

BILAN d'activité



SOMMAIRE



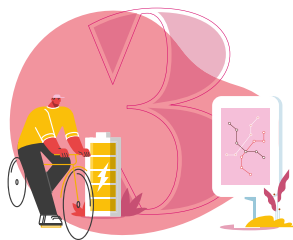
P. 4

**administration
générale**



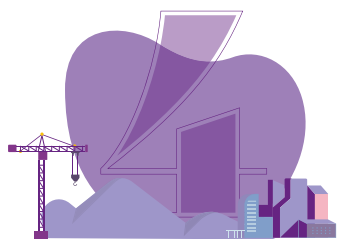
P. 46

économie



P. 78

mobilité



P. 86

aménagement



P. 96

prospective



P. 104

environnement



P. 122

Semnoz



P. 144

**service aux
personnes âgées**



ADMINISTRATION générale



L'administration générale regroupe l'ensemble des services supports du Grand Annecy.

L'année 2021 est caractérisée par les conséquences de la cyberattaque rendant l'accès aux documents très compliqué et demandant une grande charge de travail au service informatique pour remettre en service le réseau et les applications avec des règles de sécurité largement augmentées.



Marchés

PUBLICS, JURIDIQUE, ASSURANCES

1. LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

La cyberattaque subie par le Grand Anancy a engendré un allongement des délais de recherche et de production de nos actes. Elle nous a obligé à être inventif en termes de solutions de substitution dans le souci de continuer de répondre au mieux aux sollicitations et d'assurer nos missions.

Avant la mise en place de l'outil collaboratif NextCloud par la direction Informatique, un outil similaire a été installé au sein du service commande publique, afin de conserver un fonctionnement efficace, malgré la cyberattaque et les périodes de télétravail étendu. Une « permanence administrative » a été mise en place en parallèle.

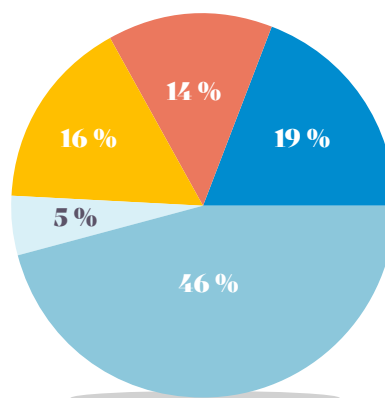
L'effectif du service est constant en 2021. Il est composé de 3 agents : 1 chef de service et 2 gestionnaires marchés publics.

L'activité du service reste soutenue et diversifiée. Les services acheteurs sollicitent un accompagnement de la part du service commande publique ; il est noté que le recours à des procédures dérogatoires est fréquent et nécessite une expertise accrue.

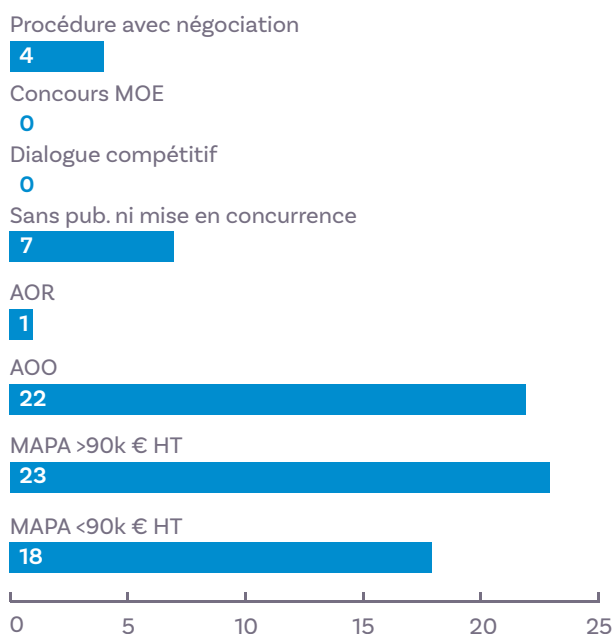
1.1 Quelques données chiffrées

	2019	2020	2021
Marchés lancés (> 40 000 € HT)	102	100	75

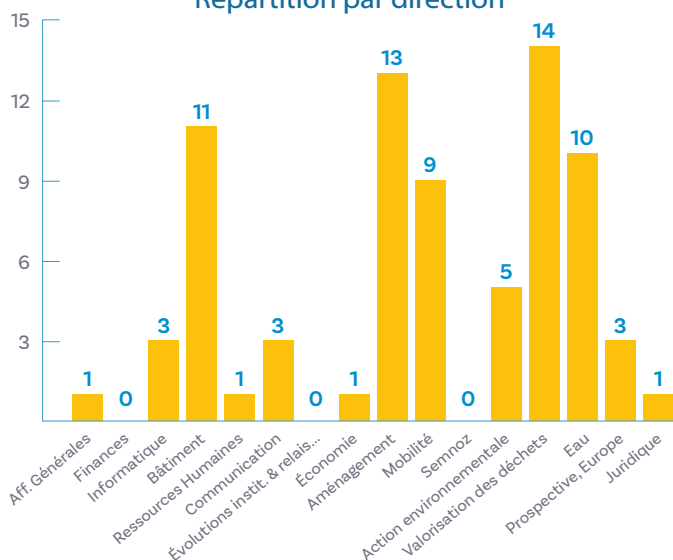
Répartition des types de marchés



Répartition par type de procédure



Répartition par direction



Concernant les données issues de la plateforme de dématérialisation AWS, on note un accroissement significatif du nombre de visites, de retrait des DCE publiés, et du nombre d'offres réceptionnées. Les consultations lancées par le Grand Anancy sont attractives et profitent d'une manière générale d'une bonne mise en concurrence.

	2019	2020	2021
Nombre de visites	4 985	3 327	5 047
Nombre de retraits	3 001	2 479	3 368
Offres remises	272	306	388

2. LE SERVICE JURIDIQUE ET ASSURANCES

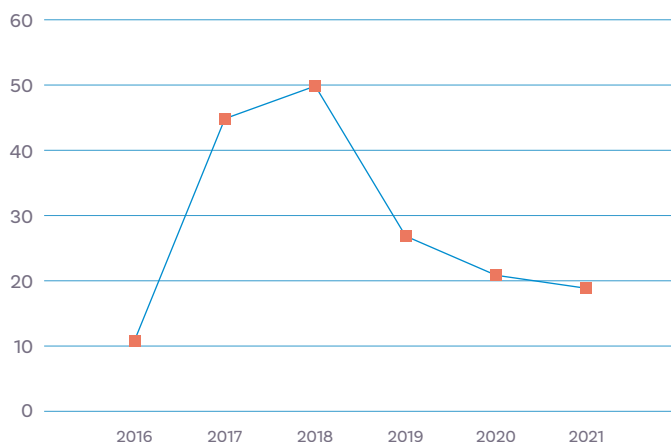
2.1 Juridique

Missions et indicateurs chiffrés

L'activité du service recouvre notamment les aspects suivants :

- Les contentieux

Répartition des recours par services

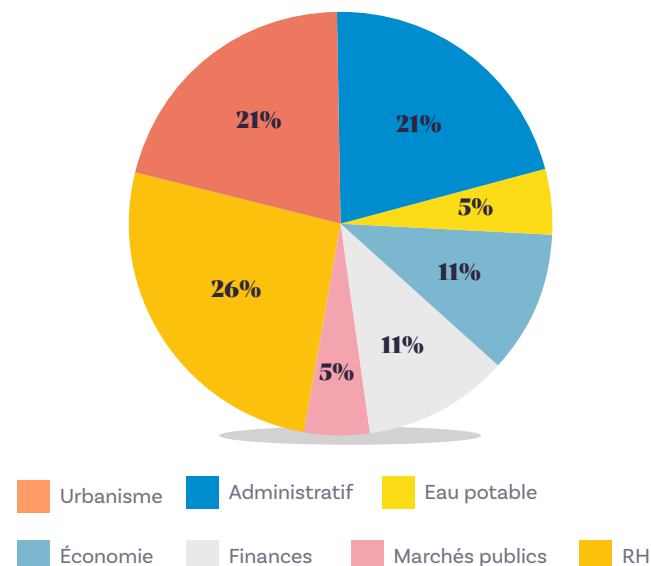


19 nouveaux dossiers en 2021 (bilan chiffré des procédures engagées devant le tribunal administratif et la cour administrative d'appel).

L'activité contentieuse a connu un très léger ralentissement en 2021 dû notamment à une baisse du nombre de recours en lien avec l'urbanisme (4 dossiers ouverts en 2021 contre 12 en 2020).

L'année 2021 est marquée par une hétérogénéité des matières concernées.

Répartition des recours par service



Sur les 19 recours enregistrés en 2021, 26 % concernent les ressources humaines, pourcentage en nette augmentation par rapport à l'année précédente (9 %).

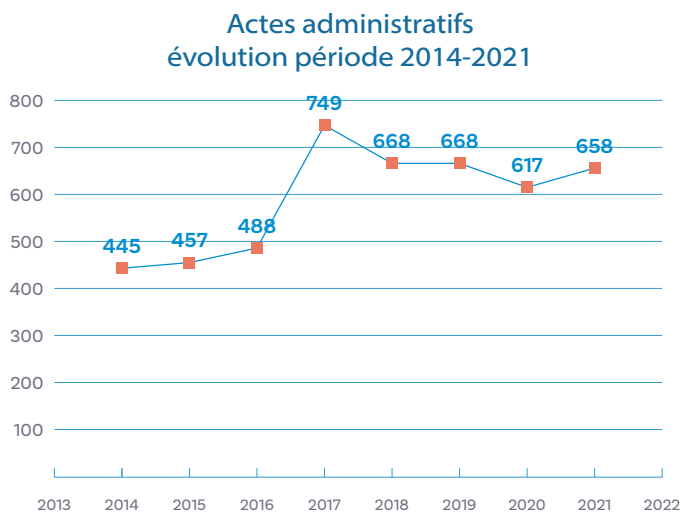
Le contentieux concernant les ressources humaines dépasse celui de l'urbanisme qui représente 21 % des recours en 2021. À noter qu'il s'agit d'une évolution par rapport aux années précédentes où le contentieux ayant trait à l'urbanisme constituait la majorité des recours (55 % et 78 % des recours respectivement en 2020 et 2019).

Enfin, il convient de souligner que l'année 2021 a vu apparaître des contentieux nouveaux dans le domaine de l'eau potable, des marchés publics et des finances. Les matières faisant l'objet de contentieux mobilisent donc un champ plus large de l'activité du Grand Anancy par rapport aux années précédentes.

• **La sécurisation des actes de la collectivité**

Elle passe notamment par le visa du service juridique pour les actes pris par la collectivité.

658 actes administratifs (décisions et délibérations) ont été produits en 2021, soit une augmentation de 6,7 % par rapport à l'exercice 2020.



Parmi les thématiques abordées, il peut être notamment relevé l'ouverture de l'enquête publique relative au Plan Des Mobilités (PDM 2030), la réorganisation de l'exécutif communautaire (composition du bureau, élection de vice-présidents, affectation des délégations de fonctions...), la mise en œuvre du télétravail, l'adoption du règlement budgétaire et financier ou encore l'adaptation des aides communautaires relatives au dispositif « j'éco rénove mon logement ».

2.2 Les assurances

Missions et indicateurs chiffrés

• **Assurance de responsabilité civile**

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de sinistres	27	37	30	28	38

La majorité des sinistres de responsabilité civile 2021 sont relatifs à l'eau potable et aux eaux pluviales urbaines.

D'une manière générale, la sinistralité est en hausse en comparaison avec l'année 2020, mais le nombre de sinistres est assez constant depuis 2015.

Le secteur de l'assurance de responsabilité civile pour les collectivités est en mutation, avec une difficulté accrue pour les collectivités de contracter une couverture d'assurance de responsabilité civile.

• **Assurance de dommages aux biens**

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de sinistres	11	6	4	6	2

La sinistralité est en nette baisse depuis 2017. La prime d'assurance de dommages aux biens est calculée sur la superficie du patrimoine bâti du Grand Annecy.

• **Assurance pour la flotte automobile**

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de sinistres	62	48	64	44	42

Les sinistres relatifs à la flotte automobile entre 2019 et 2021 ont diminué de 34 %.

La flotte automobile du Grand Annecy est composée de 221 véhicules.

• **Assurance tous risques chantier**

Un sinistre est en cours et s'inscrit dans une procédure de référé expertise. Il s'agit d'un sinistre consécutif à des infiltrations d'eau notamment situées dans les fondations du gymnase du Bray à Annecy.

Moyens humains

Le service juridique et assurance est composé de 3 agents :

- 2 pour la partie juridique ;
- 1 pour la partie assurances, patrimoine.

3. LE SERVICE DES ARCHIVES

La mission archives 2021 du CDG 74 représente 144 jours de 7 h 30 répartis entre janvier et décembre. Deuxième année consécutive où le service archives n'a pas accueilli d'archives d'EPCI dissous, il s'est davantage consacré à ses missions de classement. Il gère un total de 38 fonds d'archives.

3.1 Maintenance classique au siège du Grand Annecy

• Classement

En 2021, l'essentiel du temps de classement est dédié aux archives de la direction bâtiments du Grand Annecy. Ces archives sont issues de la cellule bâtiments de l'ancienne C2A, qui n'avait jamais fait l'objet d'un classement.

Au fil de l'année, le traitement des archives s'est également porté sur le service de l'eau (suite du classement Abonnement-facturation engagé en 2020 et début du classement secrétariat) et sur le service finances de la C2A.

Enfin, le Syndicat Intercommunal des Eaux des Roselières (SIER), dont une grande partie est en attente de classement depuis sa dissolution en 2011, a fait l'objet d'un récolement.

Organisme	Traitement des archives	Volume (en mètres linéaires)
C2A	Classement et intégration au répertoire	Archives intermédiaires : 63,4 ml Archives définitives : 24,5 ml
Syndicat Intercommunal des Eaux des Roselières	Classement et intégration au répertoire	Archives intermédiaires : 17 ml
CCPA	Classement et intégration au répertoire	Archives intermédiaires : 0,2 ml Archives définitives : 0,9 ml
TOTAL		Archives intermédiaires : 80,6 ml Archives définitives : 25,4 ml

Préparation d'éliminations

Les archives sélectionnées pour une élimination future représentent en 2021 47,45 mètres linéaires.

Suivi des versements provisoires des services

Les services ont réalisé les versements provisoires au sous-sol de 30 mètres linéaires de documents. Les archives conservées dans les services extérieurs au siège et non rapatriées au sous-sol n'ont pas pu être chiffrées précisément (entre 30 et 40 mètres linéaires).

Communications

Le nombre de demandes de consultations d'archives adressées à l'archiviste en 2021 est estimé entre 30 et 40. Cette année, il s'agit essentiellement de demandes émanant de services internes : Direction des bâtiments, service de l'eau et service des affaires juridiques en tête.

3.2 Projets et autres activités

Refonte de l'arborescence informatique.

Le fichier « Archiviste » de l'ancienne arborescence informatique a été entièrement revu lors de la construction de la nouvelle arborescence du Grand Annecy. Ce fichier est désormais rattaché à la Direction juridique – Commande publique.

Transmission de responsabilité des archives à la nouvelle Présidente.

Rédaction du procès-verbal de récolement des archives consécutif aux élections de 2020.

Plan de sauvegarde des archives.

Une réflexion est engagée avec la Direction des bâtiments et sur les conseils du SDIS sur la détermination et la localisation des archives à sauver en priorité dans les cas d'urgence.

Affaires

GÉNÉRALES



La Direction des affaires générales est une direction transversale comprenant 3 services :

- Secrétariat général,
- Gestion et suivi des actes
- Moyens généraux

Dans ce cadre, elle peut être amenée à apporter conseil, accompagnement et soutien aux autres directions. Au cœur du processus décisionnel, elle garantit les délais et les procédures institutionnelles.

MISSIONS

• Veiller au bon fonctionnement des instances délibératives (Bureau et Conseil)

En 2021, 29 réunions des membres du Bureau se sont tenues. Chaque semaine précédant la séance, l'ordre du jour est établi et la convocation envoyée, accompagnée des notes de synthèse, établies en collaboration avec les autres services. Ces envois ont été faits pour chaque séance par voie dématérialisée (dépôt des documents sur une plateforme homologuée et sécurisée).

La Direction des affaires générales s'occupe également de l'organisation des réunions du Conseil communautaire, au nombre de 10 pour l'année 2021, et de l'envoi de la convocation accompagnée des notes de synthèse, établies en collaboration avec les autres services. Ces envois se font également par voie dématérialisée.

Par ailleurs, une Conférence des Maires se tient en moyenne un vendredi par mois. En 2021, cette instance s'est réunie 11 fois pour échanger avec les maires sur les problématiques du territoire.

• Assister le Directeur général

- Gestion de l'agenda
- Suivi et accompagnement dans les différents dossiers de la direction générale
- Préparation de l'ordre du jour de la Conférence des Maires
- Participation aux réunions hebdomadaires de l'équipe de direction¹ et du comité de direction² pour examen de l'ordre du jour des réunions du Bureau et du Conseil.

• Faciliter le fonctionnement administratif et le travail avec les élus

- Élaboration du budget de la Direction des affaires générales
- Organisation des réunions entre les élus, la Direction générale et les différents services
- Accompagnement des élus pour les demandes liées à l'organisation institutionnelle
- Accompagnement des services dans différentes demandes transversales.

• Accueillir les citoyens, au siège et/ou par téléphone

En 2021, une cinquantaine de personnes, en moyenne, se sont présentées chaque jour à l'accueil du siège pour un renseignement, un rendez-vous ou participer à une réunion dans les locaux du siège.

Chaque jour, environ 100 appels téléphoniques sont arrivés sur le numéro général et ont été traités.

L'accueil gère le planning de réservation des salles de réunion situées au siège et la réservation des vélos, cartes de bus et cartes d'autoroute mis à la disposition de tous les agents pour leurs déplacements professionnels.

1. SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

• Veiller au bon fonctionnement des instances délibératives (Bureau et Conseil)

À l'issue de chaque réunion du Bureau et du Conseil, un compte rendu de séance est établi et diffusé à l'ensemble des élus.

¹ L'EDIR réunit les membres de la Direction générale, les directrices des ressources humaines, de la communication et des affaires générales, ainsi que le chef de cabinet.

² Le CODIR réunit le/la Président(e), les membres de la Direction générale, les directrices de la communication et des affaires générales, ainsi que le collaborateur de cabinet.

À l'issue de chaque Conférence des Maires, un relevé de décisions est rédigé et diffusé à l'ensemble des élus.

Le secrétariat général a établi également le calendrier des réunions du Bureau, du Conseil et de la Conférence des Maires pour l'année et s'est chargé de sa diffusion à l'ensemble des élus. Il s'est également chargé de réserver les salles pour la tenue de ces réunions.

• Assister le Directeur général adjoint chargé de l'Administration générale

- Gestion de l'agenda
- Organisation de réunions
- Traitement des courriers divers.

• Assister le Directeur des finances pour les travaux de secrétariat

- Traitement des courriers divers
- Notes de synthèse
- Organisation de réunions
- Gestion de l'agenda
- Convocations, organisation et diffusion des procès-verbaux de 4 commissions :
 - > commission des finances ;
 - > commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ;
 - > commission consultative des services publics locaux (CCSPL) ;
 - > commission intercommunale des impôts directs (CIID).

• Traiter le courrier entrant

Le secrétariat général est chargé de l'ouverture de toutes les enveloppes et du traitement des courriers arrivés au Grand Annecy. Certains documents sont transmis directement aux directions concernées et ceux nécessitant une réponse ou destinés à plusieurs services sont enregistrés dans un logiciel métier permettant un suivi précis.

Il est également chargé du traitement de la boîte e-mail générique du Grand Annecy et de l'enregistrement des messages nécessitant une réponse.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le logiciel Post Office Citoyen a été déployé sur l'ensemble des services. Cette organisation donne globalement satisfaction et permet de réduire la circulation du papier au sein de notre intercommunalité.

Le secrétariat général accompagne les services dans l'utilisation de ce logiciel et forme les nouveaux collègues susceptibles de l'utiliser.

• Informer les nouveaux arrivants sur notre territoire

En 2021, chaque nouvel arrivant sur le territoire d'une des 34 communes du Grand Annecy a été destinataire d'un courrier lui souhaitant la bienvenue, lui présentant succinctement la communauté d'agglomération et l'invitant à se présenter au siège pour récupérer un sac contenant des guides pratiques, des informations diverses, des tickets de bus.

Le secrétariat général, chargé de l'envoi de ce courrier, reçoit chaque mois de la Poste un fichier mentionnant les noms et adresses des personnes arrivées le mois précédent, ce qui lui permet d'envoyer cette lettre de bienvenue à chaque personne ou famille s'installant sur le territoire.

Pour information, en 2021, 1 356 personnes ou familles ont été identifiées par la Poste comme nouvellement arrivantes sur le territoire du Grand Annecy (pour rappel, elles étaient 1 406 en 2020).

Mois	Nombre de lettres envoyées
Janvier	106
Février	83
Mars	88
Avril	108
Mai	108
Juin	115
Juillet	188
Août	137
Septembre	118
Octobre	96
Novembre	117
Décembre	92
TOTAL	1356

• Assurer le suivi financier de la direction

Le secrétariat général est chargé du suivi financier des dépenses de la Direction des affaires générales. Il élabore le budget, procède à l'engagement des dépenses et à la validation des factures, via le logiciel e.sedit.

• Divers

- Gestion des adresses et mise à jour des différents fichiers partagés avec les services (adresses postales, e-mails).
- Rédaction de modèles de documents (lettres, procès-verbaux, notes de synthèse) dans le cadre de la gestion de la charte graphique.

Après la cyberattaque, le secrétariat général a travaillé sur une nouvelle arborescence des fichiers de la Direction des affaires générales et le partage de certains fichiers avec les autres services.

• Principaux indicateurs chiffrés

Indicateurs (nombre)	2020	2021	2021 /2020
Courriers enregistrés au secrétariat général	2 199	2 454	+11,60 %

• Constat

Après une baisse en 2020 en raison de la crise sanitaire, le nombre de courriers reçus et enregistrés est à nouveau en hausse en 2021.

2. SERVICE DE GESTION ET DE SUIVI DES ACTES

• Gérer la transmission électronique et le suivi des actes liés aux décisions de la Présidente, du Bureau et du Conseil

Ce service transversal est garant de la transmission en préfecture de tous les actes du Grand Anancy pour qu'ils deviennent exécutoires.

Après chaque réunion du Bureau et du Conseil de l'année 2021, le service gestion et suivi des actes instruit la production des délibérations et les transmet en préfecture par voie électronique pour le contrôle de légalité. Il s'assure enfin, en lien avec les services, du suivi des dossiers (notification et mise en signature des documents contractuels).

Ce service est également chargé de l'élaboration et du suivi des décisions de la Présidente, et notamment de la signature des conventions et avenants liés aux locations de locaux dans les pôles entrepreneuriaux du Grand Anancy. Il gère également la signature et la transmission en préfecture, par voie dématérialisée, des contrats de prêt en relation avec les services concernés.

Depuis la fusion de 2017, le service gestion et suivi des actes a en charge l'élaboration des arrêtés réglementaires dont le volume est principalement lié à la montée en charge de la compétence urbanisme. En relation avec la Direction des finances, il élabore les arrêtés de nomination des régisseurs permettant le fonctionnement des régies du Grand Anancy.

Les délibérations, décisions de la Présidente et arrêtés réglementaires sont consultables sur le site Internet du Grand Anancy : www.grandannecy.fr.



• Principaux indicateurs chiffrés

Indicateurs (nombre)	2020	2021	2021 /2020
Délibérations	617	366	
Décisions de la Présidente		658	+ 6,5 %
Arrêtés réglementaires	78	42	- 46,15 %
Arrêtés de nomination de régisseurs	20	29	+ 45 %

• Constat

Depuis début 2021, les délibérations et les décisions de la Présidente sont dans des registres séparés et font l'objet d'une numérotation distincte.

En ce qui concerne les délibérations et les décisions de la Présidente, le nombre total de dossiers traités par le service gestion et suivi des actes a légèrement augmenté, ce qui peut s'expliquer par la reprise à la suite de la crise sanitaire. Nous retrouvons des valeurs semblables à celles de l'année 2019 (668).

A contrario, les arrêtés réglementaires de l'année 2021 ont diminué, pour retrouver les valeurs des années sans renouvellement des instances. La variation par rapport à l'année 2019 (29 arrêtés) s'expliquerait donc notamment par l'augmentation des actes liés à l'urbanisme (mise à jour de PLU ou prescription de nouvelles modifications de PLU) et la modification dans les délégations de fonction des élus.

Par ailleurs, on peut noter en 2021 une hausse des arrêtés de nomination de régisseurs, mandataires ou mandataires suppléants (+ 45 %), liée à davantage de mouvements au sein des régies.

• Logiciel de gestion des délibérations

La cyberattaque de la fin l'année 2020 a retardé le processus d'inscription des décisions et des arrêtés de la Présidente sur le logiciel Airs Délib.

3. SERVICE DES MOYENS GÉNÉRAUX

• Prise en charge du courrier

En 2021, les appariteurs ont récupéré chaque matin à la Poste le courrier du jour. Ils ont distribué et collecté tous les documents du siège vers les établissements annexes.

Les 3 tournées journalières, mises en place à la création du Grand Annecy en 2017, sont maintenant bien installées et connues de tous les services, aussi bien internes qu'externes.

La compétence urbanisme, dont l'instruction des autorisations droits des sols, induit la circulation de nombreux dossiers entre le Grand Annecy et les communes. Le service des moyens généraux est chargé de la circulation de ces dossiers entre les différents acteurs.

Le courrier pour l'extérieur est affranchi et porté chaque soir à la Poste.

• Gestion du pool de vélos

En 2021, le service des moyens généraux a accompagné la Direction de la mobilité dans la mise en place d'un nouveau pool de vélos à assistance électrique. Un garage dédié a été aménagé au sous-sol du siège pour accueillir une dizaine de VAE et 6 vélos musculaires gérés en pool. Une dizaine de VAE supplémentaires ont été installés sur d'autres sites du Grand Annecy (Césièrre, Ehpap, Maison pour la Planète...). Ce service, souple et efficace, est apprécié des usagers.

• Organisation logistique des événements et des assemblées

Le service des moyens généraux est chargé de la logistique : mise en place des salles, service..., lors de la tenue d'évènements, cérémonies et assemblées.

Un agent a été recruté en 2020 pour contribuer au service durant les événements organisés par l'administration générale et accompagne en renfort les services dans leurs événements.

En 2021, 231 heures ont été consacrées à ces événements contre 269 en 2020.

• Gestion des commandes et du stock de fournitures administratives

Le Service des moyens généraux gère le stock et les commandes de fournitures administratives pour les directions qui relèvent du budget principal. Il achemine les fournitures commandées auprès des directions localisées au siège et dans les sites délocalisés.

• Suivi du gardiennage et du nettoyage des locaux du siège

Le service des moyens généraux effectue le suivi de ces deux postes auprès des entreprises retenues.

• Principaux indicateurs chiffrés

Indicateurs (nombre)	2020	2021	2021 /2020
Plis affranchis	70 600	69 291	- 1,8 %
Kilomètres parcourus par les appariteurs	55 575	/	/

• Constat

Le nombre de plis affranchis en 2021 est quasiment le même qu'en 2020.

Le nombre de kilomètres effectués par les appariteurs en 2021 n'a pas pu être relevé, en cause la cyberattaque subie par le Parc des services techniques de la Mairie d'Annecy.

MOYENS

La Direction des affaires générales est composée de 11 agents.

OBJECTIFS, ENJEUX, DIFFICULTÉS

Permettant d'optimiser et de sécuriser les procédures, le logiciel métier Airs Délib est désormais bien approprié par l'ensemble des services. Depuis 2020, ses fonctions se sont enrichies : il permet d'envoyer les convocations, ordres du jour et notes de synthèse à l'ensemble des élus qui réceptionnent ces documents sur leur tablette, via l'application Nomad. Une réflexion s'est engagée pour continuer à développer cet outil et y intégrer les arrêtés et décisions de la Présidente. Des formations en interne sous forme de webinaire ainsi que la rédaction d'un mémento pour harmoniser la rédaction des délibérations sont à l'étude. Parallèlement, le développement d'un outil de travail collaboratif des élus est en réflexion et permettra de faciliter la diffusion de documents.

Le service des moyens généraux est de plus en plus sollicité et il évolue régulièrement dans son organisation pour répondre au mieux aux demandes qui lui sont faites. La gestion mutualisée de plusieurs ressources (pool de véhicules, entretien et surveillance des bâtiments, amélioration de la coordination de l'accueil du siège avec les autres services d'accueil du public et les services opérationnels) est à l'étude mais nécessite de structurer et de consolider davantage l'équipe en poste. En outre, la Direction a pour projet de mettre en place des marchés transversaux pour l'achat de fournitures administratives, d'alimentation et de mobilier.

Le secrétariat général, chargé de la réception et de la circulation du courrier entrant au Grand Annecy, a constaté que certains services rencontrent des difficultés dans l'appropriation du logiciel Post Office Citoyen, notamment au niveau d'une partie de l'encadrement. Ce service se rapproche donc régulièrement des collaborateurs pour les accompagner dans ce domaine, et plus particulièrement de ceux nouvellement recrutés pour les former en direct. Plus globalement, la coordination d'un véritable centre de ressources administratives (alimenté et partagé par les services) et la formalisation / diffusion de procédures co-construites avec l'ensemble des assistants administratifs de l'établissement sont autant de pistes de travail pour améliorer le service rendu par le secrétariat général.

Direction

DES SYSTÈMES

D'INFORMATION ET

DU NUMÉRIQUE



L'année 2021 a commencé par une cyberattaque qui a eu lieu le 28 décembre 2020 et qui a privé le Grand Annecy de tous ses outils numériques. Notre collectivité, comme d'autres, a en effet été confrontée à une vague de cyberattaque sans précédent, en termes de nombre de collectivités concernées et de virulence des attaques portées. Cette attaque a fortement impacté la charge de travail de la DSIN, que ce soit pour remettre en service le réseau et les applications avec des règles de sécurité largement augmentées ou pour venir en aide aux utilisateurs.

Jusqu'à présent, nous avons mis en place un haut niveau de sécurité face à tous les problèmes matériels ou physiques qui pouvaient survenir (panne de serveurs, inondation, incendie...) en dupliquant notre salle informatique, ce qui permettait de basculer sur une salle en cas d'incident sur l'autre.

Cette cyberattaque a été l'occasion de mettre en place de nouveaux dispositifs afin de se protéger au maximum d'une intrusion :

- Sécurisation des serveurs ;
- Segmentation du réseau et de l'administration ;
- Sécurisation des sauvegardes ;
- Sécurisation des accès à Internet ;
- Renforcement de la sécurité des postes de travail ;
- Refonte de l'arborescence de fichiers.

Nous avons aussi candidaté au plan France Relance pour la sécurité des systèmes d'informations. Notre candidature a été retenue et nous avons obtenu une première subvention de 40 000 €, appelée pack initial, suivie d'un pack relais de 50 000 € en 2022.

Si l'on peut dire maintenant que la cyberattaque est derrière nous, il reste néanmoins que toutes les tâches de la direction prennent désormais beaucoup plus de temps en raison des normes de sécurité appliquées que ce soit sur les réseaux, les serveurs ou les postes utilisateurs.

1. MISSIONS ET MOYENS

1.1 Missions récurrentes

• Gestion du parc informatique du Grand Annecy (matériel et logiciel)

Il s'agit du remplacement progressif du matériel (ordinateurs fixes ou portables, écrans, imprimantes...) déjà amorti ou vieillissant et de l'acquisition, de la préparation, du paramétrage et de l'installation du nouveau matériel et/ou logiciels. Pour faciliter le télétravail, tous les remplacements de PC pouvant être utilisés à distance se font par des ordinateurs portables. Ces achats se font dans le cadre du marché d'acquisition de matériel dont la société Koesio, nouveau nom de la société Quadria, est le titulaire. La DSIN assure son suivi, les commandes, la gestion des factures et le conseil pour les acquisitions des services en investissement.

Le logiciel GLPI, permettant la gestion du parc informatique avec la localisation du matériel et la gestion des incidents (tickets), n'a pas encore été réinstallé en 2021. Le support a été assuré téléphoniquement et/ou par e-mail cette année.

Le suivi du marché transversal des photocopieurs : le marché attribué pour les années 2018 à 2021 arrivant à échéance au 31 décembre, la mission consiste en la rédaction, la consultation et l'attribution d'un nouveau marché pour les années 2022 à 2025 en groupement de commandes avec le CIAS et la SIBRA.

Le dépannage, le conseil et la formation des différents agents du Grand Annecy, ainsi que des élus pour les tablettes iPad et l'utilisation du logiciel d'accès aux documents des différentes instances (Nomad), font également l'objet d'une mission.

• Réponse à la cyberattaque, infrastructure réseau, sécurité

Renouvellement anticipé de l'infrastructure serveurs à la suite de la cyberattaque. Mise en œuvre de mesures de sécurité selon les préconisations de l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information) avec le soutien d'une société spécialisée en cybersécurité (Orange Cyberdefense).

Remise en production progressive des applications métier au cours de l'année : les applications les plus sensibles et critiques ont été redémarrées en priorité. Certaines sont hébergées en mode SaaS, directement chez l'éditeur du logiciel, pour un retour en production plus rapide.

Gestion courante des serveurs (administration système, mises à jour de sécurité, sauvegardes).

Veille sécurité : suivi quotidien des alertes de sécurité émises par le CERT (Computer Emergency Response Team) de l'ANSSI et d'Orange Cyberdéfense : réponse immédiate aux alertes (application des mesures de remédiation conseillées par les experts en cybersécurité). Externalisation des sauvegardes sur bandes magnétiques (isolement total des sauvegardes du système d'information).

Renforcement des systèmes de détection et de prévention : remplacement des systèmes antispam et antivirus par un dispositif plus performant et plus récent, supervisé 24/7.

• Gestion de la téléphonie (matériel, contrats et consommations)

La gestion de la téléphonie (autocommutateurs en réseau, création et modification de numéros...) :

- L'outil de mise en ligne du suivi détaillé des consommations, pour les fixes et pour les mobiles, et de production des états de suivi des dépenses n'a pas encore été remis en service.

Le suivi des marchés d'abonnements, de consommations et d'accès Internet :

- Commandes de nouvelles lignes (fixes ou mobiles), acquisition et remplacement des appareils téléphoniques (fixes ou mobiles) et gestion des factures pour tous les budgets, exception faite du budget de l'eau qui gère lui-même ses abonnements.

• Gestion des outils de communication (réseaux, Internet, intranet et sites)

La gestion du réseau : administration et sécurité (sauvegardes).

Planification de l'extension, réalisation et gestion du réseau hertzien et fibre optique privé.

Gestion de la messagerie, attribution des adresses, suivi des quotas, interface avec les téléphones portables.

Publication des données Open Data des services.

• Support des services pour leurs logiciels métiers

La gestion, le suivi, le paramétrage et l'installation des nouvelles versions des différents logiciels métiers sont assurés avec : Sédit-Marianne GRH, Finances et Opale (170 utilisateurs), Chorus Pro, parapheur électronique, gestion du temps (Incovar), gestion du courrier (Post Office Citoyen), gestion et facturation des foyers de personnes âgées (Actarus), dossier de soins (Asclepios et Titan), planning du personnel soignant (Médiane), facturation de l'eau potable (Anémone), gestion des travaux (ATAL), outils du service de valorisation des déchets (Logelbac et Simplicity), SIG commun et

métiers (Qgis, base de donnée PostgreSQL), gestion suivi et instruction des dossiers d'Urbanisme (R'ads), production et publication des délibérations (Airs Délib) et convocations des élus (Nomad).

Comme le sont le conseil et la participation à la rédaction des cahiers des charges des applications métiers et des sites Internet.

Et enfin, la maintenance et le développement des applications propres au Grand Annecy : accidents du travail, consommations téléphoniques et gestion des tournées des bennes à ordures ménagères.

• Gestion des projets transverses et usages numériques

Mise en place d'un *cloud* collaboratif facilitant la coopération entre les services et avec leurs partenaires. Gestion technique des serveurs, paramétrage de l'outil, déploiement, formations et support.

Support sur les usages numériques du quotidien : PowerPoint, Word, Excel, Zimbra.

• Diverses autres missions

Gestion informatique des conseils d'agglomération : vote et projections.

Conseils sur la logistique informatique des événements ponctuels.

1.2 Moyens

La direction est composée de 8 agents et d'un apprenti. L'arrivée, en juillet, d'une chef de projets transition et usages numériques, a permis la sensibilisation des services au numérique, la mise en place des premières briques de la stratégie et le déploiement de solutions numériques (Nextcloud).

Les agents de la DSIN gèrent une cinquantaine de serveurs virtualisés, dont une petite dizaine est externalisée chez nos prestataires notamment depuis la cyberattaque, 640 postes informatiques professionnels enregistrés dans le domaine, 220 tablettes et 825 adresses e-mail.

Le service administre aussi la téléphonie, soit : 485 postes téléphoniques, 490 téléphones portables et 103 cartes « *machine to machine* » pour l'échange de données ou la connexion des tablettes.



2. INDICATEURS CHIFFRÉS

Nombre/Année	2006	2017	2020	2021
Agents	4	6	7	8
Serveurs	15	34	50	50
Postes informatiques dans le domaine	250	348	500	640
Tablettes	0	122	200	220
Postes tél.	300	428	480	485
Téléphones portables	74	145	371	490
Cartes SIM Data et MtoM	0	113	165	103

3. ENJEUX, OBJECTIFS, DIFFICULTÉS ET RÉSULTATS

3.1 Enjeux

Donner aux services les outils fiables et sécurisés leur permettant d'accomplir leurs missions dans de bonnes conditions et dans les délais impartis y compris en télétravail.

Accompagner la dématérialisation et amener le Grand Annecy vers le zéro papier.

Mettre en place un SIG commun à toutes les directions en vue de mutualiser, de partager les données, d'uniformiser les pratiques et les outils de l'agglomération et de mettre en ligne des données sur le portail data.gouv.fr : Open data.

Poursuivre la sécurisation des systèmes d'information.

3.2 Objectifs et résultats

Réseau : Passage en téléphonie IP pour toutes les demandes nouvelles. Interconnexion des nouveaux locaux du Citadelle en liaisons louées (BE d'Orange).

Télétravail : Mise en place de la double authentification pour sécuriser l'accès depuis l'extérieur en télétravail. Fourniture à cette fin d'un smartphone à chaque agent télétravailleur.

Projet Nextcloud (cloud.grandannecy.fr) : Mise en place d'un serveur de travail collaboratif à destination des agents, des élus et des citoyens. Formation, suivi et accompagnement à l'utilisation de l'outil, création et mise à disposition de supports et tutoriels.

Application mobile : L'arrivée de la chargée de projet partagée entre la Ville d'Annecy et le Grand Annecy a permis de relancer le projet malgré la cyberattaque. Un nom a été trouvé : AGATE. Trois autres communes de l'agglomération ont rejoint le projet : Argonay, Épagny Metz-Tessy et Fillière. Le lancement de l'application, prévu en novembre 2021, a dû être décalé en mars 2022 à la suite de la cyberattaque de la ville d'Annecy.

Pépinières : Poursuite du travail conjoint avec la Direction des bâtiments pour la mise en route de la pépinière de Saint-Jorioz qui doit démarrer au 1^{er} semestre 2022.

3.3 Difficultés

Le haut niveau de sécurité mis en place rend chaque tâche plus longue, plus compliquée et plus contraignante pour les utilisateurs. Cette démarche n'est pas comprise de tous et certains voudraient revenir à la situation antérieure, ce qui n'est évidemment pas envisageable.

Certaines personnes ont perdu la confiance dans les outils numériques, ce qui est une vraie difficulté dans une période où nous voulons prôner la sobriété numérique et le zéro papier.

Tous les outils n'ont pas encore été remis en service fin 2021 : certains parce que leur niveau de sécurité n'est pas suffisant (intranet) et d'autres parce qu'ils étaient utilisés par peu de monde (cela concerne surtout les outils internes à la DSIN).

Le projet GED a une nouvelle fois été reporté. La cyberattaque a rendu impossible la gestion d'un tel projet, à la fois pour la DSIN et pour les autres directions, car c'est un projet transversal de grande ampleur qui impactera tout le monde.

Protection

DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le DPD (Délégué à la Protection des Données) est l'interlocuteur privilégié du Grand Anancy concernant les questions en lien avec les données à caractère personnel émanant des usagers, des agents et des organes de contrôle.

Son rôle est de garantir un usage des données conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Il est mutualisé entre la ville d'Anancy et le Grand Anancy.

Les principales tâches du DPD sont :

- d'assurer la conformité de la collectivité ;
- de coopérer avec l'autorité de contrôle ;
- de gérer les demandes des personnes concernées au sujet de la protection des données (retrait de consentement, le droit à l'oubli et autres).

1. LES PRINCIPALES MISSIONS DU DPD

1.1 Information et sensibilisation

- Informer et conseiller le responsable du traitement, le sous-traitant et les agents du Grand Anancy afin de se conformer au mieux au RGPD et aux autres lois de protection des données.
- Sensibiliser et informer les acteurs du Grand Anancy.

1.2 Recensement, contrôle et mise en conformité

- Répertorier les traitements³ en lien avec les données à caractère personnel et s'assurer de leur conformité « *Privacy by Default* ».
- Établir le registre des traitements (quelles données personnelles ? quelle finalité ? quel responsable ? quelles personnes concernées ?).

³ Traitements : ensemble d'opérations portant sur des données personnelles.

⁴ AIPD : méthode d'analyse du risque.

- S'assurer de la conformité des nouveaux traitements dès la conception « *Privacy by Design* », notamment dans le cadre de la gestion de projet.
- S'assurer de la conformité des contrats avec les sous-traitants.

1.3 Gestion des risques

- Réaliser les analyses d'impacts relatives à la protection des données (AIPD⁴) pour les traitements sensibles présentant un risque pour les usagers ou la collectivité.
- S'assurer que les traitements sensibles bénéficient de mesures de protection adaptées et mettre en œuvre les mesures correctives le cas échéant.

1.4 Gestion des demandes en lien avec les données à caractère personnel

- Gérer les demandes d'exercice des droits des personnes concernées.
- Gérer les urgences (plaintes, contrôles, violations de données, etc.).

1.5 Être l'interlocuteur référent pour le Grand Anancy

- Coopérer avec l'autorité de contrôle et être l'interlocuteur privilégié de la CNIL.
- Assurer la veille RGPD, se former, intégrer les nouveautés légales et doctrinales.

2. FAITS MARQUANTS

L'année 2021 a été fortement marquée par la cyberattaque du Grand Anancy du 28 décembre 2020. L'activité liée à la gestion des données à caractère personnel a été par conséquent très impactée avec une charge de travail directement en lien avec cette cyberattaque (déclarations, reprises de données, audit, sécurisation de la solution mise en place...).

3. BILAN 2021

3.1 Réalisations

- Continuité des travaux de mise en conformité (notamment les services RH)
- Animation RGPD
 - > RH en cours (à suivre service « Emplois et compétences » et « Carrières-Paie »)
 - > Ateliers RGPD aux relais territoriaux (07/2021)
- 1 référent RGPD par direction : en place pour RH et CIAS, à poursuivre pour les autres directions
 - > Rôle DPD du GA : formations et sensibilisation, apport méthodologique, supports
 - > Rôle du référent : interlocuteur privilégié, conseil 1^{er} niveau, accompagnement projets

- Avis sur projets
 - > Site Internet (validation CCTP 27/08/21)
 - > Consultation citoyenne (recensement des démarches)
 - > Espace citoyen (concours), *Imagine le Grand Annecy* (données contacts)
- Service de l'eau : conformité à poursuivre (recrutement à venir responsable sécurité/conformité)
- Mobilité
 - > Transports scolaires : inscription FranceConnect, distribution carte Oûra à suivre avec AIPD
 - > Prime achat VAE conforme
- CIAS
 - > Poursuite mise en conformité CIAS (avec le référent CIAS), validation du registre
 - > Référentiel CNIL suivi social/médicosocial des personnes âgées – À intégrer aux traitements CIAS
- Avis sur **vidéosurveillance** des personnes à domicile (informations sur place et dans le contrat, conservation 1 mois, possibilité de « couper »)

3.2 Violations de données

- Suite de la **cyberattaque + données sur darknet + incident OVH et Malta info (CIAS)**
 - > Notifications CNIL réalisées
 - > Reprise d'activité laborieuse, reconstruction informatique parcellaire
 - > Besoin d'une réflexion globale (et externe) sur l'informatique de demain
- Fuite de données assises de l'eau – sans conséquences

3.3 Points forts

- Réflexe RGPD bien acquis au sein du Grand Annecy (à entretenir)
- RH conforme et bien sensibilisé
- Tenue des registres : **traitements, violations, demandes d'exercice de droits, présentations** (à disposition de la CNIL)
- Présence DPD au CODIR 1 fois par mois, à suivre

3.4 Points reportés sur 2022

- Point sur la conformité de la station Semnoz (suite des travaux de nov. 2021)
- Conformité valorisation des déchets
- Conformité BVAD à reprendre

4. PISTES D'AMÉLIORATION & PERSPECTIVES 2022

4.1 Développement et animation du réseau de référents (internes et externes)

- Mise à disposition du service DPD aux 34 communes du GA (11 demandeurs)
Projet à l'étude sur 2022 avec différents scénarios proposés (renforcement ETP à prévoir)
- Référent RGPD par direction : à poursuivre

4.2 Poursuite de la mise en conformité des traitements en lien avec des données à caractère personnel

4.3 Communication interne

- Animation rubrique intranet, posts réguliers
- Interventions en réunions des Directions à reprendre (sensibilisation /traitements)

4.4 Gestion de projet

- Accompagner le développement des projets du Grand Annecy sous l'angle du RGPD
- Formalisation de la gestion de projet avec visas obligatoires : DPD, archiviste, RSSi
- Garantie du principe de « *Privacy by Design* »

4.5 Informatique

(opportunité avec la reconstruction de l'environnement informatique)

- Suite nomination RSSI 2022, point de coordination à organiser
- Accompagner le RSSI (/renforcement de la sécurité du SI du Grand Annecy)
- Cartographie applicative du SI – aide au registre des traitements (en cours avec Axelle Bette)
- Mise en place d'une PSSI (garantie des mesures de sécurité /traitements) – PenTest, Psi, PCA
- Organiser le cycle de vie de la donnée (suppression ou anonymisation à l'issue de la durée de conservation définie) – Lien avec le service archives

4.6 Analyse des risques

- Installation outil PIA de la CNIL + Identification des traitements à analyser en place
- Métiers : Identification des services, critiques à faire
- AIPD à réaliser

5. BESOINS

Outils :

- Solution collaborative de gestion de la conformité RGPD
- Outil de scan des bases infos pour recherche des DP (répondre aux demandes usagers)

6. INDICATEURS CLÉS

Taux de conformité des traitements actifs

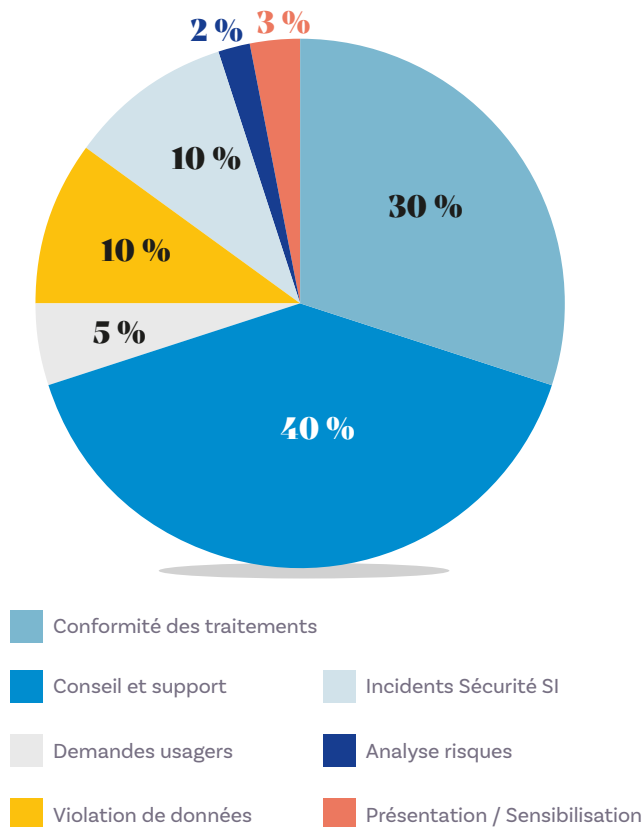
Conformité des traitements					
	Total estimé	Recensés registre	% réalisé	Créés, révisés / an	%
RH	21	21	100 %	3	14
GA	100	58	58 %	8	8
CIAS	20	5	25 %	3	15
TOTAL	141	84	60 %	14	10

Le nombre total de traitements identifiés est une estimation, il dépend du niveau de granularité apporté.

Répartition de l'activité par domaine

RGPD		GA Bilan DPD 2021
		% activité
Conformité des Traitements		30 %
Conseil de support		40 %
Demandes usagers		5 %
Violations de données		10 %
Incidents Sécurité SI		10 %
Analyse risque		2 %
Présentation / Sensibilisation		3 %
TOTAL		100 %

Répartition de l'activité



Direction

DES FINANCES



L'année est caractérisée par :

- la réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement en lien avec l'ensemble des directions
- l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier

1. MISSIONS ET MOYENS

1.1 Missions

L'exécution budgétaire

Cette mission fondamentale du service finances est assurée avec comme objectif de garantir une comptabilité fiable et fidèle à la réalité financière et budgétaire de la collectivité.

Elle consiste à enregistrer toutes les transactions de la collectivité et à intégrer tous les événements susceptibles de modifier la réalité financière et budgétaire de la structure (ex : provision pour risques, etc.).

L'ensemble de cette activité est normé par les diverses instructions comptables : M14, M49 pour l'eau, etc.

La gestion comptable est tenue à partir du logiciel financier Sedit-Marianne.

La prospective et la préparation budgétaire

La préparation budgétaire a été séquencée en plusieurs étapes :

- Budget primitif 2021 : voté en décembre 2020
- Compte administratif 2021 : adopté en mai 2022
- Décisions modificatives : votées en novembre et décembre 2021
- Budget supplémentaire : voté en juin 2021

La communauté d'agglomération du Grand Annecy gère 7 budgets :

- Principal
- Eau
- Valorisation des déchets
- Transports
- Pépinières d'entreprises
- Aménagement de zones
- Semnoz

La prospective financière est réalisée annuellement en liaison avec le Cabinet KLOPFER.

La gestion de la dette et le suivi de la trésorerie

Cette activité vise à veiller les marchés financiers afin d'ajuster l'encours de dette aux meilleures conditions qu'ils proposent et notamment d'engager des renégociations lorsque les occasions se présentent.

Le service des finances est assisté dans sa gestion active de la dette et lors de ses recours à l'emprunt par le cabinet Finance Active.

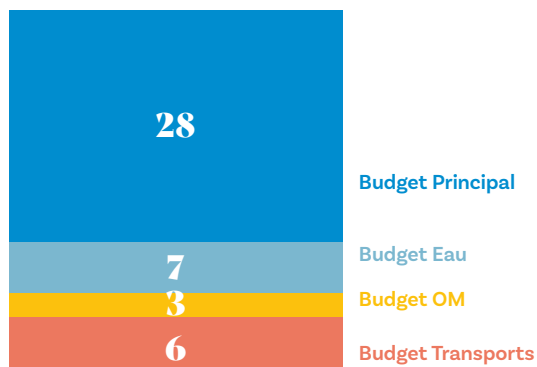
La gestion de la trésorerie vise à planifier l'ensemble des dépenses du Grand Annecy afin de les corréliser aux entrées de liquidités. Celle-ci se fait en collaboration avec la Trésorerie Principale qui offre un accès Internet à la trésorerie du Grand Annecy à tout moment ainsi qu'un accompagnement de la collectivité.

La gestion des investissements

Le Grand Annecy gère une partie de son budget d'investissement en autorisations de programme sous certaines conditions :

- Pluri-annualité de l'opération,
- Inscription de l'opération au PPI,
- Volume budgétaire de l'opération > 1 000 000 €.

Le Grand Annecy a géré des opérations d'investissement remplissant les conditions ci-dessus :



La gestion des ressources

Cette mission vise à suivre et anticiper les principales recettes du Grand Annecy : fiscalités, dotation de l'État et gestion de la TVA.

La fiscalité est suivie en collaboration avec le Cabinet Conseil Fiscalité et Territoires.

L'accompagnement des services opérationnels dans la réalisation de leurs projets

La Direction des finances du Grand Annecy doit garantir aux actions quotidiennes de la structure une sécurité juridique financière en assurant une veille sur les évolutions législatives et un relationnel avec les instances de contrôle (préfecture et Comptable Public).

Un circuit de validation des délibérations présentées en Bureau et Conseil de Communauté prévoit une validation préalable par la Direction des finances.

Par ailleurs, la Direction des finances accompagne les services dans le montage de leurs projets en apportant une ingénierie financière : rédaction des conventions, récupérations de TVA, etc.

1.2 Moyens humains

La Direction est constituée de 14 agents ETP :

- 1 directeur
- 2 chefs de service
- 1 agent en charge de la gestion de la dette et des AP-CP
- 1 agent fiscaliste
- 1 agent chargé du suivi des investissements
- 2 agents pour la gestion des finances marchés
- 1 agent en charge de la gestion comptable des écritures spécifiques et de la gestion des immobilisations
- 2 agents comptables en charge de la gestion des recettes, du mandatement des subventions, de la paye
- 3 agents de gestion comptable de la dépense affectés au SFACT.

Le directeur a une vision transversale des 7 budgets du Grand Annecy.

Chaque agent de gestion comptable gère un portefeuille de services, en recettes comme en dépenses.

2. INDICATEURS CHIFFRÉS

	2020	2021
Volume des budgets (€)	338 057 520	382 863 994
Nombre de mandats et titres traités	20 105	19 794
Délai moyen de paiement des mandats	30 jours	35 jours

En 2021, le délai moyen de paiement s'est légèrement dégradé en raison de la cyberattaque du 28 décembre 2020 qui a eu une conséquence sur le mandatement dans les trois premiers mois de 2021.

3. RÉALISATIONS 2021

- Réalisation du PPI
- Adoption du Règlement Budgétaire et Financier

4. PERSPECTIVES 2022

- Préparation de la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023 de la nomenclature M57 pour les budgets en M14 (Principal, Valorisation des Déchets, Pépinières et Aménagement de Zones).
- Mise en place d'un Pacte Financier et Fiscal entre l'agglomération et ses communes membres.
- Renforcement des équipes afin d'assurer les nouvelles politiques publiques mises en œuvre par les élus.



Coordination

DES ACHATS



En application de la feuille de route du nouveau mandat, un poste de coordinateur des achats a été créé afin de participer à l'optimisation et la sécurisation des achats et d'impulser une dynamique d'achats durables.

1. MISSIONS ASSURÉES PAR LA COORDINATION

1.1 Sécurisation et optimisation des achats

Réalisations 2021

- Diagnostic de maturité de la fonction achat et des attentes des services.
- Cartographie des achats sur les exercices 2019 et 2020 (présentée aux élus de la commission des finances) qui a permis d'établir :
 - > le périmètre financier de la commande publique ;
 - > le volume d'achats par DGA et directions ;
 - > la liste des fournisseurs avec lesquels l'enjeu financier et stratégique est important ;
 - > une classification du portefeuille (matrice achat) afin d'identifier le poids des différentes familles et d'adapter nos stratégies achats, à la fois sur le plan interne et externe,
- Une refonte de la nomenclature interne des achats réalisés par le Grand Annecy afin de contrôler la computation des seuils et de respecter les obligations légales de mise en concurrence. Cet outil doit aussi permettre d'optimiser les procédures à lancer.

Le poste de coordinateur des achats a été créé afin de participer à l'optimisation et la sécurisation des achats et d'impulser une dynamique d'achats durables.



Actions à mener en 2022

- Poursuivre l'accompagnement des services à la définition des besoins en lien le cas échéant avec le service commande publique concernant le choix de la procédure à lancer.
- Développer les techniques achats telles que la pratique du *sourcing*, de la négociation à travers des actions de formation et/ou d'outils à disposition des services prescripteurs.
- Élaborer la programmation des achats en lien avec les services.
- Accompagner certains services sur la mise en œuvre de marchés transversaux.

1.2 Développement de l'achat durable

Réalisations 2021

- Actions de sensibilisation à l'achat public durable auprès d'une cinquantaine d'acheteurs-prescripteurs afin de professionnaliser les agents intervenants dans le processus achat.
- Accompagnement de certains services à l'intégration du développement durable dans leurs achats (exemple : fourniture de mobilier bois éco-conçu dans les conditions de l'*upcycling* pour le Quai 225 ; location et entretien du matériel de reprographie de 2022 à 2025 avec l'obligation pour les candidats de proposer au minimum 20 % de photocopieurs reconditionnés...).

Actions à mener en 2022

- Élaboration du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER), co-construit avec les directions du Grand Annecy, rédaction d'une politique d'achat responsable propre au Grand Annecy et mise en œuvre d'un plan d'achat responsable.
- Poursuite des actions de sensibilisation à l'achat durable.
- Montage d'un événement destiné à porter à la connaissance du tissu économique local la politique achat du Grand Annecy et la programmation annuelle des achats.
- Augmentation du nombre de clauses environnementales et sociales dans les achats.
- Lancement d'un groupement de commandes avec la ville d'Annecy, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour la promotion des clauses sociales dans les marchés.

Un recrutement supplémentaire est prévu en 2022 afin d'augmenter l'offre auprès des services prescripteurs et notamment de participer à la mesure de la performance achat.

Direction DES BÂTIMENTS



La Direction des bâtiments se compose :

- d'un service travaux, en charge des travaux neufs et des rénovations ;
- d'un service maintenance, chargé de la maintenance, de l'entretien et des réparations, comprenant une activité de régie ;
- d'un chargé de gestion des énergies et de l'environnement ;
- d'un chargé des données techniques du patrimoine ;
- d'une gestionnaire des marchés publics ;
- d'une assistance administrative.

L'étendue du patrimoine

- Il est composé de 48 sites, dont 13 équipements pour le CIAS, des hôtels d'entreprises et des déchèteries.
- Les installations techniques pour la plupart liées à la gestion de l'eau potable sont au nombre de 148 (station de pompage, relevage, forage, réservoirs...).

Pour l'ensemble des services, la Direction a traité environ 1 500 factures, dont une bonne partie sur marché.

L'année 2021 a connu :

- l'arrivée de Nathalie Aubault, en mai, qui assure l'assistance administrative et surtout comptable, en remplacement de Laetitia Baudet partie dans une autre collectivité ;
- l'arrivée d'Alexandre Jannot en septembre, en remplacement de Michel Allibert qui a fait valoir ses droits à la retraite ;
- l'arrivée de Sarah Messai en octobre, en tant que gestionnaire des marchés publics.

Jawed Bendach, agent technique, a démissionné en novembre 2020 : son poste a été transformé en poste de technicien (arrivée prévue en 2022).

Les réflexions se poursuivent au sein de la Direction sur les organisations et méthodes, afin d'optimiser et de fiabiliser le suivi des dossiers, d'en améliorer la planification.

Il est envisagé notamment, au vu du volume d'activité en matière de conduite d'opération, de recruter un ingénieur travaux chargé d'opération et de transformer le poste de technicien.

Les objectifs de la Direction s'articulent selon trois axes :

- adéquation des locaux aux besoins ;
- maintien du patrimoine et bonne gestion ;
- prise en compte de la transition énergétique et des problématiques environnementales.

1. SERVICE TRAVAUX

Le service assure la conduite d'opérations des projets de construction et de réhabilitation des bâtiments, de la phase programme faisabilité à la réception finale, pour toutes les Directions.

Il assure également un soutien fort et quasi permanent pour le service aménagement dans le cadre de la mission gens du voyage (aménagement des terrains familiaux, aire de grand passage et aire d'accueil, et terrains illicites).

1.1 Missions

La conduite d'opération s'entend depuis les prémices du projet pour en définir les contours et la faisabilité jusqu'à la phase de parfait achèvement.

Le service travaux analyse les besoins et rédige le programme en tenant compte de toutes les contraintes (structure, urbanisme, site occupé...), en concertation avec les utilisateurs et les autres services de la direction des bâtiments (énergie, maintenance et patrimoine) ainsi que les directions supports (marchés publics, comptabilité, finances, juridiques, et informatique).

Il coordonne ensuite les études de réalisation (de la consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des missions de prestations intellectuelles jusqu'à la remise du DCE).

Il assure le suivi et la bonne réalisation des projets (de la consultation des entreprises jusqu'à la garantie de parfait achèvement des ouvrages).

Tout au long du processus de réalisation, il assure la coordination en mode projet, la transversalité et en lien avec le pôle administratif (comptabilité et marchés publics) de la Direction.

Cette année, le suivi comptable représente près de 350 factures sur marché et 180 factures en paiement à la suite de devis concurrentiels.

1.2 Moyens

Le service est composé d'un technicien et d'un ingénieur, chef du service.

1.3 Objectifs - Résultats

L'objectif est d'assurer une bonne coordination et réalisation des projets, afin de permettre à leurs usagers d'avoir des bâtiments fonctionnels et adaptés à leurs besoins.

On note la nécessité de parfaire les programmes et la définition des besoins pour limiter les modifications et aléas, source de surcoûts et de retard, dès lors que l'opération est avancée, y compris en phase étude. Le temps d'analyse des besoins des différents usagers devra donc être augmenté pour des programmes consolidés, et ce afin d'avoir un meilleur coût prévisionnel et de minimiser les retards de chantier ainsi que les avenants, causés par de nombreuses modifications en cours de travaux.

À la suite de la pandémie, les travaux ont tous connu des perturbations ayant pour conséquences des retards de chantier. La reprise des tâches a aussi été perturbée par les engagements de planning pris par les entreprises pour d'autres projets et travaux.

Principaux travaux et études réalisés :

- **Aire d'accueil** pour gens du voyage en cours de sédentarisation :
 - > Changement bloc sanitaires terrain familial Cran-Gevrier ;
 - > changement bloc sanitaire terrain familial Argonay ;
 - > débroussaillage et réalisation des enrobés du chemin d'accès à l'aire d'accueil.
- **Gymnase du Bray** : Poursuite d'expertise de la construction du gymnase.

En 2020, une déclaration TRC a été lancée, mais qui n'a pas donné satisfaction. À la suite de nouvelles venues d'eau sur une autre zone, une procédure de référé expertise a été lancée, avec la désignation d'un expert judiciaire et ce afin d'intégrer l'analyse des causes et responsabilités de chacun et de trouver une solution pérenne. *De facto*, le chantier a été ajourné, rendant impossible la livraison rapide du bâtiment. Le service travaux, par sa connaissance de l'historique technique, est fortement mobilisé, en lien avec l'avocat et l'expert missionné, pour accompagner la démarche. Il est également en lien avec le service juridique.

- **Logement La Puya** : Réalisation des travaux de l'isolation extérieure des logements de l'usine de l'eau.
- **Quai 225** : Réalisation des travaux de réhabilitation du Centre de ressources à Saint-Jorioz.
- **Pôle d'économie circulaire à Épagny Metz-Tessy** : Les études ont avancé au niveau APD, mais se sont heurtées à une problématique de pollution de sol avec la présence de méthane, nécessitant des études très spécialisées et l'obtention de l'accord de principe de la DREAL. L'articulation des autorisations ICPE et PLU se déroulera sur une durée d'environ 2 ans avant le démarrage des travaux envisagé en 2024.
- **Annexe du siège au 6 bis** : Démarrage des travaux de rénovation, permettant d'accueillir les services de la DRH. Au démarrage des travaux, nous avons constaté une aggravation de l'état de la toiture qui a donc été changée (par dépose amiantée et remise à neuf avec ouverture de toiture). Par la suite, l'évolution des besoins a rendu nécessaire l'extension de l'aménagement des combles. Des études complémentaires ont été menées. À noter des difficultés d'approvisionnement de certains matériaux (laine de bois notamment).
- **Résidence autonomie La Cour** : À la suite du changement de programme supprimant la rénovation et l'extension de l'Ehpad Les Vergers, une nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée selon une procédure avec négociation pour une notification en 2022. Le démarrage des travaux est envisagé fin 2023. Le programme a dû être mis à jour en intégrant les objectifs thermiques, énergétiques et de confort d'été.
- **Déchèterie de Villaz** : Réalisation des travaux pour la réhabilitation de la déchèterie en dépôt de déchets verts.
- **Usine La Tour** : Établissement du programme de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des façades.
- **Galileo** : Finalisation du programme de maîtrise d'œuvre pour la création galerie de liaison : dossier ayant pris du retard en raison de la charge du service et de la reprise du PC de 2007 qui n'était pas conforme aux travaux réalisés en 2019 et ayant nécessité l'obtention du certificat de conformité.
- **Maison pour la Planète** : Installation de bâtiments modulaires pour le service aménagement urbanisme.

- **ESAAA** : La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée et finalisée fin 2021, avec des études qui vont se poursuivre jusqu'en 2023. À noter la nécessaire implication de la ville et de Haute-Savoie Habitant, compte tenu de l'imbrication technique des locaux.
- **Office de Tourisme** : Lancement d'un AMO pour réhabilitation des bureaux administratifs aux 2^e et 3^e étages.
- **Ehpad Les Parouses** : Expertise sur les fuites des puits de lumière et défauts des menuiseries ; poursuite de l'expertise (retard pris en raison de la pandémie), réparation des menuiseries des fenêtres des chambres. Expertise en cours pour réparation des baies coulissantes des patios et recherche de fuite sur puits de lumière.
- **Impérial Palace** : Mise en conformité d'incendie de la toile Impérial Palace : commande et programmation du changement de la toile.
- **Papeteries** : Démarrage des travaux des locaux pour accueillir de nouvelles formations (CCI, Citia, Campus Numérique).
- **Ternelia** : Réflexion autour de la rénovation d'un des bâtiments, en lien avec le délégataire.
- **Semnoz** :
 - > bâtiment Courant d'Ère : lancement de diagnostics du bâtiment. La consultation pour le choix d'un AMO programmiste a également été lancée avec une notification début 2022 et avec un objectif de lancement de concours d'architecture début 2023.
 - > recensement des ANC de l'ensemble des bâtiments Grand Annecy.
- **Relocalisation des services** : À la suite du plan de recrutement qui va se dérouler sur 3 ans et du choix d'aménagement de l'annexe du 6 bis, une réflexion sur les besoins et l'implantation des services est amorcée dans l'attente et la perspective d'un nouveau siège, permettant de répondre à l'accroissement des effectifs et aussi à l'évolution des modes de travail (télétravail, visio, etc.).
- **Le Citadelle** : Une partie de la direction de la Mobilité s'est installée dans les locaux loués au 4^e étage du Citadelle. Des réflexions sont par ailleurs en cours pour optimiser l'occupation des autres locaux disponibles dans l'attente de la livraison d'un nouveau siège.

Un certain nombre de dossiers n'ont pas encore connu de démarrage, en raison du plan de charge et des effectifs actuels.

Le constat pour ce service est la nécessité d'avoir un meilleur prévisionnel et une planification des opérations consolidées afin de pouvoir assurer le suivi escompté. En effet, il est recensé au total plus de 30 opérations à différents stades (engagées ou à traiter), de tailles différentes. Or, un conducteur d'opération a une capacité de suivi de 5 opérations environ et un maximum de 3 chantiers en simultané. Aussi, le relais doit être pris, d'une part par la Direction, pour la conduite d'opération, notamment en phase étude, d'autre part par le service maintenance qui doit aussi assurer en partie la phase de garantie de parfait achèvement (GPA) sur les opérations dont les travaux sont terminés.

Par ailleurs, il est important de gagner en efficacité avec des outils de suivi sur le volet administratif (marché, délibération, urbanisme, etc.) et des outils financiers (contrôle et validation des factures, suivi budgétaire...). Ce point est engagé mais doit être poursuivi, en lien avec les services finances et marchés, ainsi qu'avec toutes les directions pour lesquelles le service intervient.

2. SERVICE MAINTENANCE

Le service assure le dépannage, la réparation, le réglage, les contrôles et vérifications, ainsi que l'entretien des bâtiments et équipements, du Grand Annecy et du CIAS.

2.1 Missions

La Régie

- Répondre aux demandes d'interventions techniques des services du Grand Annecy et du CIAS.
- Maintenance préventive des équipements.
- Travaux de petite envergure (*relamping*, carrelage, peinture...).
- Travaux en régie pour la mise en accessibilité des bâtiments.
- Assurer une aide ponctuelle pour les problèmes de déménagement et manutention diverse.

Gestion des contrats et opérations de travaux transversales

- Étude, rédaction et suivi des contrats de vérifications, contrôles et maintenance des bâtiments et équipements, du Grand Annecy et du CIAS.
- Conseils techniques et veille réglementaire sur les domaines en lien avec les contrats.
- Étude et rédaction de contrats de service (espace vert, ménage...).
- Opérations de travaux transversales et petits travaux d'équipement et rénovations.

2.2 Moyens

L'équipe est composée de 3 techniciens dont un chef de service, 1 chef d'équipe et 2 agents polyvalents pour intervenir dans tous les corps d'état du bâtiment.

L'outil principal, noyau de l'activité, est l'interface de gestion des interventions e-Atal connectée au logiciel de gestion de patrimoine Atal.

Une réflexion est en cours pour le remplacement de cet outil par l'outil ticket de la DSI afin de faciliter les usages par une synergie des systèmes au sein du Grand Annecy. 3 véhicules sont affectés au service, une Twingo, un Kangoo et un Trafic.

2.3 Indicateurs

Le service maintenance assure le suivi de :

- 9 contrats transversaux de maintenance et vérifications périodiques, pour le Grand Annecy et le CIAS ;
- 3 contrats pour le fonctionnement du 6 bis avenue des Îles, du bâtiment des Alouettes, ainsi que la citadelle et la Maison pour la Planète intégrée en juin 2021.

Le service maintenance, c'est :

- environ 340 factures tout budget confondu, pour un montant de 367 000 € HT ;
- environ 25 marchés pour des opérations réalisées / en cours.

Administration générale

- Citadelle : Travaux de rénovation des locaux du R+2 et du R+4 pour l'accueil des services du Grand Annecy.
- Travaux de sécurisation d'un logement de fonction du Grand Annecy à la suite d'un squat.
- Consultation pour la fourniture et la pose de fontaine à eau pour le siège.
- Remplacement des batteries de l'onduleur du siège.

Transversales

- Suivi du contrat d'exploitation des installations de chauffage ventilation et climatisation.
- Suivi des contrats de maintenance et vérifications réglementaires des installations techniques des bâtiments (8 lots).
- Consultation d'un AMO pour le suivi du contrat d'exploitation de chauffage ventilation et climatisation dans une démarche de performance énergétique au vu des engagements du Grand Annecy dans le cadre de la transition énergétique.
- Consultation d'un bureau d'étude pour le développement d'une infrastructure pour le contrôle d'accès.
- Consultation pour la réalisation des contrôles réglementaires quinquennaux des ascenseurs.

- Travaux de raccordement en fibre optique du bâtiment Quai 225 à Saint-Jorioz dans le cadre des obligations, en lien avec la transition numérique.
- Réflexion sur l'organisation des interventions techniques entre le CIAS et la direction des bâtiments du Grand Annecy : suivi complet de la maintenance chauffage par la Direction et suivi des autres contrats de maintenance en remplacement du responsable technique du CIAS.

Pépinières d'entreprises

- Consultation pour la réalisation de travaux d'infrastructure fibre optique, contrôle d'accès et intrusion pour le bâtiment Quai 225 à Saint-Jorioz.
- Consultation pour la fourniture et pose de 3 abris vélo pour les sites Galileo, ABC et Alb' Espaces.
- Travaux de rénovation de l'entrée de l'entreprise TRANE, ainsi que des systèmes de ventilation, au sein du bâtiment Albiloc.

Direction de l'action environnementale

- Travaux de réfection de locaux à destination du service eau pluviale au sein du parc des services techniques de la ville d'Annecy.

CIAS

- Travaux de rénovation du réseau eau glacée de l'Ehpad La Bartavelle.
- Travaux de remplacement de l'échangeur à plaque de l'Ehpad Le Barioz.
- Suivi GPA : Résidence Heureuse, Césièrè : difficultés rencontrées pour le bon suivi.
- Mission d'étude structurelle pour l'Ehpad La Prairie.

Autre site

- Consultation d'un maître d'œuvre pour des travaux de reprise des réseaux humides de l'Ehpad Pierre Paillet à Gruffy.
- Nettoyage et rénovation des chenaux d'écoulement de l'Ehpad Pierre Paillet à Gruffy.

La cyberattaque a eu un impact sur nos outils statistiques, ce qui ne nous permet pas de détailler les interventions de la régie bâtiment.

Nous pouvons quand même dire qu'en 2021, la régie a effectué avec 2 agents 431 interventions dont :

- 24 pour le CIAS,
- 104 pour l'économie,
- 280 pour l'administration générale, et
- 127 pour l'environnement.



2.4 Enjeux

- Améliorer la réactivité de la régie pour répondre aux dépannages dans les meilleurs délais.
- Augmenter le domaine de compétences des agents par la formation et la structuration du service.
- Mettre en place une application pour la gestion des interventions en partenariat avec la DSI, pour une cohérence et une synergie du service fourni aux agents du Grand Annecy.
- Obtenir de meilleurs résultats des entreprises en contrat, par le contrôle et le suivi des prestations.
- Mettre en place un accord cadre tout corps d'état pour pallier les limitations des règles d'achat public qui restreignent notre action.
- Mettre en place une organisation cohérente avec le CIAS.

2.5 Objectifs - Résultats

Parfaire l'organisation et s'adapter efficacement aux évolutions du territoire et à ses enjeux.

2.6 Difficultés

Le système de gestion des demandes d'intervention n'est plus opérationnel et nous devons parvenir à adapter l'outil ticket de la DSI pour notre usage. Dans l'attente, la traçabilité des interventions est plus difficile.

Le service intervient dans des domaines d'activités très différents et pointus qui nécessitent plus qu'une polyvalence technique. Des spécialités sont nécessaires pour résoudre certains problèmes.

L'organisation et le fonctionnement des services sont souvent différents et nécessitent une adaptation qui reste difficile à appréhender par nos agents.

Le fonctionnement avec les services du CIAS est compliqué, l'organisation mise en place est à revoir, et le cap des problématiques liés à la Covid est difficile à passer.

La problématique liée au manque de personnel et de compétences est toujours importante, y compris dans les entreprises. Il est difficile d'y faire face et cela conduit à un service sous tension. Nous sommes dans un cercle vicieux qui nous empêche de nous former pour répondre aux objectifs de demain.

3. SERVICE PATRIMOINE

Le poste créé en 2020 a pour objectif le recensement des données techniques du patrimoine bâti du Grand Annecy, permettant la connaissance pour un meilleur pilotage, une meilleure planification des interventions, la définition des priorités. En collaboration avec la partie énergie, et les services juridiques, il a vocation à assurer un éclairage des actions, une bonne transversalité. Il intervient en préparation des opérations de rénovation.

Un travail sur l'arborescence et le classement des données a été réalisé et doit se poursuivre notamment pour identifier les manques et constituer les données techniques en fonction des priorités de rénovation.

3.1 Missions

- Recenser les bâtiments constituant le patrimoine du Grand Annecy.
- Recueillir un maximum de données techniques à jour sur chaque bâtiment.
- Compléter la base de données de gestion du patrimoine par des données financières afin de déterminer le coût d'entretien annuel des bâtiments.
- Établir un classement de vétusté des bâtiments afin d'orienter les Plans Pluriannuels d'Investissements.
- S'assurer de la complétude des documents préalables aux programmes de rénovation des bâtiments (diagnostics, plans...).
- Suivre et mettre à jour les Dossiers Techniques Amiante des bâtiments.

3.2 Moyens

- 1 agent à temps plein.
- 1 plateforme dématérialisée de stockage des données « patrimoine-public.fr ».

3.3 Enjeux

- Regrouper dans une seule et même base de données l'ensemble des données techniques en provenance des différents services techniques (travaux, maintenance, énergie), mais aussi juridique et financier afin d'avoir une vision globale sur le parc immobilier de la collectivité.
- Avoir une vision à court, moyen et long terme sur les programmes de rénovation des bâtiments (lien vétusté, usage, consommation énergétique, adaptation au changement climatique).
- Mettre en évidence les bâtiments ne correspondant plus aux besoins de la collectivité, afin d'engager une réflexion sur la réhabilitation ou la cession desdits bâtiments.

3.4 Audits et recensement réalisés

En mai 2021, une étude a été confiée au cabinet Espélia afin d'apporter un soutien à la mise en place d'une base de données des actifs immobiliers, avec des visites de sites, dans la perspective d'un schéma directeur immobilier.

Les objectifs de cette mission étaient de développer un référentiel patrimoine qui puisse être accessible par l'ensemble des gestionnaires des bâtiments du Grand Anancy, mais aussi de fiabiliser les données existantes et d'établir la liste des données manquantes.

Un maximum d'informations techniques et financières a été renseigné afin d'avoir une identification la plus complète sur chacun des bâtiments.

Le Grand Anancy compte 66 sites regroupant 101 bâtiments.

Parmi tous ces bâtiments, 41 ont été visités dans l'objectif d'évaluer leur indice de vétusté selon 4 critères ; le clos-couvert, le second œuvre, le Chauffage-Climatisation-Ventilation (CVC), et les réseaux d'eaux.

Les bâtiments ciblés étaient les Ehpad et résidences autonomie, les pépinières et hôtels d'entreprises, les bâtiments administratifs, les usines de l'eau et les bâtiments du Semnoz.

Les résultats de cette étude ont montré que parmi les bâtiments visités :

- 8 nécessitaient une intervention à court terme ;
- 13 étaient passables ;
- 6 en état satisfaisant ;
- 14 en état très satisfaisant ;

Une moitié de ces bâtiments est en état de vétusté satisfaisant voire très satisfaisant.

Cependant, sur l'ensemble du patrimoine, il existe des locaux vacants à vocation de réserve foncière assez vétustes, pour lesquels une réflexion devra être menée.

42 bâtiments sont en gestion directe par la Direction des bâtiments (gros entretien et entretien courant).

- 3 Bâtiments administratifs et centres techniques
- 10 Déchèteries
- 12 Ehpad, résidences autonomie et portage repas
- 9 Pépinières et hôtels d'entreprises
- 4 Stations du Semnoz
- 4 Usines de l'eau et centre technique

4 bâtiments où seul l'entretien courant est assuré par la Direction des bâtiments du Grand Anancy.

- 4 Bâtiments en location

31 bâtiments où seul le gros entretien est assuré par la Direction des bâtiments du Grand Anancy.

- 2 Ehpad de Gruffy et Groisy
- 3 Enseignement supérieur (ESAAA, gymnase du Bray).
- 3 Maisons d'habitation
- 4 Bâtiments en DSP au Pré du Lac
- 3 SIBRA
- 16 Semnoz (bâtiments techniques et location)

24 ne font l'objet d'aucune action de la part de la Direction des bâtiments du Grand Anancy.

- 12 Bâtiments faisant l'objet de baux emphytéotiques et, ou, mise en location
- 10 Bâtiments inoccupés (réserves foncières, portages fonciers...)
- 1 Centre des congrès de l'Impérial Palace
- 1 Office de Tourisme

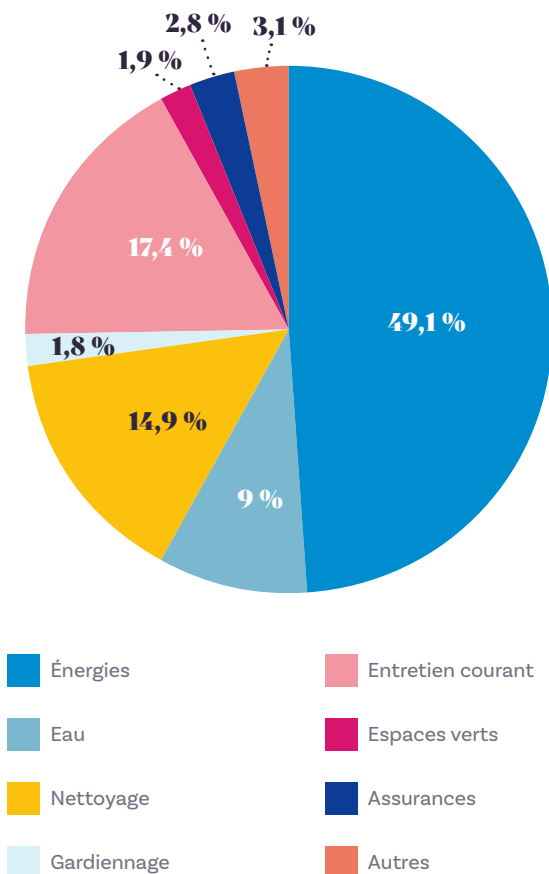


En ce qui concerne les données financières, l'année de référence a été fixée à 2019, année non perturbée par la pandémie de Covid-19 de 2020.

Les chiffres collectés ont mis en évidence que le poste de dépense de fonctionnement le plus important est lié à l'énergie pour 49,1 % quand le coût moyen d'énergie représente environ 52,5 % des dépenses pour une communauté d'agglomération.

En ce qui concerne les dépenses de nettoyage et d'entretien courant, elles restent conformes aux moyennes des autres collectivités avec 14,9 % des dépenses pour le nettoyage et 17,4 % pour l'entretien courant, contre 15 % et 20 % respectivement pour les moyennes des autres collectivités.

Part des postes de coût de fonctionnement



Cependant, l'analyse financière sera affinée car il a été difficile de recueillir des données fiables, le Grand Anancy ne disposant pas de comptabilité analytique par bâtiment.

Toutes ces données sont enregistrées sur la plateforme « patrimoine-public », qui, en plus d'être une base de données, est un outil d'aide à l'élaboration des Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) pour l'entretien des bâtiments.

3.5 Difficultés

La plupart des bâtiments proviennent de collectivités (issues de la fusion ou par transfert de compétences). Pour ces bâtiments, il manque certains documents, le Grand Anancy ne disposant pas d'une comptabilité analytique.

Nous ne disposons pas de données (ou très peu) sur les bâtiments, propriété du Grand Anancy, dont la gestion est confiée à un organisme ou service extérieur (DSP, Bail emphytéotique...).

Se pose aussi la question de la gestion foncière globale du Grand Anancy.

4. SERVICE ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Le service apporte une expertise énergétique aux services du Grand Anancy et du CIAS. Il assure la passation et le suivi des contrats de fourniture d'énergie (électricité, gaz...), pilote les actions de maîtrise de l'énergie au sein des bâtiments et participe au développement du programme de rénovation énergétique et environnemental.

Il a vocation à assister les actions de la Direction sur les stratégies à mettre en œuvre plus globalement sur le volet environnemental.

4.1 Missions

- Coordonner l'achat d'électricité (200 sites) et de gaz (25 sites) du Grand Anancy et du CIAS.
- Superviser les consommations d'énergie et optimiser les contrats.
- Mettre en place les actions pour répondre aux obligations du décret tertiaire (collectes des données et dépôt sur la plateforme, choix des consommations de référence, plan d'actions...).
- Piloter la conduite d'études/audits énergétiques et environnementaux sur le patrimoine du Grand Anancy.
- Proposer un plan d'actions visant la sobriété, l'efficacité énergétique et la diminution des consommations.
- Favoriser le développement des énergies renouvelables pour les bâtiments.
- Gérer les demandes de raccordements et modifications aux réseaux électricité et gaz.

4.2 Moyens

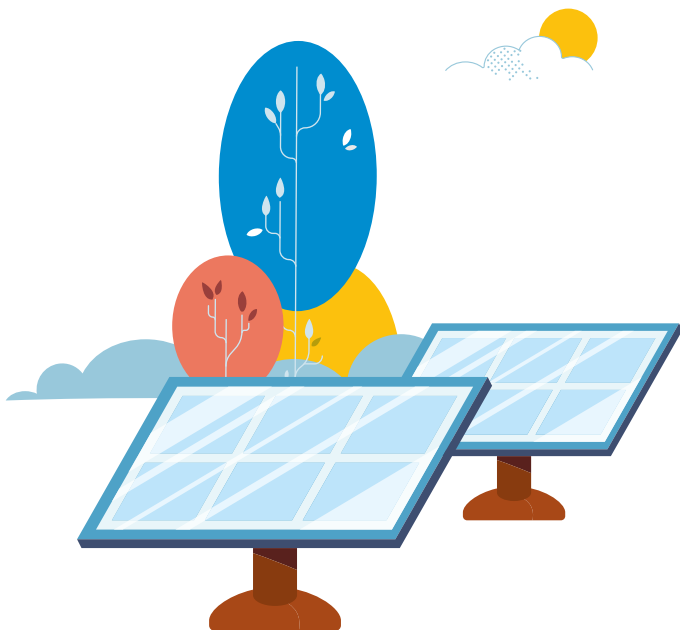
1 agent à temps plein. Outil bureautique et matériels de mesures.

4.3 Indicateurs

- Quantité d'électricité verte consommée passée de 0 % à 25 % en 2016 puis 100 % à partir de 2018.
- Nombre d'audits approfondis : 8 effectués découlant sur des actions à mener en lien avec les services maintenance et travaux, consultation pour 6 Ehpad en cours.
- Programme d'actions pour 22 bâtiments assujettis au décret tertiaire (>1 000 m²), avec une obligation de réduction des consommations énergétiques de 40 % d'ici 2030 et 60 % en 2050.
- Optimisation des contrats d'énergie : optimisation fiscale pour le service de l'eau : dossier 2019 déposé. Remboursement variable allant jusqu'à 150 k€/an (remboursement de la TICFE).

4.4 Enjeux

- Proposer les actions à mettre en place pour la réduction des consommations dans les objectifs du PCAET et du décret tertiaire pour les bâtiments propriété du Grand Anancy.
- Optimiser les systèmes tout en améliorant le confort des usagers.
- Augmenter la part d'énergie renouvelable sur le patrimoine du Grand Anancy.
- Orienter les pôles travaux et maintenance vers une conception durable et respectueuse de l'environnement : matériaux biosourcés, réemploi, etc.



4.5 Objectifs – Résultats

Achat d'énergie, suivi consommation et budget

- Achat d'électricité en groupement avec la Ville d'Anancy et le CIAS (>1 000 sites) en accord-cadre et marchés subséquents.
- Consultation (MAPA) pour l'achat de granulés au Bâtiment Environnement et au 6 bis.
- Consolidation d'un outil de suivi des consommations et de planification budgétaire.

Environnement et énergie

- Recherches d'opportunités renouvelables pour limiter notre dépendance à l'électricité et au gaz comme le bois ou la géothermie.
- Mise en place de panneaux photovoltaïques en auto-consommation sur 5 bâtiments du Grand Anancy : travaux réceptionnés et centrales en fonctionnement.
- Améliorer le suivi et le pilotage des installations énergétiques par la mise en place de systèmes de Gestion Technique Centralisée (GTC).
- Réalisation de travaux dans le cadre des CEE (certificat d'économie d'énergie) et identification de travaux sur 7 bâtiments pour l'isolation des combles, planchers bas et réseaux hydrauliques.

Schémas directeurs et plans d'actions

- Participation pour la mise en place et suivi des fiches actions du PCAET et Cit'ergie.
- Mise en place d'une assistance pour répondre aux objectifs du décret tertiaire : indicateurs de suivi d'énergie et outils d'aide à la décision pour la rénovation énergétique. Mise en place de plans d'actions d'améliorations dans les bâtiments.

4.6 Difficultés

La complexité et la volatilité des prix de l'énergie, amplifiées par une crise majeure en 2021, ont rendu difficile une visibilité budgétaire satisfaisante. Un traitement site par site a dû être réalisé avec des évolutions fréquentes (écrêtement ARENH, aides gouvernementales...).

Le traitement administratif et financier des contrats d'énergie reste fastidieux et chronophage, en raison du nombre important de factures (> 600 en 2021) et du suivi apporté car des erreurs de la part des fournisseurs peuvent apparaître.

Cela ne permet pas de développer les actions sur les aspects environnementaux : choix matériaux biosourcés, réemploi, cahier des charges maîtrise d'œuvre, etc.

Direction DES RESSOURCES HUMAINES

1. MISSIONS ET MOYENS

1.1 Les missions

Les missions principales de la Direction des Ressources Humaines (DRH) restent :

- promouvoir et valoriser les compétences et la dimension humaine dans le respect des cadres budgétaire et réglementaire ;
- contribuer au bien-être des agents au travail ;
- contribuer à la construction d'une culture commune des agents communautaires.

En cohérence avec les stratégies politiques, l'ensemble des chantiers RH servent les lignes directrices de gestion, qui sont au nombre de 5 :

- Favoriser la fidélisation
- Renforcer l'attractivité
- Optimiser l'organisation de la fonction RH au sein de l'agglomération
- Assurer la prévention et la qualité de vie au travail
- Valoriser les parcours professionnels

La mise en conformité, l'accompagnement à la mise en œuvre des feuilles de routes des directions et des élus, le suivi et la gestion de crises s'ajoutent à ces chantiers.

1.2 Les moyens

Le budget ressources humaines

Tous budgets confondus (budget général et budgets annexes), les dépenses de personnel réalisées au chapitre 012 (assurance statutaire comprise) s'élevaient à 45 920 275 € (compte administratif 2021). Elles ont augmenté de 3,67 % par rapport à 2020.

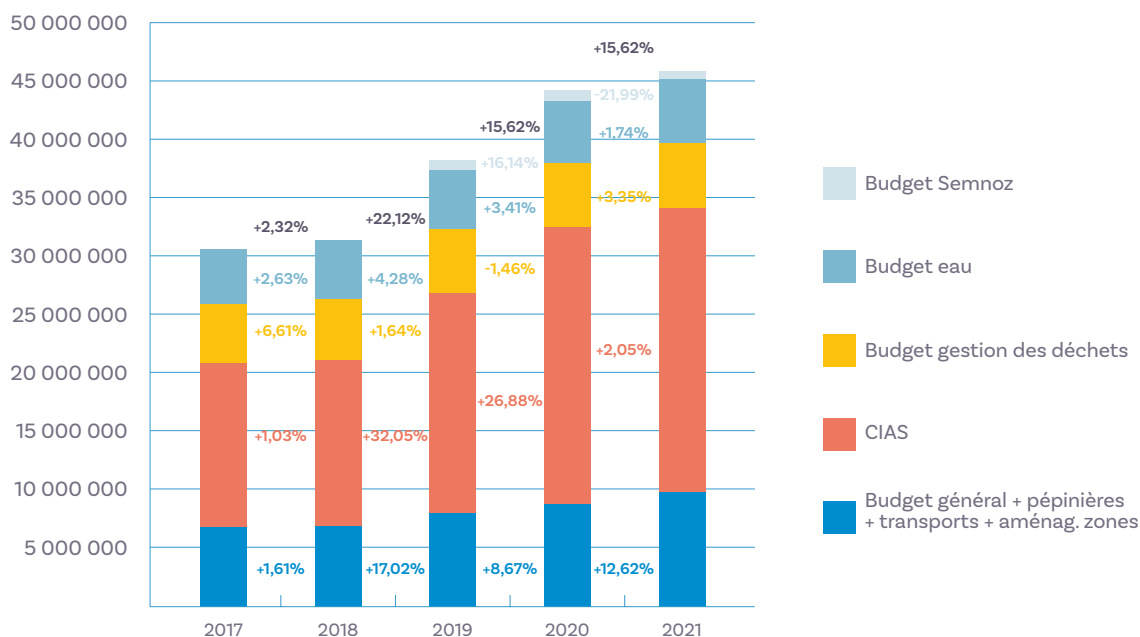
Cette augmentation s'explique notamment par :

- le paiement en année pleine de la prime Grand âge instaurée par l'État ainsi que la mise en œuvre des accords Ségur au bénéfice de certains agents (budget du CIAS),
- la poursuite de la refonte des grilles indiciaires de catégorie C (protocole PPRC, Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations),
- la poursuite de la structuration des services pour assurer les compétences communautaires (environnement, mobilité, aménagement, services supports...).

Seul le Semnoz a connu une diminution des dépenses de personnel compte tenu de la baisse d'activité liée à la crise sanitaire.



Évolution de la masse salariale de 2017 à 2021 :



Les personnels affectés auprès des personnes âgées sont rémunérés par le budget principal du Grand Annecy, puis les montants sont refacturés au CIAS. Ils représentent 73 % de ce budget et 53 % dans la répartition globale du graphique ci-dessus, tous budgets confondus.

L'équipe de la DRH

La direction est composée de 29 agents permanents en 2021 :

- 5 catégorie A
- 6 catégorie B
- 18 catégorie C

11 agents travaillent à temps partiel :

- 7 à 80 %
- 3 à 90 %
- 1 à 50 %.

L'assistante sociale du personnel est mise à disposition par la ville d'Annecy pour 20 % d'un équivalent temps plein, soit 2 demi-journées par semaine.

La médecine de prévention est assurée par prestation conventionnée avec le centre de gestion de la Haute-Savoie. En 2021 :

- 1 seul médecin du travail référent pour tous les services du Grand Annecy depuis octobre 2021
- 2 infirmières référentes pour l'ensemble du Grand Annecy.

Autres dotations

9 bureaux étaient affectés à la **Direction des ressources humaines** dont un en espace ouvert partagé par 8 agents.

Un véhicule est affecté au service, utile notamment aux ouvertures et fermetures de formation intra, aux visites de sécurité et de prévention, et aux réunions dans les services pour tous les agents de la DRH.

2 . RÉALISATIONS 2021 ET INDICATEURS CHIFFRÉS

2.1 Réalisations 2021

Les missions récurrentes et principales de la DRH, représentant 80 % de son activité, recouvrent les campagnes de recrutements, les évaluations annuelles, la gestion des formations, les instances représentatives, la gestion des carrières et la paie, l'accompagnement des personnes handicapées et le maintien dans l'emploi. Le portefeuille de 59 chantiers RH, menés par 7 pilotes de projets sur 2 équivalents temps plein, représentant 20 % de l'activité, arrive à un taux d'avancement moyen de 50 %, en fin d'année 2021.

De plus, face à la crise sanitaire liée à la Covid-19, les services de la DRH sont restés mobilisés pour informer les agents des consignes sanitaires et protocoles à suivre, gérer et suivre les différentes situations individuelles, mettre en application l'obligation vaccinale et s'assurer de la mise à disposition des équipements de protection et matériels de dépistage.

Pour l'année 2021, les avancées marquantes sont :

- l'élaboration d'un plan d'investissement RH sur 3 ans pour doter l'agglomération du niveau de ressources nécessaires à la réalisation du programme du mandat : création de 60 emplois accompagnée d'une restructuration des services et directions concernées (2021-2023) ;
- la phase de diagnostic complet de la marque employeur cherchant à faciliter les recrutements, fidéliser les agents et gagner en attractivité externe en tant qu'employeur ;
- l'adoption d'un dispositif pérenne favorisant le télétravail ;
- l'élaboration du plan d'égalité professionnelle hommes/femmes ;
- l'harmonisation des autorisations spéciales d'absences pour que le temps de travail atteigne la durée légale de 1 607 heures par an ;
- le triplement de la participation à la complémentaire santé (de 10 à 30 € en moyenne) ;
- la mise en œuvre de l'obligation vaccinale ;
- la signature de la convention du contrôle allégé en partenariat de la paie avec la Trésorerie ;
- la mise en œuvre du Ségur de la santé.

2.2 Les effectifs du Grand Annecy

	2019	2020	2021
Effectif rémunéré (hors élus et indemnités spécifiques)	1 084	1 101	1 126
Dont effectif rémunéré sur emplois permanents	1 011	1 010	1 025
Dont titulaires et stagiaires	700	705	710
Apprentis	9	8	15
Contrats aidés et chantiers d'insertion	14	10	18

Le Grand Annecy comptait 1 025 agents permanents (fonctionnaires et contractuels) à la date du 31/12/2021.

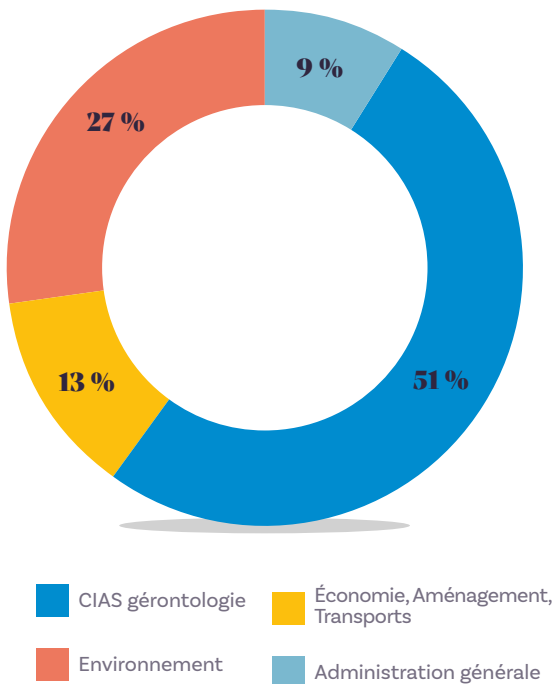
Répartition des effectifs par catégorie

Catégorie A (%)	16 %
Catégorie B (%)	8 %
Catégorie C (%)	76 %

Tous statuts et toutes catégories confondus, les effectifs sont constitués de 62 % de femmes et de 38 % d'hommes. L'âge moyen est de 42 ans et l'âge médian de 44 ans. Ces chiffres sont similaires à 2020.

Parmi les agents titulaires, la classe d'âge la plus représentée est celle des 55 à 59 ans (20 % de l'effectif titulaires), puis celle des 50 à 54 ans (17 %), puis celle des 45 à 49 ans (16 %). 53 % des femmes se trouvent dans ces classes d'âge (en 2020, ce chiffre était de 41 %). Parmi les agents contractuels, la classe des 20 à 34 ans est la plus représentée, notamment les femmes (secteur médicosocial).

Répartition des effectifs rémunérés par la Direction générale adjointe



Le personnel bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Le taux d'emploi direct des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) a sensiblement augmenté, passant de 6,47 % (en 2020) à 7,94 % (en 2021), soit une hausse de 1,5 point.

Cette augmentation s'explique par 29 nouveaux agents reconnus BOE pour l'année 2021 :

- 7 agents ont été nouvellement recrutés au sein du Grand Annecy
- 9 agents étaient déjà en poste et ont été accompagnés en interne par la personne chargée de mission handicap, pour un maintien dans l'emploi
- 3 agents sont affectés au CLI (Chantier Local d'insertion)
- 10 agents ont effectué des démarches de demande de BOE extramuros, ou ont bénéficié d'une allocation temporaire d'invalidité.

Accompagnement des agents déclarés définitivement inaptes à leur poste :

Période de préparation au reclassement (PPR) :

- 2 agents sont entrés dans le dispositif de la PPR
 - > 1 agent a bénéficié d'un bilan professionnel adapté, de formations délivrées par le CNFPT, de périodes d'observation au Centre Hospitalier Annecy Genevois et autres collectivités
 - > 1 agent a été accompagné par des périodes d'immersion et une formation qualifiante et diplômante.

Formations :

- 4 agents ont bénéficié de formations qualifiantes et diplômantes dans divers domaines professionnels : 1 formation en gestion paie, 1 formation de conseillère en funéraire, 2 formations de secrétaire assistante médicosociale.

Sorties des agents en attente de reclassement :

- 1 agent, à la suite d'une PPR, a été reclassé en qualité d'agent d'accueil au CIAS en octobre 2021
- 1 agent a construit un projet professionnel extérieur aux métiers du Grand Annecy et est sorti des effectifs.

Les mouvements de l'année 2021

	2019	2020	2021
Recrutements sur poste permanent	103	139	172
Dont mobilité interne	10	22	38
Recrutement d'apprentis	8	8	11
Recrutement de contrats aidés (hors CDDI)	0	0	0
Emplois vacances	97	81	114
Accueil de stagiaires	194	165	292

Les recrutements temporaires pour remplacement d'agents indisponibles s'ajoutent à ceux détaillés ci-dessous, représentant une part importante.

En 2021, on dénombre 37 créations de postes et 84 agents ont quitté la collectivité.

Après les deux années de crise sanitaire, l'accueil des stagiaires écoles est en forte hausse au sein des diverses directions, dont 258 jeunes accueillis au sein du CIAS, principalement dans les établissements pour personnes âgées.

Évolution et composition des effectifs au 31 décembre

87 fonctionnaires (titulaires et stagiaires) ont quitté le Grand Annecy en 2021.

Parmi eux :

- 15 démissions de la fonction publique, (13 en 2020)
- 26 nouvelles demandes de disponibilité, (28 en 2020)
- 26 agents qui ont fait valoir leurs droits à la retraite (27 également en 2020),
- 17 mutations vers d'autres collectivités, (15 en 2020)
- 3 abandons de poste.

Ces départs représentent 9,1 % de l'effectif des fonctionnaires (taux stable).

Il est dénombré également 32 démissions d'agents contractuels (36 en 2020).

2.3 La formation

L'année 2021 a été marquée par une reprise de l'activité de formation avec des adaptations dans les modalités d'organisation (diminution des formations en présentiel, développement du web binaire...), compte tenu des restrictions liées au contexte sanitaire, sans retrouver le niveau du nombre de jours de formation réalisés avant Covid.

960 jours de formation ont été réalisés en 2021 (contre 334 jours en 2020 et 1 253 en 2019) pour 388 agents bénéficiaires ayant suivi au moins un jour de formation. Ces jours de formation sont répartis ainsi :

- 44 % auprès du CNFPT
- 54 % auprès d'autres prestataires
- 2 % organisés en interne.

Les types de formations se distribuent de la manière suivante :

- 18 % pour les formations d'intégration, à la suite d'une mise en stage
- 50 % pour les formations de perfectionnement
- 30 % pour les formations de professionnalisation
- 2 % pour les préparations aux concours.

Les thèmes principaux de formation sont les suivants :

- Les formations liées aux obligations réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité représentent 26 %, principalement déployées au sein des directions de l'Eau, de la Valorisation des Déchets. Ces formations, majoritairement organisées auprès des prestataires extérieurs au CNFPT, prennent une part importante en 2021, du fait du rattrapage de sessions qui n'ont pu être organisées en 2020.
- La réalisation de la phase 3 du plan des cadres (18 %) qui propose un parcours individuel selon les besoins de chaque cadre, sur les méthodes collaboratives, les pratiques managériales, les modes de communication interne.

Dans le secteur médicosocial, 516 jours de formation ont été réalisés, principalement dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité, notamment pour le recyclage pour l'Attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgences (AFGSU) et équipier de première intervention.

2.4 Carrières et rémunérations

4 827 actes (arrêtés et contrats) ont été réalisés au cours de l'année, soit une augmentation de 26,7 % par rapport à l'année précédente.

1 405 dossiers étaient gérés par le service le 31/12 (incluant les élus et agents non rémunérés) ; ils génèrent

17 069 paies dans l'année (environ 1 422 par mois), soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente.

Chaque gestionnaire gère environ 175 dossiers dans leur intégralité (carrière, paie, absences, maladie, retraite...).

Les indicateurs de charge d'activité en gestion carrières et paie s'accompagnent du constat d'une complexification croissante des missions et tâches, du fait notamment de la coexistence des statuts différents (fonctionnaires, CDD, CDI, convention collective des remontées mécaniques, apprentis, contrats aidés, contrats d'insertion...) requérant une technicité à la fois pointue et très étendue, ainsi que des retraites multi-régimes et des situations médicales, dont la difficulté de gestion sur les plans technique et humain s'accroît. L'activité du service a également été impactée par la mise en conformité avec la réglementation (revalorisation de l'indice minimum à 3 reprises en 2021, mise en œuvre du Ségur de la santé...).

56 avancements de grade et 4 promotions internes ont été prononcés au cours de l'année 2021 en cohérence avec l'évolution de l'organigramme et les ratios internes, les résultats des évaluations annuelles étant le critère individuel prépondérant. 54,36 % (contre 64 % en 2020) des possibilités d'avancement offertes par la réglementation sont ainsi utilisées par le Grand Annecy.

Il y a eu un conseil de discipline en 2021 aboutissant à une révocation.

Le temps de travail

	Nombre de CET actifs au 31/12/2021	Nombre de jours consommés sous forme de congés en 2021	Nombre de jours indemnisés en 2021	Nombre de jours en 2021 versés sur la RAFP	« Stock » de jours épargnés au 31/12/2021
2017	334	119	308	0	4 988
2018	354	973	343	10	8 723
2019	469	816	249	0	9 174
2020	563	1 176	368	1	8 968
2021	571	889,50	453	0	8 942,5

94 nouveaux comptes sont ouverts en 2021 (mais également des départs d'agents bénéficiaires). Les demandes d'indemnisation sont en augmentation constante, ce qui correspond à l'évolution logique au regard du dispositif.

Le stock total de jours épargnés représente près de 39 équivalents temps plein fin 2021.

2.5 Prévention et action sociale

Médecine préventive

Il a été procédé à 242 entretiens infirmiers en 2021, contre 97 en 2020. Cette hausse est due à un retour à la normale après la pandémie et au fait que les visites médicales périodiques et les 1^{es} visites sont à présent des entretiens infirmiers.

Le seul médecin en place a assuré 154 « visites médicales prioritaires » en 2021, contre 183 en 2020.

Absences (hors grèves et absences injustifiées)

2 394 arrêts de travail concernant 692 agents ont été enregistrés représentant un total de 36 871 jours.

Indicateurs (nombre)	2019	2020	2021
Taux d'absentéisme (en %)	8,49	8,73	8,47
Nombre de jours d'absence par agent et par an	30,99	31,88	30,91
Durée moyenne des absences (en jours)	16,01	14,78	14,65

Le taux d'absentéisme est calculé de la façon suivante : Nombre total de jours d'absence (hors congés maternité), soit 34 716 jours calendaires, divisé par le nombre moyen de jours calendaires : effectif moyen (effectif de fin d'année – effectif début d'année / 2 soit 1 123 agents) multiplié par 365 jours.

Le nombre de jours d'absences par an et par agent est calculé sur la base du nombre total de jours d'absence (hors congés maternité) soit 34 716 jours divisé par l'effectif de 1 123 agents.

La durée moyenne des absences est calculée sur la base du nombre total de jours d'absence (hors congés maternité) soit 34 716 jours ramenée au nombre d'arrêts de travail (hors congés maternité) soit 2 370 arrêts.

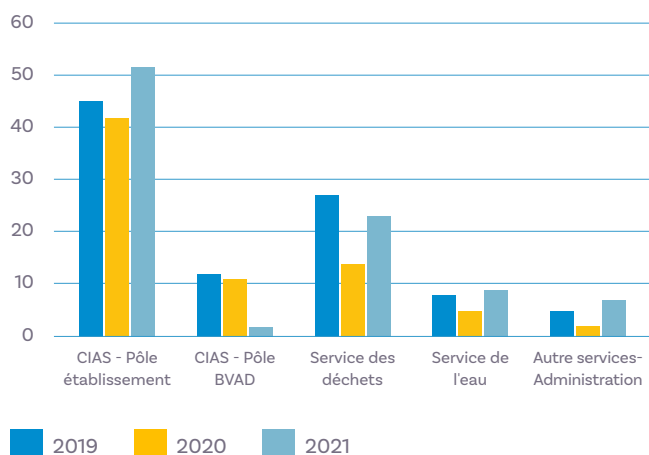
La maladie ordinaire représente la majorité des absences (54 %). Les arrêts de travail pour maladie ordinaire sont en majorité de durée courte ou moyenne : 27 % ont une durée inférieure ou égale à 3 jours (en hausse) et 50 % ont une durée comprise entre 4 et 14 jours (en baisse).

La longue maladie et la maladie de longue durée ont représenté 16 % des journées d'absence en 2021.

L'année 2021 a aussi été marquée par les absences liées à la pandémie. Le nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence ASA (hors formations, grèves et absences syndicales) pour 2021 s'élevait à 351. 51 agents ont été en ASA pour la cause « personne vulnérable à la Covid ».

Accidents de travail

Répartition selon les services des accidents de service ayant engendré un arrêt de travail :



Concernant la cause des accidents, il est constaté que 36 % des accidents de service sont dus à la maintenance de matériel ou de personnes (en baisse par rapport à l'année 2020), puis viennent ensuite les chutes ou glissades qui représentent 28 % des accidents (en augmentation par rapport à 2020).

L'année 2021 est marquée par la persistance de la crise sanitaire de la Covid-19 nécessitant la mise en place et/ou le suivi des actions suivantes :

- élaboration des protocoles sanitaires évolutifs ;
- suivi de l'obligation vaccinale contre la Covid-19 s'imposant à certains personnels du Grand Annecy ;
- suivi sanitaire des agents contacts et testés positifs ;
- suivi des agents dits vulnérables et accompagnement à leur reprise de poste.

De plus, après une année 2021 marquée par la mise en suspens de plusieurs projets, une reprise progressive a permis :

- la mise en place d'un nouveau réseau de relais de prévention au sein des services (17 agents volontaires) ;
- la relance de la démarche de prévention des conduites addictives ;
- d'initier la démarche de prévention des troubles musculosquelettiques au sein de la collecte des déchets ;
- de se remettre à jour des formations obligatoires liées à la sécurité.

Prévention des risques psychosociaux

Concernant la cellule de veille des risques psychosociaux (RPS) du Grand Anancy, 9 nouvelles saisines ont été recensées en 2021.

En fonction des situations, il a pu être proposé différentes actions, telles que :

- le suivi individuel ;
- la médiation ;
- l'accompagnement collectif ;
- le diagnostic RPS ;
- la sécurisation de processus par la mise en place de procédures.

Action sociale

Au 31 décembre 2021, 226 agents bénéficiaient d'une participation de l'employeur à leur complémentaire santé. Quant à la participation à la prévoyance, elle concernait 445 agents à cette date. La contribution communautaire totale pour la protection sociale complémentaire s'élève à 159 824 € pour l'année (+ 6,4 %). Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation de l'effectif.

Le Grand Anancy a versé par ailleurs la contribution au Groupement du personnel via une subvention annuelle à hauteur de 330 114 € pour 854 adhérents actifs et retraités (+ 5 agents) en 2021.

L'assistante sociale du personnel a suivi 55 agents en 2021, en majorité des personnes isolées de plus de 40 ans occupant un emploi de catégorie C, le plus souvent dans le secteur médicosocial ou technique. La situation de travail en lien avec la santé est la préoccupation la plus importante pour ces agents, vient ensuite le logement en lien avec la situation familiale et budgétaire. Le tiers des agents reçus sont en arrêt maladie.

Le nombre de rendez-vous est resté stable malgré la crise sanitaire, et le fait qu'un certain nombre de rendez-vous n'ait pas été honoré.

2.6 Dialogue social

Au cours de l'année 2021 se sont tenues :

- 3 séances de Comités Techniques ;
- 3 séances de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Aucune séance de Commissions Administratives Paritaires, hormis un conseil de discipline.

3. OBJECTIFS ET PERSPECTIVES

L'activité de mise en conformité est riche en 2022 avec les versements de l'indemnité inflation, de l'indemnité spécifique gérontologie et de la prime cyberattaque ainsi que les mises en œuvre de la réforme de la catégorie C et de la création du nouveau cadre d'emplois des aides-soignants (catégorie B) au 01/01/2022 et de la réforme relative à certains cadres d'emploi de la filière médicosociale (notamment les infirmiers, cadres de santé, ergothérapeutes) au 01/01/2022.

Parmi les projets, le plan de mise en œuvre de la marque employeur débutera par des temps forts cherchant à répondre aux attentes exprimées lors de l'écoute des agents.

Une enquête interne et une étude plus approfondie des chiffres sur l'égalité professionnelle homme-femme au sein du Grand Anancy guideront le comité égalité dans le choix d'actions à mener avec une priorité à la sensibilisation collective.

Dans le domaine de la prévention :

- la poursuite de la réalisation et la mise à jour des documents uniques,
- l'animation du nouveau réseau de relais de prévention,
- la poursuite des démarches en cours, en particulier sur la prévention des troubles musculosquelettiques et prévention des risques psychosociaux,
- le lancement d'une démarche de prévention de l'absentéisme,
- la création d'un évènement en lien avec des interventions bien-être.

Concernant le service emplois compétences, le projet de refonte du processus d'élaboration du plan de formation vise à établir un plan pluriannuel de formation à partir de 2023. Ce projet a pour objectifs de favoriser le déploiement des orientations stratégiques de l'agglomération à tous les niveaux de l'organisation et de renforcer la co-construction du recensement des besoins en évolutions des compétences. Ce plan pluriannuel intégrera des actions en lien avec la marque employeur pour aider au recrutement et notamment l'accompagnement des nouveaux arrivants.

La poursuite du plan pluriannuel de recrutement sera menée en 2022 avec la création de 32 emplois.

Direction DES ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES ET DES RELAIS TERRITORIAUX



1. RELAIS TERRITORIAUX :

1.1 Présentation générale

Les 3 relais territoriaux ont été mis en place dès le 1^{er} janvier 2017, à la suite de la création du Grand Annecy :

- Relais d'Alby-sur-Chéran : situé au Pôle Culturel et Sportif du Pays d'Alby
- Relais de Fillière : situé dans le bâtiment de la mairie de Fillière
- Relais de Saint-Jorioz : situé sur la rive gauche du lac, à Saint-Jorioz

L'objectif est d'apporter un service public de proximité sur ces 3 secteurs excentrés du siège du Grand Annecy. En assurant un rôle de terrain et un lien direct avec les habitants et les communes, les relais participent à la promotion des nombreuses politiques publiques portées par notre agglomération. Ils jouent aussi un rôle primordial d'accompagnement des usagers et renforcent l'ancrage territorial du Grand Annecy.

Les référents de chaque site accueillent le public tous les matins du lundi au vendredi et les après-midi sur rendez-vous (sauf mercredi après-midi), ou par téléphone toute la journée (hors pause méridienne et mercredi après-midi).

1.2 Missions principales

- Accueil physique et téléphonique des usagers permettant de diffuser les informations du Grand Annecy et celles des différents partenaires.
- Déconcentration de certaines missions du Grand Annecy.

53 %

Transports scolaires : instruction et suivi des dossiers d'inscription, communication avec les familles, les transporteurs, les établissements scolaires et les communes tout au long de l'année scolaire...

23 %

Valorisation des déchets : réception des signalements et anomalies des collectes, ou des points d'apport volontaires, information sur les horaires des déchèteries et des éléments et volumes acceptés, distribution de composteurs en relais en collaboration avec le service basé à la Césièrè ; pour Saint-Jorioz : gestion des badges d'accès à la déchèterie pour les particuliers / professionnels et des demandes de dotations en bacs roulants.

4 %

Eau potable : ouverture/fermeture des contrats, réception des signalements et dysfonctionnements sur la qualité du réseau d'eau, questionnements sur les factures ou les demandes de mensualisation.

- Accueil des services et des partenaires du Grand Annecy pour l'organisation de leurs actions délocalisées : permanences J'écorénove pour l'amélioration de l'habitat, consultances architecturales, réunions PLUI-HMB... et gestion du planning de réservation des salles de réunions.

1.3 Activité

Le nombre de sollicitations pour 2021 avoisine les 5 500 avec une baisse de sollicitations d'environ 15 % par rapport à l'année précédente. On constate par ailleurs :

- une majorité d'appels téléphoniques : 74 % d'appels pour 2021 avec « l'effet Covid » de 2020 qui perdure, entraînant une baisse du nombre de visites sur sites cette année également (26 % de visites pour 2021). Le changement d'habitude des usagers à la suite de la pandémie semble se confirmer ;
- une polyvalence des relais même si 53 % de l'activité est en lien avec les transports scolaires ; les demandes relatives à la valorisation des déchets représentent le second volet le plus important (en moyenne 23 % de l'activité totale des relais) ;
- des spécificités territoriales toujours présentes :
 - > Alby-sur-Chéran : collaboration importante avec le SIPA dans le cadre d'un accueil physique et téléphonique mutualisé, des liens internes et externes très actifs (environ 1/3 de l'activité en 2021) ;
 - > Fillière : activité orientée principalement « transports scolaires » (1 900 élèves, 3/4 de l'activité du relais en 2021) ;
 - > Saint-Jorioz : activité orientée majoritairement « valorisation des déchets » (1 200 demandes en 2021). Le second semestre a été marqué par de lourds travaux dans le bâtiment pour accueillir en 2022 le futur centre de ressources Quai 225, lieu totem dédié à la transition environnementale des entreprises sur le territoire.

1.4 Points forts

- Des sollicitations liées à l'action environnementale en hausse, en adéquation avec les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial de notre agglomération (ex : demandes de Primes Fonds Air Bois, questions relatives aux eaux pluviales, à la lutte contre les chenilles processionnaires...).
- Une collaboration efficace avec les différents services, supervisée par la coordinatrice et permettant une instruction rapide des demandes des usagers et des partenaires du territoire.
- La mise en place d'une réflexion collégiale au sein de la direction pour apporter un « nouvel élan » et s'adapter aux évolutions en cours.

1.5 Points de vigilance

- Problématique de la dématérialisation des démarches administratives, constat d'une fracture numérique sur certains secteurs géographiques pouvant freiner l'utilisation des démarches en ligne.
- Une diminution sensible du nombre de sollicitations qui se confirme au 1^{er} semestre 2022, avec la nécessité d'une réflexion sur l'évolution des missions des relais.

1.6 Perspectives

À la suite de la décision de recentraliser, au sein de la Direction mobilité, la gestion des inscriptions aux transports scolaires à partir de mai 2022, une réflexion est conduite sur l'adaptation des missions des relais et l'évolution du rôle des référents et de la coordinatrice. Les nouvelles missions des relais territoriaux seront en lien :

- avec l'évolution de la direction qui développe son rôle d'accompagnement et de soutien aux communes du territoire ;
- avec les nouveaux projets du Grand Annecy sur l'accompagnement des entreprises et des habitants à la transition environnementale ;
- avec le besoin d'accompagnement personnalisé des usagers les plus fragiles et les plus en difficulté face à aux démarches dématérialisées.

2. ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES

2.1 Évaluation des politiques publiques

Lancement en mars 2021 d'une action de sensibilisation à l'évaluation des politiques publiques « Evalophobia »



73 cadres participants

Séances plénières et ateliers animés par le cabinet d'études POLITEIA

Des ateliers pratiques autour de 3 politiques du Grand Anancy (en cours ou en projet) :

- La prime fonds air bois
- La marque employeur Grand Anancy
- Le pôle d'économie circulaire

Cette action a permis le partage des fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques et l'appropriation des méthodes autour d'enjeux d'actualité pour la collectivité.

Constitution du service « évaluation des politiques publiques » et recensement des enjeux d'évaluation dans les politiques du Grand Anancy

Le chef de service « évaluation des politiques publiques » a pris ses fonctions le 27 septembre 2021 et a entrepris des rencontres avec les différentes directions des services du Grand Anancy pour identifier les enjeux d'évaluation de politiques publiques dans les actions menées par le Grand Anancy.

Engagement d'une première évaluation des politiques publiques : le dispositif « J'éco-rénove mon logement »

Quels moyens de communication privilégier ? Quels freins lever et quels leviers actionner pour faciliter le recours au dispositif ? Comment accélérer la prise de décision ? Quelle réduction effective de la consommation énergétique ? Le vote des travaux est-il bien imputable à l'existence des subventions ? Telles sont les questions définies par le comité de pilotage en novembre 2021, en lançant la démarche d'évaluation.

Il s'agit concrètement d'aboutir à des préconisations pour renforcer et améliorer ce dispositif de soutien à la rénovation énergétique, auprès des copropriétés et maisons individuelles, dans un objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'évaluation, confiée au cabinet d'études Politéa, est réalisée en lien avec le service habitat du Grand Anancy mais aussi les opérateurs du dispositif (SOLIHA, ASDER) et les syndicats de copropriétés et les particuliers. Le rendu de l'évaluation et des préconisations est prévu mi-septembre 2022.

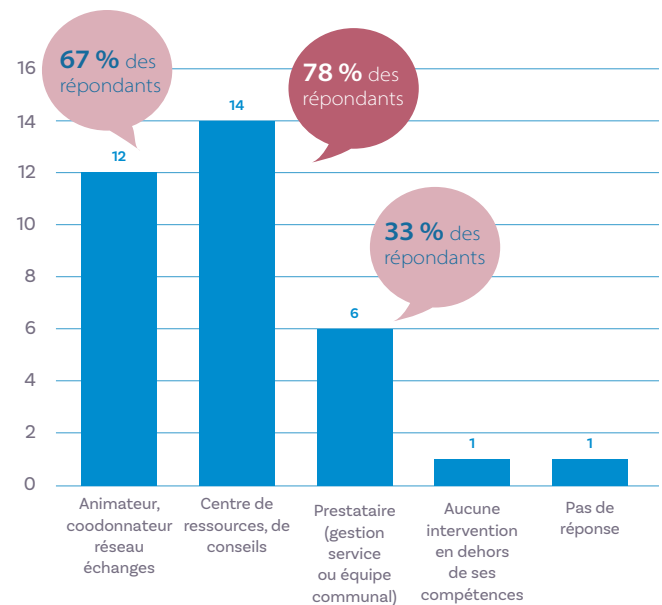
2.2 Coopérations territoriales

Coopération à l'échelle du territoire du Grand Anancy

Réunions DG du Grand Anancy / DGS des 34 communes : 2 réunions organisées en mai et novembre 2021 pour aborder les sujets d'actualités et les thématiques qui concernent l'ensemble des communes dans le but de développer les échanges et interactions entre les communes et le Grand Anancy.

Recueil des attentes et besoins des communes du Grand Anancy via un questionnaire diffusé en mars 2021 auprès des 34 communes. Majoritairement, les communes souhaitent que le Grand Anancy se positionne comme un animateur, un coordonnateur de réseau d'échanges et comme un centre de ressources et de conseils.

Positionnement du grand Anancy souhaité par les communes (plusieurs réponses possibles)



Les 3 domaines de coopération prioritaires à développer pour les communes portent sur :

- la commande publique / les achats ;
- l'informatique ;
- les finances.

Désignation d'une vice-présidente « Mutualisation et Support aux communes » au conseil d'agglomération du 30 septembre 2021 :

afin de proposer un accompagnement adapté aux attentes des communes et un développement de nouvelles collaborations, il apparaît important de cerner plus précisément les besoins des communes par des entretiens individuels avec les maires qui se dérouleront au 1^{er} semestre 2022.

• **Coopération à l'échelle du territoire du bassin annécien**

Préparation et suivi des rencontres des Présidents des 6 EPCI du bassin annécien : la présidente de la communauté d'agglomération du Grand Anney et les présidents des 5 communautés de communes voisines (communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, communauté de communes des Vallées de Thônes, communauté de communes du Pays de Cruseilles, communauté de communes Fier et Usses, communauté de communes des Sources du Lac) se sont réunis 7 fois au cours de l'année 2021 pour échanger sur la gestion de la crise sanitaire et sur les problématiques communes qui dépassent les frontières administratives de chaque collectivité :

- l'aménagement du territoire / SCOT ;
- la mobilité ;
- le tourisme ;
- le Projet Alimentaire Territorial.

• **Coopération à l'échelle du territoire du Pôle métropolitain Anney-Chambéry**

Préparation et suivi des réunions du comité syndical du Pôle métropolitain.

Mise en place d'un groupe projet visant à structurer et développer la filière bois. Ce groupe projet est piloté et animé par la Direction des évolutions institutionnelles et des relais territoriaux, il associe les professionnels de la filière du territoire du Pôle Métropolitain et les partenaires institutionnels en s'appuyant sur le Pôle Excellence Bois de Rumilly. 42 personnes se sont mobilisées pour participer aux travaux de ce groupe (3 réunions) et proposer des pistes d'actions concrètes.

Priorisation des pistes d'actions

N° 1 Dessertes forestières places de dépôts

- schéma de dessertes sur Pôle métropolitain
- communication préventive lors de la création de dessertes et rassurer sur l'impact visuel
- animation de projets de dessertes auprès des propriétaires

N° 2 Regrouper les fonciers forestiers

- bourse foncière forestière
- massification et regroupement des coupes
- renforcer l'animation forestière

N° 3 Logistique des grumes

- créer des plateformes de stockage et/ou de tri



2.3 Contractualisations

Programme Petites Villes de Demain (PVD)

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire via le recrutement d'un chef de projet et un accès privilégié aux dispositifs de l'État et de ses partenaires (Banque des Territoires, ANAH, CEREMA, Ademe...). Le programme est engagé pour une durée de 3 ans.

Pour la communauté d'agglomération du Grand Anney chargée de coordonner ce programme, 3 communes sont concernées : Alby-sur-Chéran, Fillière, Groisy.

9 juillet 2021 : signature de la convention d'adhésion au programme PVD entre le Grand Anney, les 3 communes et l'État.

Cette convention met en valeur les besoins de revitalisation et de transition écologique pour chaque territoire et engage les communes sur une phase de diagnostic stratégique pendant 18 mois.

Le suivi du projet est réalisé par un chef de projet Petites Villes de Demain, chargé du pilotage et de l'animation du projet territorial des 3 communes. Depuis le 11 octobre 2021, le chef de projet est présent dans chaque commune au moins une journée par semaine et assure :

- l'organisation et l'animation des comités de projets réunissant toutes les communes membres du programme (présentation, méthodologie, orientation et avancement des projets avec les élus et agents, élaboration de projets communs) ;
- l'accompagnement des démarches et projets locaux au sein des communes (participation aux projets en cours, recherche de financements, suivi et choix des études à engager en matière de réhabilitation, de revitalisation économique, de mobilité, de réaménagement des espaces publics...).

En janvier 2023, une seconde phase pourra être lancée et résultera d'une nouvelle convention « cadre ». Elle sera construite sur la base des projets en cours de réflexion dans les communes et permettra le suivi et le déploiement de dispositifs plus opérationnels avec l'État.

Contrat de Relance et Transition Écologique (CRTE)

OBJECTIFS DU CRTE

- Accélérer la relance : associer les territoires au plan de relance
- Accompagner les collectivités dans leur projet de territoire
- Accompagner les transitions dans les territoires : écologique / démographique / numérique / économique

AMBITIONS DU CRTE

- Centraliser tous les projets
- Simplifier les relations administratives entre l'État et les collectivités
- Regrouper progressivement l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités

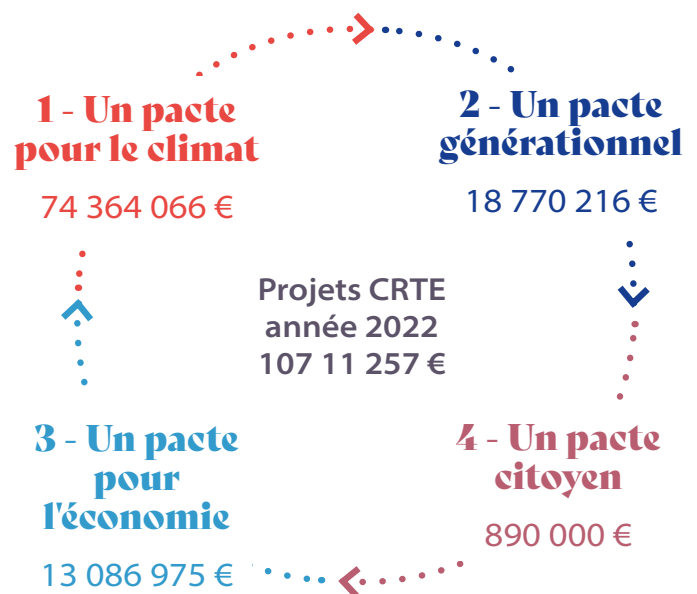
9 juillet 2021 : signature du protocole d'engagement dans la démarche du CRTE entre le préfet de Haute-Savoie et la Présidente du Grand Anancy.

Le CRTE est signé à l'échelle des intercommunalités pour une durée de 6 ans.

Octobre à décembre 2021 : recensement des projets intercommunaux et communaux qui concourent aux objectifs de projet de mandat du Grand Anancy pour élaborer 2 plans d'actions :

- Un plan d'actions matures et engageables en 2022 avec 182 actions
- Un plan d'intention d'actions (à partir de 2023) à affiner et préciser tout au long du CRTE avec 192 actions

16 décembre 2021 : approbation du CRTE par le conseil d'agglomération du Grand Anancy.



2.4 Autres dossiers transversaux

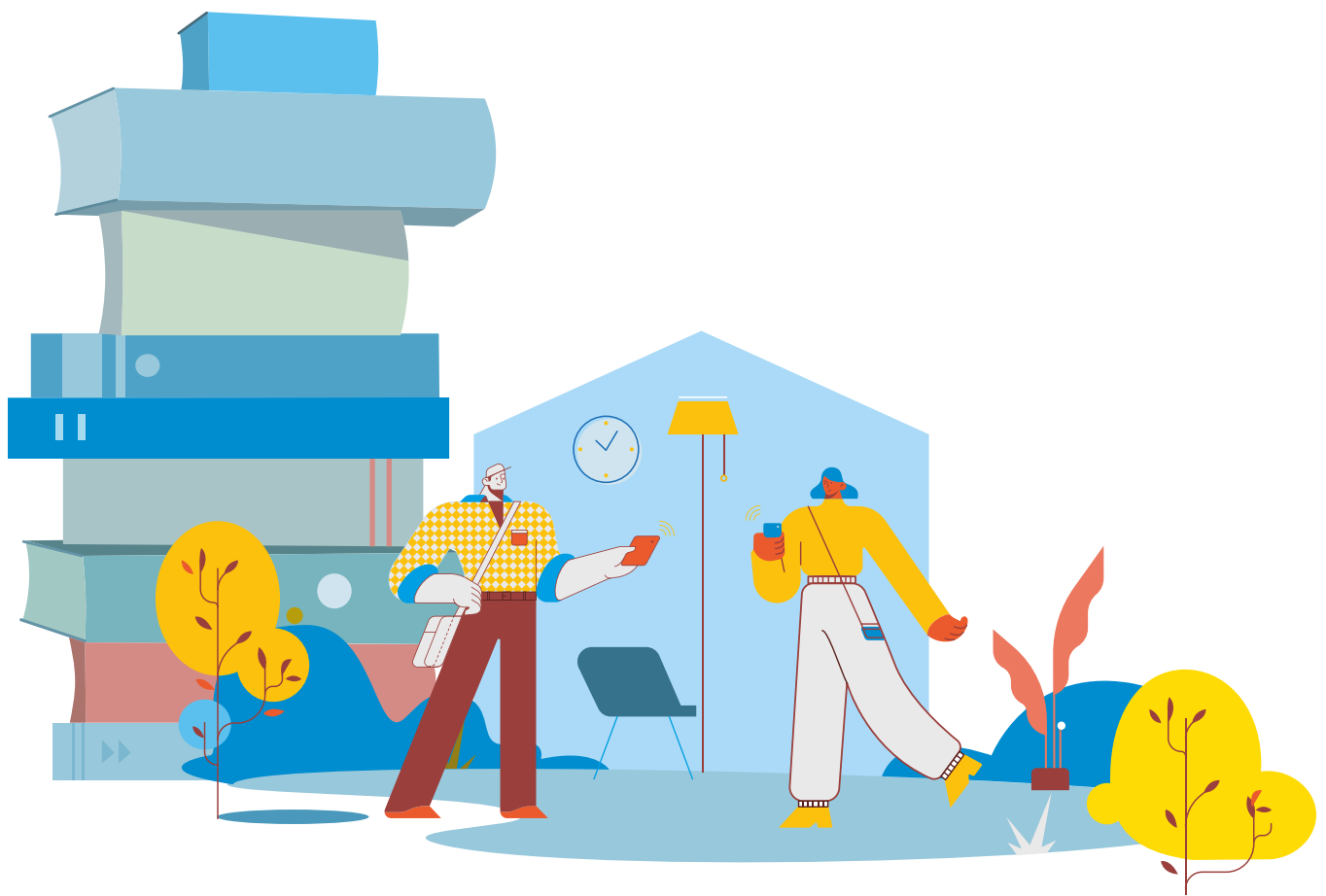
Avec la Direction des affaires générales : Préparation des conférences des maires territorialisées avec identification des attentes et formalisation des problématiques des communes par secteur géographique pour un échange structuré avec les autres communes lors des 1^{es} parties des conférences de maires.

Avec la Direction prospective : Copilotage du groupe de travail sur la participation citoyenne ; les 6 séances, avec la participation des élus et services des communes volontaires, ont permis de proposer aux élus de l'agglomération du Grand Anancy 2 délibérations :

- Définition d'un cadre de coopération entre le Grand Anancy et l'Espace Citoyen
- Conditions et modalités d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques du Grand Anancy

Participation aux réunions relatives à la relance du projet de territoire et de l'observatoire citoyens.

Avec les Directions de la communication et des affaires générales : mise en place d'une lettre d'information numérique destinée aux 34 communes.



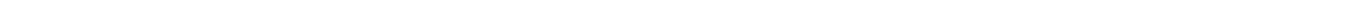


économie



L'implantation des entreprises, des industries, les parcs d'activités économiques et artisanales, l'accompagnement à la création d'entreprise, le Startup Weekend, le centre hospitalier, le suivi de l'aménagement numérique du territoire, l'innovation durable ou encore le développement du tourisme ou de l'enseignement et de la recherche relèvent des compétences de la direction de l'économie.

En 2021, la demande des entreprises a été soutenue et le territoire maintient son attractivité économique de premier plan.



Direction

ÉCONOMIE

1. AMÉNAGEMENT ET COMMERCIALISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS

Depuis 2017, l'aménagement et la commercialisation dans les zones d'activités sont gérés distinctement :

- Le service Aménagement est chargé de la définition et du montage des projets de zones ainsi que de leur aménagement.
- Le service Accueil des entreprises / Zones d'activités est chargé de leur commercialisation et de la mise en place des modalités de leur gestion.

Tout au long de la démarche, les deux services travaillent en étroite concertation, notamment pour la phase de définition du projet d'aménagement de chaque zone.

En 2021, ce travail collaboratif a principalement porté sur l'extension de la zone de Chez Chamoux (Chavanod) et sur la zone d'activités de Pré Chardon (Alby-sur-Chéran).

Parallèlement, la commercialisation des zones totalement aménagées a été poursuivie par le service Accueil des entreprises (Altais, Bouvarde).

Enfin, le projet de la zone d'activités de la Pilleuse, dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à la ville d'Annecy, est également suivi par le service Accueil des Entreprises.

1.1 Le Parc Altaïs

Les grands aménagements du parc ont été achevés en 2015.

À la fin de l'année 2021, près de 85 % du parc était commercialisé et plus des trois-quarts des espaces construits étaient occupés par des bâtiments de production.

Depuis plusieurs années et compte tenu des besoins qui s'expriment dans l'agglomération, l'accent est mis sur l'accueil d'usines ; seuls les terrains ne pouvant accueillir ce type de construction (cf. : topographie) sont réservés à des immeubles de bureaux.

Enfin, si jusqu'en 2019 les terrains du parc étaient cédés aux entreprises, ceux-ci sont depuis cette date loués dans le cadre de baux à construction onéreux (sauf impossibilité technique ponctuelle de mettre en place ce type de bail).

L'année 2021 aura permis à l'entreprise **Mavic** de construire son usine de 7 500 m² sur un terrain de 12 500 m² loué par le Grand Annecy dans le cadre d'un bail à construction d'une durée de 70 ans. L'entreprise et ses 120 salariés se sont installés en fin d'année dans leurs nouveaux locaux.

Actemium (Technic Automation), entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de machines spéciales, s'est également installée au début de l'automne 2021 dans ses nouveaux locaux de 2 500 m², construits sur un terrain de 5 708 m² également loué dans le cadre d'un bail à construction d'une durée de 70 ans.

En 2020, le **Groupe ROSA** avait décidé de réunir dans un bâtiment unique les sociétés aux activités complémentaires qui composent le groupe et qui étaient jusqu'alors disséminées dans l'agglomération : Greenway (société de conseil en innovation durable), Epure (bureau d'études et d'industrialisation de produits mécaniques et mécatroniques), Kapa (bureau d'études électroniques) et Aptem (prototypage et assemblage en série de cartes électroniques).

En fin d'année 2021, toutes ces entités se sont installées dans le nouveau bâtiment de 2 600 m² construit par le Groupe sur un terrain du Parc de 7 052 m², loué dans le cadre d'un bail à construction pour une durée de 50 ans.

La société **RX Solutions** développe, fabrique et commercialise des systèmes de tomographie industrielle 3D à base de rayons X. Innovante et fortement exportatrice, l'entreprise a construit une première usine sur le Parc Altaïs en 2015. Devant faire face à un très fort développement de ses activités, elle a sollicité le Grand Annecy pour construire une seconde usine sur un terrain de 5 804 m² situé en face de son site actuel. L'entreprise a obtenu dans le courant de l'année le permis de construire d'un bâtiment de 2 350 m² dont elle a engagé la construction au printemps 2022 sur le terrain qu'elle loue au Grand Annecy dans le cadre d'un bail à construction d'une durée de 70 ans.

Acteur majeur de l'industrie du bassin annécien, la **société Aptar** a décidé d'agrandir de 5 000 m² son usine de Chavanod (Reboul) située sur le Parc et pour cela a souhaité disposer du terrain de 9 506 m² dans la continuité de son site. Son projet immobilier s'inscrivant en prolongement du bâtiment actuel (donc à cheval sur la parcelle initiale dont elle est propriétaire et le nouveau terrain), il s'est avéré impossible de mettre en place un bail à construction et il a donc été décidé exceptionnellement de lui céder le terrain.

Même si elle a été fortement impactée par la crise sanitaire, l'entreprise a décidé de maintenir les orientations stratégiques dans lesquelles s'inscrivent cette extension. L'entreprise a ainsi finalisé son projet et obtenu le permis de construire de cette extension en tout début d'année 2022. Elle devrait signer l'acte de vente du terrain dans le courant de l'été 2022 et lancer ensuite la construction du bâtiment.

Par ailleurs et malgré un contexte toujours compliqué en raison de la crise sanitaire, de nouveaux contacts ont été noués avec des entreprises désireuses de s'installer sur le Parc et qui étudient actuellement des projets d'implantation sur ce site.

1.2 La ZAC de la Bouvarde

Au cours de l'année 2021, le **CHANGE** (centre hospitalier Annecy-Genévois) a achevé la construction du Centre de Cancérologie sur le lot 3 du secteur 1B de la ZAC (7 895 m²) et ceux de la galerie de liaison de ce bâtiment avec le Centre Hospitalier.

En plus de ces travaux, le **CHANGE** a mené, au cours de la seconde moitié de l'année, la construction d'un parking en ouvrage sur le lot 1B3. Celui-ci bénéficie d'un accès direct sur la route de la Bouvarde.

Enfin, l'entreprise **Snowleader** a mené l'ensemble de la construction de son nouveau siège d'une surface de 3 300 m² sur le lot 2 du secteur 1B (2 365 m²) situé à côté du Centre de Cancérologie. Opérationnel depuis la fin de l'année, il accueille près de 100 salariés.

Pour terminer l'opération, le Grand Annecy a réalisé les parkings de surface du secteur 1B qui seront ensuite remis à une Association Foncière Urbaine Libre (dite AFUL 1B), à laquelle adhèrent les copropriétaires des bâtiments des lots 1 et 2. Cette AFUL sera chargée de la gestion de ces parkings.

Les travaux paysagers desdits parkings, réalisés au printemps 2022, marquent l'achèvement des travaux de la ZAC.

1.3 Le Parc d'activités économiques de la Pilleuse

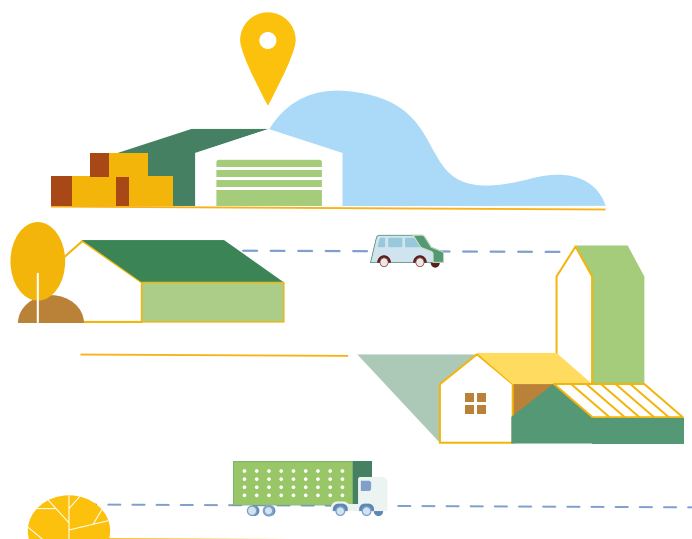
La maîtrise d'ouvrage de l'opération a été déléguée par le Grand Annecy à la commune de Seynod, dans le cadre d'une convention signée en 2016.

Le contrat de mandat passé par la C2A fin 2014 a été également transféré à la commune.

Toutes les viabilités indispensables à la commercialisation des lots inscrits au permis d'aménager ont été réalisées. Sur le plan de la commercialisation, un bail à construction portant sur le lot 1 d'une surface de 51 732 m² et d'une durée de 70 ans a été signé en mars 2021 avec la société Velio France (et son crédit-bailleur). Cette société a immédiatement engagé la construction du bâtiment logistique de 19 000 m² au sein duquel la société **NTN-SNR** va regrouper toutes les activités liées à l'approvisionnement de ses sites locaux de production ainsi qu'une partie de ses expéditions (produits destinés aux fabricants automobiles). Le bâtiment est livré et mis en service au début du printemps 2022.

Les autres prospects sélectionnés pour s'implanter sur ce site poursuivent la préparation de leur projet d'implantation.

Tous ont été informés que les terrains leur seront loués dans le cadre de baux à construction consentis à titre onéreux.



1.4 L'extension de la zone de Chez Chamoux (Chavanod)

Cette extension couvre environ 3,5 hectares, à l'arrière de la zone existante, située le long de la route des Creuses (RD 16).

Les études préalables, engagées en 2020, se sont poursuivies au cours de l'année 2021.

Le plan d'aménagement retenu repose sur des lots répartis de part et d'autre d'une voirie centrale, calée au plus proche du terrain naturel.

Le travail d'optimisation des surfaces commercialisables (format et gabarit des bâtiments) et de découpage des lots a été mené en concertation avec le « service Accueil des Entreprises / Zones d'activités » en fonction du profil des prospects ayant manifesté leur intérêt pour ce site au cours des dernières années écoulées.

Des études géotechniques poussées ayant démontré la faible perméabilité des sols et donc une capacité très limitée d'infiltration ont conduit à choisir un mode de gestion mutualisée des eaux pluviales, articulée autour de noues et de bassins de rétention.

A également été étudiée et retenue la mise en place d'un rond-point sur la RD 16 permettant à la fois de desservir l'extension et de sécuriser l'accès à la zone existante.

La préparation des pièces réglementaires du dossier (permis d'aménager, cahier des charges...) a été engagée. Ces éléments ont été finalisés au printemps 2022.

En début d'année et compte tenu de l'avancement du projet qui s'organisera autour de 8 lots d'environ 1 400 à 4 500 m², le service « Accueil des Entreprises / Zones d'activités » a commencé à relancer les prospects qui avaient manifesté plus ou moins récemment leur intérêt pour la zone, afin de refaire le point sur leurs besoins et valider les options retenues pour l'aménagement du site.

Si toutes n'ont pas confirmé leur besoin (ayant pu trouver des solutions dans le parc immobilier existant), de nouvelles demandes ont été enregistrées en cours d'année.

Face au nombre croissant de ces demandes, un comité sera mis en place en 2022 pour sélectionner les entreprises auxquelles seront proposés des terrains au sein de cette zone.

Un à deux lots pourront être réservés à des projets de bâtiments multi-cellules destinés à offrir une solution aux entreprises recherchant de petites surfaces, difficiles à trouver dans le parc immobilier existant mais ne justifiant pas la mise à disposition de fonciers individuels. Les opérateurs chargés de réaliser ces programmes seront alors sélectionnés par le Grand Annecy dans le cadre d'appels à projets.

L'ensemble des lots sera commercialisé sous la forme de baux à construction.

1.5 La zone de Pré Chardon

Sollicitée en fin d'année 2020 par deux entreprises à la recherche d'un terrain dans le secteur d'Alby-sur-Chéran, la direction de l'Économie du Grand Annecy a proposé, pour répondre à ces demandes, d'aménager la petite zone d'activités de Pré Chardon (environ 16 000 m²) qui s'inscrit en extension de la zone Espace leaders, en surplomb du péage autoroutier de l'A 41.

En accord avec la commune d'Alby-sur-Chéran, le service Aménagement du Grand Annecy a lancé les études d'aménagement de ce site et a fait réaliser des études géotechniques sur cet espace composé en partie d'anciens remblais.

Alors qu'un plan d'aménagement répondant aux besoins des deux entreprises avait été proposé, la commune a émis, en fin d'année 2021, le souhait d'accueillir un nouveau prospect sur ce site.

Compte tenu de l'exiguïté de la zone, l'accueil de ce nouveau prospect nécessitait de revoir le schéma d'aménagement préétabli en regardant notamment la faisabilité de parkings communs enterrés et, le cas échéant, de mesurer l'impact financier d'un tel ouvrage. Ces études seront menées au cours du premier semestre 2022.

1.6 La reconquête de zones existantes

Confronté à la difficulté de lancer rapidement de nouvelles zones d'activités dans un contexte de demande soutenue des entreprises et pour tendre progressivement vers une artificialisation réduite du territoire en matière économique, le Grand Annecy a décidé de s'engager dès 2019 dans une démarche de reconquête des zones d'activités vieillissantes de son territoire, à commencer par celles identifiées dans le cadre d'une étude menée en 2017 et 2018 : zone de Pringy, zone du Pont de Tasset / Les Îles, zone Vovray.

En lien étroit avec les services de la ville d'Annecy, le Grand Annecy a mis en place une veille sur les mutations susceptibles d'intervenir au sein de ses espaces économiques (suivi des DIA) et de préempter les biens objets de cessions.

Au sein de la zone de Pringy, trois bâtiments assis sur un total d'environ 5 ha ont ainsi été acquis entre fin 2019 et mi-2020 par l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie à la demande et pour le compte du Grand Annecy.

Face à l'enjeu que constitue le maintien de l'économie productive locale, à la nécessité pour le territoire de conserver une vocation d'accueil d'entreprises industrielles et de l'économie productive, à l'obligation de limiter la consommation de nouveaux fonciers pour le développement économique et la nécessité d'optimiser le foncier dans les zones d'activités existantes, le Grand Annecy a, par délibération du Conseil de Communauté en date du 30 septembre 2021, relative à la stratégie de développement économique du Grand Annecy :

- confirmé l'intérêt d'un examen systématique des DIA (Déclaration d'intention d'aliéner) concernant des biens situés dans les zones d'activités économiques et tout terrain destiné à l'accueil d'activités économiques sur l'ensemble des communes membres du Grand Annecy ;
- acté le principe du recours à la préemption en cas de DIA susceptible de remettre en cause, dans les trois zones ciblées comme espaces de reconquête (zone de Pringy, zone du Pont de Tasset / Les Îles, zone de Vovray), la possibilité de restructurer et d'optimiser l'offre foncière et immobilière au service de l'économie productive ;
- acté plus largement le principe du recours à la préemption pour les terrains économiques (situés au sein ou en dehors des zones d'activités), l'usage de la préemption devant permettre l'accueil d'activités productives (ou connexes) en expansion ou la relocalisation d'entreprises situées sur des opérations de restructuration urbaine.

La démarche d'examen systématique des DIA concernant des fonciers économiques (bâtis ou non bâtis) a donc progressivement été élargie à toutes les communes-membres du Grand Annecy au cours de l'année 2021.

Deux préemptions ont été menées en 2021 : l'une dans la zone des Mouilles à Groisy (foncier bâti) par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74) et l'autre sur la commune d'Annecy (Seynod) dans le secteur de Chaux (terrain nu).

2. AIDE À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

En 2021, la direction du développement économique a eu **30 nouveaux contacts** (hors commerces / loisirs / restauration et promoteurs d'immobilier d'entreprises) avec de nouvelles entreprises à la recherche d'une implantation, soit sur un terrain en zone d'activités, soit dans un local existant (hors pépinière d'entreprises).

Ces contacts concernent les activités suivantes :

- Industrie : 6.
- Artisanat : 12.
- Tertiaire (bureaux ou locaux à vocation tertiaire) : 2.
- Logistique / messagerie / transport : 1.
- Négoce / commerce de gros : 2.
- Activités liées à l'automobile (concession, contrôle technique...) : 2.
- Activités liées au BTP : 5.

Face à l'offre de foncier économique extrêmement limitée dont elle dispose à très court terme et à la pénurie de locaux disponibles dans le parc existant, le Grand Annecy n'a pour l'instant pu directement proposer de solutions qu'à 7 entreprises, dont 5 de nature industrielle.

Ces projets sont à l'étude et pourraient se concrétiser dans le courant de l'année 2022.

Concernant les demandes artisanales, elles sont pour la plupart de taille modeste (besoin inférieur à 700 m²). Les locaux vacants et adaptés devenant extrêmement rares, la plupart des entreprises se sont montrées intéressées par les futures zones d'activités artisanales du Grand Annecy (ex : extension de la ZA de Chez Chamoux à Chavanod, extension de la ZA d'Orsan), tout en actant le principe d'être éventuellement pour certaines localisées dans des bâtiments « multi-utilisateurs ».

S'agissant des demandes d'entreprises liées au BTP et mis à part celles reposant sur des procédés lourds et qui doivent être relocalisées (centrales à béton, concassage...), elles concernent souvent des petites entreprises à la recherche de terrains pour stationner leurs camions et engins ou organiser des dépôts de matériaux (terre, graviers, gravats...).

Manquent également des espaces adaptés (locaux et terrains) pour l'accueil d'activités de logistique ou de négoce liées aux activités industrielles et productives implantées sur le territoire.

Le service « accueil d'entreprises » a par ailleurs réorienté plusieurs demandes concernant des recherches de locaux commerciaux vers les communes et les agents immobiliers d'entreprises.

3. LE PÔLE ENTREPRENEURIAT - CRÉATION D'ENTREPRISES

En 2021, le pôle entrepreneuriat du Grand Annecy a préparé l'ouverture de Quai 225, centre de ressources et d'expertise pour la transition environnementale des entreprises à Saint-Jorioz ainsi que la reconversion de l'hôtel d'entreprises Alb'Espaces, situé à Alby-sur-Chéran, en pépinière d'artisans et le repositionnement de Galileo, pépinière d'entreprises historique située sur le parc Altaïs à Chavanod en « Maison de l'entrepreneuriat ».

3.1 Principales actions pour préparer l'avenir du pôle

Finalisation du projet Quai 225

Les travaux de réhabilitation et de mise aux normes du bâtiment ont été réalisés pendant l'année 2020. Les locaux constitués de 6 bureaux, 2 salles de réunion, 1 espace de coworking et d'un espace repas pourront accueillir prochainement les premières animations et les premiers entrepreneurs.

L'aménagement intérieur du bâtiment a été l'occasion du 1^{er} marché écoresponsable de l'agglomération. Les fabricants de mobilier ont été sélectionnés sur leur capacité à fournir des meubles en bois surcyclé, à réduire au maximum leur impact environnemental (emballage, transport) ainsi qu'à assurer un SAV et la fin de vie des items.

Pour aller plus loin, la finalisation de l'aménagement (vaisselle, décoration) a été achetée chez les acteurs de la seconde main du territoire.

Développement des partenariats

Pour mener à bien cette réflexion, les services ont noué de nombreux contacts avec les acteurs du territoire afin de les associer à ces projets et en vue de conclure de nouveaux partenariats autour de ces bâtiments au bénéfice des entrepreneurs du territoire.

En particulier,

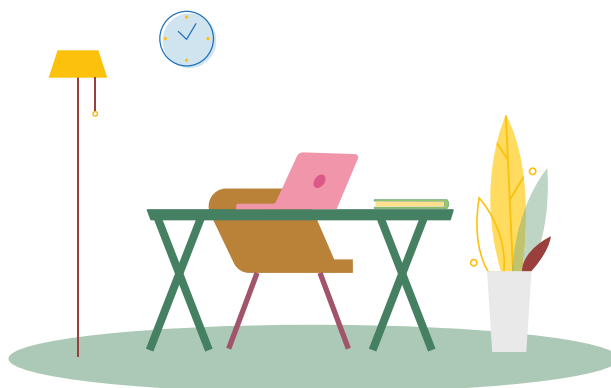
- un travail a été mené avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour définir l'intérêt d'ouvrir une pépinière d'artisans sur le territoire, la cible, les besoins des jeunes artisans, l'offre de services, les aménagements spécifiques ;
- un comité de coordination rassemblant les chambres consulaires, l'Ademe, le Conservatoire du littoral, Innovalles, Solucir, les filières a été constitué autour du projet Quai 225 pour définir les priorités et les principales missions de ce nouvel outil ;
- mise au point avec Thésame de deux offres d'un accompagnement spécifique pour les projets innovants (programme Start et programme Boost) en particulier à destination des entrepreneurs de Galileo ;
- les principaux acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises du territoire ont été contactés pour les associer à la réflexion autour de Galileo.

Lancement d'une étude pour accompagner la transformation de Galileo et d'Alb'Espaces

L'objectif de l'étude est de retravailler l'image, la décoration, la signalétique et l'ameublement des parties communes des bâtiments en fonction de la thématique qui leur est dédiée, tout en apportant des solutions sur les problématiques d'usage et d'agencement rencontrées.

Ces démarches ont été menées en associant les usagers des lieux, entreprises comme partenaires.

Ces deux bâtiments doivent devenir des tiers-lieux attractifs pour les entreprises hébergées, ouverts aux entreprises extérieures et aux acteurs partenaires, grâce à l'organisation d'événements, de formations, de temps de rencontres permettant les échanges d'expériences et éventuellement d'outils.



3.2 Plusieurs chantiers lancés ou réalisés pour préserver le bâti, répondre aux évolutions des attentes des entrepreneurs et à l'évolution des technologies

Plusieurs chantiers ont été lancés à Galileo :

- raccordement du bâtiment à la fibre optique par plusieurs opérateurs ;
- déploiement de la fibre optique dans tous les locaux, installation de baie de brassage dans tous les bureaux, déménagement de la baie de brassage principale ;
- installation de bornes de recharge électrique sur le parking ;
- installation d'un abri vélo ;
- étude thermique du bâtiment.

Une petite salle de réunion a été créée dans l'espace de coworking de la Pépinière des Papeteries pour répondre à une forte demande des locataires.

À Alb'Espaces, poursuite de l'amélioration de l'accueil des entreprises :

- peintures de cinq ateliers ;
- mise en place de signalétique pour une meilleure identification des locataires ;
- installation d'un abri vélo.

À Espace Avenir, un effort a été fait sur les espaces communs, peu travaillés jusqu'à présent :

- création d'une salle de réunion de 20 m² pour 8 personnes ;
- aménagement d'un espace convivial dans le hall du 1^{er} étage ;
- équipement de la cafétéria.

3.3 Et toujours une activité quotidienne importante dans les pépinières et hôtels d'entreprises

Depuis 2002, 331 entreprises ont été accueillies et accompagnées dans les pôles entrepreneuriaux, le taux moyen d'occupation des bureaux est globalement supérieur à 70 % et le temps moyen d'hébergement est de 23 mois.

Au total, en 2021, 23 nouveaux projets ou jeunes entreprises sont entrés dans une pépinière d'entreprises du Grand Annecy, soit 6 projets de moins qu'en 2020 et 21 entreprises ont quitté les locaux, soit 7 de moins qu'en 2020.

On constate un ralentissement des demandes d'entrée en pépinière malgré un nombre de création d'entreprises en hausse sur le territoire (+16,5 % – source BASECO – données de cadrage 2021 de la CCI). Les entreprises installées ont tendance à demander systématiquement une prolongation de leur bail.

La majorité des entreprises sorties s'installent dans l'agglomération. Quelques exemples :

- In&motion (35 personnes) a fait construire un bâtiment sur le parc Altaïs ;
- Oklo (3 personnes) a pris en location un local routes des Creuses ;
- Samaya (15 personnes) a réaménagé un grand hangar sur le parc des Glaisins ;
- Explora Project (12 personnes), a réaménagé un plateau avenue de Genève ;
- Renovatio (8 personnes) a trouvé ses nouveaux locaux à Seynod ;
- Canefora (5 personnes) s'est installé dans des bureaux à Meythet.

Le détail par bâtiment est résumé ci-dessous :

Galileo (projets industriels ou de services à l'industrie innovants) :

- 15 entreprises étaient présentes à fin décembre 2021 (2 entrées, 10 départs).
- La 5^e promotion des Étudiants Entrepreneurs de l'USMB (15 étudiants issus de l'IAE, Polytech et IUT) a été accueillie dans les salles et le coworking de la pépinière Galileo conformément à la convention qui nous lie.
- Le taux de remplissage des bureaux est de 60 % au 31 décembre 2021, en baisse par rapport à 2020 suite au départ d'entreprises occupant plusieurs bureaux.

La pépinière Les Papeteries (industries créatives & du numérique) :

- 12 entreprises étaient présentes à fin décembre 2021 (1 entrée et 5 départs).
- Le taux de remplissage des bureaux était de 73 % au 31 décembre 2021.

Annecy Base Camp (industries du sport et de l'outdoor) :

- 15 projets étaient présents à fin décembre 2021 (11 nouvelles entreprises et 10 départs).
- Annecy Base Camp a accueilli la 6^e promotion de l'incubateur OSV : 10 porteurs de projet au total sur cette promotion, dont 8 accueillis gracieusement dans l'espace de coworking conformément à la convention qui nous lie et 2 autres déjà présents dans le bâtiment en formule pépinière.
- Le taux de remplissage des bureaux était de 60 % au 31 décembre 2021. La balance « entrées-sorties » est pratiquement identique en nombre mais ce chiffre s'explique principalement par la sortie d'entreprises qui occupaient de nombreux locaux.

Alb'Espaces

- 13 entreprises (3 entrées, 1 sortie) étaient présentes à fin décembre. La cible des entreprises hébergées s'étant affinée sur les activités artisanales, les critères d'entrée sont plus sélectifs.
- Le taux de remplissage des bureaux est stable, de 47 %, celui des ateliers est de 80 % au 31 décembre 2021.

Espace Avenir

- 4 entreprises étaient présentes à fin décembre 2021 (3 entrées et 4 sorties).
- Le taux de remplissage des ateliers est de 50 % et celui des bureaux, en forte hausse, est de 73 %.

Les 12 salles de réunions du pôle sont très sollicitées. Les utilisateurs majoritaires sont les entreprises hébergées (55 %). Les autres utilisateurs à titre gracieux sont les services du Grand Annecy et les partenaires. Quelques structures extérieures réservent également les salles, conformément aux critères et aux tarifs votés chaque année par le conseil.

On constate peu de mouvement dans les 2 autres bâtiments à vocation économique affectés au pôle, les entreprises installées de longue date bénéficiant de baux commerciaux.

Albyloc

En 2021, une entreprise a quitté les locaux pour s'installer à Saint-Félix, et une entreprise est entrée dans le local libéré (bail précaire). Le taux de remplissage du bâtiment est de 100 %.

La Touvière

Un tiers de la surface du bâtiment est destinée à la location à des entreprises locales dont La Fibre savoyarde (insertion, tri de vêtements). Le taux de remplissage des espaces dédiés à l'activité économique est de 100 % (aucun mouvement en 2021).

3.4 L'accompagnement lié à l'hébergement

Le chargé de mission accompagnement des entreprises est garant du bon déroulement de l'accompagnement des entreprises et porteurs de projets pendant leur temps de présence dans le pôle, du dépôt de la candidature jusqu'à la sortie pour des locaux définitifs. Une nouvelle chargée de mission est arrivée mi-janvier.

Les comités d'agrément

La préparation du comité d'agrément est la première étape de l'accompagnement puisqu'il s'agit pour le candidat de formaliser son projet et ses besoins en termes de locaux mais également d'accompagnement. En 2021, 6 comités d'agrément se sont tenus validant l'entrée de 23 nouvelles entreprises, 11 prolongations de convention et 8 changements de bureaux. Les comités sont l'occasion d'échanges sur les projets entrepreneuriaux avec nos partenaires.

Les permanences de Galileo : mobilisation des experts du territoire

Au travers de conventions de partenariat, le Grand Annecy mobilise des professionnels qui permettent aux jeunes entreprises d'avancer plus vite en limitant les risques.

Les « rendez-vous experts » : entretiens confidentiels et gratuits de ¾ d'heure.

- 10 permanences « avocats » ont permis à 12 entreprises d'avoir des réponses à leurs questions ;
- 2 permanences experts-comptables ont bénéficié à 2 entreprises.

Les « permanences innovation » du conseiller création de Thésame à Galiléo :

- En 2021, le conseiller création/innovation de Thésame, également délégué général de la French Tech in the Alps – Annecy, a réalisé 70 rendez-vous au cours de 24 permanences innovation. Une légère baisse du nombre de porteurs de projet est constatée (dû au contexte sanitaire), mais également dû à un tri plus important des projets suite à la mise en place d'un questionnaire de premier contact.
- Ces entretiens ont permis en particulier d'accompagner des entreprises dans la constitution de leur dossier de demande de financement en innovation.

Travail en réseau autour des projets des entrepreneurs

Thésame, Citia, OSV, Initiative Grand Annecy, la CCI 74, la BPI, French Tech in the Alps sont les partenaires naturels du Grand Annecy auprès des startups. Leur expertise et leurs réseaux sont mobilisés dans les comités d'entrée en pépinière, pour des ateliers ou conférences ou encore pour l'accompagnement des entreprises avec notamment la tenue en 2021 de 3 revues de projets.

Les revues de projet consistent à partager l'analyse et la problématique des entreprises et à articuler les ressources mobilisées pour l'accompagnement.

Accompagnement collectif à destination des entrepreneurs hébergés

En 2021, les animations proposées ont été limitées par le contexte et les restrictions de rassemblement. Cependant, 6 ateliers à destination des jeunes entrepreneurs les ont rassemblés autour de sujets très variés, au cœur des préoccupations des créateurs :

- 03/03 : Le référencement de son site internet (SEO).
- 28/04 : Le panorama des aides régionales et nationales liées au contexte sanitaire.
- 20/05 : Stratégie de communication.
- 22/10 : Comment recruter son premier salarié.
- 17/11 : Les bons réflexes financiers pour structurer son entreprise.
- 01/12 : Technique de vente et pitch commercial.

Deux ateliers complémentaires organisés par la CCI étaient proposés aux jeunes entrepreneurs dans le cadre du partenariat.

Enfin, à l'occasion des Oséades qui se sont déroulées du 25 mai au 4 juin 2021, le pôle entrepreneuriat a organisé, avec ses partenaires filières et experts, quatre ateliers complémentaires :

- Boostez vos chances de réussite pour votre création d'entreprise ;
- *Social Selling* avant lancement dans l'univers sport & outdoor ;
- Faire de sa passion une entreprise : les business models des Industries Culturelles et Créatives ;
- Construisez votre stratégie entrepreneuriale à impact positif sur notre territoire.

3.5 Le pôle entrepreneuriat dans l'écosystème

Renouvellement de l'adhésion au réseau AURA PEP'S : le Réseau des Pépinières et des incubateurs d'Entreprises Auvergne-Rhône-Alpes

Le réseau est constitué de 57 pépinières et incubateurs implantés en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pendant l'année 2021, des webinaires et des formations ont été proposés aux entrepreneurs de l'ensemble du réseau ; une rencontre a été organisée pour l'ensemble des responsables de pépinières. Toutes ces occasions permettent d'élargir son réseau et de partager de bonnes pratiques.

Le réseau publie chaque année un panorama des pépinières au niveau régional, financé par la Région (chiffres de l'année 2021). Les principaux chiffres clés du panorama 2021 :

L'offre immobilière est constituée de plus de
**1 000 bureaux, 280 ateliers,
430 postes de coworking**

- **955 entreprises répertoriées** au 31 décembre 2020 (36 % innovantes et ESS)
- **2 150 emplois**
- **180 millions** de chiffre d'affaires estimés
- Taux de pérennité des entreprises de **90 %** à 3 ans et de **80 %** à 5 ans,
- **187 entreprises réimplantées** en Auvergne-Rhône-Alpes

Participation aux manifestations, animations, comités dédiés à la création d'entreprise organisés par nos partenaires sur le territoire :

- Comités d'évaluation et pitches des entreprises incubées à OSV
- Des journées thématiques et petits déjeuners CITIA
- Pitches des étudiants entrepreneurs de l'USMB en janvier 2021
- Haute-Savoie Digital Day de la CCI en janvier 2021
- Sommets du Digital en mars 2021
- Les Oséades en mai 2021 avec 4 événements organisés à Galiléo, Les Papeteries et Annecy Base Camp
- Startup Weekend Annecy en octobre 2021
- Salon Progiiciel en octobre 2021

La présence de l'équipe dans ces manifestations permet d'assurer une bonne visibilité de l'offre de services du Grand Annecy et d'alimenter le flux entrant des porteurs de projets en recherche d'accompagnement et de locaux.

Suite à ces contacts, 23 nouvelles entreprises sont entrées en pépinières (2 à Galiléo ; 11 à ABC ; 10 aux Papeteries). Les autres entrepreneurs ont été réorientés en fonction de l'avancement de leur projet vers les structures les mieux adaptées pour les accompagner, vers les espaces de coworking du territoire ou encore vers les commercialisateurs pour trouver un local adapté.

Le Startup Weekend Anancy – Octobre 2021

Le Grand Anancy a renouvelé son soutien aux organisateurs du Startup Weekend Anancy qui s'est déroulé du 8 au 10 octobre aux Papeteries Image Factory en mettant gracieusement à disposition des locaux de la pépinière pendant l'évènement et en proposant à titre gracieux l'accompagnement et l'hébergement des gagnants pendant 6 mois dans ses pépinières : 2 équipes ont bénéficié de cette offre.

Cette sixième édition a rassemblé 80 passionnés entrepreneuriat. Sur 22 projets présentés, 10 ont été sélectionnés, 4 start-up récompensées.



Les participants devant Les Papeteries Image Factory.

3.6 Les conventions de partenariats autour de la création d'entreprises

Partenariat avec la CCI Haute-Savoie pour l'accompagnement des entreprises

La CCI intervient principalement aux côtés des entreprises installées aux Papeteries ou des projets en ante-crédation.

Pendant l'année 2021, 14 entreprises des Papeteries, et 3 de Galileo étaient dans le portefeuille du chargé d'accompagnement.

La conseillère de la CCI participe aux comités d'agrément et aux revues de projet organisés par la chargée d'accompagnement du Grand Anancy.

Conformément à la convention, la CCI délocalise certains ateliers collectifs proposés dans sa programmation. Ils sont ouverts à tous les ressortissants de la CCI dans les pépinières d'entreprises avec un double objectif de proposer en proximité ces formations aux pépites et de faire découvrir les pépinières.

En 2021, deux ateliers ont été organisés à Galileo :

- 29/09 : Prospection commerciale : même pas peur !
- 29/11 : L'export : pourquoi pas vous !

Le dispositif « Étudiants-Entrepreneurs » de l'USMB

En 2021, l'équipe du pôle entrepreneuriat de l'USMB en partenariat avec le pôle entrepreneuriat du Grand Anancy a mis en place plusieurs actions visant à sensibiliser, former et accompagner ses étudiants à l'entrepreneuriat, pour soutenir la création d'entreprises dans notre région.

Un espace de coworking dédié à l'accueil des étudiants entrepreneurs a été ouvert dans le bâtiment de l'IAE.

En complément des rendez-vous individuels et des réunions mensuelles d'information proposées sur le campus, les actions menées sont :

- 19 interventions auprès des étudiants dans les amphithéâtres ;
- les 5 PoZ'Barcamp (jeux entrepreneuriaux) donc l'objectif est de mieux connaître l'écosystème entrepreneurial du Grand Anancy ;
- le concours « Pitch life » pour les étudiants de l'USMB ;
- les 2 Café Créa (cafés thématiques autour de l'entrepreneuriat pour tous les étudiants de campus d'Anancy) ;
- 2 jeux d'entreprises avec des jeunes créateurs pour les étudiants de l'IAE.

En 2021, les deux dispositifs clés permettant d'avoir une expérience en termes d'entrepreneuriat étaient opérationnels sur le campus d'Anancy : le parcours entrepreneuriat, avec 16 étudiants, et le Diplôme Interuniversitaire Étudiant-Entrepreneur (D2E), avec le Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE), qui ont accueilli 32 élèves pour tout l'USMB.

Le programme d'incubation d'OSV, hébergé à Anancy Base Camp

Les 6 porteurs de projet de la 5^e promotion ont été accueillis à Anancy Base Camp en septembre 2021 (en plus des 4 porteurs de projet accueillis en 2020 qui continuent en 2021).

« Initiative Grand Anancy », plateforme d'initiative locale, hébergée à Galileo

L'activité de la plateforme d'initiative locale Initiative Grand Anancy en 2021 peut se résumer en quelques chiffres-clés à retrouver page suivante.

Labellisation et Financement :

- 150 nouvelles entreprises labellisées
- 200 nouveaux lauréats IGA (parfois plusieurs associés par entreprise lauréate)
- 2,2 M € investis dans ces entreprises sous forme de prêts d'honneur à taux 0
- 20 M € de prêts bancaires mobilisés en complément de ces prêts d'honneur, soit un effet levier de 9. Autrement dit, pour 1 € prêté par IGA, 9 € sont ensuite prêtés par les banques

Accompagnement post-crédation :

- 315 entreprises en cours d'accompagnement post-crédation (3 ans)
- + de 90 parrainages en cours ; 80 parrains et marraines mobilisés
- 10 ateliers thématiques réunissant + de 100 participants
- 95 % de pérennité des entreprises lauréates à 3 ans (très largement supérieur à la moyenne) ; 82 % à 5 ans

Impact sur le territoire :

- + de 400 emplois directs créés ou sauvegardés
- 22,2 M € injectés dans l'économie du territoire
- + de 100 M € de CA cumulés générés en 2021 par nos entreprises lauréates sur le territoire
- + 3 000 heures de bénévolat économique valorisé réalisées par nos experts bénévoles (parrainages et comités d'agrément)

Focus innovation :

- 8 projets innovants
- 608 k € de prêts d'honneur innovation

Focus urgence Covid :

- Poursuite de certains moratoires de remboursement pour nos lauréats directement impactés par les conséquences de la crise Covid (reprise des échéances de remboursement en février ou mai 2021 suivant les cas de figure)
- Communication : Mise en lumière des bonnes initiatives de nos lauréats
- Lancement d'une grande enquête nationale #LesNouveauxEntrepreneurs (besoins, profils et perspectives)
- Poursuite de l'instruction des demandes d'aides Fonds Région Unie, dispositif régional co-abondé par le Grand Anancy : + 600 k € d'avances remboursables auprès de 30 entreprises fortement impactées par la crise



French Tech in the Alps – Anancy aux côtés des entrepreneurs

Durant l'année 2021, une stagiaire a passé la majorité de son temps à élaborer un programme d'accompagnement start-up à destination de porteurs de projets du bassin annécien. Fin 2021, l'appel à candidatures était ouvert pour une finalisation du recrutement début 2022.

En 2021, il y a eu une nette baisse des projets éligibles au dispositif Startup&Go (40 k € de subvention actionnée vs plus de 100 k € en 2020, dont plus de la moitié pour le bassin annécien). Les projets financés ont pris du retard avec le contexte sanitaire et ne sont pas encore en pépinière, certains ont même été abandonnés. Un contexte difficile, mais qui pourrait reprendre une tendance normale début 2022.

Un soutien accru a été apporté à APIMUSE et NEXTNEO : accompagnement en rdv avec le bureau d'étude d'APIMUSE et intégration à une intervention sur l'industrialisation d'Enexten à Valence dans le cadre du programme Deeptech Alpes. La plupart des entreprises innovantes ont pu être rencontrées, en partie avec les relances régulières pour les permanences innovations qui ont bien fonctionné.

La French Tech soutient les jeunes entreprises innovantes, son totem local : Les Papeteries Image Factory

La dynamique French Tech impulsée par l'État depuis 2014 vise à faire de la France un pays attractif pour les jeunes pousses (start-up) innovantes qui veulent partir à la conquête des marchés internationaux et bâtir un avenir qui ait du sens.

La French Tech in the Alps – 2022, année de la relabellisation

La French Tech in the Alps est l'une des 13 Capitales French Tech. L'obtention de ce label résulte d'une candidature commune des territoires d'Annecy, de Chambéry, de Grenoble, de Valence-Romans et du Genevois français, nouvellement arrivés dans ce groupement.

Perspectives : cette seconde labellisation obtenue pour la période 2019-2022 s'achève bientôt. Une nouvelle candidature sera déposée par la French Tech in the Alps fin 2022.

La French Tech in the Alps – Annecy

La French Tech in the Alps – Annecy assure l'animation locale mais contribue aussi à des actions déployées à l'échelle du sillon alpin. Malgré la crise sanitaire de la Covid-19, la French Tech in the Alps – Annecy a participé à l'organisation d'une dizaine d'événements en présentiel comme Le French Tech Rise, un Start-up Café, un stand au salon Progiciels, une Masterclass French Tech Central, l'Éco Tremplin Radio Mont-Blanc, les Open Courses in the Alps, les Cafés de l'ABC.

Une visite ministérielle s'est déroulée en mars 2021, l'occasion pour Cédric O, secrétaire d'État au numérique, de rencontrer 5 start-up locales (In&motion, Samaya, Coworkees, Explora Project et Faibrik). De ces échanges est née l'idée de créer un événement national : Le French Tech Rise qui vise à mettre en lien les start-up et les investisseurs. L'événement local de sélection a été organisé à Annecy le 19 octobre 2021 dans les locaux du Crédit agricole aux Glaisins.



Visite de Cédric O : de gauche à droite, Christophe Neu (French Tech in the Alps – Annecy), Jérôme de Nomazy (Faibrik), Cédric O, Julie Huguet (Coworkees), Alix Gauthier (Explora Project), Rémi Thomas (In&motion), Laura Colombat (French Tech in the Alps), Ghislain Pippers (Samaya).

Crédit photo : French Tech in the Alps – Annecy

NOTRE AMBITION : SOUTENIR LA CRÉATION ET LA CROISSANCE DES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES DU SILLON ALPIN...

Fort de plus de 600 membres, la French Tech in the Alps impulse une dynamique sur l'ensemble des territoires, et se donne comme missions :

- agir en tant que hub d'information, de communication et de mise en relation au sein du réseau de la french tech pour favoriser les synergies et les implantations ;
- soutenir la création et le développement des entreprises via des outils et programmes nationaux et locaux ;
- promouvoir des initiatives et solutions répondant à des enjeux sociétaux et proposant un modèle de développement durable et responsable.

La French Tech in the Alps aide à la création et à la croissance des jeunes entreprises innovantes en s'appuyant sur des **outils locaux et programmes nationaux de la French Tech**, l'ensemble des partenaires et acteurs qui s'investissent dans l'écosystème et le réseau national et international des Communautés et Capitales French Tech.

...AVEC L'APPUI DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PARTENAIRES



La French Tech in the Alps – Annecy a été lauréate du concours national Community Fund pour l'organisation de l'événement « 2 jours pour l'impact » dont l'objectif est d'accélérer la transition écologique, sociale et sociétale des entreprises alpines par une mise en relation avec des start-up à impact et par de l'économie sociale et solidaire locale et nationale. Une étape se déroulera le 19 octobre 2022 à Annecy.

La French Tech in the Alps – Annecy a également bénéficié d'un nouveau financement national, dédié au déploiement des dispositifs nationaux (French Tech Tremplin, French Tech Central...). Entre autres, la plateforme de prise de rendez-vous avec l'administration publique : FRENCH TECH CENTRAL sur www.ftalps.com a été lancée. Les start-up peuvent ainsi prendre simplement rendez-vous en 3 clics avec l'URSSAF, l'INPI, l'AFNOR, etc. Ce programme est complété par des Masterclass avec des acteurs publics.

Sur le territoire du Grand Annecy, la French Tech in the Alps – Annecy a échangé avec une quarantaine de start-up en 2021. La quasi-totalité des start-up présentes en pépinière a été rencontrée ou a participé aux événements. D'autre part, la French Tech in the Alps – Annecy conserve un lien privilégié avec les start-up sorties des pépinières du Grand Annecy.

La French Tech in the Alps – Annecy a également :

- construit des événements en distanciel tels que des webinaires ou le Startup Lunch,
- participé à l'intégralité des comités d'entrée en pépinière et des revues de projets du Grand Annecy,
- assisté aux diplomations et piscines de sélection du Campus Numérique in the Alps.

L'année 2021 a également été l'occasion du lancement du Panorama des start-up et TPE/PME innovantes.

Le Campus Numérique in the Alps Ancey

Le Campus Numérique in the Alps est l'école de codage de la French Tech in the Alps, elle s'adresse à un public en difficulté face à l'emploi.

Plus précisément, l'objet social du Campus Numérique in the Alps est de favoriser l'insertion de personnes en recherche d'emploi durable dans les métiers du numérique, pour répondre à l'expression des besoins des entreprises de l'écosystème du sillon alpin, y compris des entreprises dont le cœur de métier n'est pas le développement d'outils ou de services numériques mais leur usage, par la formation : innovante, professionnelle, certifiante ou diplômante.

L'antenne d'Ancey du Campus Numérique in the Alps – Ancey, installée au sein des Papeteries Image Factory depuis octobre 2017, a diplômé 11 nouveaux étudiants au titre de Technicien développeur (Titre RNCP de niveau III) en juillet 2021.

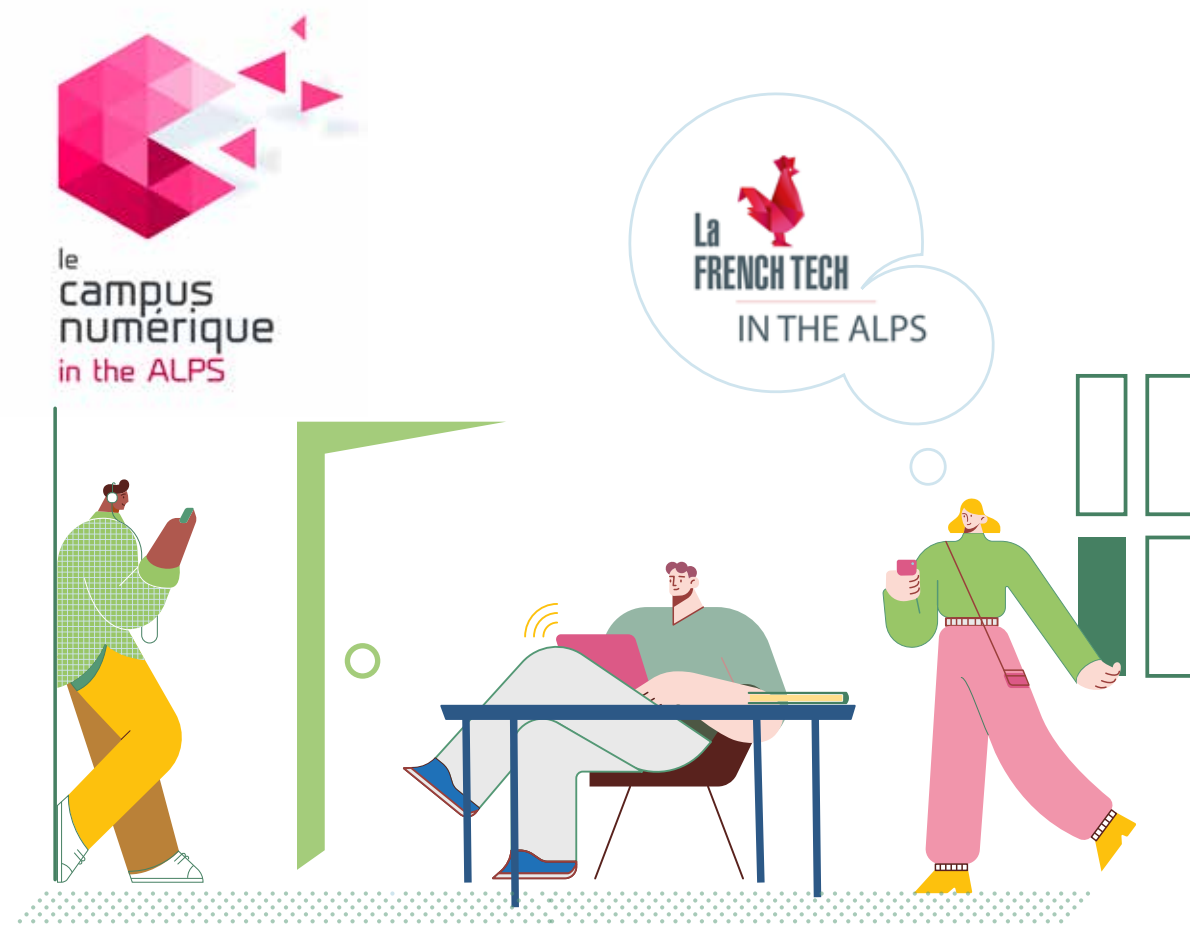
Fortement impactée par la Covid-19, cette promotion a vu la mise en place de nombreuses séances de formation en distanciel, ce qui a permis une vraie acquisition de pratique professionnelle liée au télétravail. Pour nombre d'entre eux, l'alternance s'est faite sous un format hybride.

À l'issue de la formation, 3 diplômés ont été embauchés en CDI, 2 ont poursuivi leurs études dont 1 dans l'entreprise d'accueil, 2 ont créé une entreprise et 4 étaient en recherche d'emploi.

Une autre promotion a démarré fin novembre 2020, elle a commencé la phase d'alternance début juin 2021 et est diplômée en juin 2022.

Le Campus Numérique in the Alps est désormais reconnu comme certificateur du PIX qui atteste de la valeur de maîtrise des connaissances et des compétences numériques de chacun tout au long de la vie. Des sessions seront organisées régulièrement pour le public (lycéens et adultes).

En 2021, le Grand Ancey est entré dans le capital de la SCIC « Le Campus Numérique in the Alps ». Ainsi, il a intégré le collège des établissements publics de formation professionnelle et des collectivités et siège au Conseil de surveillance. Le Grand Ancey participe maintenant au pilotage de la SCIC, à l'orientation des choix stratégiques et au développement de l'école sur son territoire en phase avec les besoins des entreprises.



4. DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES D'EXCELLENCE

4.1 Le Grand Anancy est membre de l'EPCC CITIA, en charge du soutien à l'économie culturelle de la filière de l'image et des industries créatives sur le territoire

Le Grand Anancy est membre du Conseil d'administration de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) CITIA au titre, d'une part, de ses actions de développement économique (accompagnement de la filière de l'image et des industries créatives (cf. chiffres clés ci-dessous) et, d'autre part, de ses actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (accompagnement des formations dans le domaine de l'image et de la création numérique (cf. paragraphe VI)).

Chaque année, l'EPCC CITIA organise à Anancy un évènement à la renommée mondiale : le Festival international du film d'animation, présent depuis plus de 60 ans, et son Marché international du film d'animation (Mifa) créé en 1985.

CITIA est également un pôle de compétences et de ressources autour de l'image en mouvement permettant de capitaliser sur le Festival et le Mifa en travaillant autour de ces axes : culture, économie, éducation et formation.

Au titre de la mission économie, l'EPCC CITIA fédère et anime un écosystème important qui s'affirme comme l'un des pôles majeurs de la filière de l'image et des industries créatives au niveau régional comme national. Les Papeteries Image Factory sont le symbole de cette dynamique et de cet écosystème.

L'équipe du développement économique de CITIA est basée en permanence sur place pour piloter l'action économique, animer des rencontres professionnelles et coordonner la gestion du site. Ci-après est présentée une synthèse des évènements organisés sur ce site emblématique en 2021.



Chiffres clés de la filière de l'image et des industries créatives à l'échelle de la Haute-Savoie - Édition n° 7 données 2020* / Extraction des chiffres clés à l'échelle du territoire du Grand Anancy

*Enquête réalisée et financée à partir des données de l'observatoire du Département de la Haute-Savoie

CITIA mène également de nombreuses actions de communication, avec pour objectif le rayonnement des professionnels et du territoire, par une forte présence sur le web et les réseaux sociaux et de nombreuses visites du site.



4.2 Industries du sport et de l'outdoor

Sur le bassin annécien, on compte, en 2019, 118 entreprises du sport et de l'outdoor (soit 68 % des entreprises de la Haute-Savoie dans le secteur). Près de 80 de ces entreprises sont orientées vers la production et la distribution d'articles de sport (hors commerce), parmi lesquelles on retrouve des leaders comme Salomon, Mavic ou Millet Mountain Group.

Annecy se positionne comme « capitale européenne du sport et de l'outdoor », et dans ce cadre soutient le développement de sa filière économique d'excellence du sport et de l'outdoor, tout particulièrement à travers son partenaire privilégié, l'association Outdoor Sports Valley (OSV).

Créée en 2010, OSV regroupe en 2021 près de 480 adhérents, dont 267 membres marques et détaillants, 174 membres prestataires, 27 membres réseaux et partenaires et 7 membres académiques, ceci représentant plus de 7 700 emplois directs et 1,8 milliard de CA (chiffres du dernier observatoire de la filière en date de 2019).

Les axes de travail d'OSV, définis en concertation avec les financeurs, sont :

- le réseau et l'information ;
- les achats et services mutualisés ;
- les ressources humaines, dont des formations supérieures ;
- l'export ;
- la promotion du territoire et de la pratique sportive ;
- l'innovation ;
- le développement durable ;
- l'entrepreneuriat, dont le dispositif d'accompagnement mis en place dans le pôle entrepreneurial Annecy Base Camp du Grand Annecy.

Depuis janvier 2011, l'association a été reconnue officiellement « Grappe d'entreprises » par l'État et, à la suite de la fusion entre l'association « Outdoor Sports Valley – OSV » et « Sporaltec », en 2018, le cluster régional « Outdoor Sports Valley » devient la nouvelle entité unique au service de l'industrie régionale du sport et le plus grand cluster d'Europe dans ce domaine d'activité.

L'entité fusionnée constitue une équipe de 16 personnes dont le siège est situé dans les locaux mis à disposition gracieusement par le Grand Annecy au sein du bâtiment Annecy Base Camp, ce dernier accueillant également un incubateur, et un pôle entrepreneurial géré par le Grand Annecy dans le domaine du sport, en faisant ainsi le lieu emblématique de la filière.

En lien avec les orientations du Grand Annecy, notamment dans le cadre de son PCAET, OSV s'est donné comme ambition à partir de 2019 de contribuer à un modèle porteur d'avenir pour l'industrie des sports outdoor notamment grâce à la promotion des pratiques sportives et la préservation des terrains de jeu.

OSV continue également à porter avec le soutien du Grand Annecy des formations initiales dans le domaine du sport et de l'outdoor avec l'IUT d'Annecy (USMB) avec trois bachelors correspondant aux attentes des entreprises de la filière.

Depuis 2020, le Grand Annecy est entré dans son Conseil d'Administration aux côtés de la Région Auvergne Rhône Alpes dans un collège dédié aux collectivités.

En 2021, en plus de ses missions classiques, OSV a travaillé sur les enjeux clés de la filière liés à la crise de la Covid-19 :

- Adapter les modes de commercialisation à la digitalisation.
- Engager la transition vers le développement durable.
- Stimuler l'innovation.
- Suivre les évolutions de comportements des consommateurs et promouvoir les pratiques outdoor.
- Soutenir l'entrepreneuriat.

En 2021, le Grand Annecy a soutenu financièrement OSV en versant une subvention annuelle à l'association pour son fonctionnement, et lui met également à disposition à titre gracieux des locaux dans le bâtiment Annecy Base Camp, à savoir : un open space pour l'équipe de l'association, un atelier de test géré par l'association et à destination des entreprises du pôle entrepreneurial, ainsi qu'un bureau et des places de parking.

4.3 De la filière d'excellence mécatronique à l'entreprise du futur, un partenaire historique du Grand Annecy, Thésame

Actif depuis plus de 20 ans dans les domaines du management et de la mécatronique / robotique, Thésame se concentre sur l'accompagnement des acteurs de l'écosystème et principalement des entreprises (de la start-up au grand groupe) dans leurs mutations, et ce au travers de ses trois grands domaines d'expertises : l'innovation technologique, l'innovation collaborative et ouverte, et l'innovation organisationnelle et managériale.

La dynamique économique du Grand Annecy repose sur un secteur industriel solide. Ce secteur représente près de 15 % des établissements du territoire et 32 % des effectifs avec 13 000 emplois. L'industrie génère environ 36 % du chiffre d'affaires et 40 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs contribuant à la richesse du territoire.

Maintenir et développer l'activité industrielle et des services à l'industrie, la faire pivoter vers des modèles novateurs, durables et à haute valeur ajoutée est donc un enjeu majeur pour l'économie du Grand Annecy et son territoire. C'est pourquoi le Grand Annecy soutient, depuis sa création, l'action de Thésame, centre d'expertise « tech et innovation » sous statut associatif qui agit pour le développement économique des entreprises et de l'écosystème grâce à trois leviers d'actions : la R&D (Lab), l'accompagnement des entreprises et la diffusion (organisation d'évènements, JITEC...).

Au-delà de ces actions, Thésame souhaite contribuer activement aux réflexions prospectives du Grand Annecy sur le thème de l'entreprise du futur et à améliorer la capacité de réponse du territoire aux grands défis sociétaux, environnementaux, économiques et sociaux.

4.4 Le tourisme d'affaires

Délégation de service public pour l'exploitation du Centre de Congrès de l'Impérial

La bâtisse à l'origine de l'Impérial Palace a été construite en 1913 et, après un long déclin, a fermé en 1965. En 1967, la ville d'Annecy rachète le bâtiment et le large parc qui sera ouvert au public en 1975. En 1981, le bâtiment, toujours fermé, est victime d'un gigantesque incendie qui le ravage entièrement. La toiture est partie en flammes, les murs ont subi de lourds dégâts, le bâtiment est en piteux état. Il restera en ruine jusqu'en 1988, date de la pose de la première pierre. Après 2 ans et demi de travaux, l'établissement renaît de ses cendres en décembre 1990, sous la forme d'un complexe hôtelier, avec casino et centre de congrès.

En 2013, la société L'Impérial Palace a été rachetée par la famille Pollet-Villard qui, depuis, a entamé un large programme de rénovation de l'hôtel (casino, chambres, restaurants, bar, espaces communs, spa, piscine, salon...).

Dans le cadre de sa compétence tourisme, le Grand Annecy est le gestionnaire du centre de congrès de l'Impérial, gestion qu'il délègue par l'intermédiaire d'un contrat de délégation de service public (DSP). Lors du dernier renouvellement du contrat de DSP, sous la forme d'un contrat d'affermage, ce dernier a été attribué pour une durée de 3 ans, à savoir du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2019, à la SA Impérial Palace. Un avenant prolongeant le contrat de DSP d'une durée de 2 ans a été validé par le conseil de communauté du 26 septembre 2019.

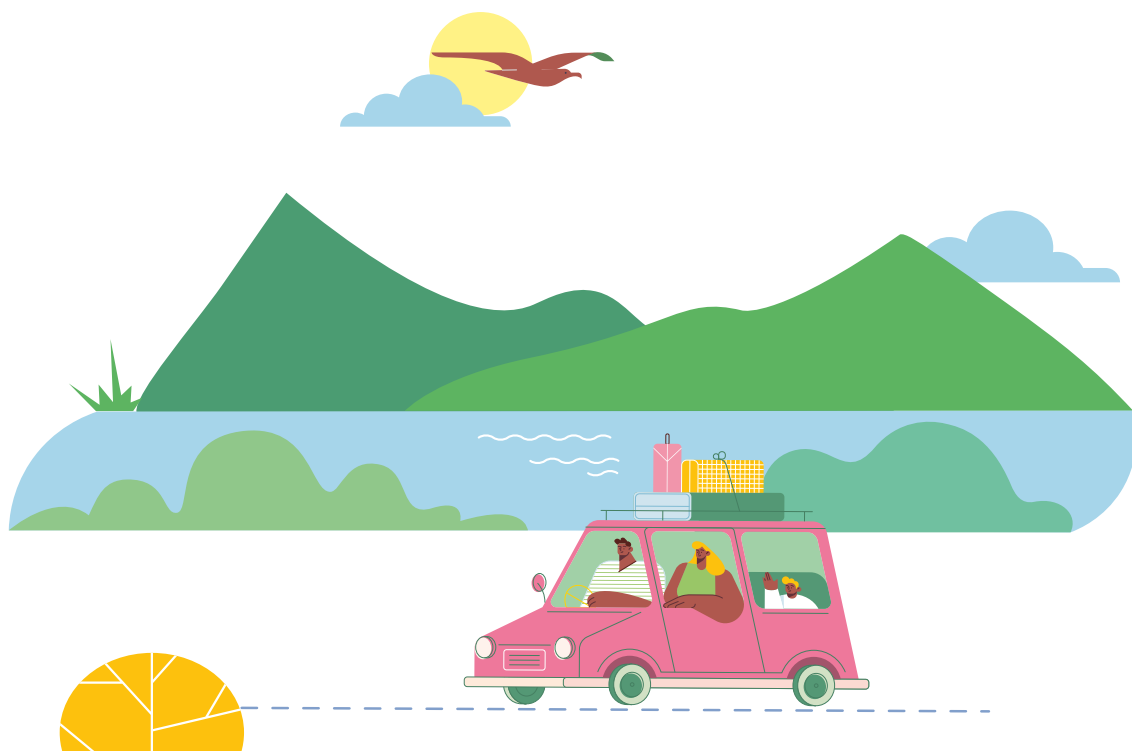
Un deuxième avenant a été validé par le Conseil du 30 septembre 2021 afin de permettre à la collectivité de réfléchir à la pertinence d'un renouvellement de la délégation de service public, d'autant plus à la suite de l'arrêt du projet du CESC.

Cet avenant vient prolonger la durée de la délégation de service public pour une durée de 6 mois, avec une nouvelle échéance au 30 avril 2022 inclus.

Dès fin 2021, lors du Conseil du 16 décembre 2021, le Grand Annecy fait le choix de relancer la procédure de DSP pour le centre de congrès de l'Impérial sur une durée longue, de 10 ans, afin de permettre au nouvel exploitant d'amortir les investissements qui seront réalisés pendant le contrat.

Objet du service délégué

- La promotion du centre de congrès et la prospection commerciale.
- La mise à disposition des ouvrages, équipements, appareillages et mobiliers sous la responsabilité de l'exploitant.
- La gestion, l'accueil et la mise en œuvre de congrès, manifestations, séminaires, colloques ou tout autre évènement local, régional, national ou international dans le centre de congrès, à caractère culturel, professionnel, associatif ou social.



Le Bureau des congrès de l'Office de tourisme

Département spécialisé de l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy, l'équipe de Lac Annecy Congrès peut prendre en charge l'organisation complète ou partielle d'un congrès. Le Bureau des congrès met à disposition son savoir-faire et ses connaissances du tissu local pour accueillir dans les meilleures conditions de travail, d'hébergement et de restauration, grâce à :

- des disponibilités et réservations des lieux de réunions ;
- la gestion totale de l'hébergement, des inscriptions ;
- l'organisation et la coordination de toutes les prestations inhérentes au congrès.

Les événements liés à la Covid-19 ont fortement impacté les objectifs pour l'année 2021, sans aucune projection des organisateurs dans la réalisation de leur manifestation.

Le Triathlon International du Lac d'Annecy a été annulé, le congrès de chirurgie Annecy Live Surgery, qui a lieu au mois de juin tous les 2 ans à Annecy depuis 2005, a, dans un premier temps, été reporté en octobre puis annulé pour cause de prolifération du variant delta et la participation frileuse de la communauté internationale. Lac Annecy Congrès assiste les organisateurs face à leurs difficultés à prendre les meilleures décisions, et est acteur dans toute la partie de préparation voire d'annulation / remboursement ou report auprès des participants.

Le Congrès de la FNAUT, après de nombreux reports, a eu lieu en octobre 2021. Durant cette période instable, gage de la volonté d'un tourisme d'affaires maîtrisé et responsable, l'objectif premier de Lac Annecy Congrès est de maintenir le territoire en tant que destination congrès privilégiée, tout en mettant en avant les socioprofessionnels. Lac Annecy Congrès a soutenu les entreprises locales dans la recherche de lieux pour des réunions extérieures à l'entreprise, imposées par la pandémie. Une liste mise à jour quotidiennement référence tous les lieux professionnels pour une réunion mais également pour une restauration possible. Lac Annecy Congrès assure la mise en place de la stratégie de commercialisation et de prospection en développant le plan marketing et en élaborant de nouveaux supports de communication.

L'année 2021 a été marquée par 59 demandes de manifestations pour l'année 2022 et 2023.

Des manifestations d'envergure, comme Les Sommets du Digital, l'Euro Riob et le Congrès international de chirurgie d'épaule ont déjà contracté la réalisation de leur manifestation sur notre territoire. Le prévisionnel 2022/2023 annonce une nette reprise de l'activité avec cependant une incertitude concernant la clientèle étrangère.

5 - DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

5.1 Projet mobibail

Une des actions du plan de relance post-Covid était la création d'un site internet de mise en relation entre meublés de tourisme et personnes en recherche de logements temporaires en faisant la promotion du bail mobilité.

Un projet de développement a été initié avec le prestataire du Grand Anancy Nouveaux Territoires pour créer un site de mise en relation via une passerelle depuis la plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour, l'idée étant que les meublés de tourisme puissent accéder à ce nouvel outil avec leurs identifiants « taxe de séjour ».

Plusieurs réunions ont eu lieu courant 2021, notamment avec les services habitat du Grand Anancy et les partenaires tels que le syndicat des meublés de tourisme, Action Logement et l'Office de tourisme. L'outil est véritablement opérationnel depuis septembre 2021.

Rappel du projet

3 objectifs : économique, habitat, touristique

Premier bilan chiffré de septembre à décembre 2021

Bail de mobilité : contrat de location de courte durée d'un logement meublé créé par la loi ELAN (novembre 2018) pour favoriser la mobilité

Durée : 1 à 10 mois

- ▲ Pas de reconduction ou renouvellement
- ▲ Durée modifiable une fois, par avenant, sans dépasser les 10 mois

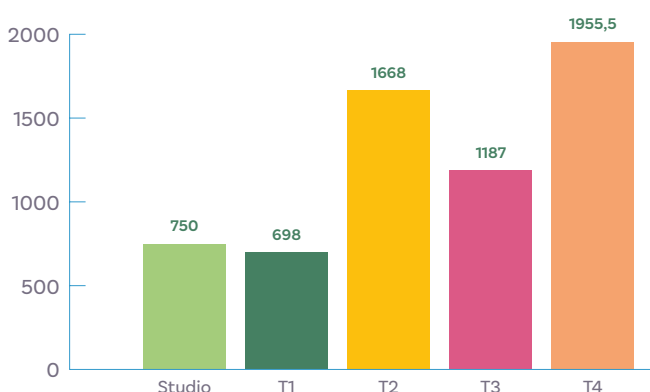
Personnes éligibles :

- ▲ En formation professionnelle / contrat d'apprentissage / stage
- ▲ En études supérieures
- ▲ En service civique
- ▲ En mutation professionnelle ou mission temporaire

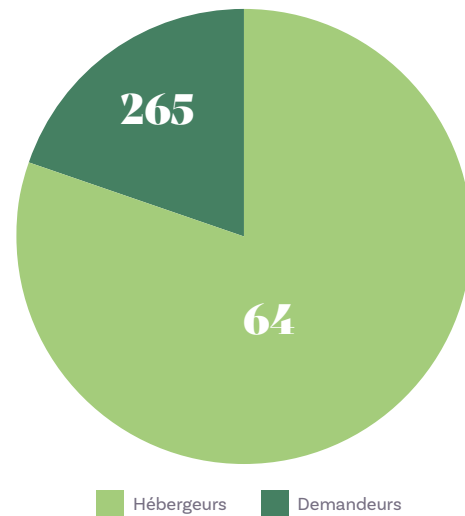
Le propriétaire :

- ▲ Interdiction de demander un dépôt de garantie
- ▲ Mais autorisé à demander une caution → le locataire peut recourir à la garantie Visale

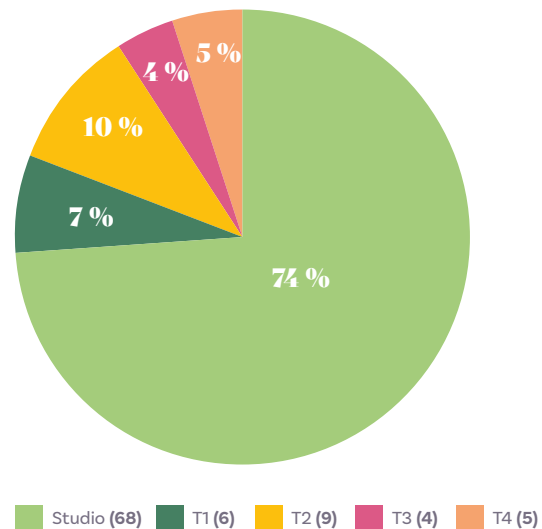
Loyer moyen par logement (en euro)



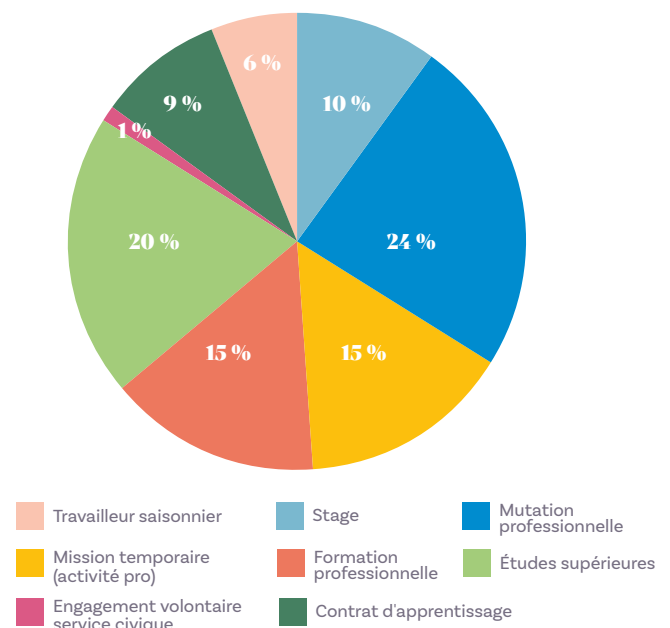
Nombre de personnes inscrites sur la plateforme



Nombre de biens par type de logement



Type de profil de locataires



Le premier bilan pour la mise en œuvre de cette expérimentation est mitigé. Une enquête auprès des usagers a permis d'établir que l'outil devait être amélioré mais qu'il était jugé pertinent par la quasi-totalité des personnes qui l'ont utilisé.

Un point technique avec le prestataire est organisé début 2022 afin de voir comment faire évoluer l'outil, dans quelles conditions et s'il est opportun de faire perdurer cette expérimentation.

5.2 Bagagerie Casebook

Le Grand Anancy a souhaité expérimenter la mise en place d'une bagagerie connectée en libre-service à destination des visiteurs et des habitants.

La bagagerie est composée de 10 casiers accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle est située à Bonlieu et fonctionne depuis le 1^{er} juillet 2021.

Les tarifs sont les suivants : 1 € / heure et 8 € / journée.

5.3 L'Office de Tourisme du Lac d'Anancy

Fonctionnement de l'Office de Tourisme du Lac d'Anancy

L'Office de Tourisme du Lac d'Anancy comprend :

- 4 bureaux ouverts à l'année : Anancy, Veyrier-du-Lac, Talloires-Montmin et Saint-Jorioz ;
- 6 bureaux saisonniers : Menthon-Saint-Bernard, Duingt, Sevrier, Alby-sur-Chéran et Fillière.

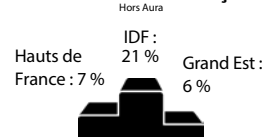
Fréquentation des B.I.T. 2021

+ 33 %

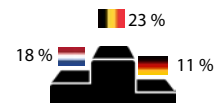
148 900 visiteurs accueillis (100 900 en 2020)

- 89 % français
- 33 % clientèle AURA
- 36 % couples
- 76 % tourisme
- 57 % 1 semaine et +
- 11 % étrangers
- dont 20 % territoire GA
- 64 % familles
- 24 % affaires
- 29 % 2-3 jours
- 14 % 1 jour

TOP 3 clientèle française



TOP 3 clientèle étrangère



Casebook est un réseau de bagageries connectées au service du tourisme et de la mobilité pour les collectivités locales et les acteurs privés

TOURISME

Améliorer l'accueil de vos visiteurs, promouvoir vos sites et offrir la liberté de profiter des activités locales

MOBILITE

Favoriser les modes de déplacements durables et répondre aux enjeux environnementaux liés aux transports

ECONOMIE

Optimiser l'attractivité de vos commerces et participer au développement économique local par l'apport de services innovants (Shop&Collect)

Concept: bagagerie connectée, 7/7 et 24h/24

- Permet d'améliorer l'accueil et la qualité de la visite
- Réservation en ligne ou directement à la borne



Depuis sa mise en marche aux alentours de mi-juillet 2021, la bagagerie a généré environ 600 locations et 3 000 € de recettes.

Les retours des usagers sont très positifs, certains souhaiteraient même que le dispositif soit dupliqué dans d'autres sites du Grand Anancy.

Nombre d'adhérents

Les adhésions se font désormais en ligne. L'OT compte 409 adhérents (430 en 2020) répartis de la façon suivante :

- 235 hébergeurs (-21 / 2020)
- 143 prestataires d'activités, sites touristiques et culturels (+25 / 2020)
- 31 bars et restaurants (-4 / 2020)

Visites guidées

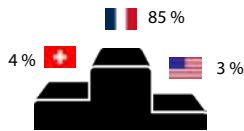
En 2021, l'Office de Tourisme a enregistré 714 visites (groupes + individuels) contre 579 en 2020. Les visites guidées ont accueilli un total de 7 757 visiteurs contre 3 799 en 2020.

Site Internet

Une nouvelle approche client

Mise en ligne le 26 avril

- **1 995 000** visites
- **5 200 000** pages vues
 - 1-Webcams
 - 2-Activités
 - 3-Randonnées



Réseaux sociaux

Facebook et Instagram en chiffres

- **633** publications
- **3 350 000** personnes touchées
- **90 100** abonnés

+ 20 %

1. Panorama enneigé au Semnoz : **390,5k**
2. 1 jour 1 idée : Embarquez avec la Compagnie des bateaux : **114,3k**
3. Illuminations dans la vieille ville : **95k**
4. Balade au bord du Chéran : **90,3k**



Promotion

Salons et workshops :

l'Office de Tourisme a participé à :

- 2 éductours à destination du marché scandinave,
- 3 opérations hors mur et
- 1 tour-opérateur cyclo.

Billetterie

+ 169 %
vs n-1

CA : **201 727,34 €**

Nombre de billets vendus : **10 050** (+73% vs n-1)

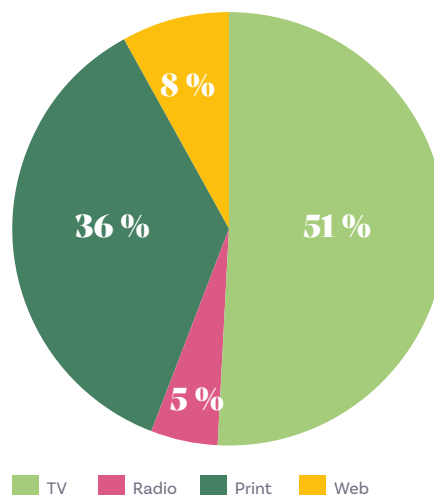
Nombre de spectacles et prestations vendus : **58** (+21% vs n-1)

Commission : **13 946,68 €**



Relations presse, TV et radio : conférences de presse, accueils, articles

- 106 journalistes accueillis en 2021
- 2 dossiers de presse
- 25 communiqués de presse
- 1 éductour



Valorisation globale des retombées presse qui proviennent de l'Office de Tourisme : **3 100 000 €**

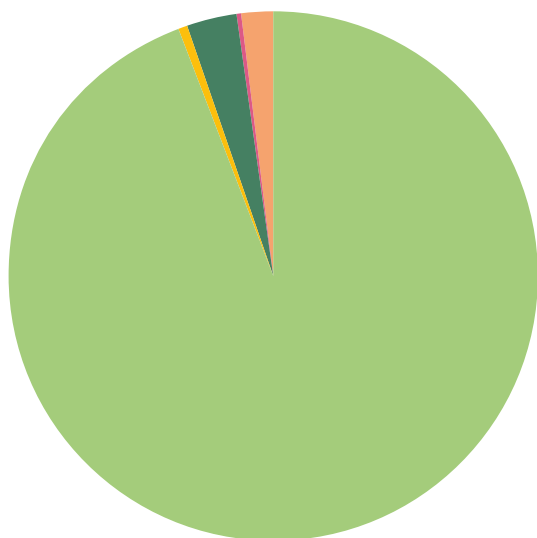
5.4 Gestion de la taxe de séjour d'agglomération

La mise en œuvre d'une taxe de séjour à l'échelle de l'agglomération a été validée en décembre 2011 et a été effective au 1^{er} janvier 2012.

En 2017, il a fallu intégrer les 4 intercommunalités qui ont rejoint le Grand Annecy et donc référencer l'ensemble de ces nouveaux hébergeurs pour les incorporer à la plateforme de déclaration et de gestion de la taxe de séjour gérée par le Grand Annecy. Par ailleurs, le choix a été fait de modifier les modalités de collecte en étendant cette collecte sur toute l'année et au réel pour l'ensemble des hébergeurs.

En 2021, le Grand Annecy recense 4 717 hébergements touristiques répartis de la façon suivante :

Hébergements actifs par nature d'hébergement



Meublés de tourisme :
4 433 hébergements
94,04 %

Hôtels de tourisme :
83 hébergements
1,76 %

Chambres d'hôtes :
141 hébergements
2,99 %

10^e nature :
18 hébergements
0,38 %

Terrains de camping et
terrains de caravanage :
26 hébergements
0,55 %



5.5 Changement d'usage et numéro d'enregistrement

En 2018, les élus du Grand Annecy ont validé la mise en œuvre du changement d'usage pour les locations touristiques, phase nécessaire permettant dans un second temps de rendre obligatoire le numéro d'enregistrement à toute location saisonnière, y compris les locations de courte durée de résidences principales. La décision a été prise en mars 2018 à la suite de laquelle des réunions avec les acteurs touristiques, les hébergeurs ont été organisées ainsi qu'une importante phase d'information et de communication.

Depuis 2019, une plateforme dédiée pour délivrer le numéro d'enregistrement est en place et un module permettant de générer les autorisations pour le changement d'usage est opérationnel. La collaboration entre les communes et le Grand Annecy reste à définir afin de délivrer officiellement l'arrêté de changement d'usage aux hébergeurs qui en auront fait la demande.

Depuis 2020, plusieurs réunions d'information ont eu lieu sur le sujet du changement d'usage et la possibilité de le mettre en place de façon opérationnelle avec l'adaptation d'un règlement en fonction des souhaits des communes.

Durant l'année 2021, une collaboration avec une avocate spécialisée sur le sujet a permis de travailler sur un projet de règlements à plusieurs niveaux avec la définition de critères plus ou moins souples selon la situation des communes.

Les communes vont devoir se positionner sur le fait de conserver ce changement d'usage et le faire appliquer, cela impliquant une instruction de dossier et un éventuel dispositif de contrôle à mettre en œuvre. L'objectif est d'avoir un dispositif lisible et opérationnel pour début 2023.

5.6 Délégation de Service Public Village Vacances « Le Pré du Lac » (Saint-Jorioz)

Acquis en 2006 par la Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, le village vacances « Le Pré du Lac », situé sur la commune de Saint-Jorioz, a fait l'objet d'une procédure de délégation de service public (DSP) de type concession pour une durée de 25 ans adossée à un bail emphytéotique. En 2010, l'association Ternélia Entre Lac et Montagnes a été désignée pour la gestion et la restauration du village vacances¹.

Dans le cadre de cette délégation, des travaux ont été réalisés par le concessionnaire, essentiellement sur le bâtiment principal, ce qui a permis au village vacances remodelé d'ouvrir ses portes au printemps 2011.

Il comprend 100 chambres, une capacité de 250 lits touristiques et un restaurant de plus de 130 couverts.

En juin 2013, un incendie a totalement détruit le bâtiment principal (à usage d'accueil, animation, salle de réunion, restauration) du village vacances et a entraîné un fonctionnement *a minima* durant 4 ans (en fonctionnant sous chapiteau et proposant des prestations revues). À l'automne 2016, les travaux de reconstruction du bâtiment principal (l'accueil, le bar, une salle de spectacles et diverses salles de réunion / séminaires, les cuisines et salle de restaurant avec terrasse) ont débuté pour une inauguration le 20 juin 2017. A été annexé un espace bien-être (bassin couvert, jacuzzi, sauna...).

Fin 2016, un avenant à la DSP et au BE a été signé entre la Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy et Ternélia pour les prolonger de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2040, et modifier le montant des loyers des 4 premières années ainsi que les dispositions concernant les assurances et l'entretien du bâtiment.

En 2018, le village vacances a obtenu un classement 4 étoiles.

L'association Ternélia Entre Lac et Montagnes est également porteuse d'un projet social comprenant deux axes :

1- Le droit au travail y compris pour les personnes ayant un handicap (avec la mise en place avec le Conseil départemental de Haute-Savoie d'un chantier d'insertion)

2- Le droit aux vacances et loisirs pour tous dans une mixité sociale maîtrisée et ancrée au territoire.

Les faits marquants de 2021

L'année 2021 a encore été impactée par la crise sanitaire et les restrictions liées à l'organisation de séminaire.

Le nombre de journées de vacances, même s'il a été en progression par rapport à 2020, n'a pas encore atteint le niveau pré-Covid de 2019. Avec 18 419 journées de vacances, on note une augmentation de 5 384 nuitées supplémentaires (soit + 41 %). Mais il manque encore plus de 11 000 nuitées pour rattraper le niveau de 2019. Le chiffre d'affaires global est lui aussi en progression de + 49 %. Même s'il franchit le cap du million d'euros, il reste en deçà de celui de 2019 (573 000 € de différence).

À noter : TELM, Ternélia entre Littoral et Montagnes, regroupe désormais plusieurs villages vacances : le Pré du Lac mais aussi Port la Vie situé à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85), les résidences d'Armor à Douarnenez (29) et Clisson (Puy du Fou). Cette modification statutaire est intervenue en 2020 et engendre une fusion des trésoreries de ces villages vacances, étendant ainsi leur offre « littoral ».

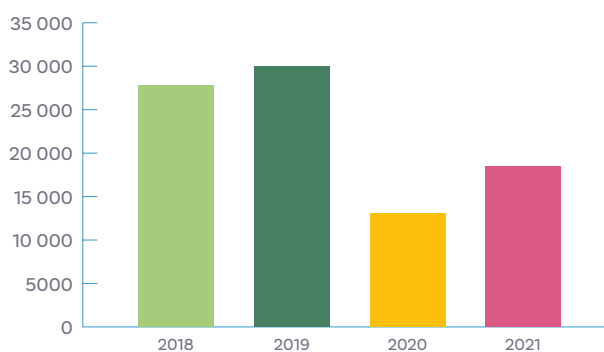


1. Délibérations en date du 24/08/2010, approuvant le contrat de délégation de service public et le bail emphytéotique administratif.

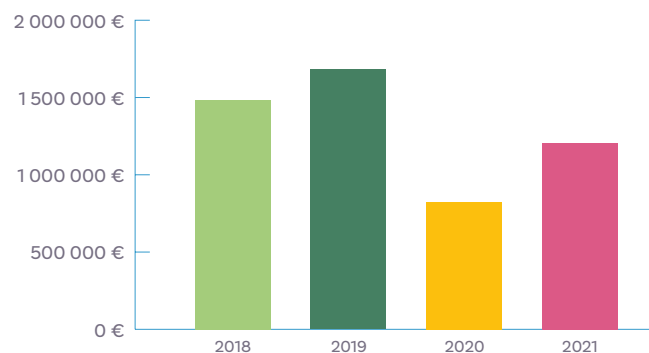
Données chiffrées du Pré du Lac

Nombre/Année	2018	2019	2020	2021
Nb de journées de vacances	27 744	30 019	13 035	18 419
Chiffre d'affaires séjour	1 486 032 €	1 681 804 €	822 094 €	1 206 775 €
Chiffre d'affaires TOTAL	1 755 295 €	1 969 434 €	935 580 €	1 395 598 €

Nombre de journées de vacances



Chiffre d'affaires séjours



Les données chiffrées sont conformes à celles constatées chez l'ensemble des professionnels du tourisme ouvert toute l'année, la fréquentation estivale a été conforme à celle des années précédentes mais le report des séminaires, l'annulation des groupes, les incertitudes quant aux règles sanitaires ont eu un impact et n'ont pas permis de rattraper les niveaux de fréquentation de 2019.

Résultats de l'exercice

Résultats de l'exercice	2018	2019	2020	2021	variation 2020/2021
Total produits	2 322 464 €	2 459 996 €	1 518 549 €	2 036 212 €	34,09 %
Total charges	2 146 582 €	2 356 627 €	1 623 392 €	1 880 944 €	15,87 %
Résultats	175 882 €	103 369 €	- 104 843 €	155 268 €	+ 248,10 %

Les résultats 2019 étaient encourageants (après plusieurs années passées avec une exploitation dégradée à la suite de l'incendie). La progression du nombre de nuitées et du chiffre d'affaires en 2021 permet d'espérer un retour « à la normale » pour 2022 ou 2023.

6. DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

En 2020, le campus de l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB) à Annecy-le-Vieux comptait près de 5 000 étudiants, et l'agglomération en comptait, toutes formations confondues, un peu moins de 10 000, ce qui en fait le 3^e pôle d'Enseignement Supérieur de l'académie de Grenoble.

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sur le territoire sont marqués par une dynamique d'augmentation régulière du nombre d'étudiants depuis quelques années : + 30 % entre 2003 et 2018, soit la plus forte augmentation de l'académie de Grenoble, et l'une des plus fortes de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Depuis de nombreuses années, le Grand Annecy soutient le développement universitaire sur son territoire en allant du financement de formations en lien avec les besoins du territoire, du soutien financier au Club des entreprises de l'USMB, jusqu'à l'acquisition de locaux et la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'équipements universitaires.

Pour l'année 2021, le Grand Annecy a mené diverses actions :

- Projet de déconstruction et reconstruction de l'équipement sportif du Bray : projet situé sur le campus universitaire d'Annecy-le-Vieux, piloté par le Grand Annecy. L'année 2021 a été marquée par des problèmes d'avancement des travaux.
- Dans le cadre de ses liens avec la Fondation de l'USMB, le Grand Annecy a continué d'assurer son soutien à la chaire IOPEN (Innovation Ouverte Prospective et Numérique) portée par le laboratoire IREGÉ.
- Le Grand Annecy a acté son engagement en tant que mécène de la chaire CLEE (Chaire de l'Économie Environnementale) dont l'agglomération est à l'origine avec la Fondation USMB. Un évènement de lancement a été co-organisé par la Fondation et le Grand Annecy le 17 novembre 2021 afin de présenter le projet aux partenaires.
- Le Grand Annecy a apporté son soutien annuel au Club des Entreprises de l'USMB via une subvention de fonctionnement.
- Le Grand Annecy continue son soutien aux formations CCI Digital avec une subvention d'équipement de 50 000 €.

6.1 Appui aux formations supérieures dans la filière « sport et outdoor »

Afin de répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée des entreprises du territoire dans la filière sport et outdoor, l'association OSV a créé, en partenariat avec l'IUT d'Annecy, des licences professionnelles entièrement dispensées en anglais. Le Grand Annecy a renouvelé en 2019, via une nouvelle convention d'une durée de trois ans, son soutien financier à ces formations à hauteur de 10 000 € par an chacune :

- **Bachelor « performance sports textiles & footwear »** : diplôme international, bac + 3, proposé par l'USMB, pour former des techniciens de haut niveau dans l'industrie des sports et loisirs, dans le domaine du vêtement, de la chaussure, de la bagagerie et des accessoires textiles ;
- **Bachelor « international sales specialists in sports »** : diplôme international, bac + 3, proposé par l'USMB, pour former des commerciaux sur le marché du sport ;
- **Bachelor « sport design and communication »** : bac +3, destinée à former des spécialistes de la mise en marché et animation des offres de produits et de services.

6.2 Appui aux formations supérieures « image et création numérique » hébergées dans des locaux du Grand Annecy aux Papeteries Image Factory

Ce pôle de formations supérieures couvre les trois types de compétences nécessaires au développement d'activités dans la filière de l'image et des industries créatives :

- compétences technologiques,
- compétences créatives et artistiques,
- compétences commerciales et managériales.

Ces formations d'excellence sont reconnues par les entreprises de cette filière et affichent ainsi des taux d'insertion professionnelle élevés.

Depuis l'installation de ces formations (cf. liste ci-dessous) en 2018 dans de nouveaux locaux acquis par le Grand Annecy avec l'aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de la Haute-Savoie aux Papeteries Image Factory, une partie d'entre elles bénéficie de la marque « Gobelins Campus Annecy » – Gobelins. L'école de l'image est reconnue comme première école en cinéma d'animation à l'échelle mondiale d'après le classement animationcareerreview.com et comme première école de graphisme dans le classement de *L'Étudiant*.

3 formations délivrant un diplôme niveau BAC + 3 :

- Bachelor Designer et développeur interactif, option Design ou développement – Gobelins, l'école de l'image – L'École by CCI Haute-Savoie
- Licence Pro Développeur informatique multisupports – Université Savoie Mont-Blanc – L'École by CCI Haute-Savoie
- Animateur de personnages 3D – Gobelins, l'école de l'image – CITIA

2 formations délivrant un diplôme niveau BAC + 5 :

- Master 1 et 2 Stratégie et communication digitale – Université Savoie Mont-Blanc - L'École by CCI Haute-Savoie
- Cycle 2 Design et management de l'innovation interactive – Gobelins, l'école de l'image - L'École by CCI Haute-Savoie.

6.3 École Supérieure d'Arts Annecy Alpes (ESAAA)

Depuis la création du Grand Annecy le 1^{er} janvier 2017, le suivi de l'École Supérieure d'Art Annecy Alpes (Établissement Public de Coopération Culturelle / EPCC) au sein de l'agglomération est désormais effectué par la direction de l'économie au titre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'École Supérieure d'Arts Annecy Alpes (ESAAA), accueille environ 200 étudiants sur le site des Marquisats à Annecy dans un bâtiment qui lui est mis à disposition à titre gracieux par le Grand Annecy. Elle délivre des diplômes de niveaux bac + 3, + 5 et + 8 en art et en design et rassemble toute une série de dispositifs de création :

- ESAAA UR (l'Unité de recherche qui rassemble les laboratoires de l'École),
- ESAAA éditions (une structure éditoriale pour mettre en partage les résultats de l'activité),
- ESAAA lab (un fablab art et design également ouvert aux *makers* du territoire),
- ESAAA Prépa (une classe préparatoire aux écoles d'art et design),
- ESAAA Mobile (une école internationale hors les murs pour les étudiants de Master Art).

En plus de la mise à disposition à titre gracieux des locaux, le Grand Annecy, membre de l'EPCC, verse chaque année à l'école une subvention de fonctionnement ainsi qu'une subvention d'équipement.

Le Grand Annecy pilote le projet de restructuration (soit extension + réhabilitation) des locaux de l'ESAAA dans le bâtiment des Marquisats à Annecy, projet inscrit au CPER 2015-2020. L'année 2021 aura été l'occasion pour le Grand Annecy de faire effectuer des études diagnostiques poussées afin de préparer la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui dessinera le projet de restructuration, et de lancer la procédure de sélection de cette dernière.

7. ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

7.1 Le Grand Annecy soutient la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien

La convention régissant les relations entre le Grand Annecy et l'association Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) a été renouvelée au 1^{er} janvier 2021 pour une période de 6 ans.

La MLJBA a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans résidant dans le bassin annécien.

En 2021, sur le territoire du Grand Annecy :

- 5 294 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement par un conseiller de la structure ;
- 951 jeunes ont été accueillis pour la première fois à la Mission Locale ;
- 772 jeunes ont accédé à une situation d'emploi ;
- 98 jeunes ont accédé à un contrat en alternance ;
- 112 jeunes ont accédé à une situation de formation.

Cette année encore, la MLJBA a mené de nombreuses actions pour favoriser l'emploi et l'autonomie des jeunes comme :

- le maintien permanent de la relation avec les jeunes pendant la crise sanitaire par l'adaptation de ses services à la situation et par la refonte globale de ses méthodes pédagogiques de travail (renforcement du distanciel avec le public et les entreprises, renforcement du rôle de lien social) ;
- la poursuite et l'adaptation au contexte de nouvelles formes pédagogiques d'accompagnement et de mobilisation des jeunes les plus éloignés de l'emploi avec la mise en place d'actions de groupe autour du bénévolat et de l'entraide ;
- le développement des actions d'accompagnement des mineurs suite à la mise en place de l'obligation de formation et au développement des actions dans le cadre de la plateforme mineurs fortement soutenues par le Département et l'État ;
- la mise en place de films immersifs pour promouvoir les métiers qui recrutent ;
- l'intensification des actions de la Mission Locale mobile « le TRUCK » pour permettre de mieux repérer et faire adhérer les jeunes du territoire. Cette année 2021 a été marquée par une forte reprise économique qui a nécessité une mobilisation des équipes pour promouvoir les emplois disponibles sur le bassin ;

- la poursuite de la stratégie de réponse aux appels à projets lancés dans le cadre des nouvelles politiques initiées par l'État et la Région (par exemple Méthode IOD, 5 % Région...);
- la poursuite des actions de mutualisation avec le réseau aussi bien au niveau départemental (renforcement des liens avec la Mission Locale du Genevois) que régional (forte implication dans le développement de la stratégie numérique).

7.2 Le Grand Annecy soutient l'insertion socioprofessionnelle des publics fragilisés

En 2021, le Chantier Local d'Insertion du Grand Annecy (CLI) a rejoint la Direction de l'Économie.

L'agrément du CLI en tant que structure d'insertion professionnelle par l'activité économique a été renouvelé par la DDETS (Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités), pour accompagner 19 salariés éloignés de l'emploi. Par le biais de travaux d'entretien des espaces verts et de second œuvre en bâtiment, l'objectif est de lever les freins à l'emploi et de transmettre les savoir-faire et savoir-être indispensables pour une insertion ou une réinsertion sur le marché du travail.

Après une année 2020 complexe en termes de rotation du personnel, les postes vacants au sein de l'équipe d'encadrement ont été pourvus (prise de poste de la nouvelle coordonnatrice, puis recrutement d'un quatrième encadrant technique d'insertion et d'une assistante administrative). Le CLI a repris en 2021 la totalité de sa capacité d'accueil et d'accompagnement socioprofessionnel, ainsi que sa voilure opérationnelle. 30 salariés ont été accompagnés en 2021 (représentant 9,67 ETP), dont 10 personnes en poste au 01/01/2021, 20 nouvelles embauches au cours de l'année, 13 sorties et 18 personnes en poste au 31/12/2021. Ces nouvelles embauches ont été prescrites par la Mission Locale Jeune du Bassin Annécien, la Mission Locale Jeune d'Aix-les-Bains, le Pôle Emploi, le Pôle Médicosocial de Rumilly et le CADA de Rumilly. Les embauches ont repris partiellement dès février, et pleinement dès mai avec l'arrivée du quatrième encadrant technique. Néanmoins, le CLI a connu des difficultés importantes pour pourvoir l'ensemble des postes en insertion vacants, à cause de prescriptions peu nombreuses entre juin et octobre et de plusieurs désistements. Cette situation est généralisée sur le bassin.

Le profil des 30 salariés est le suivant :

- 7 sont des femmes (soit 23 %),
- 8 sont bénéficiaires du RSA (soit 27 %),
- 15 sont sans emploi depuis plus d'un an (soit 50 %),
- 9 ont moins de 26 ans (soit 30 %) et 3 ont plus de 50 ans (soit 10 %),
- 3 ont une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) à leur entrée au chantier (soit 10 %),
- 60 % ont un niveau de formation inférieur au CAP/BEP,
- 17 sont domiciliés sur une des communes de la communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie (soit 56 %).

En termes d'accompagnement socioprofessionnel, 622 entretiens individuels ont été réalisés, soit une moyenne de 20 entretiens par personne. Les actions individuelles d'accompagnement ont eu trait à la recherche de logement, à la constitution des dossiers administratifs notamment pour les demandes d'aide sociale, à la constitution de dossiers RQTH, au suivi des inscriptions au Pôle emploi et à une aide dans la gestion des courriers. 25 ateliers collectifs ont été animés en interne sur l'année, sur des thèmes tels que : définir un projet professionnel, rédiger une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche, cibler ses recherches, travailler l'estime de soi, gérer sa santé et son budget.

En termes de résultats :

- 2 salariés ont obtenu leur code de la route et 1 salarié son permis de conduire ;
- 6 salariés ont trouvé un logement adapté ;
- 4 formations externes professionnalisantes, qualifiantes et pré-qualifiantes (entretien des espaces verts, SST et CACES 1, 3, 5) ont été suivies par 14 salariés. 3 salariés ont suivi les formations FLE dispensées par l'IFRA dans le cadre des engagements avec l'OFII ;
- 9 périodes de mise en situation professionnelle ont été organisées pour 7 salariés. 2 ont abouti à une embauche ;
- sur les 13 sorties constatées en 2021, 3 ont eu lieu pendant les 3 premiers mois du contrat, à l'initiative du salarié. Sur les 10 autres, 70 % sont des sorties dynamiques : 30 % dans l'emploi durable, 20 % vers un emploi de transition et 20 % positives.

Dans le cadre de l'encadrement sur les chantiers d'entretien des espaces verts et de second œuvre en bâtiment, les salariés en insertion ont continué à bénéficier d'une formation sur des savoir-faire techniques transférables, par le biais de 8 ateliers de formation animés en interne : sécurisation des chantiers mobiles, entretien et réparation des machines-outils, gestes et postures, EPI.

Le CLI a réalisé, en 2021, 454 jours d'intervention auprès de 19 communes et intercommunalités du Grand Anney et Rumilly Terre de Savoie. Voici le type de travaux réalisés : entretien des espaces extérieurs des communes, des zones d'activités économiques et des déchèteries ; entretien des zones de captage d'eau potable ; broyage à la demande des communes et broyage à domicile ; abattage et élagage ; création, entretien et balisage des sentiers pédestres et VTT ; second œuvre de bâtiments (peintures intérieures d'école, entretien de murs, peintures d'abribus, rénovation des bornes incendie), collecte de papier ; déneigement.

Le CLI a reçu l'appui financier de l'État via la DDETS, du Conseil départemental de la Haute-Savoie, de la région AURA et de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie.

Les perspectives 2022

En 2022, le Chantier prévoit le maintien de ses activités : maintien d'un effectif de 19 à 21 salariés en insertion (soit 14 ETP), poursuite de ses chantiers dans le domaine des entretiens en espaces verts, second œuvre en bâtiment et collecte. L'accent sera mis sur la structuration du CLI et la consolidation de ses outils de travail, pour assurer un accompagnement optimal des salariés en insertion vers le retour à l'emploi durable. Dans cet objectif, le CLI a été sélectionné pour participer au dispositif SEVE Emploi et, ainsi, renforcer sa capacité collective à accompagner les salariés vers un retour à l'emploi durable, en analysant ses pratiques et en suivant des formations actions animées par un médiateur du dispositif SEVE Emploi. Dans la même démarche, un travail de capitalisation technique est en cours et se poursuivra en 2022 pour améliorer la qualité de nos interventions auprès des communes donneuses d'ordre.

8. ACTIONS DIVERSES (OU AUTRES ACTIVITÉS)

8.1 Aménagement numérique du territoire

Depuis 2013, le Syane déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et aux particuliers de bénéficier du très haut débit Internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

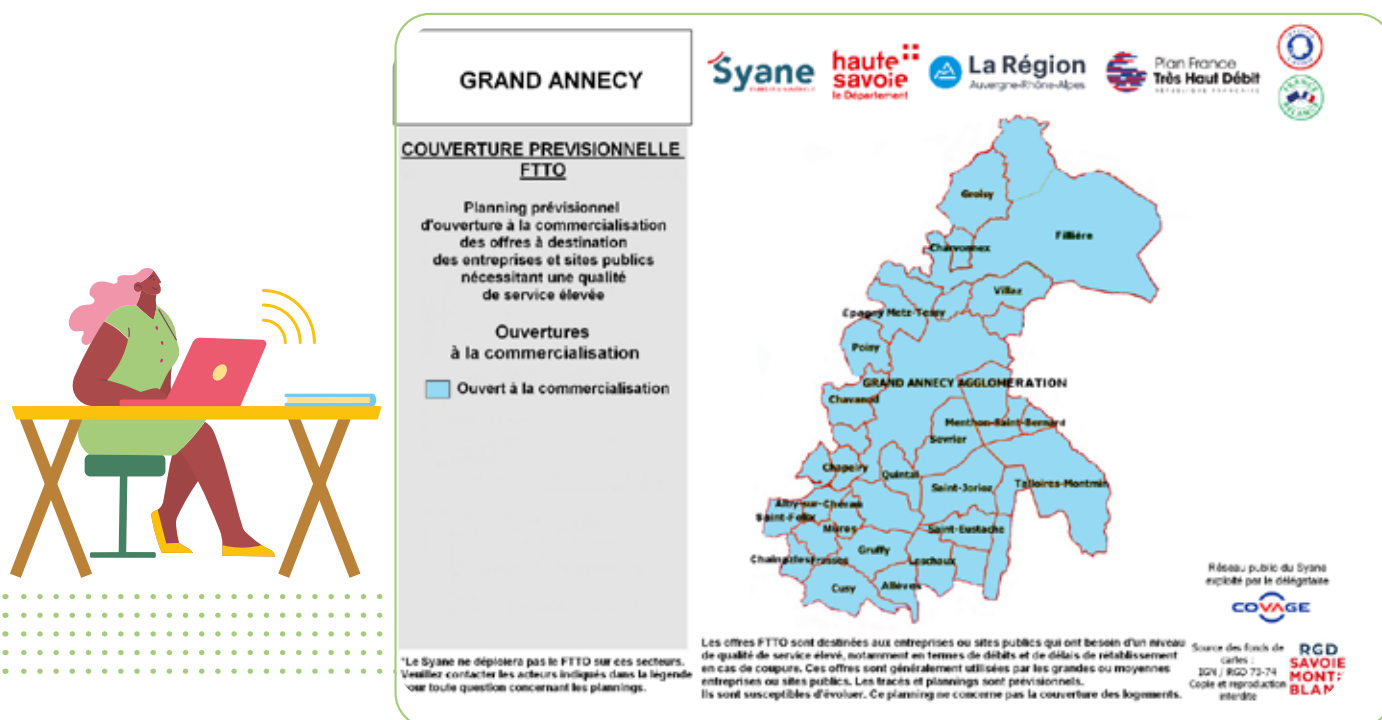
Ce réseau public fibre optique déployé par le Syane comporte :

- une partie FTTO (couverture professionnelle) pour l'ensemble du territoire ;
- une partie FTTH (couverture résidentielle) hors périmètre de l'ex-agglomération d'Anney.

La couverture fibre optique des entreprises sur le Grand Anney

Les services numériques très haut débit pour l'ensemble des professionnels du Grand Anney sont totalement ouverts à la commercialisation. À fin 2021, près de 80 Zones d'Activités Économiques (ZAE) sont couvertes, correspondant à la totalité du périmètre du Syane, et environ 300 sites sont déjà raccordés.

Carte prévisionnelle - décembre 2021



Le réseau public du Syane est exploité par la société Covage dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 22 ans. Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau pour les entreprises et les modalités de raccordement, vous pouvez contacter : commercial.sudest@covage.com.

La couverture fibre optique des logements sur le Grand Anney

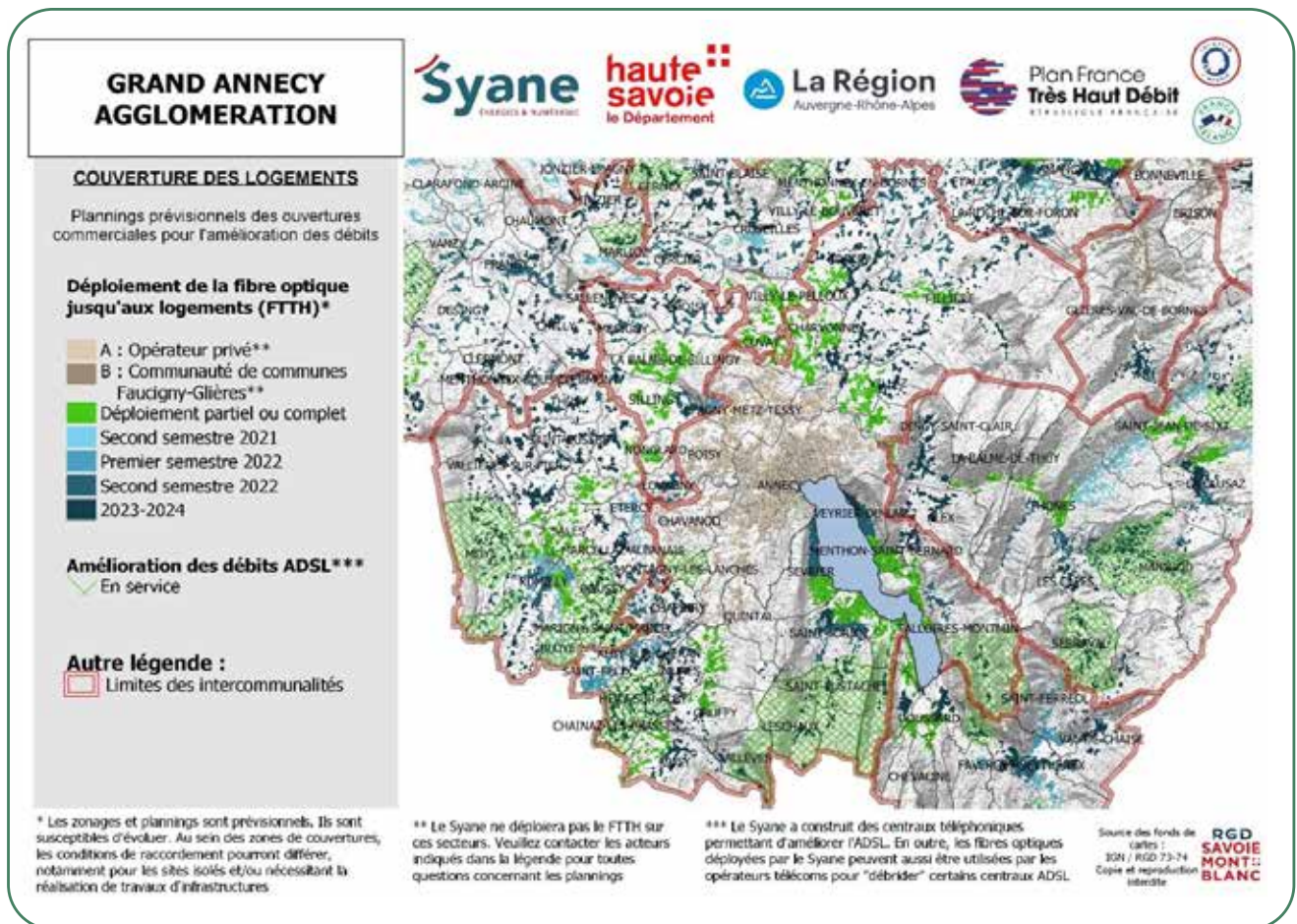
Sur le Grand Anney, l'ouverture à la commercialisation des services très haut débit est déjà effective dans certaines communes.

Une partie des travaux de déploiement sont prévus en 2022 pour les communes proches des rives du lac (une partie de la commune de Sevrier et de Veyrier-du-Lac), ainsi qu'en 2023-2024 (une partie de la commune de Veyrier-du-Lac). Pour le reste du territoire de la communauté de communes, les travaux sont planifiés entre 2022 et 2023-2024. Également, une amélioration des débits ADSL est effective sur 10 communes (dont une partie de Talloires-Montmin, Duingt, Entrevernes, La Chapelle-Saint-Maurice, Saint-Eustache, Leschaux, Allèves, Chainaz-les-Frasses, Héry-sur-Alby, Montagny-les-Lanches).

En 2021, les travaux ont été totalement réceptionnés sur les communes de Duingt (815 logements), Groisy (669 logements) et Talloires (425 logements). Ils ont été partiellement réceptionnés sur les communes de Cusy (484 logements), Viuz-la-Chiésaz/Gruffy (1 212 logements). Ces communes ont respectivement été ouvertes totalement et partiellement à la commercialisation, pour un total de 3 605 logements.

La couverture des communes est partielle et indépendante des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit Internet est le plus faible et des critères techniques liés aux infrastructures techniques existantes.

Pour information, lorsque les travaux sont réceptionnés, la réglementation française impose un gel de 3 mois avant l'ouverture commerciale de la fibre optique afin de permettre à chaque fournisseur d'accès Internet de se préparer à rejoindre le réseau public du Syane.



Carte prévisionnelle - décembre 2021

Avant l'ouverture commerciale, une ou plusieurs interventions sont organisées conjointement entre la commune, le Syane et Covage. À cette occasion, les modalités de raccordement et d'accès au réseau, ainsi que les offres proposées par les opérateurs, sont présentées aux habitants éligibles.

Les raccordements finaux jusqu'à l'intérieur des logements particuliers sont pris en charge par les opérateurs au moment de la souscription aux offres fibre par les usagers.

Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement, vous pouvez écrire à cette adresse : gp-hautesavoie@covage.com, ou consulter ce site : <https://www.covage.com/>.

Le déploiement de la fibre optique FTTH par la société Orange se poursuit sur le territoire de l'ex-agglomération d'Annecy.

Fin décembre 2021, 90 909 logements et locaux étaient raccordables, soit 83 % du référentiel technique Orange actualisé (total de 109 866 à cette date) et 108 % du référentiel conventionnel INSEE 2014.

La progression à Chavanod a été retardée, notamment compte tenu de difficultés techniques de déploiement (travaux, réseau aérien étendu).

À Montagny-les-Lanches, un blocage avec le Conseil départemental a été levé fin 2021 et devrait y favoriser une nouvelle dynamique.

La carte en page suivante donne un aperçu de ce déploiement sur le territoire de l'ex-agglomération d'Annecy. Il inclut également des zones Syane-Covage où Orange n'est présent qu'en tant que simple Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) comme à Sevrier.

Vous pouvez suivre l'état d'avancement du déploiement de la fibre optique par Orange à cette adresse : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>.

Comment se raccorder ?

Le réseau public fibre optique du Syane est exploité et commercialisé par l'entreprise privée Covage Haute-Savoie dans le cadre d'une délégation de service public.

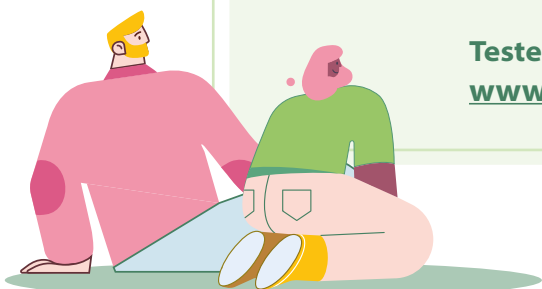
Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

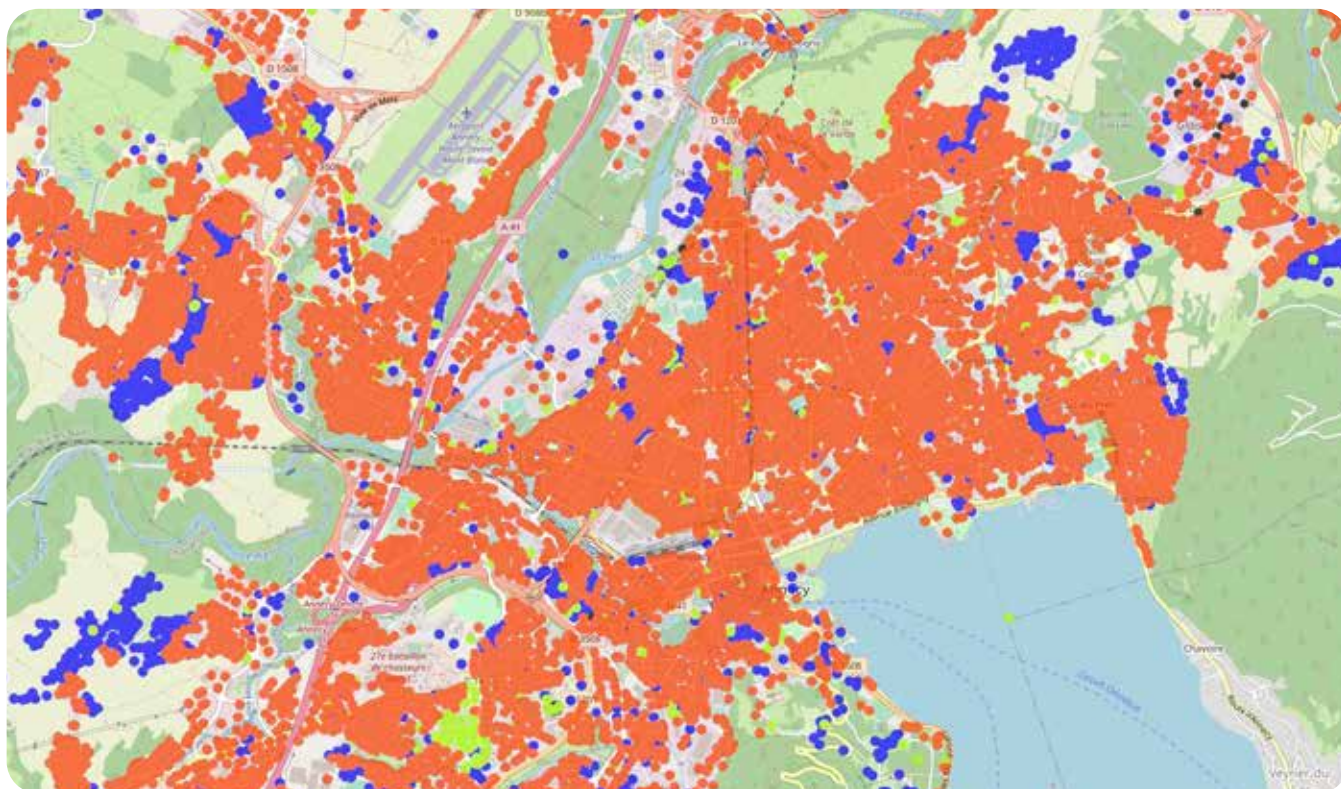
- Je choisis mon opérateur fibre en testant mon éligibilité sur le site de Covage.
- L'opérateur raccorde mon logement à la fibre, dans un délai de 4 à 8 semaines.
 - Une fois que je suis éligible et que je souscris à une offre, l'opérateur que je choisis sera mon seul interlocuteur y compris pour les questions de raccordement. Attention : Je ne résilie pas mon abonnement actuel tant que la fibre n'est pas installée. Si je garde mon numéro de téléphone fixe, mon opérateur fibre fera le nécessaire auprès de mon opérateur actuel.
- L'opérateur m'informe que ma ligne est activée.
Je branche ma box pour bénéficier de mes nouveaux services très haut débit.

Le réseau public est exploité par



Tester l'éligibilité à la fibre optique sur www.covage.com





■ Logements raccordables
 ■ Logements adressables
 ■ Accord de syndic / bailleur signé

Déploiement de la fibre optique par Orange - janvier 2022 (périmètre ex-agglomération d'Anancy)

Près de 6 200 logements et locaux sont bloqués, soit 6,3 % du total, en moyenne, rencontrant des refus de travaux ou des absences de réponse aux sollicitations de l'opérateur. La levée de ces blocages constituera l'un des principaux enjeux, en 2022 et 2023, afin de permettre l'arrêt du réseau téléphonique historique en cuivre les prochaines années. À noter qu'à partir de 2022, Orange ne procède plus au raccordement en cuivre sur les nouvelles constructions en présence d'une armoire FTTH ouverte depuis plus de 6 mois dans une zone donnée.

8.2 Le commerce

Le Grand Anancy possède une voix délibérative au sein de la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDAC).

Dans ce cadre, le Grand Anancy a dû se prononcer sur deux dossiers (extensions de supermarchés) dont l'analyse préalable avait été effectuée par le service « Accueil des entreprises-zones d'activités ».

8.3 Adoption du Contrat Territoire d'Industrie et de transition écologique

En novembre 2018, le conseil national de l'Industrie a retenu le Grand Anancy parmi les 124 territoires d'Industrie. À travers ce label, le Gouvernement souhaite renforcer la dimension territoriale de la politique industrielle de la France et doit permettre aux territoires de bénéficier d'un accompagnement prioritaire et spécifique des pouvoirs publics en permettant la mobilisation d'un large éventail de politique publique. Un protocole Territoire d'Industrie a été signé le 21 juin 2019 en présence de la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales : Jacqueline Gourault, de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances Agnès Pannier-Runacher et de l'ensemble des opérateurs de l'État.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire avait par ailleurs lancé en 2018 la démarche des contrats de transition écologique, démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires.

Ces contrats illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires

d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Après une première phase d'expérimentation en 2019 sur 19 territoires, la démarche a été étendue en juillet 2019 à 61 nouveaux territoires dont le Grand Annecy.

Ces deux procédures sont élaborées grâce à la mobilisation des acteurs des territoires (entreprises, collectivités, associations...) en prenant en compte les spécificités et les besoins de chaque territoire.

Les démarches étant identiques et les enjeux importants, le Comité de projet Territoire d'Industrie a décidé le 11 octobre 2019 de fusionner ces deux initiatives pour créer un contrat unique : le Contrat Territoire d'Industrie et de Transition écologique.

Ce contrat passé entre le Grand Annecy, l'État, la Région, les Industriels et l'Ademe (auquel les opérateurs de l'État sont associés : CDC Banque des Territoires, Business France, Pole Emploi, BPI France) défend les ambitions et priorités de développement industriel et territorial durable du Grand Annecy suivantes :

- Pérenniser et accompagner la croissance du socle industriel existant et maintenir la dynamique du territoire, en facilitant la mobilisation du foncier nécessaire, l'innovation durable et en développant les services aux entreprises
- Accompagner les industriels dans leurs mutations et en particulier, s'agissant du présent contrat, celles permettant de faire face aux enjeux climatiques
- Permettre la croissance des filières de rénovation du bâti, d'installation et d'exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable à un niveau permettant de réaliser les objectifs énergétiques du plan climat air énergie du territoire
- Accompagner les salariés du territoire dans leur parcours résidentiel et leur mobilité quotidienne pour dynamiser la création d'emploi sans accentuer la pression sur l'environnement et les infrastructures.

Pour assurer le pilotage efficace du projet, les partenaires s'engagent à mettre en œuvre une organisation coordonnée s'appuyant sur un comité « territoire d'industrie et de transition écologique » ci-après désigné « comité de territoire » composé :

- du préfet de Haute-Savoie ;
- du président du Conseil régional ou de son(sa) représentant(e) ;
- de la présidente du Grand Annecy ou son représentant ;
- du représentant des industries ;
- du délégué régional de l'Ademe.

Ce comité, chargé du pilotage, du suivi, de l'élaboration et de la mise en œuvre du contrat, approuve la stratégie territoriale, oriente les actions et définit les priorités,

assure la mise en cohérence des politiques publiques et des stratégies industrielles au service des objectifs poursuivis par le présent contrat.

Les décisions de ce comité s'appuieront sur les recommandations d'un **comité d'experts** « territoire d'industrie et de transition écologique ».

Le plan d'actions territoire d'industrie et de transition écologique est décliné autour :

- **d'un socle commun** d'actions organisées selon 4 axes structurants : Attirer, Innover, Simplifier, Préserver :

Axe 1 – Attirer

Les actions devront permettre le maintien de l'attractivité du territoire en facilitant la mobilisation du foncier pour les activités industrielles, en développant une stratégie marketing visant à développer une image industrielle / innovante du territoire et en aménageant la fiscalité des entreprises,

Axe 2 – Innover

Les actions du plan d'actions devront permettre de soutenir l'innovation en accompagnant les entreprises dans leur « transformation digitale et numérique » et leur transition écologique, en soutenant les projets de plateformes collectives d'innovation, et en proposant une offre de services innovantes,

Axe 3 – Simplifier

Les actions de cet axe viseront à développer le travail en réseau en mode projet et à faciliter la mobilité des salariés,

Axe 4 – Préserver

Les actions viseront à préserver l'environnement, en favorisant le développement des activités économiques qui permettent les économies d'énergie, la production d'énergies renouvelables, et la gestion durable de la ressource en eau ;

- **d'un volet Territoire d'Industrie** (comprenant les 4 axes Attirer, Innover, Simplifier et Recruter) **et d'un volet Transition écologique** (comprenant un axe unique Préserver notre environnement).

De nouvelles fiches actions pourront être ajoutées pendant la durée du contrat après validation par le comité de territoire. Le comité de pilotage régional en sera informé.

Ce contrat Territoire d'Industrie et de Transition écologique (2019-2022) a été signé le 28 novembre 2019 en présence de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

En 2021, il n'y a pas eu d'évolution.



mobilité



La direction de la Mobilité définit les grandes orientations en matière de transports collectifs, d'infrastructures et de développement de nouvelles formes de mobilité. En 2021, la direction a notamment renforcé la dotation en vélos à assistance électrique et poursuivi la mise en service des voies cyclables.



Direction DE LA MOBILITÉ



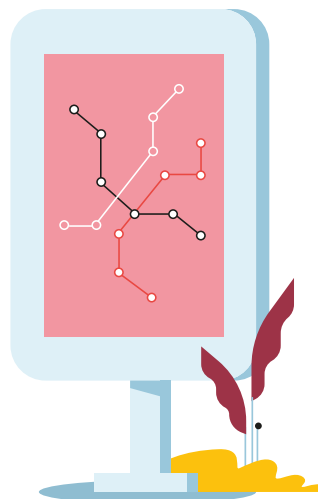
1. LES TRANSPORTS URBAINS ET INTERURBAINS DE VOYAGEURS

L'année 2021 est la sixième année d'exploitation du réseau de transport de voyageurs de l'agglomération du Grand Annecy par la SPL SIBRA. Ce contrat d'une durée de 6 ans a été prolongé d'une année par avenant et arrivera à échéance fin 2022.

L'année 2021 a été marquée par une reprise d'activité soutenue après la crise du Covid-19 en 2020.

1.1 Une offre de transport en augmentation de 13,2 % du fait :

- du renforcement des dessertes hivernales des massifs du Semnoz et des Glières à compter de l'hiver 2020-2021, avec deux lignes par secteur ;
- de la mise en œuvre de l'offre de mobilité estivale (dans le cadre de « Mobil'été ») par :
 - > la création de lignes saisonnières : lignes villages à Sevrier, Saint-Jorioz et entre Menthon-Saint-Bernard et Bluffy, lignes montagnes à destination du Semnoz depuis la rive ouest, du col de la Forclaz depuis Talloires et entre Planfait et Montmin,
 - > le renforcement des lignes du Lac Talloires / Annecy et Duingt / Annecy les week-ends de juin et septembre, ainsi que tous les jours en juillet et août,
 - > la mise en place de services le dimanche en juillet et août sur les lignes régulières 40 et 82 ;
- de la reprise des lignes régionales 52 Duingt / Annecy et 61 Talloires / Annecy à compter du 1^{er} septembre 2021 et leur transformation en lignes régulières 50 et 60, avec une offre triplée ;



- de la création d'un service de transport à la demande sur le secteur de Leschaux à compter du 1^{er} septembre 2021 ;
- du renfort de l'offre sur certaines lignes existantes à compter du 1^{er} septembre 2021 : lignes inter-urbaines 40 / 80 / 82 et certains services scolaires ;

1.2 Une forte augmentation des recettes commerciales (+ 22 %) par rapport à l'année précédente

Parmi les autres faits marquants de l'année 2021 :

- L'activité Vélonexy s'est développée avec l'augmentation de la flotte de vélos à assistance électrique et la mise en place d'un service de vélos en libre-service « Vélonexy 60' ».
- Du fait de la mise en place de la billettique Oûra sur le réseau SIBRA, près de 200 000 tickets papier ont été crédités sur les billets et cartes sans contact.
- Une nouvelle boutique en ligne a permis aux usagers de commander ou de recharger leur carte Oûra.
- Du fait de l'indisponibilité des E-Tickets à la suite de l'incendie de l'hébergeur OVH en mars, une solution complémentaire à l'application SIBRA est mise en place pour continuer à utiliser les E-Tickets : l'application tixiPASS.
- Le succès des lignes d'hiver avec plus de 31 000 voyageurs durant l'hiver 2020-2021.
- L'évolution sensible des lignes d'été :
 - > La création de la marque Mobil'été regroupant l'ensemble des offres de l'été consultables sur le site Internet dédié (www.mobil-été.grandannecy.fr), contenant notamment une carte interactive et les horaires des lignes en temps réel, ainsi que sur un guide papier dédié ;

- > La gratuité des lignes saisonnières ;
 - > La création de lignes Villages et Montagnes (voir évolution du réseau SIBRA ci-dessus) ;
 - > L'expérimentation du système « Flowly » de comptage et d'analyse des flux de voyageurs.
- Les nouvelles lignes desservant les communes des rives du lac : 50A/B, 50C, NS, Proxibus 2 et 60.
 - L'étude subventionnée par l'Ademe de faisabilité d'exploitation du réseau avec des autobus électriques à batteries.
 - L'expérimentation de bus électriques Heuliez, Volvo et Mercedes sur le réseau SIBRA pour tenter de limiter l'impact du transport sur l'environnement, en utilisant des énergies alternatives aux carburants fossiles.
 - Le lancement de l'étude de diagnostic d'accessibilité des points d'arrêts du réseau ; validation de la méthode et présentation aux associations sur une centaine de points d'arrêts audités.

2. LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Les faits marquants de la rentrée scolaire 2021 :

4 585 élèves inscrits par le Grand Anancy, soit + 7 % par rapport à l'année précédente.

91 % des inscriptions et **84 %** des paiements effectués en ligne.

De **nouveaux abonnements** proposés sur la plateforme d'inscription en ligne : abonnement jeune annuel SIBRA adossé à la carte Grand Anancy et abonnement scolaire réglementé SNCF (ASR).

Déploiement du **support de titre Oûra** opérable sur les billettiques Oûra du réseau SIBRA et sur la **billettique légère Ubitransport** du réseau de transport scolaire géré par le Grand Anancy.

3. LES ANIMATIONS « MOBILITÉ »

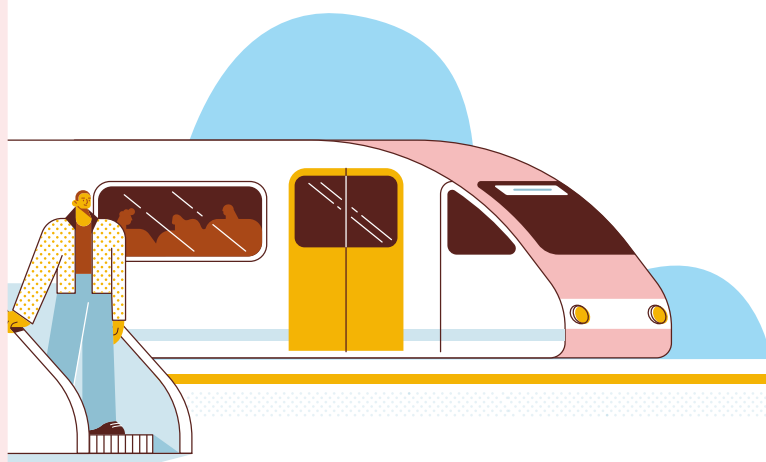
- 5 conférences « mobilité » ont eu lieu à l'échelle des bassins de vie correspondant aux ex-EPCI qui ont fusionné avec la communauté d'agglomération d'Annecy. La concertation avec les élus, les associations, les acteurs locaux et les habitants a mis en avant les enjeux et actions à mener pour améliorer les déplacements sur le territoire.
- Lancement de la 2^e session d'accompagnement de 18 établissements dans l'élaboration de leur Plan de Mobilité avec le soutien technique de l'Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc.
- Durant l'été, mise en place d'un jeu « Rallye photo » et d'un « Jeu de piste » sous forme d'une carte au trésor à destination des élèves du primaire.
- Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2021, animations autour du vélo (atelier de maniabilité, spectacle, gravure antiviol, etc.) à Sevrier, Talloires-Montmin, Fillière et Alby-sur-Chéran (500 participants), stands d'information sur le réseau de la Sibra, de Vélonecy et des mobilités du Grand Anancy.

4. LE TRANSPORT FERROVIAIRE

4.1 Le Léman Pass

Léman Pass poursuit sa progression en termes de fréquentations, les objectifs prévus pour 2020-2021 ont même été dépassés.

Une campagne de communication qui met en valeur le territoire du Grand Anancy a été réalisée (vidéo et réseaux sociaux).



4.2 Les projets ferroviaires

Nous sommes en attente d'une proposition de convention-type de la Région pour mettre en place la tarification combinée SIBRA-TER sur le Grand Annecy.

Projet Aix – Annecy : les études AVP ont été finalisées et livrées.

Projet de Lyon – Turin : la tenue d'un COPIL a orienté en faveur du maintien des 3 scénarios à l'étude. En 2022, les territoires vont être appelés à se positionner en faveur du choix de l'un de ces scénarios.

4.3 Le Plan de Mobilité 2030 ; arrêt et concertation des Partenaires Publics Associés

En conformité avec la Loi d'orientation des mobilités (LOM), le Grand Annecy a arrêté son projet de Plan de Mobilité (PDM) 2030 lors du Conseil du 24 juin 2021. Celui-ci se fonde sur le projet de PDU arrêté en 2019 et le prolonge en intégrant notamment des actions issues du PCAET.

Le PDM 2030 contient un programme de 50 actions, qui ciblent l'ensemble des modes de déplacements et tous les publics du Grand Annecy.

À l'été 2021, le PDM 2030 a été adressé à 72 Partenaires Publics Associés dans le cadre de la concertation obligatoire préalable au lancement de l'enquête publique. À l'issue de la période impartie de trois mois, 34 PPA ont remis un avis. Le PDM n'a fait l'objet d'aucun avis défavorable.

Perspective 2022 :

- Enquête publique du PDM 2030.
- Adoption du PDM 2030 par le Conseil communautaire.

4.4 Le Comité des Partenaires Mobilité du Grand Annecy

Le Conseil communautaire du Grand Annecy a fixé la composition du Comité des Partenaires Mobilité. Celui-ci s'organise en trois collèges :

- collège des associations et représentants des citoyens ;
- collège des acteurs économiques et établissements d'enseignement supérieur ;
- collège des partenaires institutionnels et territoires voisins.

Perspective 2022 :

- 1^{re} réunion du Comité des Partenaires avant l'approbation du PDM.

4.5 Le Semnoz, les Glières et la Forclaz autrement qu'en voiture (objectif n° 18 du projet de territoire)

Un groupe de travail professionnalisant composé de 4 étudiants du Master Transports et Intermodalité (TITUS) de l'USMB ont réalisé un mémoire sur l'accessibilité des sites de montagne du Grand Annecy. Ce travail se fonde notamment sur une enquête en ligne qui a récolté près de 1 700 réponses.

Cette étude a été prolongée dans le cadre d'un stage professionnalisant qui a donné lieu à la rédaction d'un mémoire en faveur de la création d'un parcours touristique sans voiture vers les sites de montagne du Grand Annecy.

5. LA POLITIQUE CYCLABLE / LES INFRASTRUCTURES 2021

5.1 L'étude axes cyclables structurants

Les élus des territoires du Grand Annecy ont sollicité la DGA Mobilités pour engager les études de réalisation de voies vertes le long des axes structurants (routes départementales) dans le prolongement d'axes déjà définis dans le cadre du Schéma Directeur 2014. Ils ont été intégrés au nouveau Schéma Directeur Cyclable 2022.

Ces 3 axes sont :

- **ITINÉRAIRE 1 :**
RD 1203 : section entre la fin de la voie verte au carrefour « Dassault » et le futur giratoire de Groisy – Le Plot (8 km) ;
- **ITINÉRAIRE 2 :**
RD 1201 « Nord » : section entre l'extrémité de la piste cyclable existante au niveau du carrefour RD 1201 / RD 1203 à Pringy et la zone d'activité d'Allonzier-la-Caille (8 km) ;
- **ITINÉRAIRE 3 :**
RD 1201 « Sud » : section entre le carrefour giratoire dit de « La Mouette » à Seynod et la limite de l'agglomération à Saint-Félix (22 km).

Objectif de l'étude : Proposer des itinéraires les plus efficaces possibles et soulever toutes les contraintes liées à la réalisation de ces tracés.



5.2 L'appel à projets : discontinuités cyclables

L'Agglomération du Grand Anancy saisit l'opportunité de l'appel à projets « continuité cyclable 2020 » pour traduire rapidement en projets concrets son objectif d'« Augmenter l'offre de voies et pistes cyclables ».

5 dossiers ont été déposés et 4 ont été retenus :

- Aménagement d'une voie verte
Anancy – Poisy : Liaison Creusettes – Meythet – Chemin de la fruitière
- Aménagement d'une voie verte
Épagny Metz-Tessy – Anancy : Liaison Meythet – Gillon
- Projet de franchissement cyclable /piétons de l'A 41 – Rue du Jourdil
- Aménagement cyclable bidirectionnel sur la RD 908b à Épagny Metz-Tessy sur le secteur Grands Champs – Grenette.

5.3 Vélonecy & les consignes sécurisées

- Achat de 400 VAE de plus en 2021 portant la flotte de VAE Vélonecy à 1 600 vélos en location longue durée ;
- Contractualisation avec un nouveau prestataire de systèmes de badge et de backoffice pour les consignes sécurisées vélos.

5.4 Les compteurs cyclables

- Acquisition et déploiement de 8 compteurs vélos en 2021 dont 6 pérennes.

5.5 P+R / PEM (Parking Relais / Pôle d'Échanges Multimodal)

La Communauté d'Agglomération du Grand Anancy souhaite réaliser une étude afin de définir l'emplacement des futurs PEM sur le territoire de l'agglomération.

Si des emplacements de PEM sont déjà pressentis, l'objectif de cette étude est de réinterroger le champ des possibles. Cette nouvelle interrogation est réalisée en partenariat étroit avec l'ensemble des partenaires, afin de proposer des solutions pertinentes, fiables et viables techniquement et financièrement.

5.6 Le viaduc Rhône

Rédaction par les bureaux d'étude du rapport qui présentera les résultats et les interprétations des investigations réalisées sur le viaduc courbe sur le Thiou et le viaduc nord de l'avenue du Rhône à Anancy.

5.7 Le schéma directeur cyclable

La communauté d'agglomération du Grand Anancy a souhaité lancer l'élaboration de son premier schéma directeur cyclable. L'objectif était la définition de la politique cyclable du territoire pour les 10 prochaines années selon 7 axes : l'aménagement, le stationnement, la mise à disposition et l'entretien, l'intermodalité, l'apprentissage et la remise en selle, les aides et incitations, la communication et l'animation. Au travers des actions qui seront issues de ces axes, il s'agit de rééquilibrer la part modale en augmentant l'utilisation du cycle. En effet, plusieurs documents cadres du Grand Anancy donnent l'objectif de 10 % de part modale cycle pour 2030 (elle est à ce jour à 2,2 %).



se sont tenus en 2021.

5.8 Les animations dans les établissements scolaires sur la pratique du vélo, la sécurité et la mécanique

Le Grand Annecy a lancé un premier appel à manifestation d'intérêt auprès de l'ensemble des collèges (publics et privés) du Grand Annecy ainsi qu'auprès des établissements scolaires hors ville centre pour des animations vélo. Plusieurs formules étaient proposées aux établissements : maniabilité du vélo/ sensibilisation à l'usage du vélo, sécurité / vérification des vélos, apprentissage.

BILAN

3 collèges touchés ;

9 classes de collèges touchées ;

404 collégiens touchés ;

16 classes d'écoles primaires (CM1/CM2) touchées.

5.9 MOBIL'ÉTÉ 2021

Les vélos en libre-service

Une expérimentation de vélos en libre-service humanisé a été menée du 01/06 au 30/09, puis étendue en automne hiver dans 5 stations (Annecy, Veyrier et Sevrier) : Vélonexy 60 minutes.

BILAN

200 VAE ;

10 stations ;

Locations totales : **37 731 ;**

Locations en moyenne par mois : **9 433 ;**

Nombre d'usagers : **7 135 ;**

Durée moyenne des locations : **33 min ;**

Total de kilomètres parcourus :

383 565 km ;

Total des économies de CO₂ :

42 959 kg.

10 stations ont été déployées autour du lac avec 200 vélos, une application dédiée et des trackers GPS. Chaque station était équipée d'un lieu de stockage (consignes vélos sécurisées) et d'un lieu d'accueil du grand public. Les vélos ont été rebasculés dans les locations longues durées à destination des usagers.

Évolution en 2022 : passage du modèle humanisé vers du virtuel. Augmentation importante du nombre de stations disponibles (10 à 48).

L'aide à l'achat prime vélo

Dans le cadre de sa politique cyclable et en réponse aux engagements pris dans « la conférence mobilité saisonnière » du 8 décembre 2020 au travers de l'action n° 5, le Grand Annecy a instauré une aide financière pour l'acquisition de vélos. Mise en place d'une plateforme en ligne pour le dépôt des dossiers de demande d'aide en juin 2021 avec le lancement du dispositif le 1^{er} juillet 2021. Dispositif d'aide exhaustif concernant de nombreux types de vélo (électriques et non électriques) => partenariat avec les vélocistes volontaires du territoire. Une première année de lancement avec un bilan très positif.

- 1 181 bons émis dont 60 % utilisés chez un vélociste partenaire ;
- 218 550 euros d'aides versées pour un peu plus de 700 résidents du Grand Annecy ;
- 76 % des bons ont été utilisés pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ;
- 29 vélocistes partenaires du Grand Annecy font partie de ce dispositif.

Le jalonnement

Des panneaux d'indication pour sécuriser la pratique cycle autour du lac et indiquer tous les services de mobilité saisonnière ont été mis en place à l'été 2021. Toutes les communes volontaires des rives du lac d'Annecy ont été équipées.

Les aires de stationnement saisonnières

Développement et mise en place de parkings relais saisonniers gratuits dans les communes des rives du lac d'Annecy à proximité des services déployés (Bluffy, Talloires-Montmin, Menthon, Duingt, Saint-Jorioz, Sevrier) pour la période estivale juillet et août.

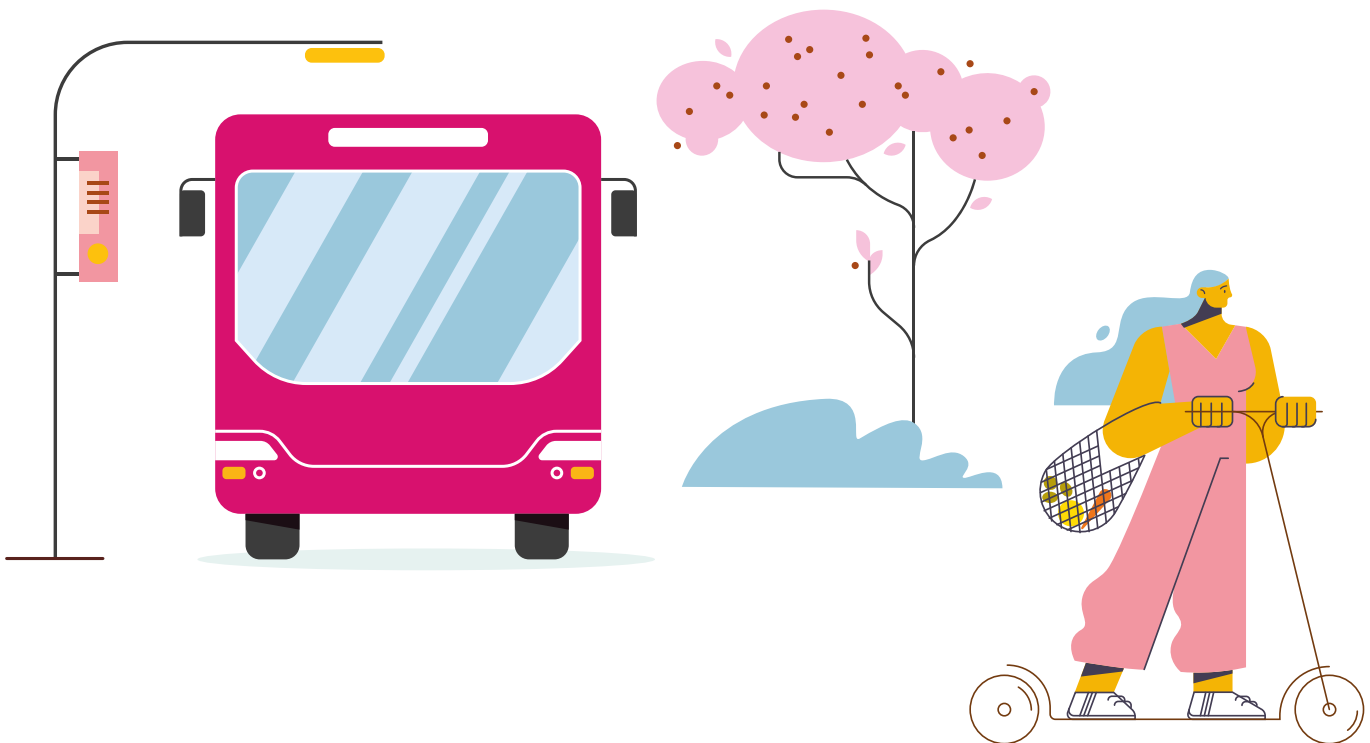
Transport Collectif en Site Propre Intégral (TCSPi)

Les études d'opportunités ont été finalisées et ont conduit à retenir un réseau de TCSPi organisé en étoile à 5 branches depuis la gare SNCF d'Annecy :

- Gare d'Annecy – Duingt (Rive Ouest du Lac) ;
- Gare d'Annecy – Parc d'activité des Glaisins ;
- Gare d'Annecy – Cap Periaz Seynod ;
- Gare d'Annecy – Zone Industrielle de Pringy ;
- Gare d'Annecy – Grand Épagny.

Les principaux résultats des études ont été présentés lors de réunions publiques puis les élus du Grand Annecy ont voté au Conseil Communautaire en janvier 2022 sur la réalisation du réseau de TCSPi en mode BHNS pour l'ensemble des branches. Un nouveau marché va nous permettre de rentrer dans une phase d'études pour l'ensemble des branches avec un focus sur le mode le plus adapté entre BHNS et tramway pour l'axe Seynod-Pringy.

Création d'une Autorisation de Programme d'un montant de 300 M€ sur le mandat 2020-2026 pour la réalisation de la première combinaison de branche : Glaisins – Duingt.





aménagement



La direction de l'aménagement, de l'habitat et de l'agriculture assure les liens, la cohérence et l'équilibre entre le développement des communes (économique, social, environnemental...), mais aussi avec l'ensemble du bassin de vie. Elle est au cœur des enjeux de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique.



Direction

DE L'AMÉNAGEMENT, HABITAT, AGRICULTURE



1. MISSIONS ET MOYENS

1.1 Les missions

- **La Participation à l'affirmation du bassin de vie et à la définition de son projet de développement cohérent et durable :**

- > Contribuer à la mise en œuvre du projet de territoire : schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), schéma de cohérence territoriale (SCoT), *Imagine le Grand Annecy en 2050*, plan climat air énergie territorial (PCAET), documents d'urbanisme locaux (PLUI et PLU), schéma des énergies (SDE)
- > Observer l'évolution des territoires
- > Suivre la métropolisation (notamment par rapport au Grand Genève et à Grand Chambéry), le positionnement et le rayonnement de l'agglomération
- > Contribuer aux travaux du pôle métropolitain Annecy – Chambéry

- **Contribuer à structurer et aménager le territoire au service de son projet :**

- > Élaborer le plan local d'urbanisme intercommunal Habitat mobilités bioclimatiques (PLUI-HMB)
- > Faire évoluer et adapter les documents d'urbanisme locaux (DUL) aux besoins des communes et du Grand Annecy, en lien avec le PLUI-HMB en cours d'élaboration
- > Définir la politique foncière
- > Définir la politique agricole et élaborer le plan alimentaire territorial (PAT)
- > Piloter des opérations d'aménagement : améliorer le cadre de vie et développer les zones d'activités économiques dans le cadre des documents prospectifs et PCAET.

- > Gérer techniquement les équipements d'accueil des gens du voyage (aire d'accueil aménagée, terrains familiaux pour sédentaires et aire de grands passages), en lien avec les autres services concernés de l'agglomération

- **Développer le logement abordable pour tous, au service de l'économie :**

- > Définir et animer la politique de l'habitat en lien avec les communes
- > Gérer le financement du logement aidé par le bloc « communes + Grand Annecy » : 1^{er} financeur en subventions du logement social
- > Apporter une réponse, un contact, des propositions pour tout problème ou question sur le logement

- **Mettre à disposition des ressources :**

- > Instruire les autorisations « droit du sol » (ADS) pour les communes adhérant au service mutualisé
- > Données, cartes et analyses géomatiques
- > Réseaux et carnets d'adresses liés à des compétences généralistes conduisant à travailler avec de nombreux partenaires (administrations, bureaux d'études, porteurs de projets, associations...), sur un territoire large (bassin annécien) et sur des thèmes variés : aménagement du territoire, urbanisme et développement local...

1.2 Les moyens

3 SERVICES : urbanisme et politiques foncière et agricole ; aménagement opérationnel ; habitat

33 POSTES : 18 cat. A (55 %), 8 cat. B (24 %) et 7 cat. C (21 %) avec 30 agents présents au 15/08/2022

2 IMPLANTATIONS : siège et Maison pour la Planète (service urbanisme)

13 VÉHICULES DE SERVICE

2. L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

En 2020 et 2021, la Direction de l'aménagement, comme tous les autres services, a été fortement perturbée par la crise sanitaire, les confinements successifs et l'obligation de télétravail. Pour autant, la continuité du service a été assurée, notamment pour l'instruction des autorisations « droit du sol ».

La direction s'implique de plus en plus dans l'adaptation au changement climatique. Elle contribue à la mise en œuvre du PCAET : les fiches actions pour lesquelles elle interviendra, l'intégration des enjeux et objectifs du plan dans les politiques et projets qu'elle pilote.



3. LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS, DIFFICULTÉS ET RÉSULTATS

3.1. Les enjeux

- Adaption de la direction aux enjeux du Grand Anancy : changement climatique et projet de territoire, avec renforcement de la transversalité interne et avec les directions et services partenaires, ainsi que les partenaires externes.
- Concertation avec la population.
- Mise en œuvre du projet de territoire *Imagine le Grand Anancy en 2050* et du PCAET pour l'aménagement du territoire et transversalité avec les politiques économiques, environnementales et de mobilités.
- Logement à prix maîtrisé en quantité suffisante, diversifié, accessible et performant.

3.2. Les objectifs 2021

• L'organisation

- > Adapter la direction aux nécessités du projet de territoire et de la lutte contre le changement climatique
- > Mettre en œuvre les feuilles de route de l'exécutif pour l'aménagement
- > Organiser le télétravail
- > Renforcer la transversalité avec les directions de l'économie, des mobilités et de l'action environnementale
- > Continuer d'expérimenter une offre d'ingénierie et d'études urbaines destinée aux communes
- > Déployer et conforter l'offre de cartographie et les analyses géomatiques dans les services du Grand Anancy

• L'urbanisme et les politiques foncière et agricole

- > Continuité des procédures d'urbanisme réglementaire en cours (PLU) et nouvelles procédures (modification, déclaration de projet) demandées par les communes et le Grand Anancy, en cohérence avec le PLUI-HMB en cours d'élaboration
- > Terminer l'étude de la trame verte et bleue pour le CTENS et le PLUI-HMB
- > Élaborer le règlement local de publicité intercommunal (RLPI) après avoir recruté le groupement de bureaux d'études
- > Assurer la continuité et renforcer le service mutualisé d'instruction des ADS
- > Élaborer le plan pluriannuel d'action foncière
- > Continuer la mise en œuvre du plan d'actions de la convention agricole signée en 2017 avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- > Finaliser le contrat de territoire espaces naturels sensibles (CTENS) avec le Département de la Haute-Savoie et les partenaires du Grand Anancy
- > Participer aux projets transversaux du Grand Anancy (*Imagine le Grand Anancy en 2050*, PCAET, maison de la transition...)

• L'aménagement

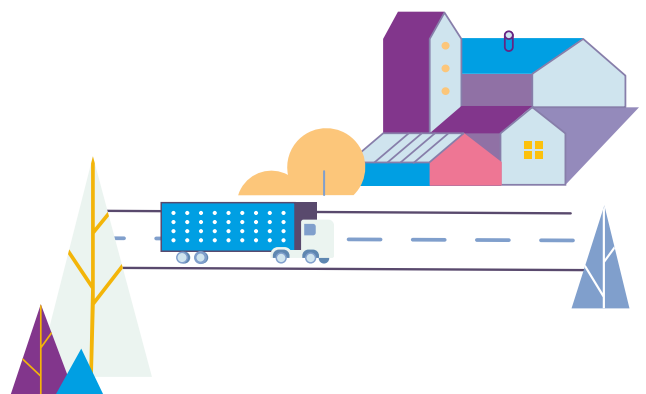
- > Contribuer au PLUI-HMB
- > Revue de projets
- > Participer aux réunions d'examen des DIA économie
- > Pré Billy : préparer et commencer la 1^{re} tranche de travaux
- > PAE Glaisins : finaliser la ZAE avec études foncières et choix d'une AMO, lancer l'étude prospective pour le parc existant
- > ZAE Chez Chamoux : poursuivre les études de maîtrise d'œuvre et recruter une maîtrise d'œuvre pour l'étude d'un rond-point sur la RD 16
- > Extension d'Orsan : lancer les études
- > ZAE Pré Chardon : recruter une maîtrise d'œuvre
- > PUCA : accompagner et être support d'un projet de recherche sur l'optimisation foncière et le renouvellement urbain de la zone industrielle de Pringy - Argonay
- > Papeteries 2 : réflexions préalables pour un quartier numérique
- > Le Bognon (Fillière) : étude urbaine
- > Sentiers : groupe de travail, lancement marché balisage, cartoguide
- > *Dessine le Grand Annecy* : commencer la mise en œuvre de l'objectif *Imagine*
- > Vallon du Fier : plan guide d'aménagement
- > ZAE Voisins : études préalables

• Le logement

- > Offre de services ingénierie Habitat pour les communes
- > Approuver le plan partenarial de gestion de la demande de logements (PPGDL) et démarrer les réflexions sur la convention intercommunale d'attribution (CIA)
- > « *J'éco-rénove mon logement* » et « *Avec l'âge, j'aménage mon logement* » : intégrer 150 copropriétés supplémentaires et les accompagner pour le vote de travaux dès que la crise sanitaire permettra l'organisation des assemblées générales ; si candidature SPPEH retenue par la Région, recruter prestataire et renfort service habitat
- > Contribuer à la mise en œuvre d'*Imagine le Grand Annecy*
- > Mettre en œuvre le PLH
- > Contribuer au plan PLUI-HMB
- > Élaborer une charte constructeurs
- > Commencer la réalisation du projet de résidence pour salariés en mobilité à Meythet et réfléchir à un nouveau projet pour les agents publics
- > Créer un nouveau terrain familial
- > Installer la rencontre inter-agglo gens du voyage avec Grand Chambéry et Grand Lac

3.3. Les difficultés

- Concomitance du télétravail contraint (crise sanitaire) avec l'organisation du télétravail « de droit »
- Changement climatique : l'élaboration puis la mise en œuvre du PCAET mobilisent tous les services et nécessitent le renforcement du travail en transversalité, une plus grande coordination des projets et politiques, des moyens nouveaux, d'éventuelles réaffectations de ressources et la définition de nouvelles priorités, voire l'abandon de projets ou missions.
- Urbanisme : la poursuite et l'engagement de plusieurs procédures « communales » (modifications, déclarations de projets, mises à jour...) concomitantes avec l'élaboration du PLUI-HMB nécessitent une organisation rigoureuse et une stabilité des ressources humaines. De plus, la charge de travail générée requiert des moyens humains plus importants. Or, les métiers de l'urbanisme (planification et instruction) sont en tension et l'année 2021 a encore connu des difficultés de recrutement et un *turn-over* dans le service. En outre, avec la montée en charge du projet PLUI-HMB, la double implantation des services et l'éloignement du service urbanisme par rapport à ses principaux « partenaires » internes (aménagement, habitat, économie, mobilités, action environnementale) et externes (DDT, Ville d'Annecy, CASMB...) handicapent fortement et ralentissent l'activité, perturbent la communication, suscitent des incompréhensions et du travail redondant, et risquent de générer des erreurs (très) préjudiciables.
- Pour renforcer et aussi créer les relations de confiance, l'échange et la collaboration avec les communes, la direction doit se rendre encore plus disponible, adapter son organisation, ses priorités et sa communication.
- Habitat : la diversité des communes, du parc de logements, des enjeux et les moyens freinent la construction et la mise en œuvre de la politique de l'habitat, en particulier pour le parc ancien, ainsi que la redéfinition des aides au logement.



3.4. Les résultats obtenus

• La direction de l'aménagement

- > Équipes du CLI et des cellules planification et ADS complétées
- > Suite de l'expérimentation d'un service d'études urbaines pour les communes
- > Poste de chargé de missions SIG créé et pourvu
- > Commission Aménagement Habitat Agriculture installée
- > Feuilles de route de l'exécutif délégué à l'aménagement, l'habitat, l'agriculture, l'alimentation et les gens du voyage
- > PCAET : début de l'adaptation de la Direction de l'Aménagement
- > Offre de service pour la cartographie et les analyses géomatiques

Perspectives 2022-2023 : projet de direction

- Mettre en place un suivi / reporting des projets en lien avec les feuilles de route
- Offre de service études urbaines coordonnée avec études OAP PLUI-HMB
- Réorganiser l'implantation des équipes

• Le service urbanisme, politiques foncière et agricole

Planification

- > Cellule planification partiellement structurée
- > 1 révision PLU approuvée : Saint-Martin-Bellevue (Fillière)
- > 1 révision PLU en cours : Charvonnex
- > 2 modifications PLU approuvées : Meythet (Annecy), Sevrier
- > 3 modifications de PLU : Chavanod, Duingt, Saint-Jorioz
- > 2 modifications simplifiées approuvées : Évires (Fillière), Nâves-Parmelan
- > 2 DPMEC approuvées : Annecy-Vieux (Annecy), Poisy
- > 15 mises à jour de PLU
- > 4 enquêtes publiques : Annecy-Vieux (Annecy), Saint-Jorioz, Saint-Martin-Bellevue (Fillière), Sevrier
- > 9 contentieux en cours
- > 27 contentieux achevés

Cellule ADS

20 communes adhérentes pour 12 PLU (8 communes + 5 communes historiques + Fillière), 1 PLUI (11 communes pays d'Alby) et 2 communes en RNU

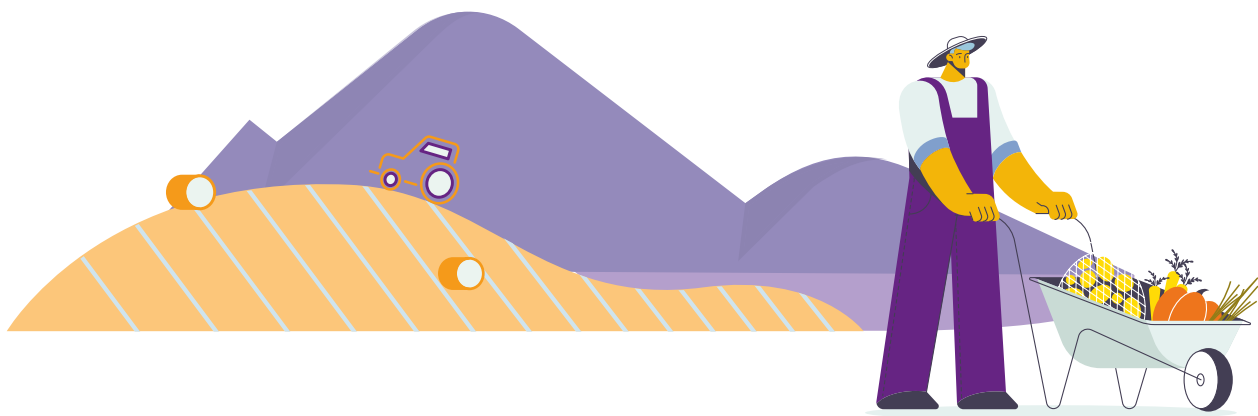
- > Instruction : 596 ADS équivalents permis de construire (EPC)
- > 39 contrôles conformités et police de l'urbanisme
- > Relations communes : 1 réunion élus et 2 réunions techniques correspondants ADS, lien quotidien correspondant ADS (e-mail, téléphone), réunions en mairies sur demande pour dossiers précis
- > Facturation annuelle aux communes pour l'année écoulée, prorata autorisations instruites et traduites en EPC RLPI prescrit par le Conseil communautaire le 20 février 2020
- > Bureaux d'études recrutés
- > Début diagnostic novembre 2021
- > Le 8 mars 2022, 1^{er} atelier de concertation des acteurs socioprofessionnels

Agriculture

- > Plan alimentaire territorial (PAT) : délibération unanime du Conseil communautaire le 25 mars 2021 pour engager le plan ; installation des instances de pilotage ; labellisation niveau 1 « PAT en émergence » par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ; consultation et choix de bureaux d'études pour réaliser le plan ; début du diagnostic ; conférence des habitudes alimentaires des Français par un sociologue (70 personnes le 22 septembre 2021) ; participation aux événements (*green day*, fêtes des fromages...) pour faire connaître la démarche ; implication « défi déchets et alimentation » du Grand Annecy (100 familles)



- > Groupe de travail agriculture installé et réuni 12 fois avec 16 élus communaux et communautaires pour suivre la feuille de route et sa mise en œuvre ; réunions dans les entités territoriales et avec 6 visites d'exploitations et d'alpage au Semnoz



- > Espace test-maraîchage : étude de faisabilité réalisée par un prestataire, partenaires rencontrés et orientations validées
- > Soutien financier à la « Filière graines bio des Savoie »
- > Foncier agricole : formation des élus sur le foncier agricole, par la Safer ; veille foncière avec l'outil vigifoncier de la Safer ; visite de terrains en vente avec la Safer ; poursuite de la restructuration foncière de la vallée du Laudon
- > Intégration des enjeux environnementaux (adaptation, séquestration du carbone, partage de l'eau, méthanisation...) avec la CASMB (Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc) pour les diagnostics d'exploitations
- > Financement de la CASMB pour augmenter la visibilité des producteurs locaux en circuits courts - www.producteurs-savoie-mont-blanc.com
- > Suivi du dossier de compensation agricole de la ZAE de la Pilleuse avec accompagnement de la CUMA du Chéran pour une aide de 160 000 € à l'acquisition de matériel
- > Participation au diagnostic agricole du PLUI-HMB : repérage des exploitations, cartographie des bâtiments, suivi de la mission CASMB, participation aux ateliers des agriculteurs, contribution à la définition des espaces à enjeux agricoles

Espaces naturels

CTENS approuvé lors du Conseil communautaire en décembre 2020

- Diagnostic trame verte et bleue réalisé : comité de pilotage et validation avec les communes
- Plan de gestion du massif du Semnoz : convention avec le PNR des Bauges pour assurer la maîtrise d'œuvre et l'animation de la démarche d'élaboration

Perspectives 2022

- PCAET : contribuer à la mise en œuvre pour l'urbanisme et l'agriculture
- PLUI-HMB : finaliser le diagnostic et concerter avec la crise sanitaire ;
- Intégrer la dimension bioclimatique au PLUI ; rédiger le PADD
- Diagnostic trame verte et bleue à finaliser
- Programme pluriannuel d'action foncière à finaliser
- Procédures PLU à externaliser
- RLPI : choix du prestataire et lancement de l'élaboration ; projet de règlement et zonage automne 2022 ; arrêt début 2023 ; consultation et enquête publique 2023 ; approbation fin 2023
- CTENS : mise en œuvre avec la direction de l'action environnementale
- *Imagine le Grand Annecy* : débat sur l'alimentation, les zones agricoles prioritaires...
- Politique agricole : lancement du PAT ; engager l'espace test-maraîchage ; avancer sur le foncier agricole
- Poursuite de la structuration du service (cellules de planification et ADS, RLPI, agriculture)
- Consultance architecturale à renforcer
- Police de l'urbanisme et conformités demandées par les communes

• Service aménagement opérationnel

- > ZAC Pré Billy : parking co-voiturage fermé et délibération cession terrain ; îlot C vendu (Priam's et Haute-Savoie Habitat) ; statuts ASL publiés ; îlots E et B commercialisés ; enquête publique, délibération DUP 18/11/2021 et arrêté DUP pris ; travaux préparatoires (coupe peupleraie, dévoiements réseaux, dépôt PC îlots B2 et D) ; aire de bus provisoire aménagée ; début travaux îlots A et C ; projet parking public abandonné ; pont sur le Goléron construit
- > ZAE Chez Chamoux : études de maîtrise d'œuvre poursuivies ; intégration des objectifs PCAET ; schéma des EPU traduit ; développement du solaire photovoltaïque ; modification PLU commencée ; maîtrise d'œuvre recrutée et commencée pour le rond-point sur la RD 16
- > PAE Glaisins : finalisation de la ZAE ; études et stratégie foncières lancées et AMO notifiée ; lancement étude prospective Glaisins ; étude prospective : consultation BE lancée
- > ZAE Seynod-Montagny : périmètre d'étude réduit à Montagny
- > ZAC Bognon : étude urbaine et délibération sur l'intérêt intercommunal
- > ZAE Pré Chardon : maîtrise d'œuvre recrutée
- > ZAE des Voisins : études mises en attente du PLU de Saint-Martin-Bellevue (Fillière) et de la stratégie économique spatialisée
- > ZAE Pattu : étude de faisabilité
- > Sentiers : groupe de travail des élus mis en place ; marché du balisage lancé ; rebalisateur à neuf de 7 sentiers (68 km entre marais et montagne + Viéran-Mandallaz + Chéran + GR) ; 19 panneaux d'accueil fabriqués dont 5 implantés ; panonceaux de localisation conçus, fabriqués et expérimentés dans le Roc de Chère ; cartoguide réalisé (diffusion : OT + 1 500 agents du Grand Annecy) ; plusieurs équipements de sécurité chaînes et câbles mis en conformité ; application du métier gestion des sentiers développée
- > Plan guide du vallon du Fier terminé et livré
- > *Dessine le Grand Annecy* : projet lancé et ateliers réalisés
- > Extension d'Orsan : étude de faisabilité commencée
- > ZI Pringy : contacts avec le PUCA pour le projet de recherche sur l'optimisation foncière et le renouvellement urbain
- > Papeteries 2 : réflexions préalables pour un quartier numérique
- > Revue de projets
- > Participation aux réunions DIA économie

Perspectives 2022

- Pré Billy : travaux d'aménagement, construction et *smart grid*
- Acquisition, dépollution et démolition du Madigan's
- Dossier de labellisation écoquartier
- Gouvernance et méthode de travail tranche 2
- Contribution aux études sur le pôle d'échange multimodal
- ZAE Chez Chamoux : dossier administratif, PA, DCE
- Sécurisation de la RD 16 : validation du projet + DCE
- Glaisins : poursuite des études prospective et extension (consultation Moe)
- Négociations foncières
- Extension d'Orsan : études préalables
- Pré Chardon : lancement des travaux
- PUCA : poursuite de l'étude / renouvellement urbain ZI Pringy
- Papeteries 2 : consultation étude de faisabilité
- Montagny et Brassilly : 2 études de faisabilité
- Bognon : recrutement AMO ; lancement des études
- Sentiers : groupe de travail mutualisation ; lancement marchés balisage et entretien
- Création de nouveaux sentiers à PDIPR Montagny, Chavanod, Chapeiry, Marcellaz-Albanais
- Rebalisage de 7 sentiers ; implantation de 14 panneaux d'accueil
- Panonceaux d'accueil (Mont-Veyrier et Semnoz)
- Groupe de projet sentiers Tournette
- *Dessine le Grand Annecy* : restitution
- Contribution au PLUI-HMB

• Le service Habitat

- > Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) du Grand Annecy lancé en juin 2021
- > Participation à *Imagine le Grand Annecy* et aux rencontres avec l'observatoire citoyen
- > Après la crise sanitaire, vote des copropriétés relancé pour les travaux dans le cadre des dispositifs « *J'éco-rénove mon logement* » et « *Avec l'âge, j'aménage mon logement* »
- > Équipe de suivi-animation du SPPEH recrutée
- > Plan partenarial de gestion de la demande de logements approuvé et réflexions sur la convention intercommunale d'attribution commencées
- > Commencer la réalisation du projet de résidence pour salariés en mobilité à Meythet et engager la réflexion sur un nouveau projet pour les agents publics
- > Contributions au PLUI-HMB et aux procédures de révisions et modifications de PLU
- > Marché de gestion des aires d'accueil de gens du voyage réattribué
- > Aire de grand passage fixe recherchée, propositions de localisations faites
- > Rencontres inter-agglôs gens du voyage organisées avec Grand Chambéry et Grand Lac

Le Grand Annecy a financé 805 logements locatifs aidés

Commune	Nb lgt	PLAI	PLUS	PLS	Montant aide EPCI
Annecy	565	291	190	84	2 028 484 €
Chavanod	39	11	20	8	215 889 €
Épagny Metz-Tessy	96	30	42	24	522 705 €
Fillière	27	9	14	4	61 469 €
Poisy	37	12	19	6	200 697 €
Saint-Jorioz	9	3	5	1	13 500 €
Sevrier	22	7	11	4	30 500 €
Villaz	10	3	5	2	64 343 €
TOTAL Grand Annecy	805	366	306	133	3 137 587 €
<i>pour mémoire total 2020</i>	<i>348</i>	<i>149</i>	<i>144</i>	<i>55</i>	<i>1 221 019 €</i>

Le Grand Annecy a aussi accompagné l'amélioration du parc privé de logements

Nature du dossier	Ménages accompagnés	Ménages subventionnés
Adaptation logements vieillissement et handicap	75	62
Rénovation énergétique de maisons	154	57
Conventionnement (offre locative loyer encadré)	13	13
Habitat indigne	1	0
Rénovation énergétique de copropriétés	230 copropriétés (7 800 logements)	7 copropriétés (280 logements)

Perspectives 2022-2023

- Offre de services « ingénierie Habitat » pour les communes
- Accord cadre production logements aidés avec bailleurs sociaux
- CIA : convention intercommunale d'attribution
- SIADL : service intercommunal accueil demandeurs logement, dont niveau 3 avec Annecy
- « J'éco-rénove mon logement » et « Avec l'âge, j'aménage mon logement » : continuer de stimuler et soutenir les votes de travaux
- SPPEH : renforcer la communication sur le service
- PLUI-HMB : contribuer à l'élaboration
- Charte constructeur à co-élaborer avec les habitants
- Résidence salariés en mobilité (industrie) Meythet : choix du concepteur-constructeur, dépôt du permis
- Terrain familial à créer
- Aire de grand passage fixe à localiser et aménager
- Rencontres régulières des autres gestionnaires d'équipements pour les gens du voyage de Haute-Savoie

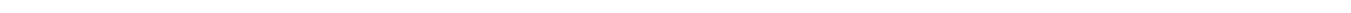




prospective



La direction prospective Europe – politiques contractuelles vise à mettre en œuvre les objectifs du territoire, en accord avec le développement des projets européens, les politiques contractuelles, les partenariats et les citoyens.



Prospective

EUROPE – POLITIQUES CONTRACTUELLES



1. LES MISSIONS ET MOYENS

1.1 Les missions

Le service Prospective-Europe-Politiques contractuelles a été créé le 1^{er} janvier 2017 pour remplir les 4 missions suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre le projet de territoire
- Accompagner l'Espace Citoyen, Conseil de Développement
- Suivre et développer les politiques contractuelles et les partenariats
- Impulser le développement de projets européens
- Accompagner l'évaluation de politiques publiques

1.2 Les moyens

1 cheffe de service à temps complet, 1 chargée de mission à 80 %, 1 apprentie sur 8 mois puis 1 chargée de mission « dialogue citoyen » au service du conseil de développement à partir du 2 novembre 2021 à temps complet, 1 assistance – secrétariat assurée par 2 personnes (1,3 ETP).

ENJEU 2021

La mise en œuvre des **90 OBJECTIFS** du projet de territoire *Imagine le Grand Annecy* (2018) en lien avec les habitants pour des politiques publiques plus efficaces et adaptées aux besoins des gens.

2. LE PROJET DE TERRITOIRE ET LA PROSPECTIVE

2.1 Les objectifs

- Organiser le suivi de la mise en œuvre du projet de territoire.
- Contribuer à maintenir et enrichir la vision prospective des élus et habitants du territoire en accompagnant les démarches pilotées par d'autres Directions ou partenaires (méthodologie, mobilisation, apport de contenus, mise en réseaux...).

2.2 Les résultats

Des outils de suivi du projet de territoire mis en place

- Un tableau de bord technique des 90 objectifs du projet de territoire élaboré.
- Une analyse de cohérence entre objectifs politiques, capacités techniques et attentes des habitants et une estimation financière sur 2 ans.



- Le « Livre Numérique » Im@book, « donnant à voir » l'avancement des 90 objectifs mis en ligne en mai 2021 à l'attention du grand public. omnibook.com/grand-annecy

Une vision prospective enrichie et affinée par le soutien au lancement de démarches thématiques

- La définition des attentes et le lancement de l'étude « le Grand Anancy, Agglomération archipel ? » pilotée par la CAUE (interface Grand Anancy / CAUE, la co-conception du cahier des charges, l'étude des candidatures et sélection, le suivi de l'étude en lien avec les élus du comité de pilotage et les services du Grand Anancy...). À la suite de la procédure de sélection, le bureau d'étude AREP a été retenu en octobre 2021 pour mener à bien cette étude.
- L'accompagnement de la démarche « *Dessine le Grand Anancy* » (cf. ci-après – dans la partie dialogue citoyen)
- L'accompagnement de la démarche des « *Assises de l'eau* » (cf. ci-après – partie dialogue citoyen)
- La transversalité : animation des réunions de coordination des démarches prospectives (ville Anancy-CAUE-Agglomération), points mensuels avec la DGA Environnement et la Direction de l'Action Environnementale « prospective et transition », contribution à la démarche « changement de comportements », contribution au lancement de la démarche « d'évaluation des politiques publiques ».
- Le réseau : participation au club-prospective de l'ADGCF (ex.: contribution au hors-série d'*Horizons publics* d'avril 2021 sur la prospective...).



Perspectives 2022

- **Agglo Archipel** : finalisation des phases 1 et 2 (diagnostic et variables d'évolution, engagement de la phase 3 : scénarios exploratoires et métrique carbone – suivi de l'étude, mobilisation interne, articulation avec les autres démarches prospectives d'aménagement et d'urbanisme (*Dessine*, Plan Prospectif Anancy, PLUI, PCAET, maison transition...)).
- Lancement de l'élaboration d'un atlas numérique du territoire (sous réserve du recrutement d'alternant ou stagiaire).



3. DIALOGUE CITOYEN

3.1 Les objectifs

- Définir les conditions et modalités d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques du Grand Anancy.
- Organiser le fonctionnement de l'Espace Citoyen, le Conseil de Développement du Grand Anancy, dont la composition a été renouvelée fin 2020.
- Relancer l'Observatoire citoyen d'Imagine pour assurer un suivi par les habitants des 90 objectifs du projet de territoire.
- Relancer la démarche « jeunesse » (objectif 64) du projet de territoire.
- Accompagner les élus et services dans leurs démarches de mobilisation citoyenne en faveur de la conception, mise en œuvre ou évaluation des politiques publiques.

3.2 Les résultats

Une délibération cadre définissant les conditions et modalités de participation des habitants aux politiques publiques du Grand Annecy a été votée le 27 mai 2021.

- Issue des réflexions d'un groupe de travail composé d'élus communautaires et municipaux, de techniciens des communes et de l'agglomération, cette délibération comprend 8 principes, un schéma des différentes manières de s'impliquer sur le territoire pour les habitants, et un guide des questions clés à se poser avant d'engager une démarche de participation citoyenne.

www.grandannecy.fr/france/DT1622065468/page/Participation-citoyenne.html

Un cadre de coopération défini entre l'Espace Citoyen, le conseil de développement et l'agglomération du Grand Annecy a été voté le 27 mai 2021.

- Élaboré sur la base de plusieurs échanges entre les deux instances, ce document définit les engagements réciproques pour améliorer la prise en compte des propositions de l'Espace Citoyen dans les politiques publiques du Grand Annecy.

Un conseil de développement, relancé en décembre 2020, qui s'est organisé pour répondre aux nouvelles sollicitations des élus et s'inscrire dans le paysage démocratique local.

- Cf. rapport d'activité détaillé de l'Espace Citoyen disponible ici : <https://cloud.grandannecy.fr/s/ZyzjKRxS4es8oMs>.
- **79 séances de travail organisées avec l'appui du service en 2021** : Bureau (11 réunions), groupe « formation » (2 séances), groupe « communication » (9 séances), groupe « évolution du fonctionnement interne » (8 séances), groupe « cadre coopération » (3 séances), groupe « place des Jeunes » (3 séances), PPI (3 séances, dont 1 avec le VP finances), Groupe PLUI-HMB (8 séances dont 2 avec élus et/ou services, 1 séance de « formation » et autant de réunions de préparation), groupe « alimentation et circuits courts » (10 séances), équipe « projet élus-EC alimentation » (4 séances), mobilité (3 séances), groupe « ressources en eau » en lien avec *les Assises de l'eau* (7 séances).
- Définition, organisation et co-animation d'un séminaire de formation des membres du Bureau (6 et 13 octobre 2021).
- Organisation et participation à un atelier fresque du climat à Alby-sur-Chéran avec habitants, élus, techniciens en mai 2021.

- Contribution aux productions : 5 lettres d'info, rapport d'activité 2020, avis sur le Plan de Mobilité 2030, avis sur le Plan Pluriannuel d'Investissement et sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022.
- Organisation du concours de vidéo en faveur des circuits courts : appui à la définition et organisation concrète du concours (règlement, recherche sponsors, partenaires, analyse juridique, organisation logistique, etc.).
- Organisation de la plénière d'automne du 20 novembre 2021.
- Définition des besoins numériques avec un site Internet et un site extranet qui seront inclus dans le futur site Internet du Grand Annecy.
- Participation à la journée Gaia, organisée par les éco-délégués du lycée Gabriel Fauré à Annecy, le 19 novembre 2022.
- Participation aux journées nationales de la coordination nationale des conseils de développement.

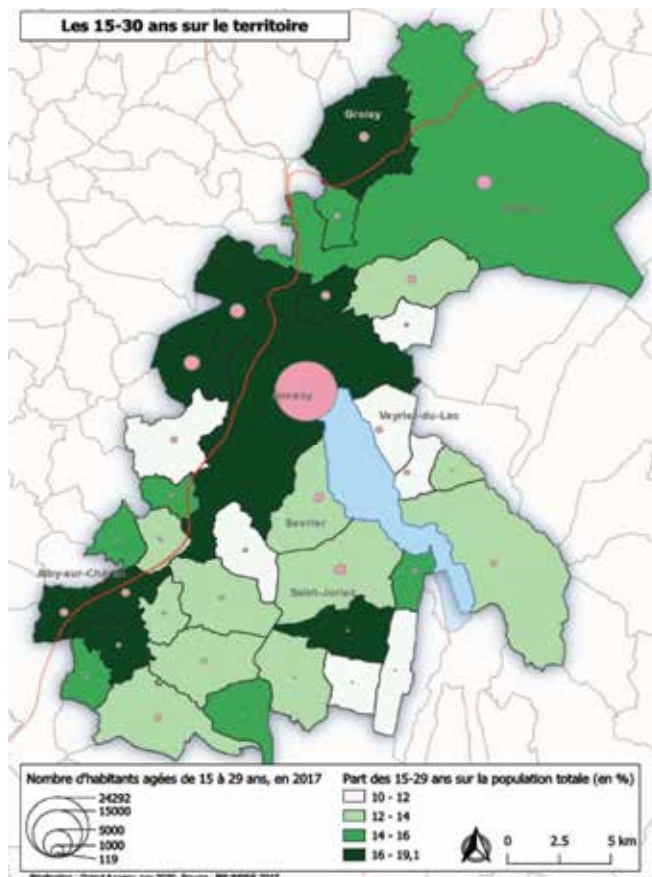


Une démarche « jeunesse »¹ relancée avec une délibération votée le 30 septembre 2021 pour donner « toute sa place à la jeunesse sur le territoire » (cf. ambition 5 du projet de territoire) :

- pour répondre aux attentes et propositions des jeunes recueillies en 2019 par plusieurs enquêtes et débats menés dans le cadre d'*Imagine* (enquête audiovisuelle et débat public), et par l'Espace Citoyen, les élus ont souhaité renouer le dialogue pour agir au plus juste en direction de la jeunesse, après une crise sanitaire qui a particulièrement affecté les jeunes ;

¹ Tranche d'âge considérée par la démarche jeunesse : 15-30 ans.

- mise en place et animation du comité de coordination, mobilisation des instances communales et intercommunales, constitution d'un « groupe de suivi » jeunesse associant élus et techniciens des 20 communes volontaires et de l'agglomération ;
- définition de la méthode (recensement de l'offre et de la demande d'accompagnement, implication des jeunes et des partenaires de la jeunesse).



Les jeunes sur le territoire

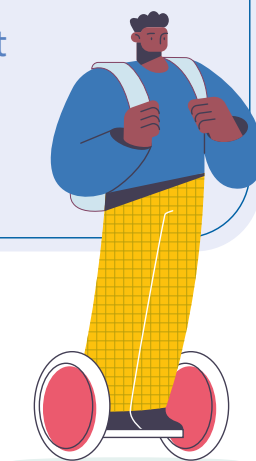
EN 2020

39 000 jeunes âgés de 15 à 30 ans sur le Grand Annecy (source Insee-projections de population - modèle OMPHALE) dont :

- près de 68 % situés sur la commune nouvelle d'Annecy
- 38 % âgés de 15 à 20 ans.

En 2020, ils représentent 19 % de la population.

En 2050 : ils représenteront 17 %.



Une relance de l'observatoire citoyen d'Imagine (saison 2) :

pour permettre aux habitants de continuer d'être acteurs du projet de territoire, l'observatoire citoyen a été relancé à l'automne 2021. Constitué de 30 membres issus de l'Observatoire de 2019, de 30 nouveaux membres interrogés dans le cadre d'une enquête audiovisuelle, et de 30 nouveaux membres tirés au sort, ces 90 citoyens sont chargés de suivre l'état d'avancement du projet de territoire au travers des 90 objectifs.

- L'objectif de l'Observatoire est de maintenir vivant l'échange autour des enjeux et du sens du projet de territoire, de s'assurer que les ambitions et objectifs formulés ensemble se mettent en place dans le bon sens et de discuter des possibles approfondissements de leur mise en œuvre.

Cela s'est traduit par :

- une enquête audiovisuelle réalisée en novembre 2021 auprès de 30 personnes représentatives de la diversité de la population du territoire ;
- une soirée de relance le 6 décembre 2021 : visionnage de l'enquête, débat sur les enjeux issus de l'enquête, annonce des suites du travail ;
- une centaine de personnes présentes (habitants, élus et services) pour échanger lors de cette soirée.

Un accompagnement des services dans leurs démarches de mobilisation des citoyens (aide à la conception du dispositif, concertation, contribution, mise en œuvre, conseils) :

- « *Assises de l'Eau* » : appui méthodologique, aide à la mobilisation, recrutement des citoyens, participation aux assises, interface entre habitants de l'Espace Citoyen, élus, services, co-animation du groupe de travail « ressource en eau de l'Espace Citoyen ».
- *Dessine le Grand Annecy*, appui méthodologique, aide au recrutement du panel, prise en charge de l'organisation logistique des événements (balades...), suivi et valorisation de la démarche auprès des autres directions...
- ZFE – Aide à la réflexion sur le lancement de la concertation, conditions, ampleur, etc.
- Suivi des chiffres clés des démarches de participation citoyenne.
- Lancement du projet de plateforme de concertation citoyenne numérique (Rencontre de 6 prestataires proposant des solutions de plateformes participatives – réalisation d'un comparatif des modules proposés par chacun – Accompagnement à la définition d'un nouveau périmètre du projet pour 2022 : plateforme mutualisée Grand Annecy et communes volontaires).

3.3 Les consultations et les marchés publics

Rédaction, consultation et mise en œuvre du marché de concertation « Imagine la saison 3 », marchés, traiteur et vidéo-sono...

Perspectives 2022

Poursuivre la mise en place **du dispositif de dialogue citoyen** défini dans la délibération de mai 2021 avec :

- finalisation de la saison 2 de l'observatoire ;
- organisation du rendez-vous annuel public du projet de territoire Imagine le Grand Annecy (6 décembre) ;
- élaboration d'un calendrier prévisionnel 2023 des démarches de participation citoyenne ;
- mise en place de la plateforme numérique participative mutualisée ;
- lancement du réseau des élus et techniciens du territoire intéressés par les enjeux de la participation citoyenne ;
- démarche jeunesse : recensement de l'offre et de la demande, structuration du réseau territorial de soutien des jeunes ;
- accompagnement des autres services dans leurs démarches thématiques de mobilisation citoyenne (Un pacte pour le climat, eau...) ;

- consolider la nouvelle organisation de l'Espace Citoyen et renforcer ses relations avec la collectivité :
 - > lancement de l'évaluation du cadre de coopération,
 - > construction du site Internet et extranet dédié (démarrage automne 2022),
 - > finalisation de la contribution au PLUI-HMB sur la densité acceptable,
 - > finalisation de la contribution sur la mobilisation citoyenne en faveur des ressources en eau,
 - > organisation des deux plénières,
 - > lancement d'une nouvelle campagne de recrutement,
 - > lancement de nouveaux groupes de travail.

4. LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET LES PARTENARIATS

4.1 Le contrat ambition région

Après un premier contrat qui s'est achevé fin 2020, la Région a proposé une nouvelle génération de contrat du même type, très tourné vers les projets d'investissement communaux.

En 2021, le service a élaboré un tableau de suivi des projets candidats à cette nouvelle génération de contrat.

Europe : Comme en 2020, la priorité ayant été accordée à la mise en œuvre des objectifs du projet de territoire « Imagine le Grand Annecy », et à la poursuite du « dialogue citoyen », la veille des appels à projets et de l'évolution des fonds européens a été mise en sommeil cette année. Ont pu être réalisés *a minima* :

- le suivi du programme Leader Bauges (porté par le PNR des Bauges) ;
- le suivi du programme Leader Usses et Bornes ;
- une veille ponctuelle de l'élaboration de la nouvelle génération de fonds européens 2021-2027.

Perspectives 2022

Contrat Ambition Région : l'implication du service sur ce sujet dépendra des nouvelles règles de contractualisation régionales et de l'organisation interne de la collectivité pour y répondre.

Politiques européennes : cette mission devrait être confiée à un autre service en 2022.





environnement



Depuis sa création en 2017,
le Grand Annecy exerce les compétences
eau potable, valorisation des déchets et
actions environnementales (Air Climat Énergie
/ Biodiversité, Espaces naturels, Forêts et Grand
cycle de l'eau / Eaux pluviales urbaines)
et Gestion des milieux aquatiques et prévention
des inondations (Gémapi).





Direction

DE L'EAU POTABLE



Depuis sa création le 1^{er} janvier 2017, le Grand Annecy exerce la compétence « eau » sur un territoire d'une superficie de 539 km², offrant des profils géographiques d'une grande diversité, pour une population de 214 739 habitants (source INSEE, population DGF 2020).

Dans ce contexte, l'objectif des élus du Grand Annecy est de garantir à chaque usager, où qu'il se trouve, un accès à une eau potable de qualité au tarif le plus juste, tout en veillant à la préservation de l'environnement d'une manière générale et de la ressource en eau en particulier.

C'EST ARRIVÉ EN 2021...

1. GÉRER LES CONSÉQUENCES DE LA CYBERATTAQUE

Pour tout le Grand Annecy, l'entrée dans l'année 2021 se fit de manière très délicate.

En effet, dans la nuit du 27 au 28 décembre 2020, l'Agglomération subissait une cyberattaque de grande ampleur qui allait perturber fortement – voire paralyser – le fonctionnement informatique de la collectivité pour de longs mois.

Dans ce contexte, les mesures de protection du système de supervision mises en place pour garantir l'approvisionnement en eau potable de tous les abonnés du Grand Annecy ont fonctionné.

La base de données abonnés qui permettait le suivi précis des consommations d'eau et la facturation du service fut, quant à elle, remise en place quelques jours seulement après la cyberattaque.

Pour le reste, il fallut beaucoup d'ingéniosité et d'engagement des agents du Grand Annecy pour garantir la continuité de leurs missions, limiter l'impact perçu et permettre que le Service de l'eau retrouve rapidement un fonctionnement serein.

2. LE LANCEMENT DES ASSISES DE L'EAU

Dans un contexte de changement climatique dont les conséquences semblent s'accélérer, l'avenir de la ressource en eau et sa nécessaire protection doivent tous nous interpeller !

C'est fort de ce constat que Thomas Terrier, alors Vice-Président du Grand Annecy en charge de l'eau potable, a lancé « *les Assises de l'Eau* » en mars 2021.

L'objectif : réunir l'ensemble des acteurs du « grand cycle de l'eau », mais aussi des représentants des milieux économiques, des associations et des citoyens intéressés par cette thématique pour réfléchir ensemble à l'avenir de l'eau sur notre territoire et les moyens de la préserver pour garantir durablement l'alimentation en eau potable, en qualité et en quantité suffisantes.

Dès la soirée de lancement du 30 mars 2021, retransmise en visioconférence en raison de la Covid, les échanges ont été passionnés et riches, annonciateurs d'un travail participatif important. **68 propositions** ont émergé des ateliers. En parallèle, les élus du Grand Anancy ont saisi les membres de l'Espace Citoyen pour qu'ils se penchent plus précisément sur la mobilisation à long terme du territoire et de ses habitants sur la question de l'eau.

Ensemble et chacun à son niveau, ces forces vives ont œuvré pour définir la stratégie Eau de notre territoire, assortie d'orientations et de propositions d'actions.

3. LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EST ADOPTÉ

Le Schéma directeur d'alimentation en eau potable est un document ambitieux dont l'objectif est de sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire du Grand Anancy dans les 10 prochaines années, il prend en compte le contexte du changement climatique et des projections en termes de développement du territoire.

Lancée en 2019 avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé, la démarche a débuté par une étude secteur par secteur, reprenant notamment le diagnostic de chacune des installations utilisées pour l'approvisionnement en eau potable.

Ensuite et de manière plus prospective, 3 axes d'orientations ont été fixés :

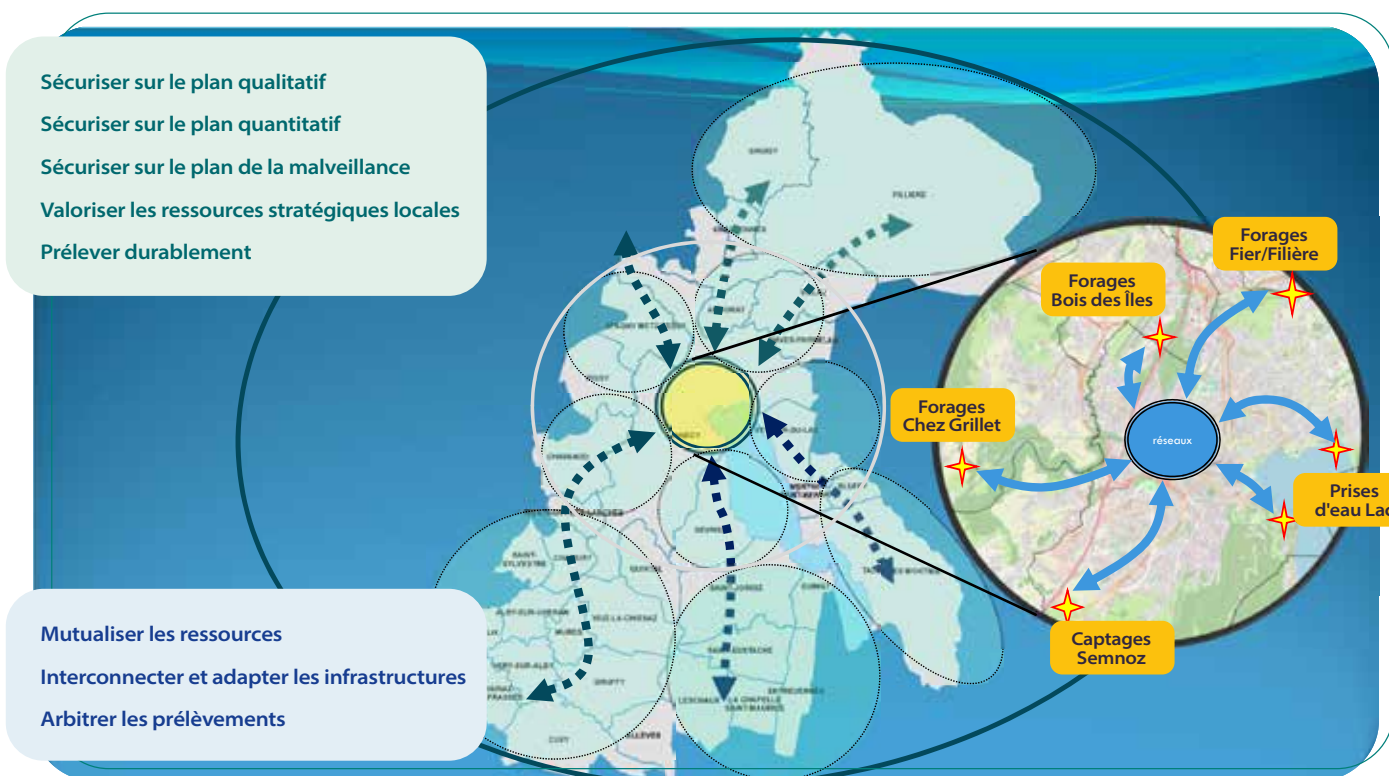
- mutualiser les ressources du territoire
- interconnecter et rationaliser les infrastructures
- arbitrer les prélèvements, en prenant mieux en compte la nécessaire préservation des milieux.

Un programme de travaux sectorisés d'un montant global de 50 millions d'euros a été défini à partir de cette feuille de route.



Le document final a fait l'objet, à l'été 2021, de 5 conférences territoriales et 8 réunions de présentation communales, en présence d'un hydrogéologue.

À l'issue de ce travail de partage de la connaissance, le SDAEP a été adopté par les élus du Grand Anancy au cours du Conseil Communautaire du 16 décembre 2021.





Le point sur les chantiers

Chaque année, le Service de l'eau réalise de nombreux travaux pour l'entretien du réseau mais aussi pour son amélioration voire son extension. Certains de ces chantiers peuvent bénéficier de financements complémentaires émanant de partenaires institutionnels importants tels l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ou le département de la Haute-Savoie. En 2021, cela a été le cas pour :

La mise en place de la conduite du captage Nant de l'Adieu, route des Bauges à Seynod

Subvention département de la Haute-Savoie :

35 % – montant prévisionnel :

165 900 € HT

Subvention Agence de l'Eau

Rhône Méditerranée Corse :

45 % – montant prévisionnel

189 126 € HT



La construction de l'interconnexion réseau Cusy/Saint-Ours

Subvention département de la Haute-

Savoie : 30 % – montant prévisionnel :

51 000 €



Le renouvellement/renforcement réseau route des Provinces, à Villaz

Subvention département

de la Haute-Savoie : 35 %

– montant prévisionnel :

64 575 € HT



Le renouvellement de réseau chemin de Crêt Vial, à Alby-sur-Chéran

Subvention département de la Haute-Savoie :

35 % – montant prévisionnel : 22 400 € HT

Le renforcement du réseau route de Bois Vial, 2^e tranche, à Alby-sur-Chéran

Subvention département de la Haute-

Savoie : 35 % – montant prévisionnel :

51 975 € HT

SANS OUBLIER...

• la mise en service de l'usine de La Tour rénovée, qui remplit tous ses objectifs en termes de secours de production

• la création de près de 6 km de réseau à Épagny Metz-Tessy dans le cadre de la réalisation d'une interconnexion avec la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

• la construction des stations de pompage des Rebattes et des Machurettes à Épagny Metz-Tessy dans le cadre de la réalisation de l'interconnexion avec la CCPC

• la mise en place d'un nouvel outil métier SIG

2021, une année d'activité en quelques chiffres :

- Le Service de l'eau compte **118 753 abonnés** au 31/12/2021 (augmentation de 2 890 / année 2020)
- La production d'eau totale à l'échelle du territoire est de **15 452 515 m³** dont plus de 70 % pompés directement depuis le lac d'Annecy (baisse de 34 988 m³ par rapport à l'année 2020).

« Les prélèvements ont sensiblement baissé au cours des 11 dernières années, passant sous la barre des 80 millions de m³ par an. Dans le même temps, la population haut-savoiarde a augmenté d'environ 10 000 habitants par an en moyenne. »

(source : Le prix de l'eau en Haute Savoie en 2020, Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie)

- Le patrimoine géré et surveillé quotidiennement par le Service de l'eau est constitué de **130 réservoirs, 7 unités de production, 59 captages, 10 forages, 17 stations de pompage et 1 533 km de conduites**
- **98,8 % des contrôles** réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont **conformes** (analyses physico-chimiques).

« La France compte 875 000 km de réseau d'eau potable. Pour le Grand Annecy en 2021, ce réseau est constitué de 1 538 km de conduites. »

- Le programme de travaux réalisés en 2021 (pour plus de **5,7 millions d'euros HT**) a notamment permis la mise en service de plus de 19 km de nouvelles conduites, que ce soit en renouvellement ou en création. 80 % des opérations réalisées ont concerné du renouvellement ou renforcement de réseau, 8 % ont été consacrés aux extensions en lien avec l'interconnexion avec la CCPC, 7 % étaient des déviations de réseau et les 5 % restants, des modifications et créations de chambres.
- **7 688 compteurs** ont été posés (nouveaux abonnés et renouvellement)



« C'est le secteur Études Travaux qui réalise le travail préalable à toute intervention importante sur le réseau. La réglementation se complexifiant, les investigations menées en phase projet sont de plus en plus nombreuses : investigations complémentaires sur les réseaux existants, analyses d'enrobés, études géotechniques, études d'impact environnemental, dossiers loi sur l'eau, dossiers SNCF dans certains cas, enquêtes publiques pour création de servitudes de passage, études de résistivité des sols... »

- L'accueil Usagers du Service de l'eau a enregistré plus de **64 568 demandes** (appels, courriers, e-mails, entretiens).
- Le traitement des e-mails est en très forte augmentation avec 26 043 e-mails reçus en 2021 (11 249 en 2020), soit environ 2 170 par mois, auxquels s'ajoutent les 4 080 e-mails reçus par le secrétariat.
- 1 422 bons de commande ont été édités et 2 675 factures reçues.
- Concernant les travaux facturés, le secrétariat a émis 365 factures d'acomptes et 381 factures de soldes de travaux.
- **1 662 demandes d'urbanisme** ont été réceptionnées, enregistrées, remises en forme et instruites.

4,20 € TTC/m³ !

C'est le prix moyen du m³ d'eau sur le territoire du Grand Annecy en 2021 (eau et assainissement, tarif le plus largement pratiqué sur le territoire).

À titre de comparaison, il était au 1^{er} janvier 2020 de 4,19 € TTC/m³ en France (source Observatoire International de l'Eau) et de 4,34 en Haute-Savoie (source DDT 74).

À l'issue d'un travail de plusieurs mois des élus du Grand Annecy accompagnés des cabinets spécialisés Klopfer et Citexia, une nouvelle grille tarifaire a été adoptée le 16 décembre 2021.

Elle retient un tarif unique et progressif pour tous les abonnés du Grand Annecy, et la généralisation de la part fixe pour chaque abonnement :

Part fixe		30,00 €
Part variable	jusqu'à 200 m ³ , le m ³	1,23 €
	à partir de 201 m ³ , le m ³	1,61 €

Pour les gros consommateurs, 2022 est une année de transition pendant laquelle les mesures de dégressivité tarifaires en vigueur vont perdurer, avant leur disparition complète au 1^{er} janvier 2023.

Enfin, une allocation eau est créée pour les foyers les plus modestes, en partenariat avec la CAF de la Haute-Savoie.

4. C'EST PRÉVU EN 2022...

- Le lancement du marché de rénovation du système de traitement de l'usine de production d'eau potable des Espagnoux.
- Le choix du projet de rénovation/intégration de la façade de l'unité de production de la Tour.
- Le recrutement d'un chargé de mission Management des risques.
- L'extension du réseau sur 1,3 km au Pré Vérel, à Montmin.
- Les travaux de renouvellement sensibles et exigeants sous la RD 1508 à Épagny Metz-Tessy, en lien étroit avec le Département.
- La mise en service des équipements d'interconnexion des réseaux d'eau du Grand Annecy et de la CCPC (Communauté de Communes du Pays de Cruseilles).

Mais le service de l'eau, c'est aussi **124 agents** exerçant des métiers aussi variés que plombier, magasinier, dessinateur-projeteur, responsable administratif, secrétaire, agent de relève, agent de facturation, agent d'exploitation, agent de maintenance, agent d'accueil, responsable de station, chargé de conduite, responsable de laboratoire, chef de projets, technicien de laboratoire, secrétaire, agent d'intervention... Une équipe de professionnels à votre écoute pour vous garantir, au quotidien, un service de qualité et une eau potable irréprochable.

Pour aller plus loin :

Rapport annuel disponible sur www.grandannecy.fr

Direction

DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

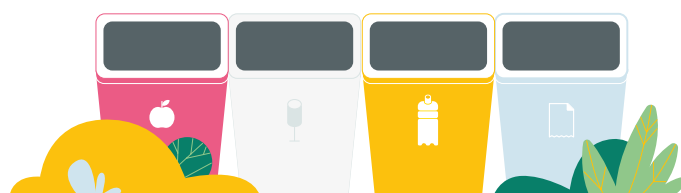


Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectes des ordures ménagères incinérables, des déchets encombrants, la collecte sélective des matériaux recyclables et valorisables et les déchèteries sont organisées à l'échelle du territoire des 34 communes du Grand Annecy.

1. LES MISSIONS ET LES MOYENS

1.1 Les missions

- **En 2021, le service de gestion des déchets a assuré, en régie :**
 - > la collecte des déchets ménagers incinérables (à l'exception du secteur de la Tournette, en prestation),
 - > la collecte du verre, des journaux-magazines et des emballages ménagers (à l'exception du secteur de la rive gauche du lac),
 - > la collecte des papiers-cartons des professionnels,
 - > la collecte des déchets alimentaires des professionnels du cœur de ville,
 - > la gestion du parc et la livraison des bacs roulants dans les communes collectées en porte-à-porte,
 - > la gestion des colonnes d'apport volontaire,
 - > la distribution et la gestion de composteurs individuels et de lombricomposteurs,
 - > l'implantation et le suivi de composteurs partagés en pied d'immeubles,
 - > le gardiennage de la déchèterie des Ollières et de la plateforme des végétaux de Villaz,
 - > la collecte des encombrants sur rendez-vous ;



• par le biais de prestataires :

- > le gardiennage de 8 déchèteries, l'enlèvement et le traitement des déchets,
- > le tri et le conditionnement des déchets ménagers recyclables en vue de leur valorisation,
- > la collecte des emballages et papiers de la rive gauche du lac,
- > la collecte des déchets ménagers incinérables de la rive droite,
- > la collecte des déchets alimentaires des professionnels des rives du lac et du pays d'Alby.

1.2 Les moyens humains

La direction de la valorisation des déchets comprend **113 agents** répartis comme suit :

- Pôle administratif : **5 agents**
- Pôle déchèteries, déchets des professionnels, ingénierie technique et financière : **11 agents**
- Pôle collecte : **88 agents**
- Pôle tri prévention économie circulaire : **5 agents**.

Comme en 2020, l'ensemble des agents de la direction se sont mobilisés malgré les contraintes inhérentes à la crise sanitaire, afin d'assurer la continuité du service public de collecte et traitement des déchets ménagers.

1.3 Les moyens matériels

• Pour assurer le service :

- > **29 bennes** de collecte des ordures ménagères,
- > **12 camions grue**,
- > **8 véhicules** pour le pôle livraison des bacs/redevance spéciale,
- > **17 véhicules de service** (ambassadeurs, agents de maîtrise, direction, encombrants, entretien grue) ;

• à disposition des usagers :

- > **43 354 bacs gris** pour les ordures ménagères,
- > **19 058 bacs à couvercle jaune** pour le tri des emballages ménagers recyclables et journaux magazines ,
- > **3 247 bacs à couvercle bleu** pour le tri des papiers cartons des zones d'activité,
- > **253 bacs à couvercle vert** pour la collecte des déchets alimentaires des professionnels,
- > **2 215 conteneurs d'apport volontaire** (801 verre, 415 emballages, 234 journaux revues magazines, 234 multimatériaux, 58 cartons et 473 ordures ménagères résiduelles).

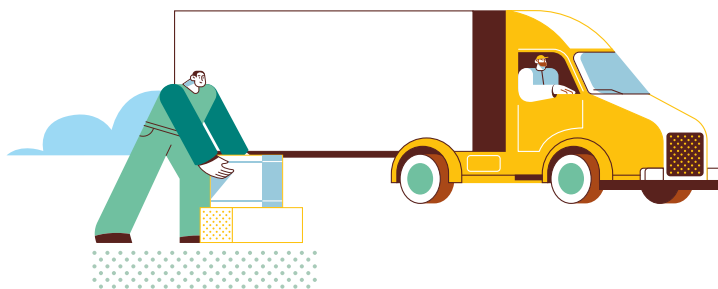
2. LES INDICATEURS CHIFFRÉS

Les camions de collecte en porte-à-porte ont parcouru **281 285 km** soit en moyenne **5,9 km** par tonne collectée et **168 kg** par km réalisé.

Les camions grue quant à eux ont parcouru **223 613 km**, soit en moyenne **11,8 km** par tonne collectée et **85 kg** par km réalisé.

Ainsi **les camions de collecte** du Grand Annecy font presque **13 fois le tour de la Terre chaque année**.

En 2021, la Direction de la Valorisation des déchets a collecté **69 963 tonnes en porte-à-porte** et traité **34 324 tonnes en déchèterie** dont **10 875 tonnes de végétaux**.



La production de déchets par habitant est en baisse : **-14 %** par rapport à 2010, année de référence du Programme Local de Prévention.

Répartition des tonnages collectés par le Grand Annecy en 2021

GISEMENT GRAND ANNECY 2021			2021	Kg / an / hab 2021	évolution 2021 / 2010 en kg / an / hab (population INSEE)	évolution 2021 / 2020 en kg / an / hab (population INSEE)
DMA**	OMA*	OM (hors refus et hors communes)	49 345	230	-20 %	1,18 %
		Verre	9 262	43	14 %	1,30 %
		Papiers	1 201	6	-21 %	-0,78 %
		Emballages	1 121	5	10 1%	10,40 %
		Multimatériaux	5 656	28	-28 %	-4,28 %
		TOTAL OMA	66 585	317	-16,33 %	0,81 %
	Autres déchets collectés ou évités	Collecte biodéchets pro (centre ville et zones urbaines)	347	1,7		16,8 %
		Compostage à domicile et partagé	2 205	10,5		
		Cartons	2 333	11,1	248 %	16,7 %
		Encombrants	11	0,1	-98 %	95,1 %
		Textiles (source ecotlc/ refashion SP)	687	3,3	1 451 %	-4,6 %
		TOTAL CO	5 583	27	369,0 %	9,0 %
	Déchèterie	Incinérables	3 074	15	-42 %	12,8 %
		Non incinérables	1 626	8	-55 %	28,3 %
		Végétaux	10 875	52	-21 %	11,4 %
		Gravats	3 418	16	-36 %	14,8 %
		Plâtre	405	2		15,4 %
		Bois	4 023	19	-30 %	16,1 %
		Carton	1 933	9	-2 %	16,2 %
		Ferraille	1 625	8	-40 %	4,7 %
		Mobilier	4 968	24	4 123 %	15,8 %
		Pneumatiques	251	1		31,0 %
		Piles	21	0		9,9 %
		DEEE	1 772	8		11,1 %
		DDS	248	1	181 %	9,7 %
		Batterie	52	0		13,6 %
		Filière ASL (sport et loisirs)	22	0,10		
Réemploi en déchèterie (roule&co, art recyclerie, journée du ré-emploi, repair café)	13	0,06				
TOTAL Déchèteries	34 324	164	-14 %	13,9 %		
TOTAL DMA (hors compostage)			104 286			
en kg/an/hab			497			
TOTAL DMA (avec estimation compostage)			106 491	508	-12 %	5,1 %

* Ordures ménagères assimilées ** Déchets ménagers assimilés

3. LES RÉALISATIONS 2021

3.1 L'évolution de la Direction de la valorisation des déchets

La création du Grand Annecy en janvier 2017 et l'augmentation constante de la fréquentation et des tonnages en déchèterie ont amené la Direction de la valorisation des déchets à dédier le site de Villaz aux végétaux, à mettre en place de nouvelles filières sur les sites (plâtre, pneus...), à lancer un projet de requalification de la déchèterie d'Épagny.

Ces travaux sont nécessaires pour accueillir les usagers dans de bonnes conditions.

Parallèlement, le Grand Annecy s'est également engagé en novembre 2017 auprès de l'Ademe dans un Contrat d'Objectifs Déchets Économie Circulaire, suite logique de la démarche Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage initiée dès 2014.

L'année 2021 a été marquée par un retour progressif à la normale après la crise sanitaire avec une forte augmentation des tonnages déposés en déchèteries et des tonnages de biodéchets collectés en hausse en lien avec la reprise économique des activités des commerces de bouche.

L'expérimentation du broyage à domicile a été maintenue en 2021, répondant ainsi à la demande des habitants des secteurs de Fillière, du pays d'Alby et des rives du lac.

Le Grand Annecy a également répondu présent pour expérimenter, avec l'éco-organisme Ecologic, la mise en place de la filière REP (responsabilité élargie des producteurs) Articles de Sport et Loisirs sur 4 déchèteries.

Enfin, une maison du don a été installée à la déchèterie de Menthon-Saint-Bernard.



3.2 La communication à l'attention des usagers

Pour obtenir de bons résultats en termes de tri/recyclage et limiter les erreurs de tri, la Direction de la Valorisation des déchets mène de nombreuses actions de communication en veillant à couvrir l'ensemble du territoire et de ses 34 communes :

• au niveau du grand public :

- > campagne d'affichage sur les BOM
- > calendrier de collecte
- > flyers sur les déchèteries
- > stand lors de journées événementielles
- > visites du centre de tri
- > animations lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets
- > conseils et expertise auprès des organisateurs d'évènements
- > journées du réemploi
- > défi déchet
- > ateliers d'information/sensibilisation au Zéro déchet
- > réunions d'information sur le lombricompostage

• au niveau du public scolaire :

- > distribution d'agendas
- > animations dans les classes
- > visites de déchèteries

• au niveau des agents du Grand Annecy, administrations, entreprises, associations :

- > visite du centre de tri
- > animations lors de réunions internes pour rappeler les consignes de tri
- > ateliers Bricorécup



Les projets réalisés en 2021

L'extension de la redevance spéciale pour les déchets issus d'activités économiques après incitation à la réduction des volumes de déchets

Les objectifs :

Être en règle avec la législation, inciter à un meilleur tri et d'une manière plus générale, à une meilleure gestion des déchets produits

Les difficultés / Observation :

- Diagnostic de terrain
- Mise en œuvre sectorielle

Le maintien de l'expérimentation de broyage à domicile

Les objectifs :

Sensibiliser les habitants au fait que les végétaux sont une ressource

Limiter les tonnages apportés en déchèterie

Les difficultés / Observation :

- 232 bénéficiaires
- Satisfaction des usagers sur ce service
- 344 tonnes de végétaux évitées en déchèterie

La mise en œuvre des actions du CODEC (Contrat d'Objectifs Déchets Économie circulaire)

Les objectifs :

Mettre en réseau et sensibiliser les acteurs institutionnels, économiques et de la société civile sur la thématique Économie Circulaire

Les difficultés / Observation :

Travail en lien avec l'association SOLUCIR

Le remplissage du référentiel économie circulaire

Les objectifs :

Établir un diagnostic de la politique économie circulaire au sein du Grand Annecy

Proposer un plan d'actions

Les difficultés / Observation :

Nécessité de travailler en transversalité avec l'ensemble des services

La passation d'un marché de tri en lien avec l'extension des consignes de tri des plastiques dans le cadre d'un groupement de commandes avec les 11 EPCI de Haute-Savoie

Les objectifs :

Disposer au 1^{er} janvier 2023 d'un centre de tri adapté pour accueillir l'ensemble des emballages plastiques ménagers collectés

Les difficultés / Observation :

Marché notifié fin 2021

L'étude d'une tarification incitative

Les objectifs :

Étudier l'opportunité de mise en place d'une tarification incitative

Les difficultés / Observation :

Étude menée dans le cadre d'un groupement de commandes avec les EPCI voisins (Grand Lac, Grand Chambéry, Rumilly Terre de Savoie)

4. LE FINANCEMENT, LE BUDGET ET LE COÛT DE LA COLLECTE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

La gestion et la valorisation des déchets sont financés majoritairement par la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Le taux pivot de TEOM est estimé à 7,08 % sur l'ensemble du Grand Annecy. L'harmonisation des taux se fera sur 10 ans afin de limiter les hausses de cotisations conformément à l'article L-1636B sexies du CGI.

Ainsi, en 2021, 16 taux sont appliqués selon les secteurs du Grand Annecy, allant de 6,77 % à 10,81 %.

Le Grand Annecy met en œuvre également, selon la délibération du 21 décembre 2017, l'extension de la redevance spéciale pour la collecte de déchets assimilables aux ordures ménagères, issus d'activités économiques. Le montant perçu au titre de la redevance spéciale en 2021 s'élevait à 2 774 762 € pour 987 redevables.

4.1 Les coûts des différents services de collecte et de traitement des déchets ménagers

Répartition des coûts aidés par tonne en € TTC

2020		Coût aidé TTC par tonne
	ordures ménagères résiduelles porte-à-porte	313,8
	ordures ménagères résiduelles en apport volontaire	306
recyclables secs	verre	55,3
	multimatériaux en p-à-p	92,8
	multimatériaux en AV	82,2
	emballages en apport volontaire	431,6
	journaux papier en apport volontaire	76,7
	déchèterie	125,3
	cartons en p-à-p	254
	cartons en apport volontaire	225
	encombrants	934,4
	déchets de collectivités	184,8
	coût moyen par tonne	218,3

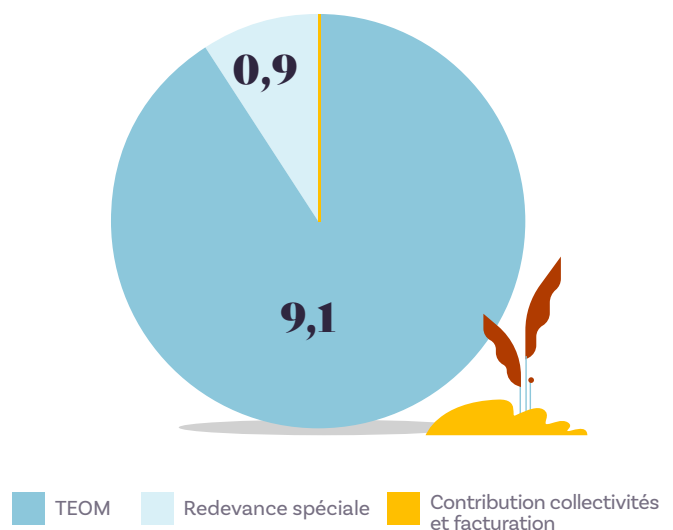
Répartition des coûts aidés par habitant en € TTC

2020		Coût aidé TTC par habitant
	ordures ménagères résiduelles porte-à-porte	70,7
	ordures ménagères résiduelles en apport volontaire	90,7
recyclables secs	verre	2,4
	multimatériaux en p-à-p	3,4
	multimatériaux en AV	3,6
	emballages en apport volontaire	8
	journaux papier en apport volontaire	1,86
	déchèterie	14,1
	cartons en p-à-p	2,4
	cartons en apport volontaire	2,6
	encombrants	0,03
	déchets de collectivités	2,68
	coût moyen par habitant	102,7

Les recettes proviennent principalement :

- pour les ordures ménagères : de la redevance spéciale pour la collecte des déchets issus d'activité économique
- pour la collecte sélective : des soutiens au tri de la société agréée CITEO et de la valorisation des différents matériaux (papier, verre...)
- pour les déchèteries : de la participation de la communauté de communes Fier et Usses et de la communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie, de la facturation des déchets d'activité économique, de la valorisation de certains matériaux (cartons, ferraille...), des soutiens des éco-organismes.

La répartition des différents financements



Direction

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES



Climat air énergie

1. LES MOYENS HUMAINS

3 agents en 2021 (1 cheffe de service, 1 chargée de mission qualité de l'air – animation. 1 chargé de mission énergie).

2. LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

En cohérence avec le projet de territoire « Imagine le Grand Annecy : un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe en 2050 », le PCAET a été approuvé par le Conseil communautaire le 24 juin 2021.

La stratégie climat air énergie comprend 4 axes et 14 orientations.

Axe 1 : MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET LES CITOYENS AUTOUR DU PLAN CLIMAT

- Orientation 1.1 Un plan climat citoyen
- Orientation 1.2 Les collectivités, moteurs de la transition
- Orientation 1.3 Favoriser l'engagement des acteurs économiques

Axe 2 : MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- Orientation 2.1 Contribuer à la transition par l'aménagement du territoire
- Orientation 2.2 Planifier une mobilité durable
- Orientation 2.3 Accélérer la transition vers des logements propres en énergie
- Orientation 2.4 Atténuer les impacts du secteur économique

Axe 3 : VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

- Orientation 3.1 Mettre à profit la richesse sylvicole du territoire
- Orientation 3.2 Développer les circuits courts et l'économie circulaire
- Orientation 3.3 Renforcer la production locale d'énergies renouvelables

Axe 4 : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Orientation 4.1 Préserver durablement la santé en adaptant l'habitat, l'environnement urbain et les activités humaines au changement climatique
- Orientation 4.2 Préserver et partager équitablement la ressource en eau
- Orientation 4.3 Assurer la sécurité des biens et des personnes face aux risques naturels renforcés
- Orientation 4.4 Protéger les écosystèmes fragilisés par les pressions humaines et le changement climatique pour favoriser la séquestration carbone

Au total, le PCAET se compose de **70 actions** pilotées par des services de toutes les directions du Grand Annecy. Le service Climat Air Énergie a la charge de l'animation globale du PCAET et pilote certaines actions en direct.

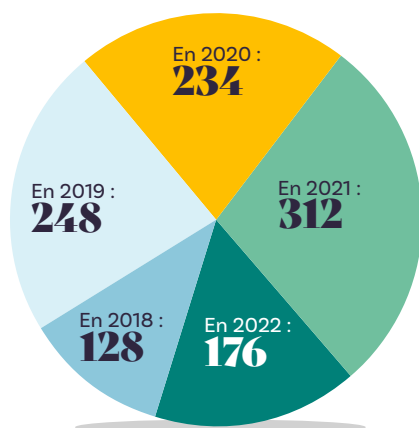
3. LE BILAN DES ACTIONS PORTÉES EN DIRECT PAR LE SERVICE CAE

3.1 Le Fonds Air Bois (Action 37 du PCAET)

Initié en 2018 sur le territoire du Grand Annecy avec le soutien de l'Ademe et du Conseil départemental de Haute-Savoie, le dispositif a poursuivi son déploiement :

- **1 130 primes attribuées** depuis le début du Fonds air bois,
- **177 000 €** de subventions versées,
- **29 tonnes** d'émissions de particules évitées.

Nombre de primes attribuées



Le Fonds air bois est prolongé jusqu'à fin 2024. Son animation passe par des réunions de présentations auprès des professionnels (installateurs, ramoneurs...), de la publicité et du porte-à-porte.

3.2 Le Fonds air entreprises (Action 41 du PCAET)

Dispositif sur la période 2021-2022, financé par le Département de la Haute-Savoie et dont l'objectif est d'accompagner les entreprises du territoire (entreprises de toutes tailles) pour réduire leurs émissions de polluants atmosphériques. Les polluants ciblés sont les PM, le NOx et les COVNM. Le secteur économique représentait en 2017 13 % des émissions de particules fines PM, 10,15 % des oxydes d'azote et 32 % des émissions de composés organiques volatiles. Les projets éligibles sont ceux qui permettent d'aller au-delà de la mise en conformité réglementaire.

Le fonds est doté d'un budget global de 500 000 €. En 2021 et 2022, **4 projets** ont été aidés :

- Fusalp (raccordement RCU, 7 400 €)
- Adjie Création (filtre à particules, **390 € d'aide**)
- GAEC Le Vuaz (mini réseau de chaleur, **56 000 € d'aide**)
- Cie des Bateaux (moteurs électriques, **110 000 € d'aide**)

L'animation de ce dispositif se poursuit.



3.3 Chantiers Air Climat (Action 20 du PCAET)

La charte « Chantiers Air Climat » sur l'Agglomération du Grand Anney a été élaborée en 2021 et adoptée le 24 mars 2022 par le Conseil communautaire.

3 chantiers pilotes ont mis en place les préconisations de la charte. Un travail est en cours avec les donneurs d'ordres publics et privés pour que cette charte soit adoptée et mise en œuvre sur le plus grand nombre de chantiers de l'Agglomération.



3.3 Défi alimentation et déchets (Action 2 du PCAET)

Le Grand Anney propose aux habitants de l'agglomération de participer à un défi « alimentation & déchets » : un challenge de 3 mois, d'avril à juin 2022 durant lequel les participants relèvent en équipe des défis qui permettent de réduire leurs déchets et d'adopter une alimentation saine, locale et de saison. Ce défi est organisé en partenariat avec le CLER (réseau pour la transition énergétique) via la plateforme Déclics, et animé par l'association ASDER. Des événements (visites, ateliers, conférences...) ont été organisés afin de faire monter en compétence les participants et dynamiser la démarche.

Au total, 108 foyers ont participé à ce défi.

Les premiers résultats donnent une réduction moyenne de **25 % de déchets** ménagers et recyclables.

3.4 Le Schéma Directeur des Énergies (Action 49 du PCAET)

Le Schéma Directeur des Énergies (SDE) est une démarche co-pilotée avec la ville d'Annecy.

L'élaboration du SDE a eu lieu en 2021 avec une réunion partenariale en janvier, un séminaire en avril, un appel à contribution en mai/juin et une réunion partenariale de clôture en décembre. Pour finir, plus de **180 personnes** ont participé à l'élaboration du Schéma Directeur des Énergies. Il a été approuvé en Conseil communautaire le 24 mars 2022.

3.5 Le solaire (Action 50 du PCAET)

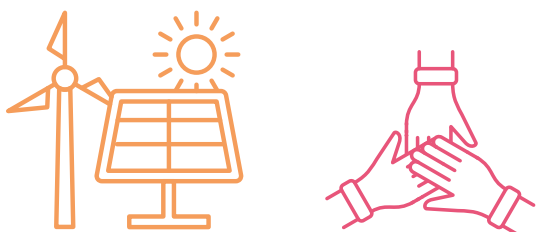
À la suite d'un travail de prospection et de visites, **11 entreprises** sont favorables à la mise à disposition de toitures ou parkings pour accueillir des panneaux solaires photovoltaïques.

Un appel à initiative privée a été lancé le 24 juin 2022. L'objectif de cet appel est de trouver des opérateurs qui seraient prêts à investir, à installer et gérer près de **2 Mwc** de panneaux photovoltaïques sur ces 11 sites.

3.6 L'accompagnement des communes (Action 7 du PCAET)

Pour accompagner les communes dans la transition énergétique, le Grand Annecy a adhéré au Syane le 16 décembre 2021 et établi une convention de partenariat. Le Syane propose un dispositif d'accompagnement des communes pour diminuer leurs consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables. Cela se traduit notamment par la mise à disposition d'un conseiller énergie pour chaque commune qui adhère au service du Syane. L'objectif de ce partenariat est que d'ici 2023, 33 communes du Grand Annecy utilisent le service de conseil en énergie du Syane.

En 2020, 3 communes avaient un conseil en énergie. En 2022, ce sont 20 communes qui en sont dotées.



3.7 Le Contrat Chaleur Renouvelable (Action 7 et 41 du PCAET)

Pour accompagner les communes et les entreprises, le Grand Annecy a monté en 2021 un Contrat Chaleur Renouvelable avec l'Ademe. Il permet maintenant d'aider aux études et à l'investissement pour la mise en œuvre de réseaux de chaleur, de chaufferies bois, de pompes à chaleur géothermique ou de panneaux solaires thermiques. Une enveloppe de 3,5 M€ a été affectée à ce dispositif par l'Ademe. Cela devrait aider à produire 7 GWh d'énergie renouvelable sur notre territoire en 3 ans.

3.8 Le territoire à énergie positive (Action 41 du PCAET)

En 2021 et 2022, l'action du TEPOS s'est focalisée sur la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises vers la transition énergétique.

Le 5 octobre, une conférence regroupant près de 200 personnes a été organisée à Annecy. Elle a permis de faire des visites d'entreprises engagées dans la transition énergétique et de sensibiliser les entreprises du territoire.



Cette conférence était la première étape d'une action de communication qui s'est ensuite mise en place pour expliquer aux entreprises tous les dispositifs existants pour les accompagner vers la transition énergétique. L'objectif est de sensibiliser le plus d'entreprises possible et d'accompagner plus spécifiquement une vingtaine d'entre elles.

3.9 L'Accompagnement ZAE Chez Chamoux (Action 23 du PCAET)

En 2021, l'opération d'aménagement de la zone artisanale Chez Chamoux à Chavanod a été accompagnée pour prendre en compte au mieux la transition énergétique. À la suite des études et décisions des élus, l'aménagement de la zone artisanale aura une approche bioclimatique, n'utilisera pas d'énergie fossile pour le chauffage et toutes les toitures produiront de l'énergie solaire photovoltaïque.

Service biodiversité, espaces naturels, forêt, grand cycle de l'eau

1. LA CRÉATION DU SERVICE BIODIVERSITÉ, ESPACES NATURELS, FORÊT, GRAND CYCLE DE L'EAU

En application de la feuille de route du nouveau mandat, l'action en faveur de la biodiversité – préservation et restauration des écosystèmes et des corridors biologiques, protection de la faune et de la flore... – est confiée à ce dernier service créé au sein de l'agglomération.

En termes de moyens humains, 2 postes de chargés de mission sont créés pour œuvrer à la bonne gestion des sites naturels et de la forêt du territoire, et ainsi compléter les moyens existants affectés à la préservation et la restauration des milieux aquatiques.

1.1 Des engagements pour les espaces naturels

Signature au printemps du 1^{er} Contrat Territorial Espaces Naturels Sensibles (CTENS) du territoire du Grand Anancy des **17 maîtres d'ouvrage** concernés, soit le conseil départemental, l'agglomération, quelques communes, des associations et structures publiques ou semi-publiques.

Le Grand Anancy en assure le pilotage et l'animation. Aussi, il a réuni un 1^{er} comité technique fin août pour fédérer les acteurs engagés et les accompagner à la réalisation des 24 fiches actions en 5 ans.

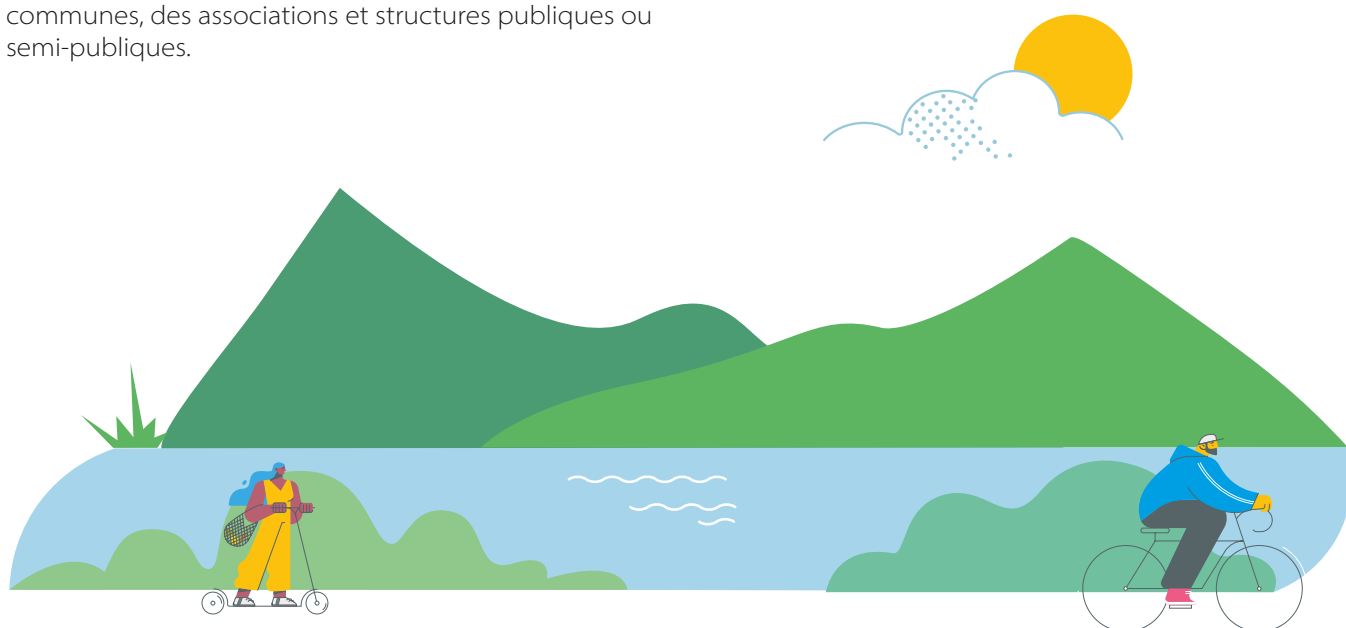
Le programme opérationnel vise la restauration de continuités écologiques, l'étude et la préservation d'espèces et de milieux patrimoniaux, le maintien des alpages, la labellisation de sites, la création d'un observatoire de biodiversité, la structuration et le renforcement des actions de sensibilisation, des actions en faveur de la désimperméabilisation et de la végétalisation...

Le coût global du CTENS s'élève à 5,5 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros apportés par le Département (financement par la taxe d'aménagement).

Le Grand Anancy a immédiatement initié des actions sous sa maîtrise d'ouvrage, en concertation avec de nombreux partenaires.

Ainsi, fin 2021, sont engagées les réflexions préalables à l'élaboration du plan de gestion du Mont Veyrier, au Schéma Directeur de la Sensibilisation et à l'Observatoire Intercommunal de Biodiversité.

La Direction de l'Aménagement lance en parallèle l'élaboration du plan de gestion du Semnoz en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Bauges.

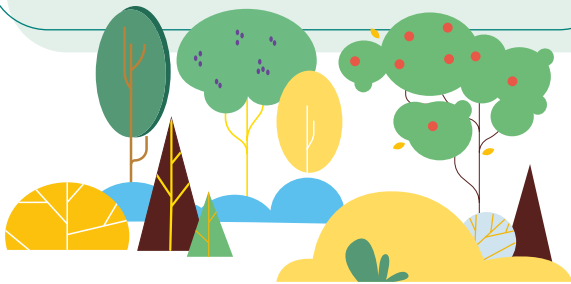


1.2 Des engagements pour la forêt

Signature de conventions partenariales avec l'ONF, le CRPF, l'UFP74, Sylv'ACCTES, des pépiniéristes... pour mettre en œuvre **le dispositif 250 000 arbres** et coordonner les actions de gestion multifonctionnelle et d'exploitation forestière.

Ainsi, des plantations sont engagées sur les communes, en terrains forestiers publics comme privés et chez les habitants via la 1^{re} session de l'opération « 1 habitant 1 arbre ».

Au total, plus de 8 500 arbres sont plantés en 2021.



Le service initie également des travaux de lutte contre le morcellement des parcelles privées en zone forêt, facteur pénalisant pour la bonne gestion des forêts (recrutement d'un prestataire pour mettre en œuvre une bourse foncière forestière et convention avec les CoFor pour travailler aux biens vacants sans maître).

1.3 L'organisation des assises de l'eau pour consolider la gestion globale et durable de l'eau

Au printemps, les assises rassemblent plus de 200 habitants et professionnels de l'eau du territoire, avec une soirée de lancement, 3 soirées ateliers et de nombreuses réunions élus et interprofessionnels.

Cette démarche met en exergue la gestion globale et durable de l'eau comme préoccupation majeure pour les citoyens, comme pour les élus et les techniciens des structures en responsabilité de cette gestion.

Les habitants contribuent ainsi à formuler 68 propositions pour agir sur la qualité et la quantité d'eau et pour la préservation des milieux aquatiques. L'Espace Citoyen se saisit de cette matière et travaille en parallèle au déploiement d'actions citoyennes en complément à l'action publique.

En effet, les habitants assurent vouloir s'engager au côté des collectivités desquelles ils attendent des politiques ambitieuses pour préserver les ressources du territoire.

La décision de proposer un dispositif de mobilisation citoyenne accompagné par l'agglomération et ses partenaires est prise, avec un rendez-vous projeté en 2022.

Service des eaux pluviales urbaines

Le service public de gestion des eaux pluviales urbaines a été créé à la naissance du Grand Annecy en 2017. Il constitue **l'un des rouages de l'action publique en faveur de la gestion de l'eau**, aux côtés des services publics en charge de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées, la prévention des inondations et la préservation des milieux aquatiques.

Le service des eaux pluviales urbaines s'est étoffé progressivement et s'appuie en 2021 sur **12 agents** : agents d'exploitation, technicien·ne·s et ingénieur·e·s.

Il s'agit avant tout pour le service d'assurer la collecte et le transport des eaux pluviales, ponctuellement leur régulation et leur traitement, grâce à **1 300 km** de canalisations enterrées, **30 km** de fossés, **120 ouvrages** spéciaux et **30 000 grilles et avaloirs**.

L'**entretien** de ce patrimoine est l'un des piliers du service. En 2021, le pôle exploitation a réalisé **446 interventions** sur l'ensemble du Grand Annecy et a mené, avec le camion hydrocureur, des campagnes d'entretien dans **12 communes**. En complément, **46 interventions** ont été confiées à notre prestataire ORTEC.

Opération en régie d'hydro-curage d'une canalisation à Sevrier.

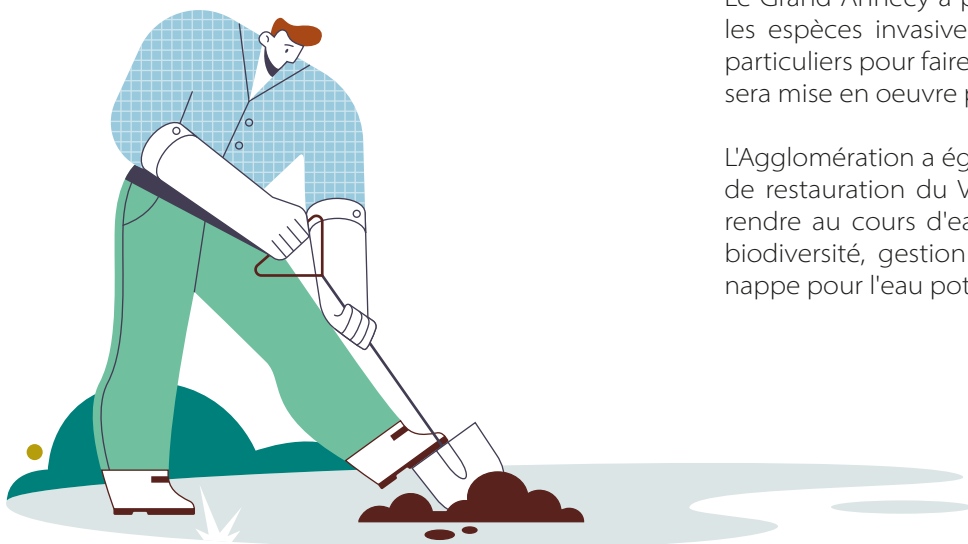


Des travaux de réparation et de renforcement des réseaux et ouvrages sont parfois nécessaires. **56 chantiers** ont été engagés en 2021. La priorité demeure pour le service de limiter dans la mesure du possible le « tout tuyau » en redonnant à l'eau pluviale sa place en surface.



Travaux à Nâves-Parmelan - Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales du chef-lieu et pose d'un collecteur de diamètre 1 000 mm.

L'eau qui transite dans le patrimoine du Grand Anancy devient sa responsabilité. Il est donc nécessaire que le service connaisse et maîtrise, outre le volume, la qualité des rejets dans son patrimoine. En cas de pollution dans les réseaux d'eaux pluviales urbaines, le Grand Anancy mobilise des moyens pour la confiner, la traiter et en identifier l'origine. En 2021, le pôle exploitation est intervenu à **17 reprises**, en partenariat avec les pompiers et les communes. La plupart de ces pollutions accidentelles ou illicites contient des hydrocarbures (fuel domestique, gasoil...), de la laitance de béton, des solvants ou détergents.



La collecte et le transport **en souterrain** des eaux pluviales est un véritable enjeu : l'entretien, la surveillance et la réparation des réseaux peuvent s'avérer complexes ; la détection immédiate des pollutions est souvent impossible avant qu'elles n'atteignent le milieu naturel ; l'eau pluviale est évacuée comme un déchet alors qu'elle représente une ressource précieuse.

De nouvelles règles de gestion des eaux pluviales adaptées à chaque secteur du territoire (d'où le nom de « zonage ») sont entrées en vigueur au début de l'année 2021 : www.grandannecy.fr/france/DT1498031395/page/Eaux-pluviales.html/portail-france

L'objectif : **gérer de façon intégrée et vertueuse l'eau de pluie, là où elle tombe !** Et un défi : parvenir ensemble à rendre la ville perméable. Ces règles s'appliquent donc à tous, privés et publics, et à toute nouvelle surface construite ou aménagée : de la construction ou de l'agrandissement d'une maison individuelle au programme immobilier, en passant par la création d'une piste cyclable ou l'aménagement d'un quartier.

Dans ce cadre, le pôle **instruction** accompagne les pétitionnaires dès l'amont de leur projet. En 2021, **1 100 avis** ont été rendus dans le cadre des demandes d'urbanisme afin de promouvoir et de contrôler le respect de ces nouvelles règles.

L'arrivée en 2021 d'une chargée de mission doit permettre de renforcer le conseil aux porteurs de projet, ainsi que d'impulser et d'accompagner la **désimperméabilisation des sols** (parking, cour, voirie, toiture...).

Gémapi : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

2021, une année de transition

Cette compétence a été transférée au SILA le 1^{er} janvier 2022.

Le Grand Anancy a préparé le chantier de lutte contre les espèces invasives : étude et convention avec les particuliers pour faire les travaux sur leurs propriétés qui sera mise en oeuvre par le SILA dès 2022.

L'Agglomération a également travaillé sur des scénarios de restauration du Viéran dans le vallon du Fier pour rendre au cours d'eau ses fonctionnalités : accueil de biodiversité, gestion des inondations, recharge de la nappe pour l'eau potable...



Semnoz



La courte distance entre le Semnoz et Annecy, une bonne saison d'enneigement et une offre d'activités variée ont pallié les interdictions et les restrictions liées à la crise sanitaire.

En conclusion, l'hiver 2020-2021 s'est avéré une saison exceptionnelle. Quant à la saison d'été, malgré une météo pluvieuse, le chiffre d'affaires est en progression par rapport à l'année précédente. Les activités et services proposés font l'objet d'une attention et d'un désir d'amélioration qui portent leurs fruits.



SAISON

HIVER 2020-2021



La Saison d'exploitation Hiver 2020-2021 du Semnoz a été exceptionnelle dans un contexte de pandémie de coronavirus qui a impacté fortement le fonctionnement. En effet, la date d'ouverture des remontées mécaniques, initialement prévue le 19 décembre 2020, s'est décalée progressivement au 5 janvier, puis au 6 février 2021.

Finalement, les mesures gouvernementales visant à endiguer l'épidémie ont interdit l'ouverture des remontées mécaniques sur l'ensemble de la saison 2020-2021. Des indemnisations pour perte de chiffre d'affaires ont été obtenues de l'État.

Le domaine skiable nordique a pu fonctionner toute la saison de manière plutôt classique. Ce bilan s'attardera donc principalement sur cette activité.

La neige est arrivée sur l'ensemble du massif alpin et particulièrement sur le domaine skiable du Semnoz à partir du 4 décembre 2020.

Nous avons attendu la livraison de la nouvelle dameuse pour effectuer le damage des pistes et l'ouverture au public le samedi 12 décembre. Dans un premier temps, nous avons ouvert uniquement le domaine de la Forêt, puis l'ensemble du domaine nordique à partir du mercredi 16 décembre.

La saison a été bien enneigée tout au long de l'hiver et nous avons accueilli du public sans discontinuer jusqu'à la date de fermeture du domaine nordique le samedi 03 avril 2021 au soir (confinement à l'échelle nationale). Cet hiver a été marqué par une affluence record sur le site du Semnoz, et notamment sur le ski nordique qui était l'une des seules activités de plein air possible en cette période de pandémie et restreint à un rayon de 10 km autour d'Annecy.

Les divers restaurants du Semnoz ont travaillé en vente à emporter uniquement. À noter que le Snack des Bauges n'a pas pu ouvrir de la saison.

Pour finir, pour l'hiver 2020-2021 :

- Saison de ski alpin = 0 jour
- Saison de ski nordique = 111 jours

Cette saison a été marquée notamment par :

- un chiffre d'affaires en énorme hausse pour le ski nordique (575 k€ là où le précédent record était de 360 k€) ;
- un enneigement exceptionnel ;
- un contexte sanitaire compliqué ;
- une affluence record sur site malgré le peu d'ouverture de nos services ;
- l'ouverture du snowpark alpin du Semnoz sans remontées mécaniques.

Le C.A. total réalisé cette saison est de 575 038 € TTC.

Ce C.A. se décompose en :

C.A. ALPIN = 0 € = 0 %

C.A. NORDIQUE = 575 038 € TTC = 100 %



1. DONNÉES D'EXPLOITATION

Nombre de jours d'ouverture effectifs du domaine skiable alpin : 0 jour (fermeture Covid-19)

Nombre de jours d'ouverture effectifs du domaine skiable nordique : 111 jours (dont week-end de préouverture 12-13 décembre 2020)

BILAN DES REMONTEES

Remontée		Saison Hiver 2020-2021	Saison Hiver 2019-2020	Saison Hiver 2018-2019
Versant Annecy	TELEMIXTE BELVEDERE	Horocontrôle Début de saison		1203
		Horocontrôle fin de saison		1849
		Heures de marche	0	646
		Jours d'ouverture	0	68
		Nombre de passage skieurs	0	233225
	TELESKI GOLET	Nombre de passage piétons	0	75006
		Horocontrôle Début de saison		5748
		Horocontrôle fin de saison		6282
		Heures de marche	0	534
		Jours d'ouverture	0	63
	TELESKI ABBAYE	Nombre de passage	0	107122
		Horocontrôle Début de saison		0
		Horocontrôle fin de saison		498
		Heures de marche	0	498
		Jours d'ouverture	0	63
	TELESKI BAMBI	Nombre de passage	0	85667
		Horocontrôle Début de saison		1393
		Horocontrôle fin de saison		1797
		Heures de marche	0	404
		Jours d'ouverture	0	63
TELESKI BABY	Nombre de passage	0	79724	
	Horocontrôle Début de saison		5270	
	Horocontrôle fin de saison		5756	
	Heures de marche	0	486	
	Jours d'ouverture	0	63	
Versant Bauges	TELESIEGE PANORAMIQUE	Nombre de passage	0	99464
		Horocontrôle Début de saison		8402
		Horocontrôle fin de saison		9030
		Heures de marche	0	628
		Jours d'ouverture (Avec vacances de Noel)	0	74
	TELESKI DE L'AIGLE	Nombre de passage (avec piétons)	0	146924
		Horocontrôle Début de saison		1267
		Horocontrôle fin de saison		1867
		Heures de marche	0	600
		Jours d'ouverture	0	73
	TELESKI CABRI	Nombre de passage	0	102173
		Horocontrôle Début de saison		2174
		Horocontrôle fin de saison		2450
		Heures de marche	0	276
		Jours d'ouverture	0	35
	Nombre de passage	0	39160	

FREQUENTATION MOYENNE PAR JOUR D'OUVERTURE			
Remontée	Saison Hiver 2020-2021	Saison Hiver 2019-2020	Saison Hiver 2018-2019
TELEMIXTE BELVEDERE	0	4533	
TELESKI GOLET	0	1700	
TELESKI ABBAYE	0	1360	
TELESKI BAMBI	0	1265	
TELESKI BABY	0	1579	
TELESIEGE PANORAMIQUE	0	1985	
TELESKI DE L'AIGLE	0	1400	
TELESKI CABRI	0	1119	

Total heures de fonctionnement observé (remontées mécaniques hors tapis neige) : 0 heure

Complément d'information concernant les pannes :

Non pertinent pour cette saison.

2. DONNÉES FINANCIÈRES - TITRES DE TRANSPORTS, REDEVANCES D'ACCÈS ET DÉTAIL DES VENTES

2.1 Général

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RECETTES TTC

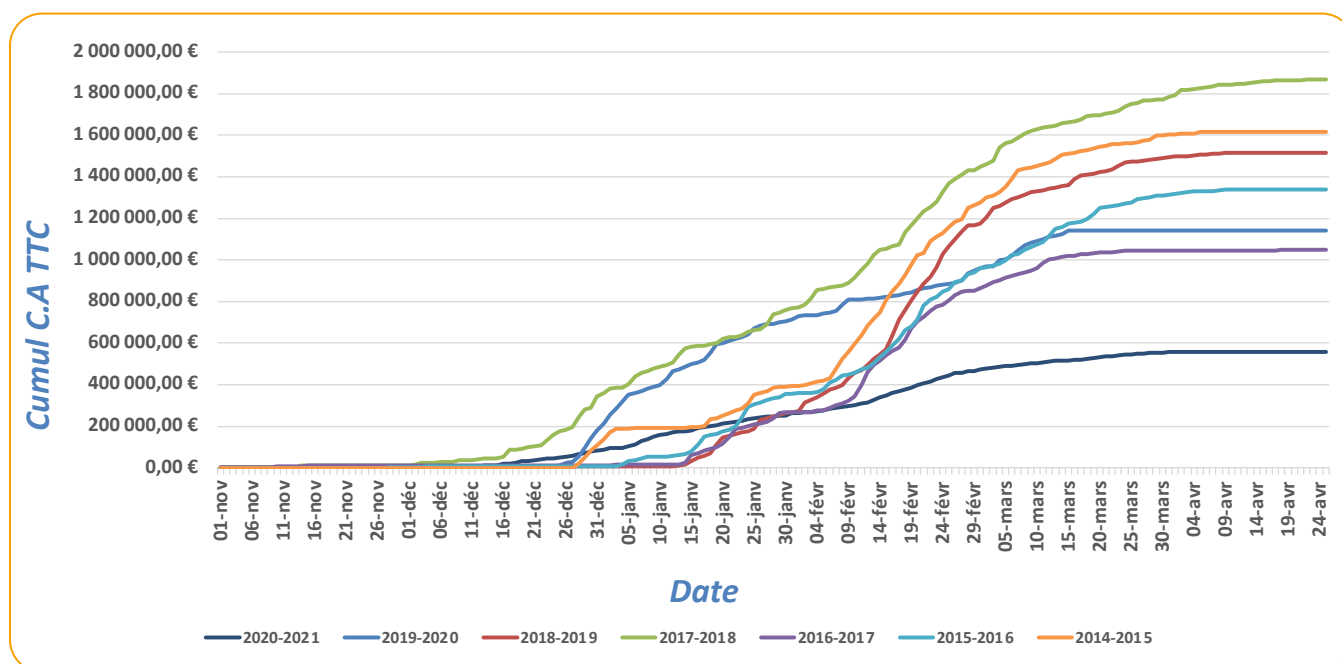
CA TTC 2020-2021 575 038 €TTC	CA TTC 2019-2020 1 139 603 €TTC
ALPIN : 0 € TTC	ALPIN : 906 116 € TTC
NORDIQUE : 575 038 € TTC	NORDIQUE : 234 864 € TTC
Dont assurances : 102 (2,2 %)	Dont assurances : 26 042 (2,2 %)
Dont cartes mains libres : 18 944 € (4,5 %)	Dont cartes mains libres : 51 033 € (4,5 %)
	Dont 176 197 € en ligne (15,4 %)

Ci-après, le graphique récapitulatif du cumul de C.A. sur la saison.

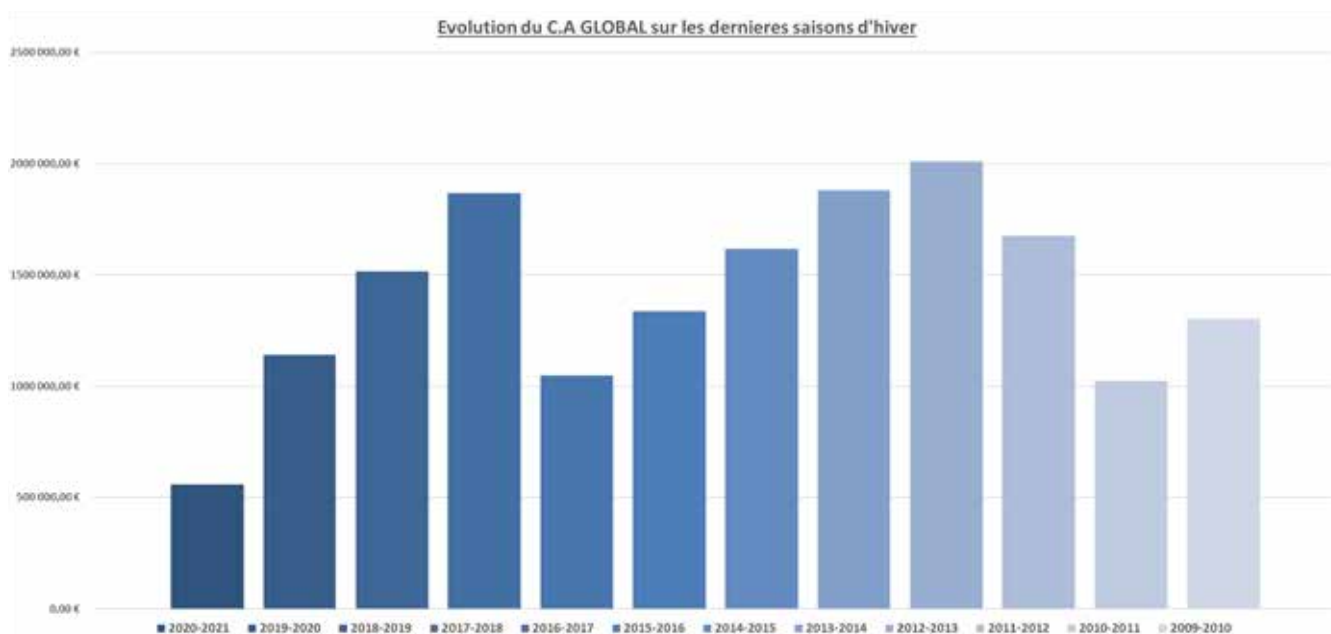
Saison	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016
C.A Total Saison	575 039 €	1 140 980 €	1 515 651 €	1 866 780 €	1 048 148 €	1 337 517 €

Saison	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
C.A Total Saison	1 617 164 €	1 879 565 €	2 011 548 €	1 676 120 €	1 024 892 €	1 304 047 €

Cumul du C.A. TTC global durant la saison



Observation : La courbe de 2020-2021 est forcément plus faible que toutes les autres, puisque l'activité de ski alpin n'a pas ouvert de la saison. Toutefois, on constate que les recettes sur le nordique ont été fortement au rendez-vous jusqu'à la mi-février avant de ralentir pour stagner en fin de saison.



2.2 Ski alpin

JOURNÉES SKIEURS :

Concernant le ski alpin, aucune journée skieur n'a été comptabilisée sur la saison 2020-2021.

Pour info, journées skieurs N-1 (2019-2020) = 82 632

Le prix moyen de la journée de ski est non calculable cette année. Pour rappel, prix moyen = (C.A.) / (JS)
Le forfait journée plein tarif est normalement vendu 15,80 €.

Rendement tarifaire = non calculable cette année
(70 % en 2019-2020, ce qui est assez faible mais se justifie par la politique de tarification horaire des forfaits).

Rappel de calcul des journées skieurs (JS) :
Forfait inférieur à 4 heures = 0,5 JS / Forfait journée = 1 JS / Forfait semaine : 7 JS / Forfait saison et année : 25 JS / Les tours d'activité (luge) ne sont pas comptabilisés.

2.3 Ski nordique

Cet hiver, le ski nordique a pu être maintenu ouvert, tout en respectant un protocole sanitaire pour accueillir les visiteurs dans les chalets de location.

Étant la seule activité commerciale autorisée dans les stations, le ski nordique a été pris d'assaut dès le mois de décembre avec une fréquentation exceptionnelle entre décembre et mi-février. Après les vacances scolaires de février, le rythme a ralenti et nous avons terminé la saison plus calmement.

Nous avons profité de cet engouement pour déployer une caisse extérieure devant le chalet nordique de la Forêt, ainsi que pour mettre en place un achat en ligne des forfaits ski de fond à la journée. Une fois acheté, le forfait est imprimable ou téléchargeable sous forme de QR code qui peut être présenté au contrôleur des pistes. Ci-après les divers décomptes de prestations réalisées entre le 12/12/2020 et le 04/04/2021.

NORDIQUE

REDEVANCES ACCÈS PISTES	266 770 €
LOCATION SKI ET CHAUSSURES	228 917 €
LOCATION RAQUETTES À NEIGE	22 327 €
LOCATION LUGE	15 305 €
COURS	16 827 €
ASSURANCES	102 €
CARTE RFID	24 783 €
DIVERS	7 €

3. PERSONNEL

Le personnel saisonnier a été embauché pour les formations à partir du 16/12/2019. Les consignes données alors par la ministre du Travail, Élisabeth Borne étaient que les domaines skiables devaient embaucher leur personnel saisonnier à la date à laquelle aurait ouvert le domaine skiable sur une saison classique. La neige étant présente en quantité, nous aurions ouvert le 18 décembre après les formations et nous aurions poursuivi les contrats tant que les conditions d'exploitation auraient permis d'ouvrir le domaine.

Certains saisonniers (pisteurs) ont toutefois été embauchés en contrat saisonnier dès le 2 décembre pour commencer à baliser et jalonner le domaine skiable. (Rappelons qu'à ce moment, les remontées mécaniques avaient toujours espoir d'ouvrir fin décembre.)

Certaines personnes ont manifesté en cours de saison leur envie de mettre fin au contrat pour aller travailler ailleurs sans activité partielle, ce que nous avons accepté.

L'ensemble des contrats ont pris fin le 05/04/2021, lorsque le 3^e confinement a été mis en place, interdisant l'ouverture des lieux de pratique sportive.

Durant cette saison, bien que l'ensemble du personnel ait été placé en activité partielle de manière plus ou moins importante, les saisonniers nous ont remercié en fin de saison d'avoir joué le jeu et ne pas les avoir laissés sur le carreau.

Au total, entre décembre 2020 et mai 2021, il y a eu 2 084 h d'activité partielle effectuées par le personnel saisonnier.

Volume horaire de travail :

Il est à noter que la masse salariale des 3 mois d'hiver est nettement inférieure à ce qu'elle est habituellement. Bien que l'ensemble du personnel ait été embauché sous contrat, la grosse moitié des saisonniers a été placée en activité partielle. Nous avons fait au cours de la saison des rotations pour que tous les saisonniers alternent des périodes de présence. Certains d'entre eux spécifiquement affectés à des remontées n'ont toutefois pas pu travailler.

Le turnover durant les saisons d'hiver reste extrêmement important également, entre 30 et 40 % des saisonniers sont nouveaux chaque année.

Secours sur pistes

Le bilan des interventions de secours pour cette saison hiver 2020-2021 est légèrement plus élevé que la saison dernière.

Sans ski alpin, les clients se sont essayés à d'autres activités telles que le ski nordique, la promenade à pied et la pratique de luge (sur et hors piste de luge). La forte fréquentation pendant les week-ends et les vacances de février ont favorisé cette hausse.

Les écoliers pratiquant le ski nordique ont plus été victimes de traumatismes bénins de la cheville et du genou.

Cela peut peut-être s'expliquer par l'absence d'activité physique prolongée et répétée en ces périodes successives de confinement dû à la pandémie.

Le Snowpark du Semnoz, mis en place en janvier, a rencontré un grand succès.

Il a été très fréquenté, pour autant il n'a pas engendré plus d'accident que lors d'une saison ordinaire.

8 secours ont été réalisés, 5 pour des traumatismes d'épaule, 2 pour des traumatismes au genou, 1 traumatisme au bassin.

Les accidents en ski nordique ont représenté 20 secours pour des écoliers et 7 secours pour des collégiens.

Les accidents de luge, un peu plus que d'ordinaire, ont été provoqués en grande majorité par des collisions sur obstacles et des collisions sur personnes. Ils représentent 10 secours.

Intervention de secours sur pistes

Nous avons comptabilisé les interventions de secours par mois pour cette saison :

Décembre 2020	6 appels	3 secours	1 recherche	0 hélico.
Janvier 2021	31 appels	26 secours	0 recherche	1 hélico.
Février 2021	39 appels	34 secours	1 recherche	3 hélicos.
Mars 2021	16 appels	13 secours	0 recherche	0 hélico.

Au mois de février de cette saison, nous avons plus de secours que la saison dernière.

Voici pour comparatif les interventions mensuelles de 2019-2020 :

Décembre 2019	20 appels	15 secours	0 recherche	1 hélico. (En 6 jours)
Janvier 2020	54 appels	44 secours	0 recherche	0 hélico.
Février 2020	38 appels	27 secours	0 recherche	0 hélicos.
Mars 2020	16 appels	16 secours	0 recherche	1 hélico. (En 16 jours)

Un total de 80 interventions de secours sur le domaine du Semnoz durant la saison hiver 2020-2021. L'équipe de pisteurs secouristes était composée de 6 personnes (dont 1 chef des pistes).

Cependant, puisque l'ensemble du domaine alpin était fermé, nous n'avions déployé que 2 pisteurs secouristes en permanence sur site, qui ont ponctuellement été renforcés à 3 pisteurs lors des périodes de plus forte affluence.

ACCIDENTS DOMAINE SKI ALPIN (hors avalanches)			Interventions	Blessés
Sur pistes	Collisions entre usagers	Ski	0	0
		Surf	0	0
		Autres glisses	0	0
	Collisions contre obstacles	Ski	0	0
		Surf	0	0
		Autres glisses	0	0
	Hors collisions	Ski	6	6
		Surf	4	4
		Autres glisses	0	0
Hors pistes	Ski	0	0	
	Surf	0	0	
	Autres glisses	0	0	
SOUS-TOTAL 1			10	10

ACCIDENTS DOMAINE SKI DE FOND (hors avalanches)			Interventions	Blessés
SOUS-TOTAL 2			31	29

ACCIDENTS PAR AVALANCHE (Alpin et fond)			Interventions	Blessés
Sur pistes			0	0
Hors pistes			0	0
SOUS-TOTAL 3			0	0

			Interventions	Blessés
Pratique de la luge*			20	16
Recherche de personnes égarées			1	
Autre type d'accident**			18	16
SOUS-TOTAL 4			39	32

			Interventions	Blessés
TOTAL GÉNÉRAL (1 + 2 + 3 + 4)			80	71

Ci-dessus : Tableau récapitulatif des interventions de secours sur la saison 2020-2021, station Le Semnoz.

4. SCOLAIRES

Sur la période hivernale, la station du Semnoz a pour vocation d'accueillir les établissements scolaires sur la pratique du ski alpin et la pratique du ski nordique dans le cadre de dispositifs nationaux.

Cet hiver, à la suite de la non-ouverture du domaine alpin, seul a été maintenu l'accueil des classes en ski nordique. Mais il a été aussi proposé des séances en biathlon.

Cet accueil se décline en deux formats :

- Celui à destination des établissements primaires situés sur la zone géographique d'Annecy (la Commune Nouvelle d'Annecy mais aussi les établissements de l'Agglomération). Nous leur proposons un accueil sur deux périodes de 5 ou de 7 semaines placées hors des vacances scolaires avec un jour ciblé. Les périodes de cet hiver se sont positionnées du 4 janvier au 5 février puis du 22 février au 9 avril 2021.

Notre capacité d'accueil, liée à la location de matériel spécifique et à la réservation de moniteurs de ski diplômés, est de 320 élèves par jour.

- Celui à destination des établissements du second degré : collèges et lycées de proximité. Nous leur proposons un accueil sur deux périodes de 5 séances placées hors de certaines zones de vacances scolaires avec un jour ciblé ou sur une semaine dite « bloquée » où ils viennent 5 jours d'affilée. Cet hiver, les périodes ont été programmées du 4 janvier au 5 février puis du 1^{er} mars au 5 mars (semaine bloquée) puis du 8 mars au 9 avril 2021. Notre capacité d'accueil liée à la location de matériel spécifique et à la réservation de moniteurs de ski diplômés est de 200 élèves par jour.

Cette saison de ski nordique étant placée sous le signe de la neige, nous avons accueilli un maximum d'élèves car nous avons transformé les demandes de ski alpin le plus possible en accueil en ski nordique ou biathlon. Ces propositions se sont faites en collaboration avec l'ESF. Nous avons cherché à compléter notre parc de matériel pour faire face à cette affluence inédite sur le domaine de ski nordique.

RÉCAPITULATION FRÉQUENTATIONS SCOLAIRES HIVER 2020-2021

	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	SEMAINE BLOQUÉE	TOTAL
PRIMAIRES VILLE ANNECY	5 SEMAINES	5 SEMAINES		10 SEMAINES
	3 490 ÉLÈVES	3 972 ÉLÈVES		7 462 ÉLÈVES
PRIMAIRES HORS ANNECY	5 SEMAINES	6 SEMAINES		11 SEMAINES
	910 ÉLÈVES	1 728 ÉLÈVES		2 638 ÉLÈVES
COLLÈGES-LYCÉES	5 SEMAINES	5 SEMAINES	5 JOURS	10 SEMAINES
	6 490 ÉLÈVES	3 435 ÉLÈVES	656 ÉLÈVES	10 581 ÉLÈVES
TOTAL ÉLÈVES	10 890	9 135	656	20 681

Cette saison a présenté un record de fréquentation avec un taux de satisfaction des différents interlocuteurs exprimé lors des bilans effectués avec eux.



5. PISTES

Pour la première fois, la station a déployé un pisteur nordique qui est venu améliorer par son travail la qualité générale du domaine nordique.

À noter qu'à l'automne 2020, des travaux ont été réalisés par nos équipes sur le sommet de la piste du Belvédère, consistant en l'installation d'une barrière à neige, permettant de « capter » lors des épisodes venteux, les particules de neige qui sont emportées par le vent. Durant l'ensemble de la saison, nous avons constaté que ce dispositif fonctionnait parfaitement et permettait de déposer la neige en quantité au sommet du Télémix.

6. MANIFESTATIONS / ANIMATIONS

Durant l'hiver 2020-2021, si les remontées mécaniques n'ont pas pu fonctionner, de nombreux habitants de la région ont pris plaisir à monter à la station du Semnoz, pour s'aérer l'esprit, redécouvrir cet espace et essayer de nouvelles pratiques.

De nombreuses compétitions sportives ont dû être annulées, notamment celles qui faisaient étape au Semnoz.

De notre côté, la station a également souhaité rester prudente sur l'organisation d'évènements. C'est pourquoi nous avons décidé d'annuler les manifestations qui engendraient des regroupements de personnes et ne favorisaient pas la distanciation sociale.

En fin de saison, une fois l'expérience acquise en ce qui concerne la gestion des flux des visiteurs, nous avons pu avoir plus de visibilité et permettre la tenue de quelques manifestations.

Toutes se sont déroulées dans une excellente ambiance, dans le respect des gestes barrières.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des évènements (avec en gris les manifestations annulées).

Nom de l'évènement	Date	Public	Organisateur	Descriptif / Informations complémentaires
NOVEMBRE 2020				
Maxi Night	31	Compétiteurs	Maxi Event's	Course de trail organisée de nuit et qui passe par le Semnoz. Annulé en raison de la situation sanitaire.
DÉCEMBRE 2020				
Km Vertical	5	Compétiteur	Association Lavy Des Cimes	Course trail km vertical depuis Viuz-la-Chiesaz. Annulé en raison de la situation sanitaire.
JANVIER 2021				
Ski Test	9	Ouvert à tous	Décathlon	Proposer aux visiteurs d'essayer du matériel d'hiver, gratuitement. Annulé en raison de la situation sanitaire.
Nordic Happy Hour	23	Compétiteur	Haute-Savoie Nordic	Compétition de ski de fond pour les moins de 18 ans. Annulé en raison de la situation sanitaire.

Nom de l'évènement	Date	Public	Organisateur	Descriptif / Informations complémentaires
FÉVRIER 2021				
Pot d'accueil début de semaine	8	Ouvert à tous	Semnoz	Premier lundi de la semaine de vacances scolaires, accueil du public avec des animations « d'après-ski ». Annulé en raison de la situation sanitaire.
Pot d'accueil début de semaine	15	Ouvert à tous	Semnoz	Premier lundi de la semaine de vacances scolaires, accueil du public avec des animations « d'après-ski ». Annulé en raison de la situation sanitaire.
Raclette Savoie Show	20	Ouvert à tous	Fromages de Savoie	Dégustation de fromage organisée par l'Association des Fromages Traditionnels des Alpes savoyardes (AFTAIP). Annulée en raison de la situation sanitaire, la distanciation sociale n'était pas garantie étant donné l'ampleur de l'évènement.
Dégustation Tome des Bauges	20	Ouvert à tous	Syndicat de la Tome des Bauges	Dégustation gratuite de Tome organisée par le Syndicat de la Tome des Bauges. Nécessité pour les participants d'être reçus sous forme d'ateliers privés (entre personnes d'une même famille, entre amis, etc. maximum 8 personnes). Ateliers de 10 min chacun, de 10 h à 13 h.
Pot d'accueil début de semaine	22	Ouvert à tous	Semnoz	Premier lundi de la semaine de vacances scolaires, accueil du public avec des animations « d'après-ski ». Annulé en raison de la situation sanitaire.
Dégustation Tome des Bauges	28	Ouvert à tous	Syndicat de la Tome des Bauges	Dégustation gratuite de Tome organisée par le Syndicat de la Tome des Bauges. Nécessité pour les participants d'être reçus sous forme d'ateliers privés (entre personnes d'une même famille, entre amis, etc. maximum 8 personnes). Ateliers de 10 min chacun, de 10 h à 13 h.

Nom de l'évènement	Date	Public	Organisateur	Descriptif / Informations complémentaires
MARS 2021				
Pot d'accueil début de semaine	1	Ouvert à tous		Premier lundi de la semaine de vacances scolaires, accueil du public avec des animations « d'après-ski ». Annulé en raison de la situation sanitaire.
BangingBees x Le Semnoz Jam Session	6	Ouvert à tous	Le Semnoz, en partenariat avec BangingBees (un média digital axé sur le snowboard)	Compétition gratuite de snowboard, ouverte à tous, où la remontée de la piste se faisait à pied, dans des couloirs balisés et sécurisés. Pas d'inscription, pas de rassemblement, afin de garantir la distanciation sociale. 80 000 ! C'est le nombre de "vues" sur les réseaux sociaux provoquées par cette manifestation.
Rookie Session	7	Ouvert à tous	Le Semnoz, en partenariat avec M. Xavier Lopez, de l'association	Compétition gratuite de snowboard pour les moins de 18 ans uniquement. La remontée de la piste se faisait à pied, dans des couloirs balisés et sécurisés. Pas d'inscription, pas de rassemblement, afin de garantir la distanciation sociale.

7. DAMAGE

7.1 Conjoncture de la saison hiver 2020-2021

Cette saison, la neige a fait son apparition le 3 décembre avec un cumul suffisant pour faire une sous-couche en dameuse (Prinoth Husky).

7.2 Damage du ski de fond

À la suite du remplacement de la dameuse Prinoth Evrest par une Pisten Bully 600 livrée le 10/12/2020, nous attaquons la saison avec une machine d'occasion reconditionnée à neuf.

Nous focalisons le travail du damage sur le domaine nordique, de ce fait la Pisten Bully 600 Nordique tourne 7 jours/7 et la Pisten Bully 600 Park vient en renfort 2 à 3 postes par semaine.

La saison aura duré du 12 décembre au 03 avril, avec un bon enneigement et des périodes de gros redoux, 700 h de damages auront été nécessaires.

7.3 Divers aménagements ludiques (Snowpark, pistes de luge, woops, ski de fond)

Malgré la fermeture des remontées mécaniques, nous avons pu préparer un Snowpark en front de neige du Télémix. Dans un premier temps, nous construisons 9 modules puis suivra une extension avec 6 modules sur le bas de la piste de l'Abbaye pour la dernière semaine de février.

Création d'une piste de luges avec 4 woops sur la piste du baby, durant le mois de février.

Tous ces aménagements, dont la durée fut de 40 jours, auront nécessité environ 150 h de damage entre la création et l'entretien.

7.4 Damage divers

En plus du damage du ski de fond et du snowpark sont inclus le damage du jardin d'enfant de l'ESF, l'entretien du bord des routes ainsi que l'accès motoneige versant Annecy, les pistes Bûcheron et Sapinette, les accès au réservoir d'eau de la station. Tout cela durant toute la saison.

Au vu du bon enneigement de la saison, il aura fallu déneiger les accès aux fermes des grands chalets ainsi que celui à la ferme de l'Abbaye.

Cela représente environ 80 heures de damage.

Carburant GTL

Cette saison, nous avons fait un essai du carburant GTL (« gas to liquid ») pour les machines en remplacement du GNR. Ce carburant permet de réduire tous les types d'émissions d'environ 20 % – voir graphique ci-après. Cependant, il est plus cher d'environ 10 %.

Dans l'ensemble, l'essai est concluant, le GTL n'a pas d'odeur, pollue moins et est moins nocif pour l'environnement et la santé.

Ci-dessous : Informations à propos du GTL par rapport au GNR « Montagne » classique.

À retenir pour cette saison

- Le nouveau PistenBully 600 pour le ski fond : baisse de consommation, très bonne qualité de damage et confort de cabine pour le chauffeur.
- La mise en place de la barrière à neige sur le départ de la piste Belvédère a permis une très grosse accumulation de neige sur la largeur de la piste.



DES BÉNÉFICES SUR L'ENVIRONNEMENT

- Réduction des émissions polluantes
- Biodégradable en 51 jours
- Stockage et manutention plus sûrs grâce à un point d'éclair plus élevé

Nox¹ :
-5 % à
-19 %

Particules fines :
-10 % à
-34 %

CO² :
-14 % à
-32 %

HC³ :
-15 % à
-21 %

DES BÉNÉFICES SUR LA SANTÉ

- Non-toxique
- Réduction du bruit
- Pas d'odeurs
- Moins d'émissions de fumées noires
- Diminution du risque d'irritations cutanées
- Sans effets cancérigènes
- Inhalation non nocive
- Protection du personnel, des clients et des consommateurs
- Pas de risques d'irritations oculaires

SAISON ÉTÉ 2021

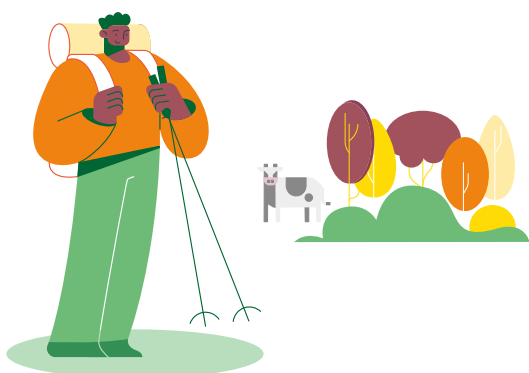


Lorsque l'on parle de saison d'été, nous comptons l'ensemble de la saison comprise entre le 1^{er} mai et la fin des vacances de la Toussaint.

Pour cette saison, la première ouverture de la luge a eu lieu le 22/05/2021 (remise en route après Covid + mauvais temps début mai), la dernière ouverture a eu lieu le 30/10/2021.

Total de 110 jours d'ouverture au public pour la saison d'été 2021.

C.A. Total réalisé : 353 892 € TTC



3 périodes distinctes

1^{re} période : Début de la saison d'été le 22/05/2021 avec la luge et le minikart seulement, les mercredis et week-ends.

2^e période : Du 03/07/2021 au 29/08/2021, ouverture de l'ensemble de la station, toutes les activités, 7j/7 (sauf le Télémix qui n'est ouvert que du 11/07 au 23/08).

3^e période : Du 30/08/2021 au 01/11/2021, arrière-saison avec la luge et le minikart seulement, les mercredis et week-ends, puis tous les jours durant les vacances de la Toussaint.

Pour le gros de la saison d'été, l'embauche du personnel saisonnier le 30/06 + 4 arrivées plus tardives vers le 10 juillet. 1 renfort pour les 3 premières semaines d'août. Fin des contrats saisonniers le 29/08/2021, 2 personnes poursuivent pour l'arrière-saison jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint.

Durant les vacances scolaires de l'été, nous avons ouvert les activités sur les créneaux horaires suivants :

- Luge d'été = 10 h-18 h
(puis 19 h 00 du 15/07 au 15/08)
- RUNIX, Blackmountain et Télémix : 13 h-18 h 00
(puis 18 h 45 du 15/07 au 15/08)

Les horaires semblent bien adaptés à la demande des clients et les activités connaissent une forte fréquentation dès leur ouverture, jusqu'à leur fermeture.



Réorganisation du parcours des visiteurs

Cette saison, nous avons regroupé l'accueil du public dans un seul point de caisse central au niveau des caisses de ski alpin.

Passés les premiers jours où les « habitués » se trompaient systématiquement de point d'accueil, l'ensemble des retours (visiteurs comme exploitants) ont été unanimes sur le fait de conserver cette organisation. La vente des titres est centrée à un seul point de vente et de renseignement, tandis que le personnel des activités peut se concentrer sur l'exploitation pure.



La météo de la saison

Météo très pluvieuse au mois de juillet 2021. La température maximale était en moyenne de 25 °C avec un record à 28 ° (durant le mois) et la température minimale de 11 °C. Il y a eu beaucoup de précipitations en juillet 2021, avec en tout 149 mm sur le mois et en moyenne 4,79 mm par jour. Le record de précipitations sur un jour a été de 19,9 mm.

Août, météo également pluvieuse par rapport aux autres années et assez fraîche pour un mois d'août avec peu de journées réellement ensoleillées. Il y a eu beaucoup de précipitations avec en tout 111 mm sur le mois et en moyenne 3,56 mm par jour. Des trombes d'eau sur les journées du 07/08 et 08/08 (27,6 mm d'eau le 7 août, et 20,5 mm le 08 août).

1. EN CHIFFRES

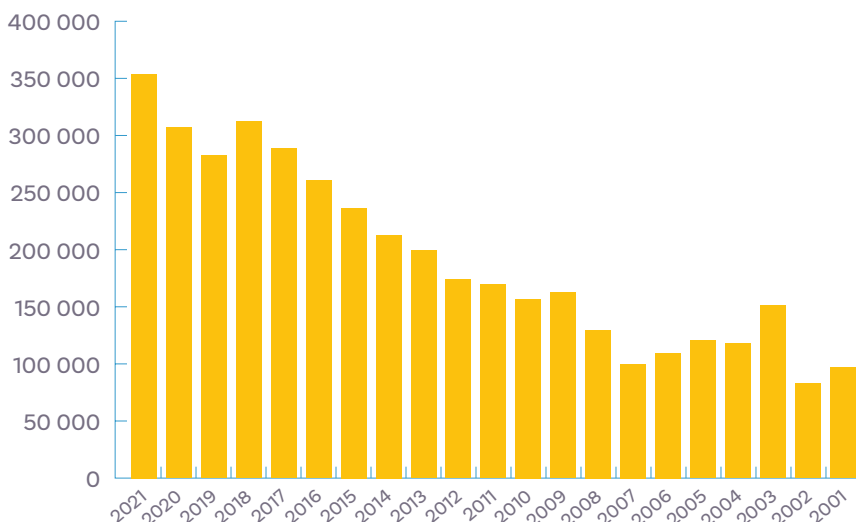
C.A. ÉTÉ 2021 = 353 892€ TTC

Cette saison est, en termes de chiffre d'affaires, la meilleure saison d'été jamais réalisée au Semnoz.

Ci-dessous : Évolution du C.A. TTC au cours des années

Saison	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
C.A Total Saison TTC	353892 €	307225 €	282658 €	312565 €	288854 €	260667 €	236593 €	212907 €	199227 €	173834 €

Saison	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
C.A Total Saison TTC	169341 €	156774 €	162441 €	129762 €	99995 €	109597 €	120228 €	117927 €	151030 €	82941 €	96861 €



Décomposition du C.A. :

	TOTAL TTC
C.A en caisses	332 942 €
Clients en compte	3 038 €
Vente de photos souvenir (automate luge)	17 912 €
TOTAL	353 892 €

1.2 Personnel

En 2021

Sur l'ensemble de la saison d'été (de mai à octobre) :

- volume horaire en personnel saisonnier été 2021 = 4 550 h
- volume horaire en personnel permanent dédié à l'exploitation = 1 132 h

Volume total de main-d'œuvre dédiée à l'exploitation = 5 682 h.



Pour info en 2020

Sur l'ensemble de la saison d'été (de mai à octobre)

- volume horaire en personnel saisonnier été 2020 = 3 461,25 h
- volume horaire en personnel permanent dédié à l'exploitation = 1 330,25 h

Volume total de main-d'œuvre dédiée à l'exploitation = 4 791,50 h.

L'augmentation du volume horaire de la main-d'œuvre se justifie pour plusieurs raisons :

- Ouverture étendue de 2 semaines du Télémix (démarrage plus tôt en juillet et fermeture fin août)
- Création d'une activité nouvelle qui fonctionne 8 h/ jour – le Fromathlon (1,6 ETP sur 2 mois)
- La centralisation des caisses a permis de mieux gérer les flux mais n'a pas permis de mutualiser l'agent caisse RUNIX qui servait à l'accueil sur l'activité.
- Durée d'ouverture étendue de la saison (110 jours en 2021 contre 92 jours en 2020).

2. RAPPORT DES ACTIVITÉS

La vente de titres d'activités génère un **C.A. de 330 333 € TTC** (le reste étant généré par les photos souvenirs).

Les tickets d'activité vendus étant communs à l'ensemble des prestations de la station, il n'existe pas actuellement de moyen de suivi pour savoir sur quelle activité les usagers dépensent leurs crédits.

Nous comptons manuellement le nombre de passages sur chaque activité mais il est possible que ce comptage manuel engendre quelques erreurs. Nous observons d'ailleurs une grande différence entre le nombre de titres émis par notre logiciel de caisse (qui est le chiffre exact) et le nombre de passages réalisés aux activités.

Nombre de titres émis en 2021 = 128 018 / Nombre de passages comptés aux activités = 117 310

Soit environ 10 700 passages « fantômes », qui s'expliquent par le fait que certains clients conservent des tours d'activité en prévoyant de les réutiliser l'année suivante, ou bien certains sont des tickets vendus en « dépôt » pour des C.E. ou des groupes qui les revendent ensuite en interne (par exemple le 27^e BCA achète près de 1 200 tours d'activité qu'il redistribue ensuite en interne).

Important : Le tarif « réduit / basse saison » qui s'applique sur les activités hors mois de juillet et août fait chuter le prix moyen du tour d'activité. Toutefois, les personnes ayant recours à un tarif réduit sont principalement des personnes habitant le territoire, alors que le plein tarif est plutôt utilisé par les visiteurs touristiques durant les vacances scolaires.

En faisant un rapport du C.A. de chaque période par rapport au nombre de titres émis, il en ressort :

- en basse saison (mai, juin, septembre, octobre), le prix moyen d'un tour d'activité est : 1,86 € TTC
- en haute saison (juillet, août), le prix moyen d'un tour d'activité est : 2,82 € TTC
- sur l'ensemble de la saison, le prix moyen d'un tour d'activité est : 2,58 € TTC

Afin de calculer le C.A. généré par chaque activité, nous allons donc simuler un nombre virtuel de passages qui tiendra compte des passages vendus mais non utilisés en réattribuant aux diverses activités ces passages « fantômes » au prorata des passages réellement comptabilisés.

2.1 Tickets d'activités

Ci-dessous le tableau récapitulatif des ventes en caisse (tarifs TTC)

Tickets d'activité

	Nombre de passages émis	C.A. généré	Prix moyen du ticket	Rappel en 2020 Prix moyen du ticket
Haute saison	95 783	270 346,20 €	2,82 €	2,91 €
Basse saison	32 235	59 987,00 €	1,86 €	1,96 €
Total	128 018	330 333,20 €	2,58 €	2,74 €

Sur la saison 2021, notre titre d'activité subit une dégradation à hauteur de :
 $(2,58 / 3,90) * 100 = 66 \%$ **de sa valeur pleine** (pour rappel en 2020, 70 %)

En 2021, la dégradation tarifaire est pire qu'en 2020. Cela est dû à un bien plus grand nombre de ventes de tickets en tarifs réduits. Il faut surveiller cela car la dégradation tarifaire joue un rôle d'attractivité du produit au détriment de la performance économique. De plus, le poids des tickets 10 et 25 tours dans le nombre de titres émis et dans le nombre de transactions est important.

Une fois réparti entre les activités, et en appliquant le prix moyen du ticket Haute saison au Fromathlon, RUNIX / BlackMountain et Télémix, le C.A. se décompose ainsi :

Bilan des activités 2021

Total du nombre de passages émis en caisse	128 018
Valorisation d'un passage activité	2,58 € TTC
C.A. TOTAL généré par les activités	330 333 € TTC

Répartition du C.A par activité

Nombre de passages mesurés / comptés	Ratio de passages	Nombre de passages théorique attribué	C.A généré par l'activité (TTC)	C.A TTC compte tenu des tarifs haute et basse saison	
Luge d'été	76 789	65,5 %	83 798	216 230,00 €	208 818 €
Minikart	8 539	7,3 %	9 318	24 044,95 €	23 221 €
Kart Runix / Blackmountain	13 194	11,2 %	14 398	37 152,96 €	40 603 €
Télémix	12 204	10,4 %	13 318	34 365,22 €	37 557 €
Parcours d'orientation	357	0,3 %	390	1 005,28 €	970,82 €
From'athlon	6 227	5,3 %	6 795	17 534,60 €	19 163 €
Total	117 310	100 %	128 018	330 333,00 €	330 333 €

2.2 Télémix du Semnoz

Ouvert pour la troisième saison estivale, nous avons pris cette année l'option d'ouvrir le Télémix sur une période légèrement réduite par rapport aux autres activités. Toutefois, le Télémix a tourné toute la fin du mois d'août contrairement à l'an passé.

Le Télémix a été exploité du 10/07/2021 au 29/08/2021. Au total, 249 h de fonctionnement sur la saison d'été 2021.

Comme l'an passé, un ticket unitaire vendu 3,90 € donnait droit au trajet aller et retour.

Nous avons effectué, au cours de la saison, 22 674 trajets soit quasiment le double de la saison passée.

été 2021	Montées	Descentes	aller/retour	Allers simples	Total de voyageurs
Trajets payants uniquement	12 157	10 517	10 470	1734	12 204

À noter que sur la période estivale, le prix moyen d'un ticket unitaire permettant le trajet aller/retour est de 2,82 € (en tenant compte de la dégressivité des tarifs).

On en déduit que le fonctionnement du Télémix génère environ **37 557 € TTC de C.A.** sur l'été (22 914 € TTC en 2020).

Nous constatons une forte augmentation de la fréquentation du Télémix cette saison. Il est possible que la réorganisation du parcours client sur la station qui oblige désormais les visiteurs à passer au point de caisse centrale incite plus les visiteurs à emprunter la télécabine.

Les coûts de fonctionnement de cette activité sont importants : environ 12 k€ de main-d'œuvre + 3 k€ d'électricité sur juillet et août. À cela s'ajoute le vieillissement de l'appareil du fait de son fonctionnement.

En l'état, l'ouverture du Télémix en période estivale ne génère pas de gros bénéfices mais reste tout de même rentable. L'intérêt d'ouvrir cette remontée en l'état est discutable, sachant que le dénivelé offert est faible (220 m) et peut facilement être parcouru à pied par des marcheurs moyens. Le sommet de la remontée est également accessible par la route aux véhicules.

Toutefois, l'installation récente de cette remontée polyvalente ouvre des possibilités en termes d'activités sur le site qui n'existaient pas auparavant.

Nous envisageons pour 2022 de déplacer l'activité kart Runix / Black Mountain vers le Télémix.

2.3 Luge d'été

	2021	2020
Passages	76 789 (comptés)	72 000 (comptés)

La luge d'été du Semnoz est une activité très appréciée de nos clients qui peuvent la partager en famille. Elle reste l'activité principale de la station avec une fréquentation toujours très importante du matin jusqu'au soir.

En 2021, la luge d'été a généré 208 818 € TTC de C.A.



En l'état actuel, cette activité est saturée en fréquentation du matin jusqu'au soir et ne peut plus accueillir de clients supplémentaires. En juillet et en août, le temps d'attente moyen pour embarquer sur la luge d'été est de 30 min. Aux pics d'affluence, le temps d'attente se situe entre 45 min et 1 h. Pour rappel, un tour de luge d'été dure environ 3 min (2 min de montée et 1 min de descente).



La file d'attente luge une journée classique d'été.

Le gros point négatif de cette luge d'été est sa vulnérabilité face aux conditions météo. En effet, dès la moindre goutte de pluie, nous devons fermer l'activité au public car les luges ne freinent plus suffisamment. De plus, les matinées, lorsqu'il fait froid, la rosée est présente et retarde également l'ouverture.

Axes d'amélioration :

Équiper la luge actuelle de bornes d'accès utilisées sur les remontées mécaniques l'hiver. Cela permettrait d'utiliser des cartes RFID (rechargeables) au lieu de cartes poinçonnables (jetables). Cela réduirait notre impact écologique d'une part, et l'achat de titres sur Internet désengorgerait les caisses d'autre part. En outre, cela permettrait un comptage précis du nombre de passage effectués.

Vente de photos souvenir : C.A. = 20 768 € TTC

À raison de 2 € par photo, nous avons vendu 10 384 photos. Ce dispositif de photo souvenir est extrêmement rentable pour la station car il ne nécessite qu'un faible coût de maintenance.

La vente de photos souvenirs permet d'augmenter le C.A. généré par l'activité « luge » de 10 %.

2.4 Minikart

Nous avons remplacé cette année nos anciens karts qui étaient vieux et hors d'usage. De plus, leur look vieillot ne faisait plus envie.

Nous avons donc investi dans 3 minikarts modernes avec monnayeurs, et délocalisé le parcours de kart au niveau du parking en enrobé pour améliorer la piste.

8 539 passages en 2021 pour un C.A. estimé à 23 221 € TTC.



Axe d'amélioration pour 2022 : Nous allons installer une piste plus moderne avec un système d'arrêt automatique en position fixe des karts.

2.5 Kart Runix / Blackmountain

L'activité de Kart Runix / Blackmountain est avant tout destinée à une clientèle plus « autonome » et aguerrie. Nous limitons l'accès à cette activité aux personnes de plus de 1,35 m qui sont plus aptes à maîtriser les appareils.

	2021	2020
Passages	13 194 (comptés)	13 005 (comptés)

C.A. généré en 2021 = 37 207 € TTC.

Cette activité est moins rentable que la luge d'été et nécessite quasiment le même nombre de personnel.

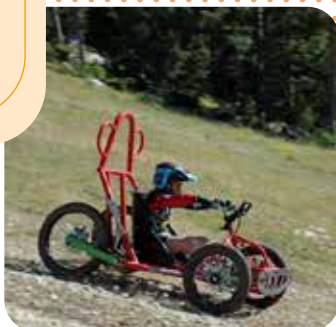
Toutefois, elle est appréciée du public et a le mérite de drainer une clientèle plus adulte et proposer une activité attractive pour les plus grands.

Compte tenu de l'état général des karts Runix, des frais à prévoir en entretien ou remplacement, ainsi que du fort risque d'accident, cette activité s'arrête cette saison pour aller vers une piste de descente Blackmountain seule qui pourrait être utilisée sur le Télémix du Belvédère.

Proposition pour 2022 :
Après accord des alpagistes, déplacer l'activité Black mountain sur le Télémix uniquement.

Avantage :

- Moins de personnel
- Parcours plus long
- Le Télémix tourne déjà
- On arrête un appareil bruyant



2.6 Fromathlon



Nouveauté en 2021, ce parcours d'obstacles associé à du tir à la carabine laser a été monté en partenariat avec l'association des fromages de Savoie qui a fourni toute la signalétique.

Pour un ticket d'activité, il était possible de faire le parcours complet et de tirer ensuite à la carabine. Si les tirs sont manqués, il y a un système de pénalités imposé. Le but étant de réaliser le meilleur temps à la fin du parcours.

Cette activité s'opérait avec une personne à plein temps, soit 1,6 ETP sur les deux mois d'ouverture.

Nous avons comptabilisé 6 227 passages sur la saison, soit **17 560 € TTC de C.A. généré.**

Cette activité est rentable et permet de délester la file d'attente de la luge lorsque celle-ci est pleine.

2.7 Randonnées guidées



Nouveauté 2021, ces randonnées ont été menées à titre d'expérimentation.

Il s'agissait de proposer aux visiteurs de s'inscrire pour des parcours de découverte et d'initiation en compagnie de guides accompagnateurs professionnels, pendant environ 3 h. Le tarif a été fixé à 10 € par adulte et 8 € par enfant de moins de 16 ans.

Bilan de cette opération « test » = 1 516 € de recettes pour 2 200 € de dépenses avec un franc succès et de bons retours clients.

Sur 12 dates fixées en juillet et août, un groupe de 10 personnes partait chaque matin et chaque après-midi. Sur ces 240 places disponibles donc, 162 ont été réservées. À noter que 2 dates ont été annulées pour cause de pluie (ce qui ramène le nombre de places totales possibles à 200, soit un taux d'occupation global de 81 %).

Cette opération a un faible coût pour la station mais permet d'informer et de sensibiliser les visiteurs à la protection du site et des alpages.

2.8 Parcours d'orientation



Nouveauté 2021, le parcours d'orientation était commercialisé au tarif d'une activité (poinçonnage d'un ticket).

Lorsqu'une personne termine le parcours en obtenant toutes les balises, il se voit offrir un tour de luge gratuit. Nous avons vendu **357 parcours** d'orientation cette saison, soit un C.A. généré de 1 006 € TTC. Bien que ce produit génère peu de revenus, il reste très apprécié des visiteurs qui peuvent découvrir le site autrement et à leur rythme. Ils participent à la pédagogie autour de la connaissance des alpages et du patrimoine naturel du Semnoz.

Les parcours d'orientation ne demandent pas de personnel pour le faire fonctionner puisqu'ils sont vendus directement en caisse par les hôtesses de vente.

2.9 Le Jardin Alpin – Partenariat France Nature Environnement

La préparation du jardin, son entretien et sa gestion sont confiés à France Nature Environnement (FNE).

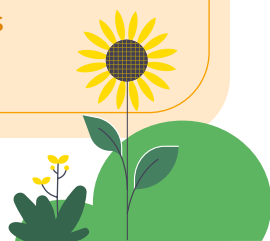
Le jardin alpin est présent au Semnoz depuis plus de 20 ans. Il s'agit d'un espace protégé et non pâturé situé à côté du chalet nordique de la forêt. Son accès gratuit est possible toute la journée, sans RDV.

En début de saison, le personnel de France Nature Environnement vient travailler à la réhabilitation du Jardin et sa mise en valeur, ainsi qu'au référencement des espèces présentes.

Cette année, le jardin a été ouvert au public tous les jours du 16/06/2021 au 01/09/2021. Durant cette période, durant 6 mercredis après-midi, un employé de la FNE a assuré une permanence au Jardin Alpin, afin d'accueillir le public et d'animer 2 ateliers différents : la flore typique de montagne et les plantes sauvages comestibles.

Nos actions 2021 en quelques chiffres :

- 8 animations nature
- 161 personnes sensibilisées directement lors de nos sorties
- 42 personnes sensibilisées indirectement par la recherche du point Geocache
- 138 espèces floristiques différents étiquetées



Cette activité ne génère aucun revenu pour la station. Elle est cependant un très bel outil pour sensibiliser le public à la faune et la flore endémique au massif des Bauges et aux enjeux écologiques actuels.

Comme nous l'avions prévu en 2020, nous avons décidé en 2021 d'améliorer la visibilité du jardin alpin. Outre la cotisation annuelle à la FNE de 4 000 €, nous avons réalisé des visuels de plantes montés sur panneaux, pour un montant de 1 420 € HT (graphisme, impressions, supports).

2.10 Service de lignes de bus été

Mises en place par la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy et exploitées par la SIBRA / TRANSDEV, les lignes de bus sont un réel atout pour notre site.

La « Ligne du Semnoz » débute le samedi 5 juin et fonctionne tous les week-ends de juin puis tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août inclus. Elle propose 9 aller-retour par jour de 8 h 40 à 19 h au départ d'Annecy (Gare routière quai n° 11), avec ou sans VTT, jusqu'au sommet du Semnoz.

Le service est très apprécié des touristes et habitants qui peuvent ainsi rejoindre la station depuis Annecy pour le prix d'un trajet SIBRA = 1,50 € (+ 5 € pour embarquer un vélo).

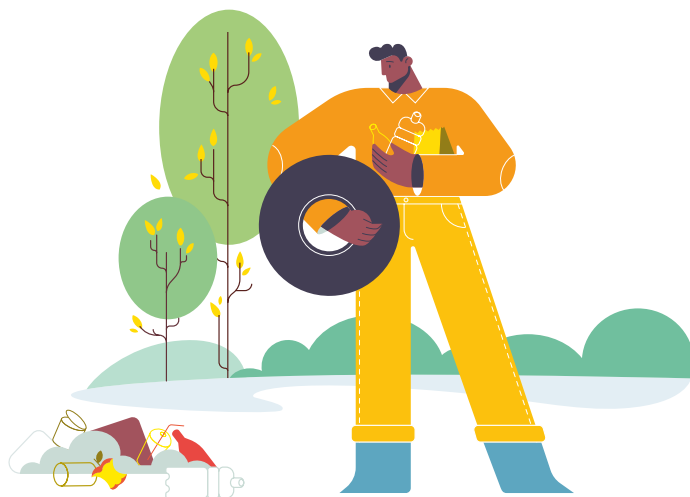
Le rapport d'activité de la SIBRA pour les lignes d'été ne nous a pas encore été transmis à ce jour.

Les retours des utilisateurs de ce service sont excellents. Cela rend le Semnoz accessible au plus grand nombre, ceux qui ne sont pas véhiculés ou ceux pour qui le déplacement en voiture engendre un coût supplémentaire. Nous avons également un nombre important de demandes pour un système équivalent en mai et en septembre/octobre, dates auxquelles ce service n'est pas disponible.

3. LES TEMPS FORTS

Écocollectes : Ramassage des déchets organisé conjointement par le Semnoz et les associations TetraBeer, Mountain Riders, et le collège des Balmettes fin mai + début octobre 2021

Au total, environ 400 kg de déchets ont été ramassés en 2021 par les divers partenaires du Semnoz, ce qui est une année record. Ces opérations seront reconduites en 2022 tant que possible.





SERVICES AUX PERSONNES

âgées



Le CIAS a su faire face aux différentes crises traversées en 2021 grâce à sa structure solide, à l'engagement et au professionnalisme de ses équipes qui ont dû conduire de nombreux chantiers malgré des conditions particulièrement complexes (crise sanitaire, cyberattaque, difficultés aiguës de recrutement...).

Leur mobilisation remarquable a permis de reprendre progressivement un rythme résolument tourné vers l'avenir, afin de redonner du sens et se projeter collectivement.



CONTEXTE NATIONAL

FIN 2020 ET DÉBUT 2021 : lancement de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19

MARS 2021 : rapport « Bonne et Meunier » d'information de la commission sociale du Sénat sur la prévention de la perte d'autonomie.

Les principales préconisations :

- 1. Renforcer la compétence des départements en matière** d'organisation de visites de prévention à 75 ans, d'organisation du maintien à domicile et de soutien apporté aux proches aidants, en lien avec les communes et les CCAS et coordination de l'habitat inclusif
- 2. Confier à la CNSA : unification des outils d'évaluation et de la refonte de l'allocation personnalisée d'autonomie**
- 3. Systématiser les bilans complets vers 75 ans**
- 4. Mieux affirmer la priorité du maintien à domicile :**
Expérimenter de nouveaux modèles d'organisation et de tarification des services d'aide à domicile
- 5. Fixer un objectif d'arrêt de construction d'Ehpad à court terme,** développer les résidences autonomie, revoir les procédures de création et de rénovation d'établissement
- 6. Doter la CNSA des moyens d'exercer sa mission de pilotage de la politique de prévention de la perte d'autonomie**

7. Simplifier radicalement le paysage des aides à l'adaptation du logement

8. Associer les ministères des Sports et de l'Enseignement supérieur à la politique de prévention de la perte d'autonomie

9. Se doter de véritables plans d'action nationaux de prévention de la perte d'autonomie

10. Élargir les actions et rationaliser le fonctionnement des conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

11. Dresser un bilan des différentes politiques d'accessibilité et d'adaptation des espaces urbains au vieillissement

MARS 2021 : Avis CNSA et recommandations pour le financement des politiques de soutien à l'échelle 2030 / Définition de la stratégie investissement des ARS en lien avec le fonds d'investissement du Ségur de la santé et de France Relance

MAI 2021 : rapport du *Think Tank Matières grises* « L'Ehpad du futur commence aujourd'hui » : proposition pour un changement radical de modèle

JUILLET 2021 : rapport Jeandel et Guérin sur les profils de soins en USLD et Ehpad

2^E SEMESTRE 2021, ministère des Solidarités et de la Santé : élaboration de la feuille de route Ehpad- USLD avec 4 grands axes retenus :

- 1 - Faire évoluer l'offre par la création d'unités de soins prolongés complexes à vocation strictement sanitaire
- 2 - Concrétiser la transformation du modèle Ehpad
- 3 - Assurer un maillage territorial de proximité et garantir un haut niveau d'accompagnement et de prise en soin
- 4 - Reconnaître les spécificités des fonctions au sein des Ehpad pour les faire évoluer

DÉCEMBRE 2021 : rapport de la Cour des comptes sur les services de soins à domicile et préconisation d'une offre à développer dans une stratégie territorialisée de gradation des soins

DÉCEMBRE 2021 : Baromètre des Ehpad 2021 par KPMG
Poursuite de la mise en œuvre du Ségur de la santé avec des plans d'investissement mis en œuvre

Mais aussi, poursuite de la valorisation des métiers du Grand âge :

SEPTEMBRE 2021 : lancement d'une campagne de communication « les métiers du grand âge : "et si c'était fait pour moi ?" »

OCTOBRE 2021

- Dans la suite du Ségur de la santé mis en œuvre en 2020, lancement d'un *plan national d'action pour les métiers du grand âge et de l'autonomie* visant une meilleure rémunération et un secteur mieux organisé, la réponse aux besoins en recrutement, la formation, la qualité de vie au travail. Lancement de 20 plateformes des métiers de l'autonomie.
- 1^{re} reconnaissance majeure du métier d'aide à domicile avec une hausse historique salariale pour le secteur associatif (+13 à 15 %)
- Octobre 2020 à avril 2021 : lancement national d'une campagne de recrutement d'urgence.



CONTEXTE LOCAL

L'année 2021 a démarré dans le contexte de la crise sanitaire de 2020 qui se poursuit. Des Ehpads épargnés en 2020 sont frappés de plein fouet par des épidémies de Covid-19 en l'attente du démarrage des campagnes de vaccination. Les professionnels, déjà usés par la situation sanitaire de 2020, sont eux-mêmes touchés.

À la forte mobilisation des professionnels durant l'année 2020 succède progressivement, durant le 1^{er} semestre 2021, une fatigue physique et morale et une désorientation collective. Les partenariats internes et externes se poursuivent le temps nécessaire.

Fin décembre 2020, le Grand Annecy est victime d'une cyberattaque. Celle-ci impacte également fortement le CIAS et génère de nombreuses complications dans les établissements et services, qu'ils soient administratifs et ou du domicile.

Il faudra pratiquement tout le premier semestre 2021 pour que le secteur de la gérontologie relève un peu la tête et sorte d'une tourmente qui aura duré pratiquement un an, générant usure et désorganisation du quotidien pré-crise.

Les plus de 600 agents du CIAS, en dehors des équipes d'un même établissement ou de quelques services, ne se seront pas croisés physiquement durant pratiquement 1 an, générant une perte de sens et un sentiment d'isolement pour certains d'entre eux.

Cet état de fait succède à la reprise en gestion des 4 Ehpads issus de l'EPI2A, intervenue mi-2019 et pour laquelle les chantiers socles essentiels post-reprise en gestion n'ont toujours pas pu être conduits. Aussi, nombreux sont les professionnels du CIAS nouveau périmètre qui ne se connaissent pas.

Les pratiques sont différentes. Les réseaux professionnels internes de pairs se sont estompés au profit de la gestion de l'urgence sur site. Les repères de beaucoup sont perturbés.

Les objectifs de la 2^e partie de l'année 2021 seront donc de relancer une dynamique professionnelle interne et notamment de fédérer l'équipe de 46 cadres qui pour beaucoup ne se connaissent pas, de ré-ouvrir progressivement les lits gelés et services fermés, de prendre à bras-le-corps des chantiers essentiels d'harmonisation des pratiques post-reprise en gestion suspendus, d'initier une démarche qualité commune, de doter les professionnels d'outils numériques adaptés.

Ces importants chantiers transversaux, qui se poursuivront en 2022, permettront de rétablir les fondamentaux du CIAS nouveau périmètre et d'établir cette indispensable stabilité qu'il avait acquise avant la reprise en gestion et avant la crise sanitaire et qui lui ont permis de résister dans la tempête.

Devenu un gros paquebot en période de tourmente, c'est à cette condition que la direction Grand âge et Autonomie et son CIAS seront à nouveau en mesure de regarder devant, d'être de réels porteurs de projets et de relever alors les défis liés à la transition démographique qui les attendent.

Comprendre LA DIRECTION DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE

1.1 COMPRENDRE LA DIRECTION GAA ET SA COMMISSION

L'action sociale d'intérêt communautaire envers les personnes âgées fait partie des « compétences historiques » de l'Agglomération déployées au niveau intercommunal depuis le 1^{er} janvier 2002 (par l'ancienne communauté d'agglomération d'Annecy puis par le Grand Annecy).

La direction Grand âge et Autonomie est chargée de mettre en œuvre les orientations politiques des élus du Grand Annecy envers les personnes âgées et leurs aidants, transcrites en 2020 dans le cadre d'une feuille de route politique.

La politique gérontologique est la seule compétence facultative dont s'est dotée l'Agglomération et fait partie des 5 missions stratégiques du Grand Annecy suivantes :



Cette direction s'inscrit également dans un objectif de « transversalité » et de « coordination » avec l'ensemble des directions et des services de l'Agglomération.

Intégrer toutes les composantes du projet d'agglomération (plan climat, plan mobilité...) est effectivement un enjeu majeur **dans la mise en œuvre de la politique gérontologique** du Grand Annecy.

Ses instances de gouvernance

La commission Grand âge et autonomie

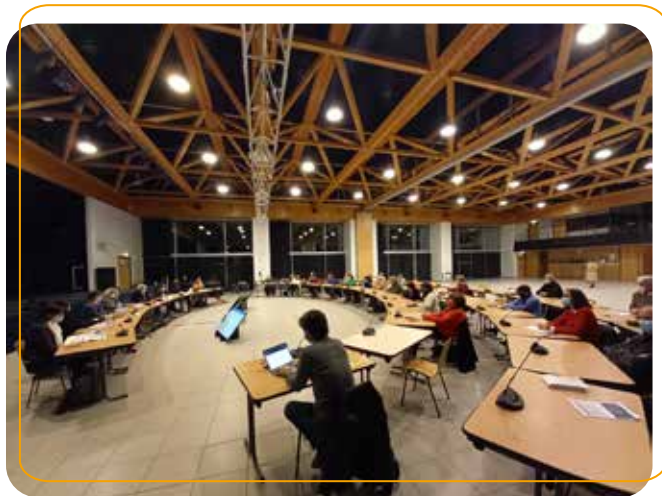
La commission Grand âge et autonomie est composée de 34 élus (conseillers communautaires et municipaux) autour de Monique Pimonow plus particulièrement chargée des établissements, vice-présidente (par délégation de la présidente Frédérique Lardet) et Viviane Marle, conseillère communautaire déléguée chargée de l'Aide et Accompagnement à domicile.

Cette instance de concertation a pour objectif de nourrir les échanges entre les élus pour préparer les délibérations du Conseil communautaire. Elle alimente aussi la réflexion des élus communautaires pour réaliser leurs projets en faveur des personnes âgées.

Malgré le contexte sanitaire, cette commission s'est réunie 4 fois en 2021 en « format adapté » avec un taux de participation des élus de 62 %.

Une 1^{re} rencontre sur le thème du « logement » a été organisée le 24 novembre 2021 en associant également les élus de la commission « aménagement du territoire et habitat ». Elle aura permis de comparer les expériences de terrain, projets, difficultés rencontrées et d'ouvrir la réflexion sur des projets innovants.

Ce « nouveau format » sous la forme de « commission thématique » a été plébiscité pour l'organisation des prochaines commissions autour des enjeux stratégiques identifiés par les élus, tels que la mobilité, le numérique, l'intergénérationnel...



Séance du 24.11.2021 dédiée au logement au « Météore ».

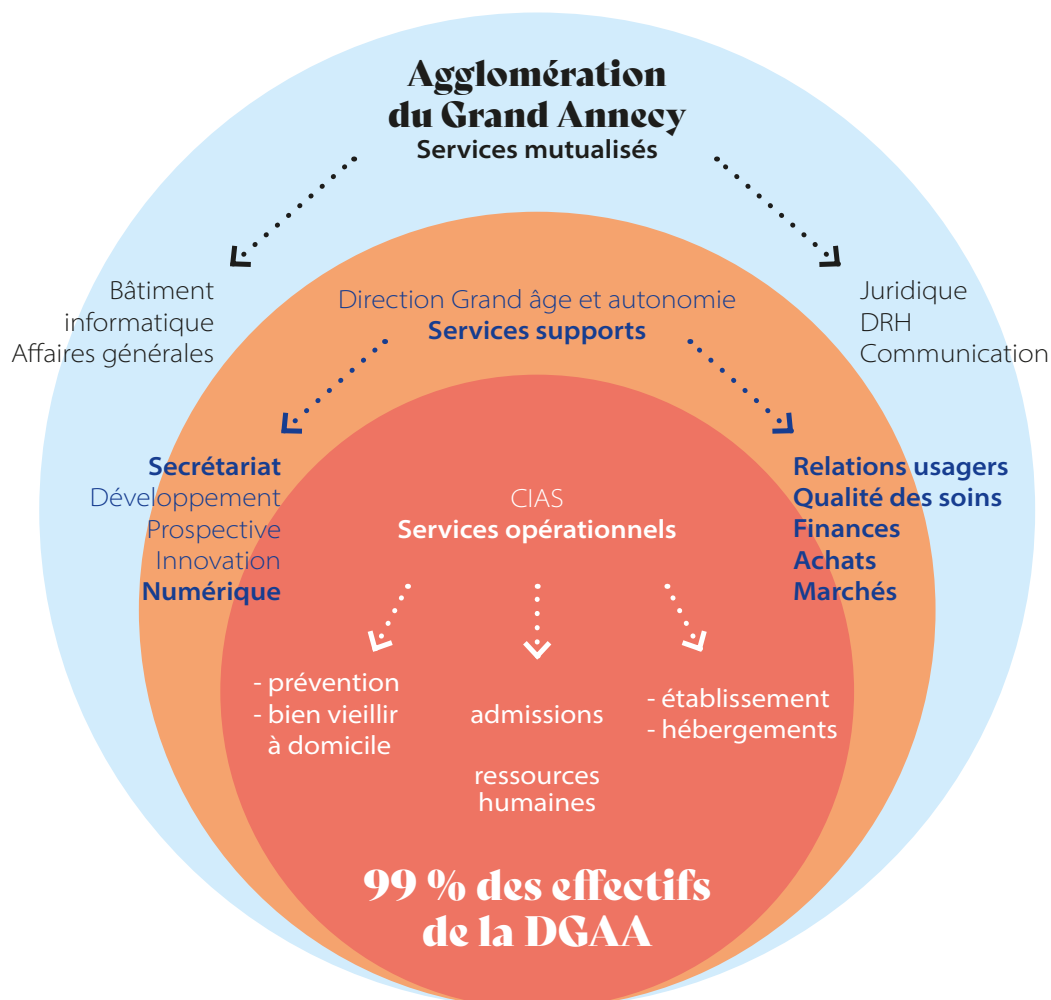
Le Conseil d'administration du CIAS

La direction Grand âge et Autonomie a la particularité d'être dotée d'un outil de gestion, le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) présentant une autonomie juridique et un conseil d'administration propres.

Le Conseil d'administration du CIAS est composé d'un nombre égal d'administrateurs issus de la société civile et d'élus. Il administre les actions à conduire et assure leur mise en œuvre sur le territoire des 34 communes de l'agglomération.

Concrètement, le CIAS assure la gestion opérationnelle des 11 établissements (Ehpad et Résidences autonomes), 2 accueils de jour, 51 logements en « Foyers Soleil » ainsi que les nombreux services de prévention et d'intervention à domicile.

Ainsi, la quasi-totalité des agents de la direction Grand âge et Autonomie (rappel : **654 personnes**) exerce ses missions dans un cadre opérationnel de terrain. Le schéma ci-dessous présente les liens de complémentarité et d'interdépendance entre les fonctions supports mutualisées du Grand Anancy, la direction Grand âge et autonomie et le CIAS :



À noter : en raison du contexte sanitaire, les séances du Conseil d'administration se sont déroulées soit en visioconférence, soit dans des salles suffisamment spacieuses à l'extérieur du Siège du CIAS afin de respecter les gestes barrières.

Chiffres clés

- 7 séances du Conseil d'administration en 2021 dont 2 associant les élus de la commission
- 52 délibérations et 3 décisions votées
- 26 conventions de partenariat signées

1.2 LES CHIFFRES CLÉS 2021

562 agents (ETP autorisés)

553 agents en activité

289 personnes accompagnées en Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et environ **1 100** personnes bénéficiaires du portage de repas à domicile.

36 personnes accompagnées en Services Polyvalents d'Aide et Soins à Domicile (SPASAD).

619 personnes accompagnées en établissements (dont 432 EHPAD, 138 en Résidences autonomie et 49 en Foyer Soleil).

198 nouvelles entrées en établissement dont : 21 Résidences autonomie, 169 Ehpad, 8 en Foyer Soleil.

808 dossiers reçus et traités par le service sur Viatrajectoire, dont **647** en échéance immédiate, représentant **3 618** demandes sur les établissements du CIAS.

3 028 appels et/ou visites à l'accueil global du CIAS (de mai à décembre 2021)

8 400 appels et/ou visites à l'accueil services du domicile

192 236 repas portés à domicile

689 484 repas servis en établissement

159 102 kg de linge traité par la blanchisserie - CIAS

156 864 € de linge traité par un prestataire externe.

1 budget principal et 17 budgets annexes

Les dépenses globales de fonctionnement sont de **43 518 518,62 €**

- Budget principal : **5 389 744,70 €**
- Budgets établissements : **32 802 747,45 €**
- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile : **5 326 026,47 €**

Les recettes propres s'élèvent à

35 642 373,40 €, soit **84,14 %** du total des recettes dont **12 674 469,06 €**

de dotation soins versée par l'ARS et **6 775 335,09 €** du CD74, ce qui représente **54,56 %** de recettes propres.

La subvention d'équilibre du Grand Annecy s'élève à **4 268 295 €**.

1.3 RAPPEL SUR LES PERSPECTIVES 2021 ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

CRÉATION D'UNE CULTURE PROFESSIONNELLE COMMUNE

Fédérer les équipes après la crise sanitaire et la reprise en gestion de mi-2019 des 4 Ehpad historiquement gérés par l'EPI2A : cohésion, transversalité, harmonisation des pratiques, soutien des cadres et relance du plan de formation.

- Lancement de séminaires des cadres du CIAS : connaissance mutuelle, cohésion d'équipe, mise à plat commune des zones de flou dans les procédures et modalités de fonctionnement internes... = 3 séminaires en 2021.
- Mise en place d'un collectif d'infirmières et d'infirmiers coordinateurs ainsi que des cadres du CIAS (3 séminaires organisés).
- Relance du réseau des assistantes de direction des établissements et du pôle Prévention Bien vieillir à domicile (diagnostic des besoins et programmation des actions 2022).
- Lancement en lien avec la DRH de travaux internes : analyse des cycles de travail, gestion des plannings dans les établissements...
- Création d'outils collaboratifs (nouvelle arborescence numérique...).

FINANCIER

Finaliser les travaux internes conduits dans le cadre de l'élaboration du **Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens** (CPOM) avec les partenaires (ARS, Département).

Améliorer le dialogue interne et la coconstruction budgétaire pour une meilleure connaissance entre les services et des contraintes de chacun.

- Participation de la direction Finances au COPIL du CPOM.

RESSOURCES HUMAINES

Entreprendre toute action favorisant les recrutements et la fidélisation du personnel, la professionnalisation et permettre l'implication des agents dans leur quotidien et dans les projets institutionnels.

- Poursuite du développement et de la mise en œuvre des ateliers permanents de formation (créés en 2019). 389 agents formés.
- Implication du CIAS dans les travaux sur la Marque employeur avec le Grand Annecy.
- Lancement d'une réflexion avec les rencontres de partenaires sur un projet de formation en direction d'un public réfugié.
- Mise à plat des modes de collaboration DRH Grand Annecy et CIAS et identification de pistes d'évolution.
- Mise à plat de la gestion des 10 logements « précaires » du CIAS pour la sécurisation du processus, une meilleure utilisation pour générer de l'attractivité dans le cadre de recrutements hors territoire.
- Rencontre des élus et des services mobilité, petite enfance, logement pour rechercher des solutions visant à améliorer la QVT et rendre attractifs les emplois au CIAS.
- Relance en sortie de crise sanitaire du plan de formation et validation de formations diplômantes.
- Lancement des partenariats avec pôle emploi pour la mise en place d'ateliers découverte des métiers du CIAS.

NUMÉRIQUE

Concrétiser le **projet numérique**.

- La mise en place d'un dossier usager informatisé (DUI) harmonisé sur l'ensemble des établissements du CIAS est actée et un déploiement en 2023 est prévu.
- Levée de 745 000 € de fonds pour financer le virage numérique du CIAS et de 200 000 € de subvention exceptionnelle de l'Agglomération pour généralisation du wifi dans les établissements : installation wifi lancée et pratiquement finalisée, audit parc informatique réalisé, cahier des charges pour le logiciel DUI réalisé.
- Poursuite de l'implication et du financement du « **Stabbi' Lab** ».

COMMUNICATION

Améliorer l'information et la communication : **finaliser la plateforme unique d'accueil, d'information et d'orientation**.

- Non abouti faute de locaux adaptés.

INFRASTRUCTURE

Projeter la construction d'un **Ehpad**, nouvelle génération.

- Sensibilisation des professionnels en interne sur l'Ehpad de demain = Organisation d'une conférence pour tous les cadres du CIAS sur le thème de l'Ehpad de demain, le 14/12/2021 animée par le *Think Tank Matières grises* ayant produit un rapport sur cette thématique et adressé au gouvernement.

INSTITUTIONNEL

Apporter une expertise et mettre en œuvre **un partenariat effectif avec les communes et CCAS** du Grand Annecy.

- Organisations de 6 rencontres réunissant la quasi-totalité des communes afin de recenser les projets en cours (niveau communal et intercommunal) et partenariats envisageables.
- Relance des tournées du bus des seniors (actions de prévention) dans les communes et lancement des ateliers numériques.

S'impliquer dans le développement de **projets transversaux avec l'Agglomération**.

- Implication du CIAS dans les grands projets comme Imagine le Grand Annecy, le Plan climat, etc,



Soutenir LA POLITIQUE DU GRAND ÂGE : DES SERVICES SUPPORTS ACTIFS



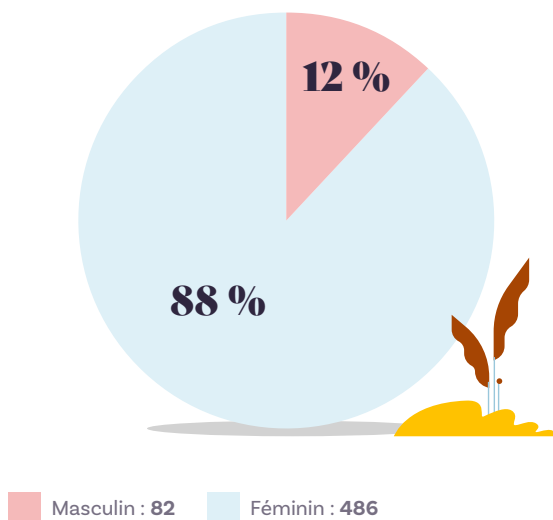
2.1 DES FEMMES ET DES HOMMES

Données quantitatives pour 2021

- ETP autorisés : **561,78**
- ETP réels : **488,14** (chiffres tableaux effectifs déc. 2021)
- Total agents : **654** (SEDIT du 01/01/2021 au 31/12/2021) dont contractuels
- Total agents en activité (hormis dispo, congés parentaux) : **553**

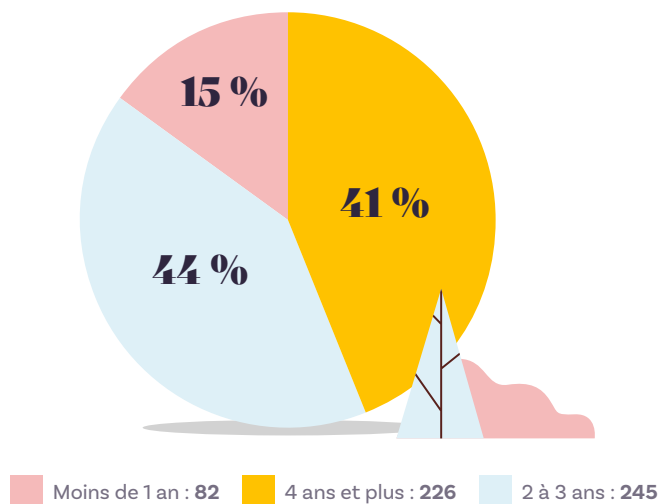
Répartition des patients par GIR de 2011 à 2021 :

Les équipes du CIAS sont composées de femmes à plus de 80 % .



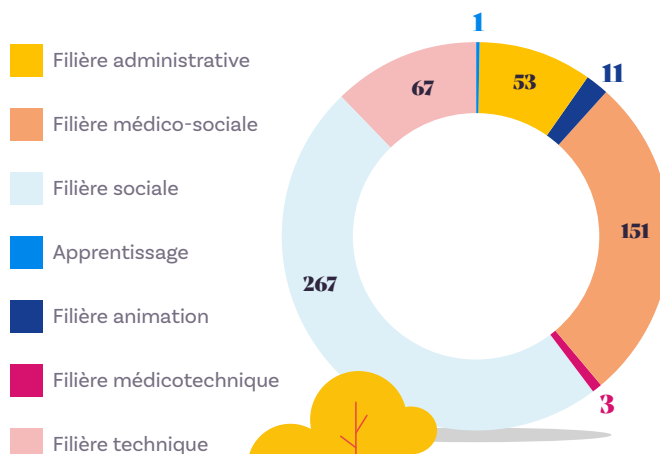
Répartition des agents par ancienneté :

44 % des effectifs ont entre 2 et 3 ans d'ancienneté et 41 % ont 4 ans et plus d'ancienneté. Seuls 15 % ont moins d'un an d'ancienneté.

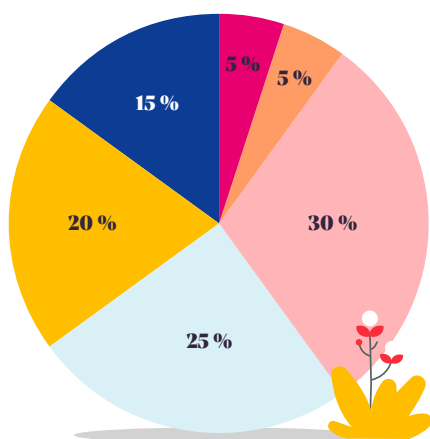


Répartition des agents par filière :

Les agents du CIAS font principalement partie des filières sociales (auxiliaire de vie, agent social) et filières médico-sociales (auxiliaire de soin, aide-soignant, infirmier...)



Répartition des agents par tranche d'âge :



Moins de 20 ans : 25	De 21 ans à 30 ans : 83
De 31 ans à 40 ans : 113	De 41 ans à 50 ans : 139
De 51 ans à 60 ans : 164	Plus de 60 ans : 29

L'écart est très faible entre le nombre d'agents dans les tranches d'âge entre 31 et 60 ans.

En bref

2021 fut à nouveau une année très mobilisante pour tous les collaborateurs du CIAS : services du domicile, établissements, services supports et administratifs du CIAS.

En effet, la crise de Covid-19 ne s'est pas arrêtée. Tous ont continué à œuvrer au quotidien afin d'assurer une prestation de qualité aux résidents des Ehpad et Résidences autonomie ainsi qu'aux bénéficiaires du service d'aides et soins à domicile.

Les points les plus marquants de cette année

- Les équipes de terrain ont continué à respecter les protocoles sanitaires mis en place lors de la première vague de Covid-19 de 2020, sans relâche, pour assurer leur protection et celle des personnes âgées.
- Le manque de personnel et les difficultés de recrutement existant avant cette crise sanitaire sont toujours présents et se sont aggravés.
- L'obligation vaccinale du personnel soignant a représenté une nouvelle mission pour la direction du CIAS en collaboration avec le service prévention de la direction des Ressources Humaines. Le personnel non vacciné a été systématiquement suspendu, ce qui a aggravé les difficultés de planning pour certains établissements.

- Un autre impact pour les collaborateurs des établissements a été l'obligation de contrôle du pass sanitaire pour les visiteurs (familles, prestataires, livreurs...) des établissements. Cette surcharge de travail a été absorbée soit par le personnel en interne, soit par des recrutements en renfort, pour lesquels la direction du CIAS a apporté son soutien.
- Au-delà de la crise sanitaire, le Grand Anancy a subi une cyberattaque qui a également touché de plein fouet le CIAS. Celle-ci a demandé à tous une nouvelle organisation et une adaptation dans la manière de travailler. Afin d'aider les services pour la saisie des données perdues, la direction du CIAS a fait appel à des renforts administratifs. Tous les agents du CIAS se sont à nouveau fortement mobilisés pour la reconstitution des données, des documents et des outils nécessaires à la gestion quotidienne.

Une prime cyberattaque mise en place par le Grand Anancy a été donnée aux agents les plus impactés et investis dans la reconstitution des bases de données et alimentation des outils.

Les actions phares

- **Un Espace permanent de formation** a été créé en 2019 par le CIAS en contrebas de la Résidence autonomie des Pervenches à Cran-Gevrier. L'objectif de cet espace est de dispenser des ateliers permanents de formation afin de former et accompagner les nouveaux arrivants peu ou pas formés et leur apporter les bases de la gérontologie (bases du vieillissement, hygiène de la personne âgée...). L'objectif est également d'apporter des piqûres de rappel ou compléments au personnel déjà en poste. Ce lieu est équipé de deux salles de formation connectées et équipées d'écran, une chambre témoin équipée et une salle de bain témoin.

L'objectif de 2021 était de redonner aux ateliers permanents de formation un rythme de croisière car arrêtés dans leur développement du fait de la reprise en gestion de 2019 puis de la crise sanitaire.



Espace formation.

Les ateliers prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) :

L'ergothérapeute en place qui animait les ateliers TMS a quitté le CIAS en janvier 2021. La reprise de ces ateliers a pu se faire lors de l'arrivée de la nouvelle ergothérapeute dès novembre 2021.

Les difficultés rencontrées sur les ateliers au cours de cette année 2021 ont été :

- le remplissage des groupes malgré une réduction du nombre de participants à 5, le personnel étant fortement mobilisé sur le terrain ;
- l'annulation de sessions pour lesquelles il n'y a pas eu de participant ;
- la difficile mobilisation des intervenants internes pour animer les ateliers (médecin coordonnateur, IDEC, directeur...).

Depuis septembre 2021, cet espace a pu également être utilisé pour le lancement d'un projet en partenariat avec pôle emploi, avec la mise en place d'ateliers « découverte des métiers du CIAS ». L'objectif de ces ateliers est d'accueillir des groupes de chercheurs d'emplois afin de leur présenter le CIAS et les métiers pour lesquels nous recrutons, l'accompagnement proposé par le CIAS et comment nous rejoindre. Ces ateliers sont animés par la chargée de mission ressources humaines du CIAS, un professionnel du CIAS établissement ou pôle Bien vieillir à domicile et un professionnel de Pôle emploi.

Par ailleurs, l'ensemble des actions conduites en partenariat et en faveur du recrutement ont pu être relancées pour la 2^e partie de l'année 2021 : participation à des forums de l'emploi, *jobs dating* (jobs d'été, métiers du grand âge, IUT), travail avec des lycées, IUT, partenariat avec l'AFPA, participation active aux actions menées par la filière gérontologique.

• **Mobilisation des cadres du CIAS** grâce à des séminaires de cadres qui ont pu être mis en œuvre dès le mois d'avril. Portés par la Direction du CIAS et animés par la DPI, ces séminaires, au nombre de deux en 2021, ont enfin permis la rencontre de l'ensemble des cadres (non effectif depuis la reprise en gestion). Leurs objectifs étaient de fédérer, de connaître et d'identifier les points d'amélioration des fonctionnements internes suite à l'élargissement du périmètre du CIAS intervenu mi-2019.

Très appréciés, ceux-ci seront poursuivis en 2022.



Séminaire des cadres du CIAS.

• **Lancement de chantiers socles en vue d'une harmonisation** des pratiques et des processus à la suite de la reprise en gestion de mi-2019 : logiciel gestion de plannings, analyse des pratiques et cycles de travail... Collaboration et participation active du CIAS dans le cadre du projet « Marque employeur » porté par le Grand Annecy.

Les perspectives

• Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants

Les ateliers d'accueil des nouveaux collaborateurs ont vu quelques sessions se mettre en place en 2021. L'objectif en 2022 était de développer ces ateliers afin de réserver le meilleur accueil aux nouveaux collaborateurs du CIAS.

• Poursuite des séminaires des cadres du CIAS et mise en œuvre des pistes d'action en faveur de l'amélioration des fonctionnements internes

• Recrutement et sourcing

Le recrutement et le sourcing seront une des priorités pour 2022. De nouvelles pistes de sourcing sont en cours d'étude et de réflexion. L'utilisation des réseaux sociaux doit se développer et s'intensifier afin de mieux faire connaître nos offres d'emploi.

• Finaliser les chantiers d'harmonisation des pratiques et mise en œuvre

• Formation

Comme tous les ans, la Direction du CIAS encourage fortement les agents à s'engager dans la formation professionnalisante individuelle et collective. Des quotas sont également fixés pour les formations qualifiantes d'Infirmier Diplômé d'État et d'Aide-Soignante pour chaque établissement.

L'exécution du plan de formation a été relancé et devra s'intensifier en 2022.

Le développement de l'Espace formation avec le lancement de nouvelles thématiques est une perspective pour 2022. Le collectif d'IDEC sera en collaboration sur ce projet.

La Direction du CIAS a également investi dans un simulateur de vieillissement qui viendra compléter l'équipement de cet espace.

Bilan des formations 2021

2021 FORMATIONS COLLECTIVES RÉALISÉES

Axe de formation	Services concernés	Nombre d'agent formés	Nombre de jours réalisés
Santé, social, soins	Pôle Bien Vieillir à Domicile	52	11
Prévention, santé, sécurité (réglementaires et recommandées)	Établissements, PBVAD, Service technique, Service Hôtelier	238	67
Animation	Établissements	12	2
Renforcer la cohésion au sein des établissements : management...	Directeurs, chefs de service, cadres	87	18
		389	98

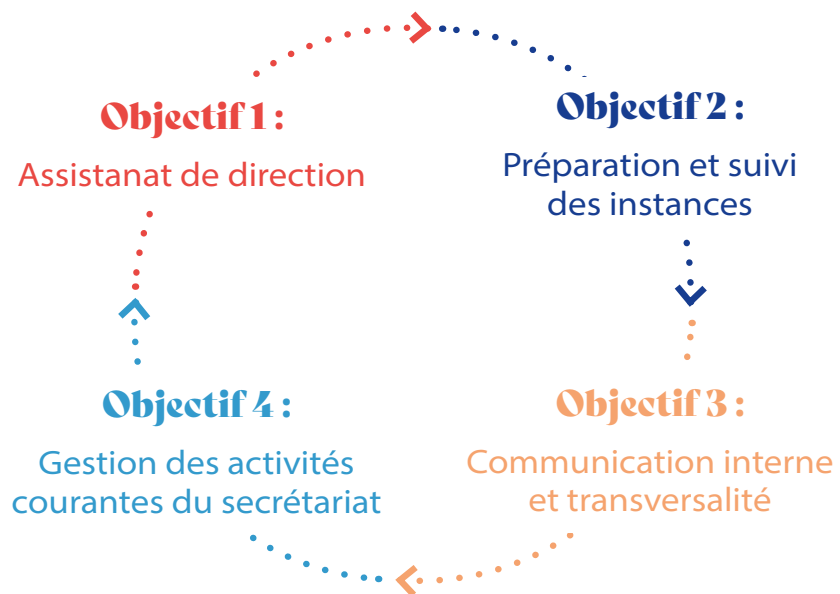
2021 FORMATIONS DIPLÔMANTES RÉALISÉES

DE Infirmier	1 agent	IFSI Ambilly	3 ans
DE Aide-soignant	7 agents	MFR Annecy-le-Vieux	
VAE Aide-soignant	1 agent		avr. 2021
Aide-soignant cursus total - Contrat de professionnalisation	1 agent		2 ans
Aide-soignant cursus partiel	2 agents		1 an
Apprentissage Aide-soignant	1 agent		2 ans
Aide-soignant cursus total	1 agent		2 ans
Aide-soignante cursus total	1 agent		1 an
Assistant Soins en Gériatrie	2 agents	IFSI Annecy	30 jours
Parcours de formation faisant fonction cadre de santé et d'encadrement de proximité des équipes soignantes	1 agent	IFSI Annecy	Parcours sur 4 mois -63 heures
Toucher conscient et massage en pleine attention	1 agent		10 jours
Formation Niromathé	1 agent		5 jours

2.2 LE SECRÉTARIAT

EN BREF

Le secrétariat général (Siège) du CIAS est un service support et transversal. Celui-ci répond à un quadruple objectif :



Les activités courantes mises en œuvre sont les suivantes :

COURRIER

- Gestion des entrées et sorties des correspondances (courrier, courriels)
- Mise en forme de documents officiels, archivage, suivi des correspondances avec les élus et des signalements...

ADMINISTRATIF

- Commandes de fournitures administratives, gestion des abonnements
- Préparation des bons de commandes et visa des factures
- Préparation et suivi des actes administratifs (délibération, convention...)

PLANNINGS

- Élaboration et suivi des différents plannings (des instances, astreintes, conseil de la vie sociale des établissements...)

LOGISTIQUE

- Organisation matérielle des instances (conseils d'administration et commissions Grand âge et Autonomie...), conférences, séminaires...
- Prêt de matériel, appui logistique aux différents services

Le secrétariat, qui regroupe deux assistantes de direction et un chef de service, occupe ainsi une place centrale parmi les acteurs du CIAS, à l'interface entre les directions supports et les services opérationnels sur le terrain mais aussi en lien avec les familles des résidents, les partenaires institutionnels, techniques, financiers, les prestataires, les élus...

2021 a aussi été l'occasion de lancer de nouveaux outils pour une gestion partagée des dossiers (suivi des actes administratifs, arborescence informatique, poursuite du guide des procédures du secrétariat...) avec les autres services et directions.

« J'apprécie au secrétariat le fait de me sentir utile tout en travaillant dans une petite équipe en lien avec de nombreux services de la direction Grand âge et Autonomie ».

Témoignage de Laurie Burdet, assistante de direction



Les actions phares

• Élaboration d'une nouvelle « arborescence informatique »



« Le Grand Anancy et le CIAS ont subi une cyberattaque fin décembre 2020, ce qui a engendré une perte de la quasi-totalité des documents numériques.

Avec l'aide d'un prestataire extérieur, Orange cyberdéfense, et la direction des Services Informatiques du Grand Anancy, j'ai été amenée, au sein du secrétariat général du CIAS, à m'occuper de la création d'une nouvelle arborescence afin de créer une culture commune et une harmonisation de classement entre l'agglomération et la direction Grand âge et Autonomie (établissements et services compris).

Le secrétariat a été à l'écoute de toutes les directions et services du CIAS afin d'améliorer l'arborescence qui a pris forme courant 2021. J'estime que ce projet n'est pas que numérique, il est aussi humain : sans l'investissement des agents, il n'aurait pas pu voir le jour aussi rapidement ! Je suis en effet en contact constant avec les agents du CIAS, et c'est un vrai plaisir de voir l'évolution de notre quotidien ! »

Témoignage de Coline Cariat, assistante de direction qui a coordonné la mise en place de la nouvelle « arborescence informatique »



Formation – nouvelle arborescence.

• Projet de création d'un réseau d'assistantes de direction

Initié en 2018, ce projet vise à harmoniser les pratiques et créer du lien entre les assistantes de direction des établissements et du pôle Prévention – Bien vieillir à domicile. Il contribue, par ailleurs, à la création d'une culture commune au sein du CIAS. Ralentis durant la crise sanitaire, les temps d'échanges ont repris au cours du second semestre 2021 et permis d'identifier des actions concrètes qui seront menées en 2022.

Les perspectives

En 2022, les efforts seront poursuivis pour conforter le rôle central et transversal du secrétariat auprès des différents services et directions.

Poursuite de l'accompagnement (« Aller vers ») des services dans l'utilisation de la nouvelle arborescence informatique.

Élaboration d'une stratégie pour la gestion des archives du siège et des établissements.

Création d'un guide pratique des assistantes de direction, organisation de formations...





2.3 LA DIRECTION DES FINANCES - ACHATS - MARCHÉS PUBLICS ET MOYENS NUMÉRIQUES

La cyberattaque du Grand Annecy survenue fin décembre 2020, ainsi que la crise sanitaire ont fortement impacté les services de la direction Finances, Achats, et Moyens numériques.

Le télétravail pérenne, à raison de deux jours par semaine, est désormais effectif pour le personnel, allégeant les délais de trajets domicile/travail et le stress induit, augmentant la qualité de vie des agents sans incidence sur l'efficacité du travail fourni. Les pratiques de communication ont néanmoins fait l'objet d'adaptation pour conserver la cohésion et le travail d'équipe.

Il est à noter l'absence de direction durant plusieurs mois pour raisons de santé.

LE SERVICE FINANCES

Précédant la cyberattaque, une sauvegarde avait été effectuée par le prestataire informatique. Aussi, les données relatives à la facturation des établissements sont restées intactes et la facturation a pu être effectuée sans pénaliser les résidents.

Cependant, cette procédure de sauvegarde n'a pu être reproduite pour le service du domicile et toutes les données ont dû être saisies à nouveau, engendrant un retard de facturation de 2 mois.

Malgré la charge de travail importante induite par cet évènement majeur, les équipes ont fait preuve de professionnalisme, cohésion et solidarité pour impacter le moins possible les usagers.

La crise sanitaire a également encore une incidence sur les établissements, où les faibles taux d'occupation couplés à une augmentation de la masse salariale ont généré pour certains des difficultés financières aggravées.

Malgré la prise en charge de l'ARS d'une partie des pertes de recettes à hauteur de 813 991 € et les économies réalisées sur certains postes de dépenses, le manque à gagner pour les Ehpad s'élève à **1 658 246,30 € sur la section hébergement.**

Les actions phares

Pour accroître la réactivité de la gestion des recouvrements, il a été mis en œuvre un traitement mensuel des impayés en lien avec une personne dédiée du Trésor Public. L'échange d'informations sur les situations individuelles avec les établissements et la Trésorerie permettent désormais d'accélérer la gestion des recouvrements amiables.

Les perspectives

- Mettre en place les avis des sommes à payer pour le service du domicile.
- Optimiser les situations financières des établissements grâce à l'analyse interactive des indicateurs de gestion quotidienne dont le suivi des taux d'occupation, dépenses de personnel et dépenses d'intérim.
- Travailler à l'élaboration de plans de redressement des finances des établissements.
- Conduire une analyse financière globale interne.
- Implication dans le CPOM, Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

LE SERVICE ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

Le service gère, pour le CIAS, les marchés publics et leur exécution financière, les assurances et sinistres associés, la téléphonie mobile, et la flotte automobile.

La cyberattaque du Grand Annecy, couplée à une réduction des effectifs du service (départ de 2 agents, arrivée d'un agent en septembre 2021), a généré des difficultés pour concilier réactivité, référencement professionnel, assistance aux services et polyvalence des tâches et des secteurs.

La crise sanitaire a impacté la charge de l'activité, avec la mise en œuvre de nouveaux modes de gestion dématérialisés et l'augmentation de besoins générant la nécessaire gestion de nouveaux marchés publics, notamment pour les équipements matériels rendus indisponibles (gants, masques...). Les agents ont travaillé à flux tendu pour répondre avec réactivité aux demandes des professionnels du CIAS.

Les actions phares

1. Prise en compte de la charge d'activité importante liée à la crise sanitaire, avec une tendance à l'augmentation du volume des marchés publics qui se poursuit.
2. Développement de la considération environnementale dans la rédaction des clauses des marchés du CIAS ou dans ses critères d'attribution. En effet, l'évolution récente des marchés publics vers des impératifs de développement durable plus contraints va permettre des achats à tendance plus « verte » notamment en appel d'offres. La loi climat et résilience du 22 août 2021 porte sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets.
3. Amélioration des échanges directs avec les entreprises, notamment sur l'anticipation des besoins avec les établissements.

Les perspectives

- Développer une expertise et une veille juridique pour confirmer la démarche d'amélioration continue du service Achats Marchés publics.
- Pérenniser les postes de gestionnaires marchés publics au sein du service Achats & Marchés publics. Chaque agent ayant en charge des marchés publics et des contrats, mais aussi des missions de gestion des assurances, de la téléphonie mobile, de la flotte automobile du CIAS, il convient de consolider cette polyvalence indispensable au bon fonctionnement du service.

LE SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

Le service Système d'Information et Numérique (SIN) a vu le jour en octobre 2021 et marque la volonté du CIAS de se donner les moyens de réussir le virage numérique dans lequel il s'est engagé depuis 2018.

Au quotidien, le SIN est l'interface entre les utilisateurs des sites et les différents éditeurs de solutions informatiques ou téléphoniques. Par la connaissance des outils métiers, le service apporte une réponse rapide aux agents. Il fait remonter et suit les demandes d'évolution des logiciels métiers aux éditeurs. Il forme les agents aux différents outils métiers de CIAS ou pilote les délégations des formations aux éditeurs. La DSI du Grand Annecy reste l'interlocuteur dans la résolution des problèmes liés à l'infrastructure et au matériel informatique. Les deux services fonctionnent conjointement pour les projets de grande envergure ou nécessitant des compétences mixtes.

Les actions phares

1. **Cyberattaque** : coordination avec la DSI du Grand Annecy pour la remise en service, après validation des prérequis de sécurité, des logiciels financiers et des logiciels de soins dans les établissements. Pour sécuriser les outils, ces logiciels sont désormais hébergés chez des partenaires extérieurs et les données de santé sont stockées sur des serveurs agréés « Hébergement de Données de Santé » (HDS).
2. **Projet numérique** : pour aider les établissements du secteur médico-social à **progresser dans leur informatisation et dans le développement des usages et bonnes pratiques du numérique**, le « **Programme ESMS numérique** » a été lancé au niveau national. Sa phase d'amorçage est pilotée et financée par la CNSA. Ce programme ESMS numérique vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

Dans ce cadre, le CIAS a remporté un appel à projets au cours du dernier trimestre 2021, obtenant ainsi une subvention de 745 000 € pour un budget prévisionnel de 2 M€, permettant l'acquisition à la fois d'un nouveau DUI (Dossier Usager Informatisé), et de mettre à jour le parc informatique existant. Le CIAS pourra ainsi harmoniser ses pratiques dans l'ensemble des établissements concernés par le projet (8 Ehpad, 3 Résidences autonomie, Foyer Logement, 2 Accueils de jour).

Ce projet, initié par la Direction du CIAS en 2018 et porté en 2020/2021 conjointement par le service, la direction Développement Prospective Innovation, et la direction Relation usagers et Qualité des soins, a pour volonté de mettre le résident au cœur du processus.

3. Wifi : le Grand Annecy a attribué fin 2020 au CIAS une subvention exceptionnelle de 200 000 € pour améliorer son équipement wifi. La mise en place des bornes a commencé en décembre 2021 pour s'achever en mars 2022. Elle permet de fournir un accès Internet performant aux soignants dans le cadre de l'utilisation de nouveaux outils numériques (tablettes, télémédecine...), ainsi qu'aux résidents et aux familles.

Les perspectives

• **Poursuite du projet numérique avec une optique de déploiement dans les établissements pilotes en 2022.**

• **Recrutement d'un technicien système d'information et numérique** pour venir en appui au déploiement opérationnel du projet numérique, contribuer à la mise en œuvre des obligations réglementaires du CIAS, notamment en termes de Règlement Général sur la Protection des Données. Il sera aussi présent dans les établissements du CIAS pour faire remonter les incidents et demandes d'évolutions en matière de numérique. Cette présence est nécessaire afin de créer un lien de confiance et de pouvoir ainsi assister les agents dans l'utilisation des outils. La montée en compétences des professionnels dans le domaine informatique viendra faciliter la mise en place des usages à venir.

2.4 LA DIRECTION RELATION USAGERS ET QUALITÉ DES SOINS

EN BREF

La direction Relations aux usagers et Qualité des soins, créée en juin 2019, a pour missions :

- de garantir la qualité d'accueil et de relation des usagers et bénéficiaires du CIAS, de leurs proches, en s'appuyant sur la charte d'Éthique et Bienveillance ;
- d'apporter, quand nécessaire, des réponses aux familles de résidents quant à l'accompagnement de leur proche, dans une perspective d'amélioration du service rendu ;
- d'appliquer le processus d'admission pour les établissements du CIAS, selon les critères définis par le Conseil d'administration, avec l'ouverture aux personnes âgées des 34 communes du Grand Annecy ;
- de rechercher une amélioration continue de la qualité des soins, et de développer une culture commune aux professionnels, grâce à l'arrivée en 2021 d'un temps de travail supplémentaire de 40 % dédié à la qualité.

Le service admissions, situé à l'Ehpad Les Parouses, a une fonction d'accueil, d'information et d'orientation des usagers. Le service traite les demandes d'entrée en établissement via la plateforme dématérialisée Viatrajectoire, qui, en 2023, sera utilisée sur l'ensemble du département. Cet accompagnement est important pour réduire la fracture numérique dans l'utilisation de l'outil, et assurer l'équité d'accès au service public.

Les agents d'accueil ont ainsi **répondu à plus de 3 000 appels, et reçu 313 personnes en présentiel.**

Les dossiers administratifs complets sont étudiés par une cellule de préadmission. Ainsi, plus de 400 situations ont été traitées par le médecin conseil du CIAS et l'infirmière des admissions, pour 198 admissions effectives dans les établissements sur l'année 2021.

Les actions phares

Dans le cadre de ses fonctions support et transversales, la Direction a accompagné et soutenu les équipes de terrain, fortement sollicitées par la gestion de la crise sanitaire, et les campagnes de vaccination des résidents et des professionnels. Quatre actions particulières méritent d'être relevées :

- Développement des outils statistiques permettant le suivi et le pilotage de l'activité du CIAS (mouvements au sein des établissements), et *reporting* au niveau des autorités de tutelle.
- Suivi des campagnes de vaccination (Covid-19 et grippe) des résidents des Ehpad, résidences autonomie et des professionnels.
- Mise en place d'un collectif d'infirmières et d'infirmiers coordinateurs, afin de créer une culture commune des soins.
- Maintien des partenariats avec les différentes équipes mobiles du CHANGE.
- Contribution à la professionnalisation des agents par le biais d'ateliers de sensibilisation dispensés dans le cadre de l'espace permanent de formation du CIAS.

Les perspectives

- La démarche qualité se structure, avec, entre autres, le déploiement en 2022 d'un logiciel dédié (Bluekango) et de la prise de fonction effective d'un qualicien à 40 %.
- La mise en place d'un dossier usager informatisé (DUI) harmonisé sur l'ensemble des établissements du CIAS est actée. Le CIAS bénéficie d'une subvention de l'ARS à la suite d'un appel à projets, et un déploiement en 2023 est prévu.

DEMANDES D'ADMISSIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU CIAS

- **808** dossiers reçus et traités par le service sur Viatrajectoire, dont 647 en échéance immédiate, représentant 3 618 demandes sur les établissements du CIAS.
- Sur les dossiers traités, environ **30 %** entreront dans les établissements du CIAS.
- **30 %** de ces demandes concernent une sortie d'établissement sanitaire.
- **66 %** de ces demandes concernent un soutien à domicile difficile.
- Le restant de ces demandes (**4 %**) concerne principalement des changements d'établissement.

DEMANDES EHPAD (90 % DU TOTAL)

- **63,8 %** de femmes.
- Moyenne d'âge du demandeur **84 ans**.
- Majorité de GIR 3/4 mais proportion importante de demandeurs GIR 1/2.
- **16,8 %** de provenance hors-département.

DEMANDES RÉSIDENCE AUTONOMIE (8 % DU TOTAL)

- **59,4 %** de femmes.
- Moyenne d'âge du demandeur **80 ans**.
- Majorité de GIR 5/6 mais une proportion importante de demandeurs GIR 3/4.
- **18,1 %** de provenance hors-département.

FOYER SOLEIL (2 % DU TOTAL)

- **56,7 %** de femmes.
- Moyenne d'âge du demandeur **79 ans**.
- Majorité de GIR 5/6 mais une proportion importante de demandeurs GIR 3/4.
- **17,9 %** de provenance hors-département.

ACCUEIL ET ORIENTATION DES USAGERS

- 3 028 appels reçus sur le numéro unique d'accueil.
- 313 personnes reçues au service en présentiel.



2.5 LA DIRECTION PROSPECTIVE DÉVELOPPEMENT INNOVATION

EN BREF

Créée en juin 2019, la direction Développement prospective et innovation (DPI) s'est bien établie dans la structure du CIAS. En 2020, elle s'est appliquée à soutenir les différentes Directions du CIAS (Établissements et Bien Vieillir à Domicile) face aux vagues successives de la Covid-19, tout en commençant à s'impliquer dans ses missions propres.

En 2021, la DPI a pris son essor et a ancré son apport dans ses 3 grands domaines de mission :

1. PORTER ET ACCOMPAGNER DES PROJETS TRANSVERSES AU CIAS ET AVEC LE GRAND ANNECY

C'est-à-dire porter et animer des projets et des initiatives initiés par la Direction du CIAS et concernant les professionnels au-delà des métiers et des Directions, comme :

- la préparation avec l'équipe de direction et l'animation du « Parcours des Cadres » du CIAS : des séminaires trimestriels qui permettent aux cadres de se rencontrer et de construire ensemble des solutions partagées pour les enjeux collectifs ;
- le copilotage du projet numérique du CIAS : apporter un soutien méthodologique pour que le choix et le déploiement d'un nouveau logiciel de suivi du parcours de soin et d'accompagnement de nos bénéficiaires se fasse dans les meilleures conditions ;
- l'intensification des liens entre le CIAS et les services du Grand Anancy pour une meilleure prise en compte des seniors dans les politiques de notre territoire, comme les politiques de déplacement et d'aménagement, la promotion de nouvelles formes d'habitats ou le développement de lieux inter-générationnels.

2. DIFFUSER ET ANIMER UNE CULTURE DE L'INNOVATION ET ACCOMPAGNER L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE

C'est-à-dire apporter un soutien aux projets internes du CIAS à travers des méthodologies et des outils en fonction des besoins :

- Soutien méthodologique : comme co-construire avec les parties prenantes les outils appropriés à l'expression de leurs besoins et de leurs attentes, co-construire les méthodes de déploiement des projets, apporter une aide méthodologique comme l'écriture de questionnaires ou l'analyse de données.

- Accompagnement de projets innovants, comme le « Stabbi' Lab » : laboratoire et lieu d'innovation pour mettre les personnes âgées au cœur du développement des innovations technologiques qui leur sont destinées.

3. COMPRENDRE ET ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

C'est-à-dire identifier les enjeux de l'allongement de la durée de la vie pour notre société et pour nos services :

- analyser les données existantes et les partager à travers des temps de réflexion dans nos instances politiques et avec les services.
- participer à des conférences et des débats sur l'adaptation des services à cette part grandissante de la population, partager les bonnes pratiques et s'inspirer des initiatives existantes.

Les actions phares

Les actions au sein du CIAS

1. Séminaire des cadres : 4 séminaires en 2021

Des séminaires construits et animés par la DPI, en partenariat avec l'équipe de direction du CIAS, qui ont permis aux cadres de se réunir et de travailler ensemble sur les chantiers qu'ils ont définis comme prioritaires pour cette année :

- la communication interne
- la lisibilité interne de notre organisation et de notre fonctionnement



2. Projet numérique : financement d'un nouveau DUI + les professionnels au cœur du projet

En répondant avec succès à l'appel d'offre « ESMS Numérique » de la CNSA, le CIAS a sécurisé le financement de l'achat et du déploiement d'un nouveau logiciel de suivi et d'accompagnement des résidents d'Ehpad et des Résidences Autonomie : un Dossier Usager Informatisé (DUI).

Un pilotage partagé avec une représentation des différents services et métiers a été mis en place et a placé les professionnels au cœur du projet dès le début, en commençant par un grand recueil de leurs besoins et de leurs attentes.

L'équipe représentante du personnel terrain a notamment choisi de créer un jury pour mettre les professionnels au cœur du choix du logiciel dont ils se serviront quotidiennement.



3. Priorisation des chantiers du CIAS

Face aux nombreux chantiers ouverts ou à conduire à la suite de la reprise en gestion de mi-2019 suivie très rapidement de la crise sanitaire, la DPI a accompagné l'équipe de direction du CIAS dans la mise à plat de tous ces chantiers, l'arbitrage des dossiers prioritaires et la définition collective des objectifs des années 2022 et 2023.

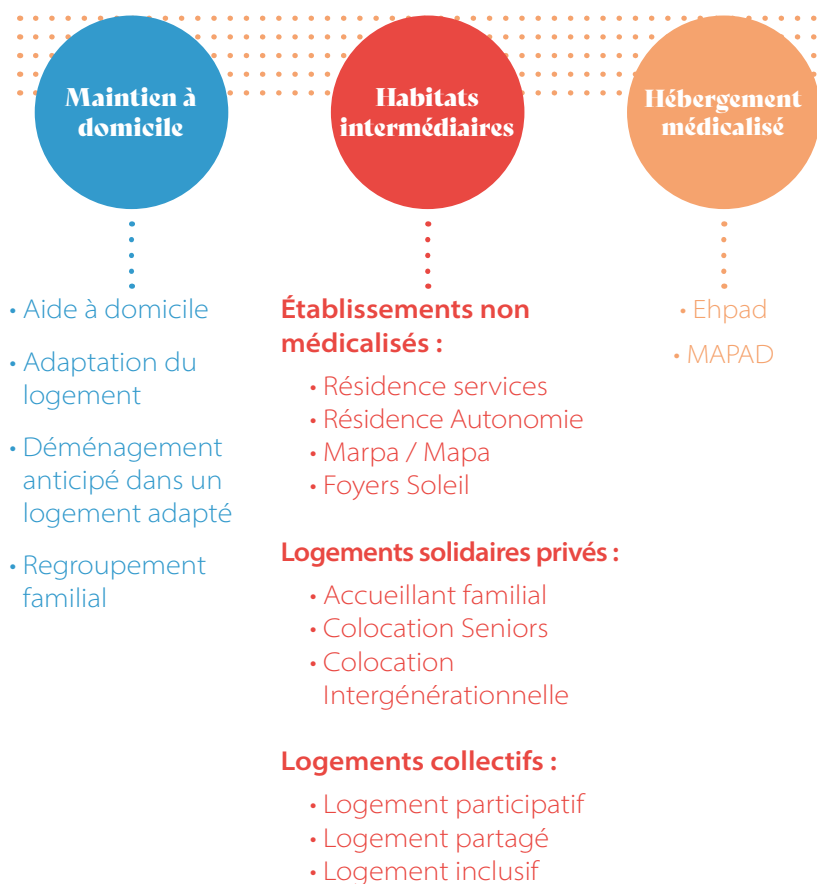
Les actions en lien avec le Grand Anancy

4. Rencontre avec le service Mobilité en juin 2021 et participation au plan de Mobilité

La DPI a synthétisé les données de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée auprès de 2 603 seniors du Grand Anancy en 2018, pour poser une cartographie et un diagnostic des besoins des seniors en lien avec la mobilité sur notre territoire.

Cette cartographie a été présentée aux élus et au service de la Mobilité pour les sensibiliser aux besoins spécifiques des seniors et utilisée comme tremplin pour commencer à identifier ensemble des pistes d'actions.

À la suite de cette réunion, la DPI a notamment contribué à l'écriture de l'annexe « Accessibilité » du Plan de Mobilité du Grand Anancy pour assurer la prise en compte des besoins des seniors.



5. Commission Grand âge et autonomie sur le Logement des personnes âgées en novembre 2021

La DPI a animé une Commission Grand âge et autonomie à laquelle étaient également invités des élus de la Commission Habitat sur la thématique du logement. L'objectif était de présenter les formes de logement existantes pour les seniors, ainsi que les alternatives existantes. Le débat est ouvert quant au développement de formes d'habitat alternatives sur notre territoire !

Les perspectives

Pour 2022 :

- Un grand enjeu pour le CIAS : le déploiement du DUI
- Un projet novateur et participatif dans le cadre du « Stabbi' Lab » : une étude au sein du pôle BVAD pour apporter la voix des personnes âgées au monde de l'industrie de l'aménagement et du mobilier, et co-construire des réponses alignées à leurs problématiques

Rester AUTONOME CHEZ SOI

Présentation du pôle Prévention et Bien vieillir à domicile (PBVAD), actions transversales...

Comme pour les autres services, l'année 2021 a été fortement impactée par la poursuite de la pandémie et par la cyberattaque du Grand Annecy.

L'ensemble des professionnels s'est mobilisé pour assurer la continuité des services auprès des bénéficiaires. La pandémie a, par ailleurs, encore eu des répercussions sur le quotidien des personnes âgées par l'obligation des gestes barrières et les restrictions de déplacements. La sensation d'isolement s'est renforcée et chacun a pris conscience de la réalité de nos rapports humains les plus élémentaires : famille, voisinage, amis et relations professionnelles.

La société a redécouvert que **L'ÊTRE HUMAIN EST UN ÊTRE DE RELATIONS...**

Cette réalité est au cœur des métiers du domicile et cette crise majeure l'a enfin mise en lumière.

La capacité à rebondir, à se réinventer, a animé plusieurs corps de métier et tout particulièrement dans les services de l'aide à domicile. L'activité des services s'est poursuivie, tant auprès des bénéficiaires que des aidants. Ces périodes de crise et les difficultés de recrutement ont nécessité des réorganisations et les services se sont recentrés sur les besoins premiers, l'accompagnement des personnes les moins autonomes et ou les plus isolées.

Ainsi, les services ont fait preuve de créativité afin :

- d'assurer les interventions auprès des personnes âgées les plus vulnérables et isolées à leur domicile ;
- de maintenir la communication pour rester au plus près des bénéficiaires, des familles et professionnels malgré les restrictions des temps collectifs ;
- de continuer à maintenir un soutien important aux aidants et aux professionnels.

Enfin, pour la seconde année, les services ont prouvé leur capacité à s'adapter aux circonstances afin d'apporter un service et un accompagnement de qualité.

Poursuivre cet élan permettra à la direction Prévention et bien vieillir à domicile de continuer à s'adapter aux besoins des personnes âgées du territoire du Grand Annecy qui souhaitent vieillir à leur domicile. Pour cela, la Direction du CIAS et ces services restent agiles quant aux perspectives nationales relatives au Virage Domiciliaire et à l'écoute des besoins des bénéficiaires et des aidants.

3.1 AIDE ET SOIN A DOMICILE

EN BREF

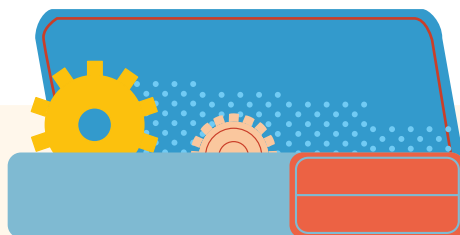
Malgré la crise sanitaire, les professionnel(le)s de terrain, aides à domicile, soignants, ont su maintenir des interventions de qualité chez les bénéficiaires. Nous tenons à les remercier pour leur mobilisation sans faille au quotidien. La reprise des réunions de secteur et de coordination sur un rythme plus soutenu en 2022 permettra de retisser du lien avec les équipes de terrain et de fluidifier la communication.

La mise en place progressive de la restructuration du service en 2021 et la cyberattaque ont eu un impact fort sur l'activité administrative et nécessité un investissement important de l'équipe (responsables de secteur notamment) qui est restée mobilisée et investie tout au long de l'année. Le projet de service 2021-2025 n'a pas pu se déployer comme prévu, même si des dynamiques sont à l'œuvre.

Les actions phares

L'accompagnement des usagers

Depuis fin 2020, une responsable de secteur anime le projet « Snoezelen à domicile ». Deux groupes de professionnels ont été formés à cette démarche d'accompagnement mobilisée notamment dans le cadre des relais à domicile et des temps d'animation.



Le baluchonnage est désormais accompagné d'une belle valise turquoise de Snoezelen.

De quoi s'agit-il ?

Eh oui ! c'est comme Barberine qui est mon prénom, au début, c'est compliqué, puis il devient familier.

Baluchonnage car il faut que l'équipe de relayeurs qui va remplacer les aidants qui partent se RESSOURCER s'installe au domicile de la personne que l'on va accompagner tout au long de leur absence 24 heures sur 24.

Et Snoezelen car on a à cœur de s'adapter au mieux aux besoins de la personne avec qui l'on va vivre tout ce temps à raison de tranches horaires, pas tout à fait les trois huit puisque la nuit, le relayeur reste 10 heures auprès d'elle. Tout ceci en respectant les habitudes des aidants pour ne pas perturber le bon fonctionnement du foyer. Mais on apporte une petite touche en plus et si certaines activités proposées plaisent, bien évidemment, il ne faudra pas s'en priver pour améliorer le quotidien ou favoriser la communication, en général, ils ne s'en privent pas. Pour en revenir au Snoezelen, je ne savais pas que je l'étais déjà un peu, beaucoup, passionnément. Cette année, grâce à une formation, je me suis perfectionnée ainsi que mes camarades relayeurs, nous disposons donc de cette malle aux trésors turquoise qui ne demande qu'à être enrichie par le partage de la richesse des expériences au fil des relais qui durent depuis 10 ans maintenant. Notre objectif durant ces échanges est bien de détendre l'atmosphère, de stimuler à la bonne mesure, de communiquer au mieux, de sécuriser et de favoriser la relation de confiance. Rester dans l'authentique et le plus grand respect. Passer du faire à être. Jusqu'à présent, les missions ont été plutôt réussies et demandent à perdurer car elles sont essentielles pour l'entourage des malades. Bien sûr Internet donnera plus de précisions sur le terme Snoezelen, car je ne vais pas non plus révéler tous nos secrets et encore moins ce qu'il y a dans notre malle magique, ainsi chacun devra faire marcher sa créativité.

Barberine

Par ailleurs, une responsable de secteur a impulsé une démarche autour de la formation « toucher conscient et massage de pleine attention » qui apporte une réelle plus-value dans le prendre soin à domicile. Ces deux approches permettent d'apporter du mieux-être, tant à nos usagers qu'à nos professionnels. Un groupe de travail autour du « prendre soin » réuni en juillet 2021 a permis d'inclure ces projets dans une dynamique plus globale entre les établissements et les services à domicile, de donner du sens au travail des professionnel(le)s et de développer le prendre soin de la personne âgée.

La gestion des ressources humaines

Nous pouvons souligner plusieurs points :

- **au niveau du recrutement** : participation active aux groupes de travail RH de la filière gérontologique, liens privilégiés avec Pôle Emploi sur des manifestations type *job dating* ou sur des ateliers permettant de présenter les métiers du domicile à des demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle ;

« Suite à la formation sur le toucher conscient et massage, je ressens aujourd'hui dans nombreuses de mes interventions beaucoup de bien-être. Cette formation me donne l'opportunité d'un réel recentrage sur mon travail et moi-même. L'accompagnement que je propose est de meilleure qualité pour les bénéficiaires. »

Témoignage d'une aide à domicile faisant les binômes SPASAD



- **en termes de fidélisation** : l'indemnité spécifique de gérontologie, d'un montant forfaitaire de 118 € brut, votée en novembre 2021 pour compenser l'absence de prime Grand Âge, en faveur des professionnel(le)s du domicile, aide-soignant et aide à domicile ;
- **au niveau des conditions de travail** : l'aboutissement de la mise en place des badges de stationnement qui facilitent le travail des aides à domicile, le changement de la flotte de téléphones portables, l'achat de sacs à dos pour le matériel des professionnel(le)s. À souligner côté SSIAD (services de soins infirmiers à domicile), la mise en place d'une convention avec la pharmacie des Fins en 2021, pour la préparation des piluliers, qui permet de libérer du temps infirmier au bénéfice de nos usagers.

Les perspectives

La mise en œuvre du **projet de service 2021/2025** constituera une priorité. Dans le cadre de la réforme annoncée des services d'aide à domicile qui fait du modèle « SPASAD » (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) la référence. Notre service étant déjà organisé selon cette modalité, il s'agira d'aller dans ce sens afin de développer notre activité et nos savoir-faire. La programmation du **CPOM** avec les autorités de tutelle en 2022 sera l'occasion de valoriser ce modèle d'organisation.

Dans la continuité de l'audit qualité de septembre 2020, un audit est planifié en mars 2022 dans le cadre de notre **certification** à la Norme AFNOR « Service aux personnes ». Une réflexion sera menée sur ce sujet car en tant que service médico-social, nous nous inscrivons dans le cadre du déploiement du nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des services que la HAS (Haute autorité de santé) a impulsé.

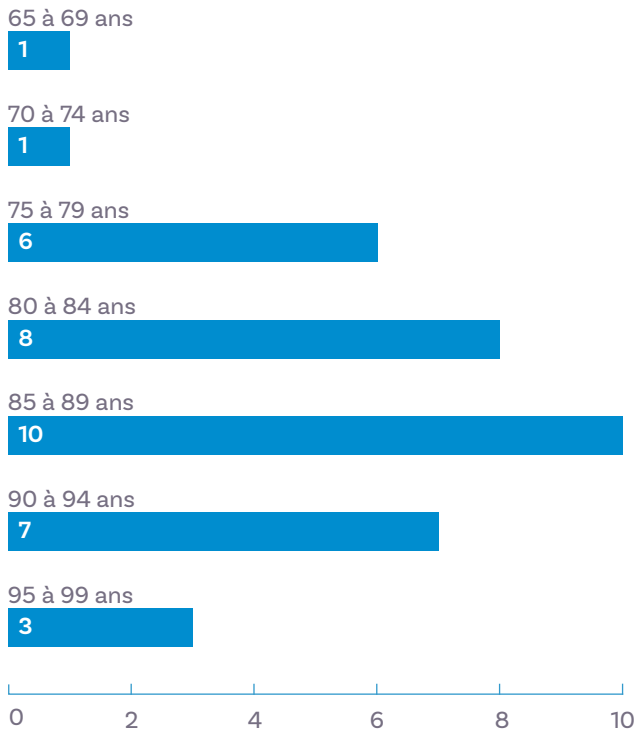
Enfin, de manière transverse, et en lien avec la feuille de route des élus, notre volonté est de promouvoir des méthodes de travail agiles et flexibles, de nous investir dans les projets de qualité de vie au travail, et de déployer les nouvelles fonctionnalités des logiciels métiers pour renforcer la qualité de service auprès des usagers, dans une vision prospective et dynamique.



Des soins à domicile.

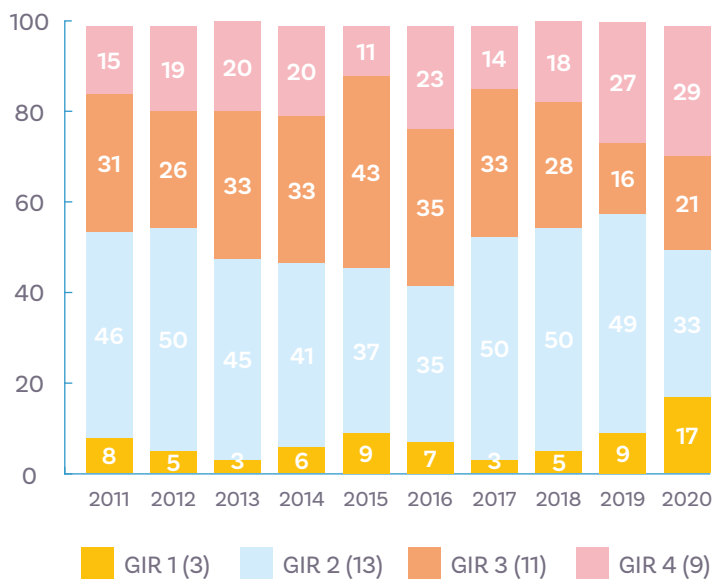
Chiffres clés

SPASAD : répartition des patients par âge depuis 2011 :



Depuis 2018, la moyenne d'âge des bénéficiaires est de 87 ans (86 en 2016 et 2017)

Répartition des patients par GIR de 2011 à 2021 :



3.2 AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

EN BREF

• Le service aide à la Vie quotidienne se décompose en 3 activités :

- > Le portage de repas à domicile,
- > La téléalarme,
- > Les Foyers Soleil.

En juin 2021, un responsable d'équipe a été recruté à la suite du départ d'une assistante administrative. Il s'agit de la création d'un poste de management de proximité pour les agents de portage. Dès la fin de l'année, nous avons pu constater, lors des entretiens professionnels, la satisfaction de l'ensemble de l'équipe.

Le service a, de ce fait, intégré les Foyers Soleil avec leurs 51 logements. Ainsi, l'agent d'accompagnement peut se dédier entièrement à l'accompagnement des résidents et n'a plus de temps administratif dédié à la Plateforme de répit.

Le service portage de repas connaît aujourd'hui une baisse de son activité, certainement due à l'arrivée d'une forte concurrence du milieu associatif et privé. En 2021, le nombre de repas livrés a été de 192 236 (218 595 en 2020) avec cependant une hausse des bénéficiaires ; ceux-ci ne prenant pas forcément un repas tous les jours.

Concernant la téléalarme, les interventions ont continué également pendant l'épidémie avec 227 interventions soit en moyenne 19 par mois.

Les Foyers Soleil ont connu un taux d'occupation de plus de 93 % en 2021, l'accompagnement des résidents s'est poursuivi pendant la pandémie avec un total de 256 visites et 741 appels ou e-mails. Les actions de prévention liées au forfait autonomie se sont également poursuivies mais en individuel. Les résidents ont ainsi bénéficié de séances de bien-être articulaire et de marche, de gymnastique douce et de musicothérapie.

Les actions phares

Lors de la cyberattaque, l'ensemble de l'équipe administrative et de livreurs des repas s'est fortement mobilisée. Il était impossible d'avoir accès aux éditions de portage des repas et les commandes de repas et livraisons ont été effectuées de tête pour l'ensemble des tournées. Le prestataire du logiciel nous a rapidement remis une ancienne version mais il a fallu plus de deux mois de travail intensif afin de mettre à jour la base de données et éditer de nouvelles tournées.

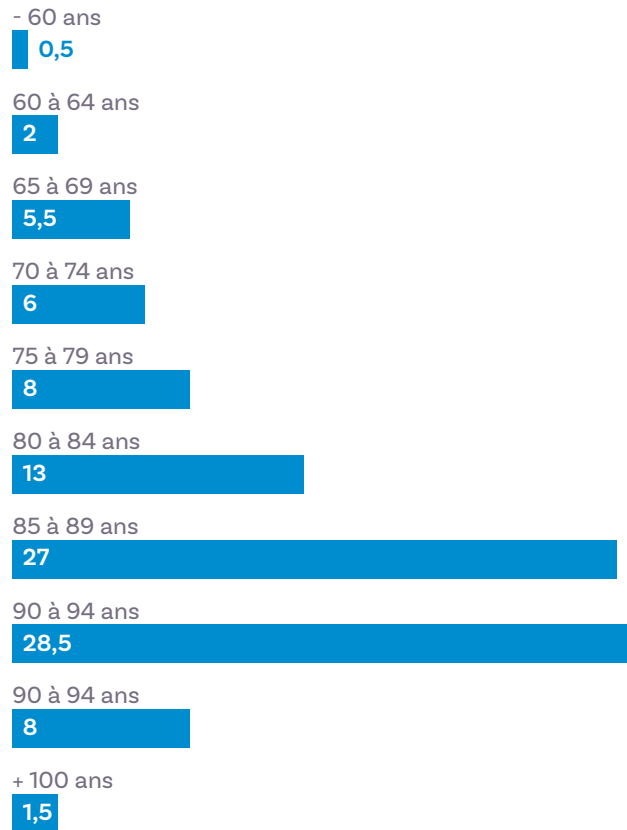
Les perspectives

L'année 2022 sera marquée par la mise en place de la télégestion et de l'optimisation des tournées. Ces deux améliorations permettront un meilleur suivi des repas livrés aux bénéficiaires ainsi qu'une optimisation des circuits de tournées.

La fiche de veille sociale du portage de repas sera également mise en place, elle permettra aux porteurs des repas d'être plus efficaces en termes de veille social, d'avoir des réflexes sur les points de vigilance et d'alerte en cas d'évolution de la situation des bénéficiaires. Cette fiche de veille facilitera aussi la remontée des informations au chef de service qui aura la charge de contacter les bénéficiaires et/ou d'alerter les proches aidants.

CHIFFRES CLÉS

Répartition des bénéficiaires du portage de repas par tranche d'âge en 2021 en % :



75 % des bénéficiaires ont 80 ans et plus.
La moyenne d'âge est de 85 ans.

Mouvements des bénéficiaires des portages de repas en 2021 :

- Arrêt des prestations : 275 bénéficiaires
- Nouveaux bénéficiaires : 383



3.3 LA PRÉVENTION AIDE AUX AIDANTS

En bref, l'année 2021 a connu pour le service une rupture marquée en septembre.

Avant cette date, la nouvelle action du Bus des seniors pour la promotion des gestes barrière a mobilisé le service.

À compter du 15 septembre, la mise en œuvre de l'obligation vaccinale a engendré la suspension de deux agents, interrompant leurs missions de terrain : soutien aux aidants et volet infirmier de la prévention. De manière concomitante, l'absence de l'ergothérapeute jusqu'en fin d'année a suspendu ces interventions auprès des bénéficiaires et des agents du service pour la formation continue.

Les actions phares

1. Les nouveautés du service :

La nouvelle action de promotion des gestes barrière avec le Bus des seniors dans les communes a permis à l'infirmière de :

- travailler avec 17 communes pour la programmation d'une ou deux dates d'installation du Bus sur un lieu de passage (majoritairement des marchés) ;
- travailler en partenariat interne et externe pour élargir l'offre lors des installations du Bus : binômes avec la psychologue pour le repérage des aidants, binômes avec France Nature environnement ou le service valorisation des déchets du Grand Annecy pour le volet santé environnement ;
- proposer aux personnes âgées visitant le stand devant le Bus une sensibilisation aux gestes barrière, un temps d'écoute, des réponses ;
- 379 personnes reçues de janvier à septembre, 76 membres du personnel du CIAS sensibilisés également aux gestes barrière.



Action sur les marchés de Fillière et de Saint-Jorioz en partenariat avec le service de valorisation des déchets.

Volontaire testant la « boîte à coucou » avec l'infirmière.



Le recrutement de la conseillère numérique en juin, suivi de sa formation jusqu'en novembre, a permis au service de proposer dès la fin d'année des coups de pouce numériques. Une information à toutes les communes du Grand Annecy, des visites pour présenter la professionnelle et les possibilités de partenariat ont permis de débiter dans 4 communes avec un total de 37 coups de pouce individuels. Les communes concernées sont :

- Talloires-Montmin
- Saint-Martin/Thorens
- Sevrier
- Quintal

La journée des aidants a été organisée au forum Bonlieu le 6 octobre et a accueilli 22 partenaires et 145 visiteurs.



Conférence avec la psychologue du service.
Et atelier de composition florale.

2. Les autres actions de prévention ont été poursuivies malgré la situation sanitaire, avec des adaptations, des protocoles pour maintenir un bon niveau de sécurité :

- Consultations de prévention avec 59 consultations, pour des bénéficiaires dont la moyenne d'âge est de 75 ans.
- Visites de l'ergothérapeute pour les préconisations dans le cadre de l'aide personnalisée à l'autonomie avec 133 visites, accompagnement des situations d'aide et soins avec 15 visites d'ergothérapie pour 39 bénéficiaires.
- Maintien des animations à domicile pour des personnes très isolées du service avec 66 animations pour 5 bénéficiaires.
- Maintien des activités de la Parenthèse d'Alois avec 117 soutiens psychologiques individuels, 32 participations aux Pauses-Café et 51 relais à domicile pour 6 bénéficiaires et 509 heures facturées.
- Ateliers numériques avec le soutien financier de la CARSAT avec 15 groupes de 6 personnes pour un total de 131 ateliers dans 9 communes.

Pour des contraintes liées à la distanciation sociale, le Bus des seniors n'a pas pu cette année accueillir de groupes.

Cependant, il a été exploité : comme outil de communication en accueillant les passants, et comme bureau, pour les rendez-vous individuels des consultations de prévention santé.

Les perspectives

- **Le développement et la diversification sur tout le territoire des ateliers de la conseillère numérique vont proposer dès février des ateliers collectifs thématiques dans les communes.**

D'autres actions en faveur de l'inclusion numérique des personnes âgées sont en construction.

- **Le développement des actions de prévention et aide aux aidants avec la recherche de nouveaux financements.**

Une nouvelle action est d'ores et déjà en route : les ateliers manutention pour les aidants, d'autres actions sont proposées à la conférence des financeurs et dès que possible à d'autres financeurs publics ou privés.

L'organisation de la seconde édition de la journée des aidants avec de nouveaux partenaires mobilisés pour ouvrir davantage la journée sur le champ du handicap, et de nouveaux ateliers motivant le public à se déplacer.

- **Diversification** des actions pour les seniors au sens large, afin de promouvoir la qualité de vie après 60 ans.

- **La participation active des agents du service** au soutien et à la formation de leurs collègues du CIAS dans le cadre des ateliers permanents de formation. L'objectif est de mettre à profit leurs compétences pour améliorer la qualité de nos services, fidéliser et promouvoir les métiers du grand âge.

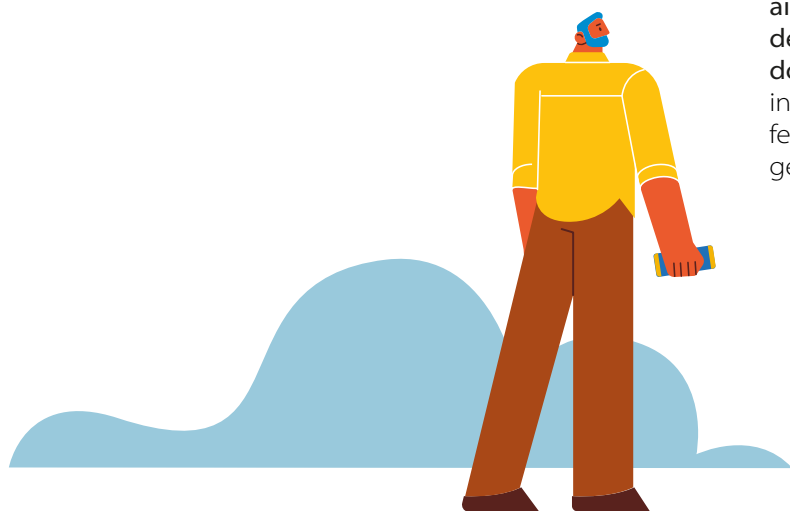
3.4 ACCUEIL DE JOUR « L'ESCALE » ET « L'ENTRACTE »

EN BREF

L'année 2021 a été marquée par des événements majeurs : la **cyberattaque** qui nous a privés de nos documents et logiciels de travail pendant plusieurs mois, des **périodes de fonctionnement en ON/OFF** (ouverture/fermeture) du service, liées à la présence, isolée, de personnes contaminées par la Covid-19 et la **reprise progressive du fonctionnement de l'Escale à taux plein** qui a permis d'organiser, en fin d'année, la réouverture de l'Entracte.

Sur le plan RH, nous avons accompagné les périodes de **tensions dans l'équipe liées aux incertitudes sur le versement des primes des soignants** selon leur grade, l'application de **l'obligation vaccinale** pour le personnel et la préparation de **l'élargissement de l'équipe** avec le recrutement et l'intégration des soignants de l'Entracte grâce à un système de parrainage et de transmission des compétences.

Concernant l'activité thérapeutique, le travail a été dense avec des **situations très complexes en termes d'accompagnement des modifications psycho-comportementales des maladies neuro-évolutives** : travail étroit avec les soignants pour guider les stratégies d'accompagnement, la gestion des situations de crise (agressions de soignants), la compréhension des troubles mais aussi un travail important d'échange avec les médecins traitants, neurologues/gériatres et travailleurs sociaux (APA/MAIA) afin de poursuivre des accompagnements difficiles et de soulager des **aidants familiaux épuisés et démunis face à la pénurie de solutions complémentaires ou alternatives au domicile actuellement** (impossibilité d'augmenter les interventions d'aide à domicile, séjours temporaires fermés, relais à domicile suspendu, entrées en Ehpad gelées, places d'hospitalisation « embolisées », etc.).



Les actions phares

- 1. Obligation vaccinale :** l'ensemble des personnels, notamment les plus réticents à la vaccination, ont été accompagnés par une information médicale personnalisée qui a conduit à la couverture vaccinale de l'ensemble de l'effectif avant la date officielle d'entrée en vigueur de l'obligation vaccinale. L'adhésion de l'encadrement à la démarche vaccinale a également participé au passage avec succès de cette étape qui s'annonçait compliquée.
- 2. Agressions de soignants :** les situations d'agression de soignants par des personnes accueillies ont fait l'objet de débriefings et de l'élaboration d'une stratégie d'équipe pour faire face à des situations de violence au sein du service (ex. : étranglement). Ce travail a été effectué grâce à des échanges d'expérience avec l'Unité Cognitivo-Comportementale du CHANGE.

« L'année 2021 a été bousculée par divers chamboulements comme la Covid-19 ou la cyberattaque du Grand Annecy. Mais l'Accueil de Jour a su rebondir et faire face à ces aléas. De plus, nous avons réussi à rouvrir l'Entracte et accueillir deux nouvelles collègues afin que les services puissent tourner. Aujourd'hui, les deux Accueils de Jour sont à taux plein ou presque. Nous avons retrouvé nos marques ainsi qu'un quotidien, pour le plus grand plaisir des accueillis et des familles. »

Témoignage de Camille, agent social et d'animation sur les Accueils de Jour thérapeutiques



PARTENARIATS / ACTIONS INNOVANTES

Partenariat intra-CIAS avec les Vergers et l'infirmière du BVAD pour l'organisation des **7 sessions de vaccination anti-Covid** dédiées aux accueillis de l'Escale et au personnel CIAS.



« Je ne peux dire que des compliments. Le personnel se met en quatre pour nous rendre la vie agréable et j'aime les activités qu'on fait ici. Je n'attends que ces rendez-vous dans ma semaine, d'ailleurs j'aimerais venir une troisième fois ! »

Témoignage de Liva, 92 ans, accueillie deux fois par semaine à l'Entracte

Les perspectives

- Travail en équipe pluridisciplinaire qualitatif avec attention particulière positionnée sur la **prévention de la dénutrition** (supervisé par le médecin coordonnateur), les **ateliers de relaxation** (supervisés par la neuropsychologue – cheffe de service), l'approfondissement de l'**activité physique adaptée**.
- Perspective d'ouverture d'un **Accueil de Jour thérapeutique dédié aux personnes atteintes par la maladie de Parkinson et Parkinson +**, sur les 2 jours restants vacants à l'Entracte, dans le cadre du déploiement des crédits du Plan Alzheimer devenu Plan Maladies Neurodégénératives depuis 2014.

CHIFFRES CLÉS

L'ESCALE : Comparatif des taux d'occupation par année

Le taux d'occupation de l'Escale en 2021 est de 94 %. Nous retrouvons le niveau de 2019, avant la crise sanitaire mais avec un seul des 2 Accueils de Jour ouvert.

N. B. : En 2020, sur certaines périodes d'ouverture des Accueils de Jour, le nombre de places d'accueil autorisées par jour a été contraint par les directives sanitaires (ex. : demi-groupe).

L'ENTRACTE : Fermé en 2021

Logement, HÉBERGEMENT

De nombreux lieux de vie alternatifs au domicile habituel gérés par le CIAS existent sur le territoire du Grand Annecy. Tous n'ont pas les mêmes compétences.

Résidences Autonomie pour personnes âgées autonomes et valides

Pour les personnes âgées encore valides lors de leur admission, les 3 résidences autonomie occupent une position fondamentale dans l'offre d'accompagnement des personnes âgées en proposant une solution intermédiaire entre le domicile et l'établissement médicalisé.

Leur mission est d'accueillir et d'accompagner dans les actes de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans, autonomes, souhaitant bénéficier à la fois des avantages d'un logement individuel, d'un cadre de vie convivial et sécurisé, et de certains services collectifs, pour vivre ensemble mais chez soi et accompagner un bien vieillir.

Établissements médicalisés pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)

Il existe sur le territoire de l'agglomération d'Annecy plusieurs établissements médicalisés, adaptés aux personnes dépendantes.

Huit sont gérés par le CIAS : Les Airelles, Les Ancolies, Le Barioz, La Bartavelle, Les Parouses, La Prairie, La Résidence Heureuse, Les Vergers.

Ces établissements garantissent une prise en charge graduée des besoins d'aide à la vie et de soins, en fonction de leur évolution et cherchent à maintenir une vie sociale, en lien avec l'entourage familial, amical ou bénévole.

Le Pôle Établissement représente un ensemble de professionnels engagés dans l'accompagnement des résidents. Les établissements dont il a la responsabilité font pleinement partie du parcours résidentiel coordonné et proposé par le CIAS qui met ainsi en œuvre sa mission de service public en faveur du Grand âge et de l'autonomie.

Les faits marquants

L'année 2021 a encore été fortement impactée par la pandémie : gestion des **clusters** dans les établissements, mise en place de la vaccination dès janvier 2021, et de la vaccination obligatoire à la rentrée 2021.

Par ailleurs, à cela s'est ajoutée la cyberattaque dans les tous premiers jours de l'année 2021.

La gestion des ressources humaines demeure complexe dans ce contexte. Chacun est mobilisé pour assurer la continuité et la sécurité du service.

À partir de l'automne 2021, nous avons pu relancer un certain nombre de projets en attente :

- GT logiciel gestion du temps de travail
- GT temps de travail dans les établissements
- GT changement de prestataire restauration et réorganisation du service hôtelier
- GT amélioration de la qualité du service blanchisserie

Le CIAS s'est également engagé dans l'élaboration du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Un travail de grande envergure, impliquant l'ensemble des services, démarré à l'automne 2021 et visant une signature avec les organismes de tutelle pour la fin de l'année 2022.

Les maîtres mots de l'année 2021 sont : S'adapter, se réorganiser, se réinventer !

Les perspectives

L'année 2021 ayant été encore marquée par la Covid-19, les projets initiés par la reprise en gestion n'ont pas pu aboutir comme souhaité. Tous les travaux engagés sont à poursuivre.

Par ailleurs, les taux d'occupation très bas des établissements sont une préoccupation majeure afin de répondre à notre mission de service public et limiter les impacts financiers.

Engagement dans le CPOM, coupe PATHOS, définition des objectifs et négociation. L'année 2022 aura été rythmée par ce projet d'envergure pour l'ensemble des services du CIAS et spécifiquement pour les établissements.

4.1 LOGEMENTS - HÉBERGEMENTS

HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

EN BREF

Résidence autonomie Les Pervenches

L'année 2021 a été marquée par un important fléchissement des demandes d'admission en hébergement temporaire, avec un taux d'occupation historiquement bas à 26 %. Cette diminution s'explique principalement par la crise sanitaire. En effet, la crainte d'un nouveau confinement ou plus simplement la peur de contracter la Covid-19 ont dissuadé les usagers d'effectuer un séjour temporaire. Seules 8 personnes ont utilisé cette alternative au cours de l'année. Pour la moitié d'entre elles, le séjour a été un moyen de patienter en vue d'une admission en hébergement définitif.

Autres établissements

En raison de « lits gelés », de travaux à réaliser, de la crise sanitaire ou d'une absence de demande, **il n'y a pas eu d'hébergements temporaires à La Cour, à La Prairie et à La Bartavelle.**

Dispositif spécifique de crise - Ehpad des Parouses

L'hébergement temporaire de crise est destiné à accueillir rapidement une personne âgée dépendante vivant habituellement à domicile, soumise à une situation de péril imminent dont la nature ne nécessite pas une prise en charge médicalisée aigüe.

L'orientation dans le dispositif est organisée par les professionnels référents du CHANGE et du Conseil départemental. 1 lit est disponible pour le CIAS, situé à l'Ehpad des Parouses.

Le dispositif peut être utilisé pour une durée d'un mois maximum.

En raison du contexte sanitaire, ce dispositif n'a pas été déployé en 2021.

Les perspectives

Dans le cadre du CPOM, l'accueil en hébergement temporaire sera travaillé. Il représente un outil important pour l'accompagnement à domicile. L'objectif est de dynamiser ce type d'hébergement en collaborant plus étroitement avec les services d'accompagnement à domicile ainsi que de mener une réflexion sur la répartition géographique de l'offre.

LES FOYERS SOLEIL

EN BREF

Les Foyers Soleil sont des logements de type studios, appartenant à des bailleurs sociaux et loués au CIAS, proposés à un public de personnes de plus de 60 ans, ayant des revenus modestes.

51 personnes ont été hébergées en Foyers Soleil.

5 résidents ont quitté le logement :

- 3 résidents décédés
- 1 résident est entré dans un établissement du CIAS (Ehpad Les Airelles)
- 1 résident a déménagé dans un autre domicile

8 résidents sont entrés en 2021.

Taux d'occupation : En 2021, le taux d'occupation a été de **93,36 %**.

Les actions phares

L'accompagnement des résidents est assuré par le binôme agent d'accompagnement / chef du service Aide à la vie quotidienne du pôle PBVAD. L'agent d'accompagnement des Foyers Soleil est l'interlocutrice des résidents au sein du CIAS.

Elle a pour mission de **maintenir et de favoriser un lien social**, pour les résidents qui sont parfois isolés. Ce lien se crée par le biais d'appels passés pour prendre des nouvelles, échanger un instant, recueillir éventuellement des plaintes ou des demandes, et par le biais de visites à domicile. Deux visites systématiques dites « de courtoisie » sont planifiées tous les ans : il s'agit de la **distribution des ballotins de chocolats** en fin d'année et de la **prévention de la canicule**, en été.

C'est un **moment de rencontre privilégié** pour faire un bilan sur leur humeur et leur état de santé, sur les activités auxquelles ils participent, l'état du logement, les éventuels problèmes techniques rencontrés dans celui-ci, les besoins, questions ou attentes. L'agent d'accompagnement diffuse également des informations (guide des services du CIAS, programme animation de La Villa Romaine...). Elle gère aussi les inscriptions à certaines actions individuelles et fait le lien avec les professionnels concernés.

Diverses **actions de prévention** sont proposées aux résidents Foyers Soleil. Elles sont gratuites pour ces bénéficiaires et ouvertes au public extérieur. Elles sont prises en charge financièrement dans le cadre du forfait autonomie accordé par la Conférence des financeurs.

Ces actions sont menées par des professionnels, soit à domicile, de manière individuelle, soit au sein de la Résidence autonomie La Villa Romaine.

Depuis le 1^{er} juin 2021, la gestion des Foyers Soleil est rattachée au service d'Aide à la Vie Quotidienne.

RÉSIDENCES AUTONOMIES

Résidences autonomie – La Cour

EN BREF

Une année marquée par les épisodes de Covid-19, et par des difficultés de planning.

- Vaccination des résidents et personnels
- Développement de la mutualisation Cour / Vergers
- Modalités de remplacement de l'équipe AS
- Difficultés pour louer les studios vacants

Les actions phares

1. Développement des actions de mutualisation entre l'établissement La Cour l'Ehpad Les Vergers, avec des interventions des professionnels de La Cour aux Vergers, pour aider en cas de pénurie de personnel sur l'Ehpad. Ces interventions ont été valorisées par l'attribution du Ségur de la santé pour les professionnels de la Résidence autonomie.
2. Pour pallier les absences de l'équipe AS, et limiter les coûts (Intérim), les professionnels de l'équipe hébergement ont été accompagnés et formés en interne (distribution des médicaments). Cette mesure permet à la fois une souplesse de planning, des économies de frais intérim, mais valorise aussi les professionnels sur de nouvelles missions.
3. La mise en place de la vaccination Covid-19 s'est déroulée dans les locaux de la Résidence autonomie, en invitant résidents et professionnels des établissements La Cour / Les Vergers, et même certains résidents des autres résidences autonomie Villa Romaine et Pervenches. Les injections (1^{re} dose / 2^e dose et rappel) ont été réalisées avec le concours du médecin coordonnateur de l'Ehpad Les Vergers, et de l'IDEC.
4. Tenue du marché de Noël des résidents de La Cour, pendant une semaine au sein de l'établissement. Ce marché de Noël a permis au Club des Résidents La Cour de récolter des fonds qui seront ensuite dépensés pour les sorties des résidents (sortie restaurant en ville/ sortie à la journée, etc.).

PARTENARIATS / ACTIONS INNOVANTES

- Partenariat avec l'école voisine « Sainte Anne ». Les enfants ont envoyé des mots de soutien aux résidents et aux professionnels, ainsi que des dessins, tout au long de l'année, et notamment pendant les périodes de contraintes Covid-19. En retour, les résidents et personnels ont confectionné des sablés pour les enfants, qui leur ont été distribués le jour de leur fête de Noël.
- Acquisition d'un dispositif novateur de traitement de la légionnelle par les ondes (10 000 €).
- Mise en location des studios La Cour, pour des professionnels du CIAS, sur accord de la direction du CIAS. Cette action porte l'avantage de répondre aux difficultés de logement que rencontrent les professionnels (et faciliter le recrutement), mais permet aussi des recettes sur des logements que nous avons des difficultés à louer (désistements des prospects suite à l'état de vétusté des logements et à l'annonce des travaux à venir dans le bâtiment).



Fête des 100 ans d'une résidente.

Les perspectives

- CPOM
- Dépose de dossiers aux financeurs Lions Club et Rotary, afin de permettre la réalisation de certains projets pour les résidents. Le projet à financer est la mise en place d'une « salle de sport », ouverte à la fois pour les résidents, mais aussi pour les kinés dans le cadre des accompagnements et prises en charge kiné des résidents de La Cour (ouverte aux résidents des Vergers si besoin)
- Accentuation de la mutualisation Cour/Vergers. Vu le projet d'établissement, et vu les contraintes fortes (plannings régulièrement en sous-effectifs / nécessité de maîtriser les dépenses, adaptation des plannings à la charge de travail), la mutualisation des équipes Cour/Vergers sera travaillée davantage.

EN BREF

Cette année encore, la vie de l'établissement s'est inscrite sous le signe de la crise sanitaire et de ses conséquences sur la qualité de vie des résidents et des professionnels.

En outre, nous retiendrons de l'année 2021 :

- l'intégration d'une nouvelle animatrice ;
- l'absentéisme important lié à 3 congés maternité ;
- la non obtention du Ségur de la santé pour les résidences Autonomie, aggravant les difficultés de recrutement déjà existantes dans le secteur ;
- la cyberattaque.

Les actions phares

- 1. S'adapter :** La polyvalence des équipes et la réactivité de tous ont encore permis cette année de répondre aux besoins des résidents mais aussi aux nombreuses recommandations des autorités de santé avec notamment la mise en place du contrôle des pass sanitaires.
- 2. Se réorganiser :** Mobilisation de tous durant le 1^{er} semestre 2021 afin d'assurer la continuité de service à la suite de l'attaque informatique qui a impacté fortement le travail des équipes.
- 3. Se renouveler :** Insuffler la convivialité et maintenir les activités coûte que coûte ont été nos priorités. Le maintien d'une vie sociale riche durant cette crise a nécessité engagement et créativité de la part de l'animatrice et de l'équipe.
- 4. Protéger :** Aucun résident n'a contracté le virus depuis février 2020, début de la crise sanitaire. La vaccination et les dépistages ont cependant rythmé l'année. La persévérance de l'équipe a permis de les organiser alors que les Résidences Autonomie n'étaient pas incluses dans le dispositif de l'ARS.

PARTENARIAT / ACTIONS INNOVANTES

La crise sanitaire a renforcé la collaboration avec les cabinets infirmiers libéraux. Cela a permis plus de fluidité dans les échanges et l'amélioration de la prise en soins des résidents les plus fragiles.



« L'année 2021 a été difficile mais les résidents ont réussi à garder le cap grâce à leurs familles mais aussi par l'investissement quotidien du personnel auprès de l'ensemble des usagers. Nous sommes chanceux d'être dans cet établissement. »

Témoignage de Mme A., résidente des Pervenches depuis 2017 et Présidente du CVS

« Tout au long de l'année 2021, Madame la directrice de l'établissement, entourée par son équipe de professionnels, a mis en place toutes les mesures exigées par la situation sanitaire et sans cesse adaptées en fonction des évolutions. L'accompagnement des résidents et la bienveillance des agents ont rassuré les familles. [...] Je remercie bien sincèrement tous les professionnels de ce lieu de vie qui exercent leurs missions avec passion en priorisant le bien-être des personnes âgées. »

Témoignage de Mme Brigitte J., fille de Mme B., résidente aux Pervenches



Les perspectives

- CPOM
- Encourager une participation plus active des résidents aux activités du forfait autonomie en valorisant les ateliers de prévention spécifiques (chute, gym...).
- Mutualiser les CODIR entre la Villa Romaine et les Pervenches.



Atelier de fabrication de pain.



EN BREF

Encore une année forte en mobilisation. Les résidents de la Villa Romaine et les professionnels ont su faire face à la crise sanitaire mais aussi aux contraintes liées aux travaux de réhabilitation de l'établissement. En outre, nous retiendrons de l'année :

- l'avancement à petits pas des travaux avec la livraison d'un magnifique restaurant et la création de nouveaux studios au 1^{er} étage ;
- la réappropriation des nouveaux locaux et notamment de l'espace de vie du rez-de-chaussée, qui a permis la mise en place d'ateliers culinaires, de soirées thématiques et de bons moments partagés ;
- la non obtention du Ségur de la santé pour les résidences Autonomie, aggravant les difficultés de recrutement déjà existantes dans le secteur ;
- la cyberattaque.

Les actions phares

- 1. S'adapter :** La polyvalence des équipes et la réactivité de tous ont encore permis cette année de répondre aux besoins des résidents mais aussi aux nombreuses recommandations des autorités de santé avec notamment la mise en place du contrôle des pass sanitaires.
- 2. Se réorganiser :** Mobilisation de tous durant le 1^{er} semestre 2021 afin d'assurer la continuité de service à la suite de l'attaque informatique qui a impacté fortement le travail des équipes.
- 3. Se renouveler :** Insuffler la convivialité et maintenir les activités coûte que coûte ont été nos priorités. Le maintien d'une vie sociale riche durant cette crise a nécessité engagement et créativité de la part de l'animatrice et de l'équipe.
- 4. Protéger :** Malgré une accalmie sanitaire, la vaccination et les dépistages ont rythmé l'année. La persévérance de l'équipe a permis de les organiser alors que les Résidences Autonomie n'étaient pas incluses dans le dispositif de l'ARS

PARTENARIATS / ACTIONS INNOVANTES

- Ouverture des activités du forfait autonomie aux usagers des Foyers Soleil. Cette collaboration a permis d'enrichir et de diversifier les ateliers proposés.
- Mise en place de balades en triporteur avec l'association Roule & Co pour le plus grand plaisir des résidents. Les retrouvailles avec les bords du lac et la Vieille Ville ont généré beaucoup d'émotions.

« L'année 2021 a été compliquée entre les travaux et la crise de la Covid-19 mais tout s'est bien passé grâce à l'attention du personnel envers les résidents. Le nouveau restaurant est très agréable et les nouveaux espaces de vie conviviaux. »

Témoignage de M. W. L., résident de la Villa Romaine depuis 2015 et Président du CVS

« J'ai intégré la résidence en 2021 et j'ai tout de suite apprécié la bienveillance des professionnels de ce lieu de vie et leur dynamisme face à la crise de la Covid-19 et aux désagréments liés aux travaux qui ont impacté leur travail autant que la vie des résidents. Je suis très contente d'habiter la Villa Romaine et je m'y suis fait des amies. »

Témoignage de Mme M., résidente à la Villa Romaine



Les perspectives

- CPOM.
- Aménagement d'un espace de télé-médecine.
- Mise en œuvre des projets d'accompagnement individualisés pour les nouveaux résidents.
- Augmentation du temps de travail du référent hébergement à hauteur de 50 %.
- Mutualisation des CODIR entre la Villa Romaine et Les Pervenches.



Balade en triporteur.

LES EHPAD

Ehpad - Les Airelles

EN BREF

- Difficultés de recrutements récurrentes.
- Cyberattaque.
- Départ d'incendie d'un groupe électrogène (évacuation horizontale).
- Rénovation de 12 chambres (sols, peintures et éclairage).
- Renforcement de la densité relationnelle avec les familles.

Les actions phares

1. Accompagnement managérial par une psychologue.
2. Accompagnement des équipes par un coach en développement personnel.
3. Campagnes de vaccination Covid-19 résidents/personnels.
4. Mise en place d'un agent pour contrôle pass sanitaires avec renouvellement de son contrat selon les directives gouvernementales.

PARTENARIATS / ACTIONS INNOVANTES

- Renforcement, mutualisation Airelles/Prairie (IDEC, assistante de direction, maintenance).
- Groupes de travail thématiques au sein de l'équipe et animés par l'IDEC.
- « Repas amoureux » des conjoints (animation).



« Ma grand-mère est résidente aux Airelles depuis 2 ans. Nous apprécions la résidence des Airelles située dans un écrin de verdure où les résidents sont heureux.

Le personnel, qui fait de son mieux, est impliqué et à l'écoute. Nous déplorons simplement le manque de personnel qui impacte les résidents et leur prise en charge. Faisons donc naître des vocations et aimons nos anciens ! »

Témoignage de Stéphanie M.,
Représentante des familles suppléantes

« Je remercie tout le personnel ainsi que le Directeur. Maman a toujours été prise en compte comme « humain » et a toujours été bien soignée. De plus, dans le contexte de la pandémie, tout le personnel a été beaucoup sollicité, mais tout a été fait pour que les résidents n'en souffrent pas. Je souhaite dans les années à venir que ce métier soit mieux reconnu, mieux payé, que le nombre de personnel augmente afin de faciliter le travail de chacun et passer plus de temps auprès de chaque résident. Ce n'est pas un métier facile.

Un GRAND MERCI à vous toutes et tous de vous occuper de nos parents et grands-parents. Très sincèrement. »

Témoignage de Gisèle G.,
Représentante des familles suppléantes



Les perspectives

- CPOM
- Réalisation coupe Pathos.
- Poursuite des travaux de rénovation des chambres.
- Modification bureaux administratifs (espaces redéfinis).
- Continuité des admissions.



Jardinage à l'Ehpad Les Airelles.

EN BREF

Après une fin d'année 2020 très marquée par l'épidémie de Covid-19 aux Ancolies, l'année 2021 a commencé avec la désorganisation liée à la cyberattaque. Toutefois, les équipes ont su, assez vite, faire face à ces problèmes et organiser un mode de communication et de traçabilité afin que cet évènement n'ait pas d'incidence sur la qualité des soins prodigués aux résidents.

La difficulté majeure tourne toujours autour des conditions RH, avec encore de nombreux postes vacants dans les soins et un ratio personnels diplômés et non diplômés très faible, un très fort taux d'absentéisme, qui rendent le travail difficile au quotidien.

Dans ce contexte, l'année 2021 a connu, à nouveau, un grand turn over dans les équipes.

- Départ et arrivée d'une nouvelle psychologue à mi-temps au printemps.
- Départ et arrivée d'une infirmière coordinatrice à la fin de l'été.
- Départ de 4 infirmières entre septembre et décembre et arrivée d'une seule infirmière en octobre.
- Départ du médecin coordonnateur à mi-temps depuis le 1^{er} novembre. Le poste est toujours vacant.
- Dans l'équipe des soignants, nous comptabilisons 7 arrivées et 9 départs au cours de l'année 2021.
- Depuis le 15 septembre, le poste d'animatrice est vacant, cette dernière ayant été suspendue pour refus de vaccination.

Afin de mieux comprendre la difficulté à stabiliser le personnel, à l'automne nous avons sollicité l'aide de la cellule de prévention des ressources humaines du Grand Annecy. Démarrage d'un diagnostic des risques psychosociaux au début de l'hiver.

Les actions phares

1. Partenariats

2021 a marqué un meilleur ancrage dans la commune de Poisy avec une excellente collaboration avec les élus de la commune et en particulier les élus du CCAS.

Une première rencontre avec le conseil municipal des jeunes va permettre d'organiser une journée à l'Ehpad par cette jeunesse pleine d'envie de partage et de solidarité.

Les interventions régulières des écoles de Poisy (en extérieur cette année afin de respecter les consignes sanitaires) ont permis d'égayer le quotidien des résidents.

Et toujours une étroite collaboration avec l'ISETA et les classes SAPAT (services à la personne et aux territoires)

de la seconde à la terminale. Cette année encore, nous avons organisé la semaine TPE (découverte des métiers de l'Ehpad) avec un groupe de 8 jeunes de seconde. Collaboration aussi avec l'IFSI du CHANGE (accueil de stagiaires aide-soignant et IDE) et de l'IFAS de Rumilly. Intervention de l'IDEC à un atelier de découverte des métiers avec Pôle emploi qui a permis le recrutement d'un agent de ménage.

2. Les projets qui ont vu le jour en 2021 aux Ancolies

Les Travaux d'aménagement des unités de vie protégée.

- L'ouverture d'une cloison entre les deux unités Roselière et Papillon a permis d'élargir l'espace de déambulation des résidents.
- L'achat de nouveau mobilier (tables, chaises, canapés, fauteuils, cheminée électrique) a permis de donner un aspect plus chaleureux, lumineux et moderne à ces deux unités.
- Les deux espaces de vie ont été totalement repeints et une pièce (utilisée jusqu'ici comme réserve) a été aménagée afin de servir de pièce d'activité.

À l'étage, changement de tout le mobilier du restaurant et du petit salon Nénuphar.

Les perspectives

- CPOM.
- 2022 sera marquée par de nombreux changements au sein du CIAS qui impactent l'organisation des Ancolies :
 - > départ du prestataire Sodexo en mars et partenariat avec la cuisine centrale de la ville d'Annecy ;
 - > réflexion sur les rythmes de travail des agents, soignants en particulier, dans les Ehpad ;
- mise en place d'un nouveau logiciel de soins.

Au sein de l'Ehpad, la réfection des peintures des couloirs du 1^{er} étage est prévue avant l'été.



Atelier « portrait enchanté ».

EN BREF

- Changement de directeur en novembre 2021.
- Covid-19 en février, mars et avril 2021 entraînant 28 décès.
- Vaccination repoussée.
- Absence de médecin coordonnateur pendant 6 mois.
- Difficulté de recrutement.
- Postes vacants de soignants.
- Départ de la cadre de santé et recrutement d'une nouvelle IDEC à l'automne.

Les actions phares

1. Mise en place d'une cellule psychologique pour soutenir le personnel.
2. Arrivée de deux infirmières pour stabiliser l'équipe soignante.
3. Arrivée en septembre d'une nouvelle IDEC.
4. Arrivée en décembre d'une nouvelle assistante de direction.

PARTENARIAT / ACTION INNOVANTE

Présence d'une animatrice qui a permis de maintenir une relation entre les familles et l'établissement.

Les perspectives

- CPOM.
- Équipe infirmière stable avec 4 personnes.
- Recrutement intensif pour renforcer l'équipe soignante.
- Travailler dans une ambiance sereine afin d'accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne avec bienveillance.



Médiation animale au Barioz.

EN BREF

- L'année 2021 a commencé avec l'épidémie de Covid-19 à La Bartavelle, qui y avait échappé jusque-là. La difficulté de cette épidémie a été amplifiée par la cyberattaque.
- L'épidémie a finalement été à l'origine de 11 décès dans l'établissement.
- L'équipe a été relativement stable au cours de cette année 2021, avec 5 postes infirmiers / 5 occupés jusqu'en septembre. Départ d'une IDEC en septembre vers un poste d'IDEC. Le poste est resté vacant jusqu'à la fin de l'année mais avec un taux d'occupation des lits ne mettant pas en danger la qualité des soins. Il y a par ailleurs, un faible turnover dans l'équipe soignante.
- 1 agent faisant fonction de soignante titulaire est partie en formation aide-soignante à l'IFSI pour 10 mois.
- La vaccination des résidents au 2^e trimestre (décalée à cause de l'épidémie de janvier) a permis de reprendre une vie quasi normale au sein de l'établissement.

PARTENARIATS / ACTIONS INNOVANTES

Depuis 2020, La Bartavelle a créé des partenariats avec des associations locales qui sauvent des animaux en situation d'abandon. Ainsi, en 2021, nous avons accueilli 4 nouveaux chats à La Bartavelle. 3 d'entre eux n'auront fait qu'un séjour temporaire avant d'être redirigés vers des familles correspondant à leurs besoins, la 4^e a totalement adopté le mode de vie de l'Ehpad, faisant la joie des résidents, des visiteurs et des salariés. Nous finissons donc l'année 2021 avec 2 cochons d'Inde, un lapin de ferme, 2 chats qui apprécient toujours les visites de Bonnie, la chienne de l'animatrice présente 5 jours/7. Côté « vie sociale », 2021 a été plus agréable que 2020. Les bénévoles des blouses roses ont pu reprendre les activités avec les résidents, les mardis et vendredis après-midi.

Les repas thérapeutiques tous les quinze jours avec les résidents ont pu être maintenus pratiquement toute l'année, malgré la situation sanitaire.

Les perspectives

- Quelques gros chantiers en 2022 visant à rénover le bâtiment avec la réfection de la terrasse du 1^{er} étage et la peinture des couloirs et du rez-de-chaussée.
- Réorganisation autour de la restauration avec la fin du contrat de Sodexo. L'objectif étant d'améliorer la qualité des repas, mais aussi du service et de la prestation hôtelière en règle générale.
- CPOM
- Réflexion sur l'Hébergement Temporaire

EN BREF

- Changement de direction en novembre 2021, mobilité interne.
- Remplacement successif d'IDEC (5 IDEC en une année) avec une longue période sans encadrement soignant.
- Arrivée d'une nouvelle IDEC en novembre 2021.
- Crise Covid-19 en début et fin d'année.
- Absence de médecin coordonnateur sur l'Ehpad depuis mars 2021 et psychologue.
- Cyberattaque.

Les actions phares

1. Campagne de vaccination contre la Covid-19 résidents/personnels.
2. Mise en place des mesures barrières renforcées.
3. Préparation au changement de cuisine (passage en 2022 à la cuisine centrale en remplacement de Sodexo).
4. Arrivée d'une psychologue en novembre 2021.

PARTENARIAT / ACTIONS INNOVANTES

Actions des Blouses Roses qui accompagnent bénévolement les animations.



« Le personnel a bien géré la pandémie, ses dommages collatéraux et il a su s'adapter avec des moyens réduits. Mais l'enfermement sanitaire a été très compliqué à vivre pour beaucoup de résidents et leurs familles. Je tiens à signaler que nous avons également reçu un accueil compréhensif pour les règlements. »

Témoignage de M. S. Daniel, Représentant des familles



Les perspectives

- Mise en place en mars d'une collaboration nouvelle avec la cuisine centrale afin d'offrir une cuisine de qualité adaptée aux seniors.
- Poursuivre l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des résidents dans une ambiance de travail agréable.
- CPOM.
- Stabiliser les équipes.



EN BREF

- Recrutement d'une nouvelle assistante de direction.
- Recrutement d'une IDEC à la suite d'une mobilité en interne.
- Cyberattaque.
- Problèmes de recrutements récurrents.
- Vieillesse du bâtiment + sinistres au 4e étage : relocalisation de 13 résidents à l'hébergement temporaire + 4 résidents sur les étages pour un total de 17 personnes relogées après concertation avec les proches et les intéressés.
- Renforcement de la densité relationnelle des familles.

Les actions phares

1. Campagne de vaccination Covid-19 résidents/personnels.
2. Mise en place d'un agent pour contrôle des pass sanitaires avec renouvellement de son contrat selon les directives gouvernementales.
3. Animations dédiées par étage.

PARTENARIAT / ACTION INNOVANTE

- Renforcement de la mutualisation Airelles/Prairie (IDEC / assistante de direction / maintenance).



« L'année 2021 s'est bien passée, isolement respecté facilement par l'ensemble des résidents qui ont été touchés par la Covid-19 ; respect des consignes, très heureux d'avoir une nouvelle IDEC. »

*Témoignage de M. S. Daniel, M. V.,
Représentant des résidents*



Les perspectives

- Réalisation coupe PATHOS.
- Diagnostic complet du bâtiment.
- Continuité des admissions définitives.
- Partage des compétences (Airelles/Prairie).
- Accompagnement des équipes (renforcement managérial).
- Tandem ski (animation).
- CPOM.
- Réflexion sur l'Hébergement Temporaire.



EN BREF

- Une nouvelle fois, la crise sanitaire a occupé une grande partie de l'activité de cet établissement. La campagne de vaccination débutée au début de l'année 2021 a permis de retrouver petit à petit un semblant de vie normale (mesures de visites allégées, animation en groupe...) pour le plus grand bonheur de tous.
- La cyberattaque dont a été victime le Grand Annecy fin décembre 2020 a également fortement impacté les organisations de travail. Il a fallu se réinventer sans l'informatique.
- Une nouvelle directrice a pris ses fonctions fin novembre et une nouvelle assistante de direction mi-décembre 2021.

Les actions phares

1. Pour pallier la pénurie de personnel et afin de continuer à prendre en soins les résidents de façon satisfaisante, les cycles de travail ont été adaptés. Certaines IDE, aides-soignantes et auxiliaires de vie sur volontariat ont accepté de changer leurs horaires de travail en passant à 10 h contre 7 h habituellement. Grâce au professionnalisme, à l'adaptabilité des agents et à leur investissement, la Résidence Heureuse a réussi à se mobiliser pour poursuivre la prise en soins de qualité auprès des résidents.
2. Du fait de la configuration de la Résidence Heureuse, le recrutement d'un agent contrôle pass sanitaire, a permis une veille et un rappel des bonnes pratiques à tous les visiteurs de l'établissement concernant les règles liées à la gestion de la Covid-19.
3. L'attribution de la prime Ségur et l'extension de la prime Grand âge aux professionnels auxiliaires de vie qui œuvrent auprès des résidents a été un vrai plus pour tous les professionnels.

PARTENARIATS / ACTIONS INNOVANTES

- La Résidence Heureuse est un lieu ouvert à la culture et ce malgré la pandémie. Cette ouverture a pu être maintenue grâce au dispositif ARPA avec le conseil départemental, trois beaux concerts au cours de l'année 2021 ont ainsi pu être réalisés.
- L'Ehpad est également un lieu d'exposition d'œuvres artistiques en lien avec l'Artothèque.
- Le projet artistique avec les résidents « rituel pour le vivant » a permis la réalisation d'œuvres combinant le monde des animaux et celui des végétaux par les résidents.



Témoignage de M. D., représentant des familles au CVS, a remercié à notre dernière réunion l'ensemble des professionnels qui œuvrent au quotidien auprès des résidents. Son épouse est résidente depuis septembre 2017, et, depuis cette date,

« je n'ai jamais eu de récrimination à formuler et je remercie le personnel pour l'ambiance, sa patience, ses sourires et les soins prodigués aux résidents. »



Les perspectives

- L'établissement reste dans une dynamique d'individualisation de l'accompagnement des résidents à travers la formalisation d'une procédure d'accueil et de la mise en place du PAP (projet d'accompagnement personnalisé) du résident.
- La formalisation d'un projet de service pour les unités de vie protégées ou maisonnées reste toujours d'actualité (repas thérapeutique...) ainsi que l'optimisation de l'espace Bien-être (Balnéothérapie, Snoezelen...).
- L'aménagement d'une vraie salle de repos pour les agents, notamment ceux en amplitudes horaires élargies qui ne peuvent pas rentrer chez eux pendant les périodes de coupures.
- CPOM.

Action flash - coiffure.



EN BREF

- Un taux d'occupation exceptionnellement bas, à la suite des décès et suspension des admissions en période Covid-19 = 19 décès, 1 départ, 10 changements de chambre, 29 admissions.
- Une revalorisation des salaires des professionnels aides-soignants, sans précédent : attribution du Ségur de la santé, de la prime Grand âge, et l'annonce du passage en Catégorie B pour ces professionnels.
- Un taux d'absentéisme toujours élevé : 20 %.
- Des plannings renforcés par les interventions des professionnels de la Résidence autonomie La Cour, dans le cadre de la mutualisation (économies de coûts d'intérim).
- Des postes, jusqu'alors bloqués par des situations d'agents en ALD ou en inaptitude, ont été libérés, et d'autres sont en voie d'être libérés. Cela occasionnera des allègements de coûts sur la masse salariale, et permettra des perspectives d'embauches pour certains agents contractuels de l'équipe.
- 2 professionnels de l'Ehpad suspendus, pour refus de vaccination.

Les perspectives

- Développement de la mutualisation entre les équipes Vergers et La Cour.
- Remise en route des PAI (projets d'accompagnement individuel), dont la rédaction avait été « suspendue » à la suite de la période Covid-19, et à la suite de l'absence longue de plusieurs mois de la psychologue de l'établissement



Atelier fresque à bas-relief.

8 EHPAD – HÉBERGEMENT CLASSIQUE (HORS UNITÉ DE VIE SÉCURISÉE)

	Les Airelles	Les Ancolies	Le Barioz	La Bartavelle	Les Parouses	La Prairie	La Résidence Heureuse	Les Vergers
Localisation	Annecy	Poisy	Argonay	Annecy (Meythet)	Annecy	Annecy	Annecy	Annecy (Annecy-Le-Vieux)
Capacité d'accueil spécifique	47 / 66	46 / 70	48 / 80	56 / 80	55 / 79	72 / 72	56 / 80	31 / 41
Nombre de résidents présents au 31/12/2021	36	29	32	35 +13 ADIMC ²	43	63	48	27
Tarif journalier 2021	69,36 €	72,54 €	72,54 €	72,54 €	74,93	67,62 €	71,40 €	77,45
GMP (sur l'année)	683,94	749,89	728,83	743,65	639,71	731,09	766,46	680,62
Taux d'occupation	76,68 %	63,07 %	71,08 %	98,9 % 100 % ADIMC	71,85	73,28 %	85,71 %	83,40 %
Moyenne d'âge au 31/12/2021	89 ans et 1 mois	85 ans et 7 mois	88 ans	83 ans et 2 mois + 58 ans et 2 mois ADIMC	87 ans et 11 mois	85 ans et 8 mois	86 ans et 8 mois	91 ans et 2 mois
Revenu moyen	1 418,42 €	1 778€ Concerne 11 nvx résidents	*	1 748 € Concerne 15 nvx résidents	*	1 104,92 €	1 501,62 €	2 434,61 €
Bénéficiaire APL	12 (hors UVS)	5	12	26	11	23	7 (hors UVS)	5
Bénéficiaire AS	6 (hors UVS)	2	5	17	9	17	2 (hors UVS)	1
Nombre d'entrées	16	4	9	12	17	22	15	24
Durée moyenne du séjour	1 an et 10 mois	3 ans et 8 mois	1 an et 3 mois	2 ans et 11 mois + 6 ans et 10 mois ADIMC	2 ans 6 mois	3 ans et 4 mois	2 ans et 1 mois	2 ans et 3 mois

2. Dispositif spécifique d'hébergement à La Bartavelle

EHPAD – HÉBERGEMENT EN UNITÉ DE VIE SÉCURISÉE

	Les Airelles	Les Ancolies	Le Barioz	La Bartavelle	Les Parouses	La Résidence Heureuse	Les Vergers
Capacité d'accueil	19 / 66	24 / 70	32 / 80	24 / 80	24 / 79	24 / 80	10 / 41
Taux d'occupation	85,19 %	86,14%	42,42 %	51,5 %	29,17 %	95,83 %	86,90 %
Moyenne d'âge au 31/12/2021	87 ans et 10 mois	80 ans et 9 mois	86 ans et 2 mois	83 ans et 11 mois	89 ans et 3 mois	88 ans et 10 mois	87 ans et 4 mois
Nombre d'entrées	12	7	7	4	2	6	5
Durée moyenne du séjour	1 an et 7 mois	2 ans et 2 mois	1 an et 12 jours	3 ans et 7 mois	3 ans et 5 mois	1 an et 9 mois	334 jours



3 RÉSIDENCES AUTONOMIE – HÉBERGEMENT CLASSIQUE

	La Cour	Les Pervenches	La Villa Romaine
Localisation	Annecy (Annecy-Le-Vieux)	Annecy (Cran-Gevrier)	Annecy
Capacité d'accueil spécifique	52	60 définitifs 4 temporaires	44 dont 39 louables pour cause de travaux
Nombre de résidents présents au 31/12/2021	41	59 définitifs 3 temporaires	35
Tarif journalier 2021	Héberg. simple mansardé = 33,75 € Héberg. simple non man- sardé = 35,10 € Héberg. double = 39,05 € Héberg. T2 = 42,75 € Héberg. T3 = 46,34 € Héberg. temporaire 1 personne = 39,85 € Héberg. temporaire 2 personnes = 47,99 €	Définitif : 28,90 € Temporaire : 35,45 €	Héberg. permanent 1 pers. = 34,02 € Héberg. permanent 2 pers. = 39,80 €
GMP	237,64	281,86	277,69
Taux d'occupation	88,76 %	98,52 % en définitif 26,10 % en temporaire	82,93 % (fermeture de 5 studios sur l'année du fait des travaux)
Moyenne d'âge au 31/12/2021 séjour classique	87 ans et 8 mois	85 et 10 mois	80 ans et 1 mois
Moyenne d'âge au 31/12/2021 séjour temporaire	/	90 ans et 10 mois	/
Revenu moyen	1 571 €	1 429 €	1 290,60 €
Bénéficiaire APL	6	16	20
Bénéficiaire AS	6	11	15
Nombre d'entrées temporaires	0	8	0
Nombre d'entrées définitives	5	10	6
Durée moyenne du séjour	5 ans et 1 mois	Définitif : 7 ans et 3 mois Temporaire : 41 jours	4 ans et 8 mois

4.2 LES SERVICES HOTELIERS

EN BREF

L'année 2021 a été encore fortement marquée par la pandémie de Covid-19, générant des absences au niveau du personnel et la réorientation des missions concernant surtout l'hygiène et la continuité de service.

La restauration a continué dans les établissements avec les mêmes prestataires soit SODEXO et la Cuisine Centrale Municipale d'Annecy. Et en coulisse nous avons travaillé pendant de longs mois sur le futur avec le départ programmé de Sodexo fin février 2022.

Parallèlement, le cahier des charges de la prestation Cuisine Centrale a été revu et précisé en prenant plus en compte la lutte contre la dénutrition.

En blanchisserie, le plan d'action a suivi son programme avec le recrutement d'une cheffe d'équipe de proximité et la formation de tous les agents aux normes RABC (hygiène en blanchisserie). De nombreuses absences maladies n'ont pas encore permis de remettre complètement à jour les procédures et l'organisation.

CHIFFRES CLÉS

RESTAURATION

Année 2021	Petits déjeuners	Déjeuners	Collations	Dîners	Total
Total cuisine centrale	67 314	90 429	67 188	81 292	306 223
Total La Cour	12 499	29 295	12 499	19 153	73 446
Total Sodexo	76 106	79 127	76 117	78 465	309 815
Total établissements	155 919	198 851	155 804	178 910	689 484
Nombre déjeuners + dîners servis en 2021	377 761	soit une baisse de 11 % / 2020			

Observation : Relation directe avec les taux d'occupation des établissements

BLANCHISSERIE

	2020	2021
Blanchisserie Barioz en kg en 2021 / Prairie + Barioz en 2020	195 535	159 102
Blanchisseurs externes SDEZ en €	179 762	156 864

Les perspectives

- Blanchisserie : Lancement d'un audit et d'un plan d'action dans l'objectif d'une amélioration continue de la qualité du service rendu aux résidents. Création des fiches de tâches des agents pour une meilleure coordination des différents postes. Lancement du prochain marché ou convention pour le linge plat et éponge qui a son terme fin 2022.
- Reprise de la production et restauration par la cuisine centrale d'Annecy pour 4 Ehpad à la suite de la fin du marché SODEXO. Recrutement et formation de 7 cuisiniers, d'auxiliaires de vie...
- Révision de la convention de « service commun restauration collective » avec la Ville d'Annecy.

4.3 L'ANIMATION POUR TOUS

EN BREF

Pour cette année 2021, le timide retour de la vie sociale au sein de nos établissements a encore été marqué par des perturbations dues à la crise sanitaire.

Néanmoins, cette petite brèche temporelle n'a pas été négligée par les services animations qui se sont mobilisés pour recréer du lien, de la vie et de la convivialité autour des accueillis.

Tant attendues, les activités étaient les bienvenues et les actions de maintien de l'autonomie ainsi que les ateliers d'échanges et de partages se sont multipliés en petits groupes et parfois élargis pour permettre plus de retrouvailles tout en respectant les consignes sanitaires au jour le jour, mais avec rigueur.

Place a été faite à l'adaptation, à la remise en forme et à la motivation pour cette année 2021. Il a fallu réinventer, propulser, redynamiser et recréer. En effet, il s'agissait d'impulser un vrai dynamisme, qui est le premier rôle attribué à l'animation au sein des établissements du CIAS.

Les actions phares

Les temps forts qui ont marqué cette année en termes d'animation sont principalement liés à :

1. à la découverte et l'initiation à l'Art et à la Culture par des artistes confirmés, grâce notamment à la subvention attribuée par le Département à la suite d'une réponse à un appel à projet

- Atelier réalisation d'une fresque artistique à bas-relief ;
- Atelier « les portraits enchantés » (réalisation de portraits et d'images ou photographies) ;
- Atelier greffe végétale ;
- Démonstration de jonglerie en partenariat avec Bonlieu Scène nationale ;
- Ateliers écriture et théâtre en partenariat avec la ville d'Annecy et le théâtre Jean Renoir « Écrire Ensemble ».

2. au développement de la dynamique de l'autonomie, en nouveauté cette année

- Séances de ping-pong ;
- Sport adapté : handicap sport ;
- Danse assise ;
- Sortie en triporteur avec l'association « Roule & Co ».

3. au lancement des actions « flashes » initiées par le Plan Global d'Animation du CIAS et organisées par les équipes de soins

4. aux activités de petits groupes et actions personnalisées notamment les week-ends, en soirée pour les Résidences autonomie et sur des temps de soin dédiés pour l'ensemble des sites.

5. à la réduction de la fracture numérique

- Ateliers « pratique de l'informatique », véritable initiation assurée par un professionnel au sein des Résidences autonomie.
- Acquisition d'une Tovertafel pour chaque Ehpad (appareil électronique à visée ludique et cognitive).



Animation autour de la « Tovertafel ».

6. à la santé et à la nutrition

La fonction nutritive et le « bien se nourrir » : ateliers d'apprentissage des bienfaits de la nutrition et préparations culinaires de menus diététiques.

Les perspectives

Les perspectives 2022 représenteront un rebond vers les actions novatrices en termes d'animation. Ces actions iront dans le sens de toujours découvrir, adapter, et s'inventer tout en restant dans la simplicité, l'écoute et la convivialité.

Plus particulièrement :

- Orientation vers la technologie (installations et pratique de la Tovertafel pour les Ehpad et l'acquisition de casques virtuels pour les résidences autonomie.
- Développement de grands axes de l'inter-établissement, un voyage en grand groupe, grandes journées, sorties pique-nique mutualisées, organisation de tournées spectacles préparées par les résidents et les animateurs.

Rayonner SUR TOUT LE TERRITOIRE



5.1 LE CIAS PARTENAIRE DES COMMUNES

EN BREF

Un des axes directeurs de la feuille de route de la politique «Grand âge et autonomie» est l'amélioration de **la connaissance mutuelle et de la construction de partenariats avec les CCAS et les 34 communes.**

Dans ce cadre, 6 rencontres couvrant l'ensemble des 6 périmètres géographiques de l'agglomération ont été organisées en visioconférence durant le 1^{er} semestre 2021.

La quasi-totalité des 34 communes, avec 67 participants, a participé à ces rencontres. Les objectifs étaient de recenser les projets et les réflexions en cours au sein des différents territoires et d'élaborer collectivement des propositions sur les actions à engager au niveau communautaire.

Pas moins de 8 thématiques ont été abordées, parmi lesquelles la culture, la mobilité, le numérique, l'intergénérationnel... Il a alors été décidé que celles-ci seraient traitées dans le cadre de commissions thématiques à travers lesquelles **le CIAS se positionnerait comme un facilitateur des réflexions et relais d'information.**

Les faits marquants

1. La 1^{re} **commission thématique** a été organisée le 24 novembre 2021 sur le thème du logement, en associant également les membres de la commission habitat (cf. partie 1.1).
2. Sur le terrain, les partenariats avec les communes se sont poursuivis notamment avec le « **Bus des seniors** » :
 - 23 interventions (chacune dans une commune différente) ont été organisées pour sensibiliser

les personnes âgées sur les gestes barrières et les rassurer face à la crise sanitaire de la Covid-19.

Le Bus des seniors est installé le plus souvent sur les marchés et l'infirmière de prévention accueille le public avec un outil pédagogique permettant de visualiser le lavage de ses mains.

L'équipe a reçu un bon accueil de la part des communes avec lesquelles un travail préliminaire est conduit.

- Les **ateliers numériques** et **coups de pouce numériques**, construits avec les communes d'accueil, se sont déroulés dans une quinzaine de localités. Ces ateliers répondent à une demande concrète des habitants et ont largement été plébiscités.

- Les **consultations de prévention** qui ont continué à se délocaliser dans les communes pour proposer de la prévention santé et du dépistage des fragilités (mémoire, moral...) au plus proche des citoyens.

3. Par ailleurs, à travers un partenariat innovant entre la compagnie Dont Acte, la Ville d'Annecy, le théâtre des Collines, la maison des adolescents et le CIAS, **8 ateliers d'écritures** ont été organisés sur la thématique « Écrire ensemble, comment être vivant en 2021 ». Ces ateliers très appréciés par le public se sont poursuivis début 2022 et se sont terminés par une représentation au théâtre des Collines.

Au total, près d'une quinzaine de nouvelles conventions de partenariat ont été conclues en 2021, que ce soit avec les communes, avec les partenaires institutionnels et financiers (CARSAT, CD74, ARS) ou avec les associations pour l'organisation d'animations.

Les perspectives

- Poursuivre et amplifier les partenariats avec les communes et CCAS pour agir en complémentarité et multiplier les actions en direction des personnes les plus isolées notamment
- Poursuivre l'organisation de commissions thématiques à partir des besoins identifiés par les communes (numérique, intergénérationnel, culture...)
- Renforcer les partenariats stratégiques, financiers et opérationnels

5.2 DES ACTIONS POUR GAGNER EN LISIBILITÉ ET EN ATTRACTIVITÉ

EN BREF

En 2021, la crise sanitaire est restée d'actualité au sein du CIAS, entravant le bon déploiement de ses actions et par conséquent de sa communication.

Néanmoins, en parallèle de la promotion usuelle du CIAS, notamment dans le magazine du Grand Annecy diffusé en 113 000 exemplaires, de nouvelles actions ont été conduites, nécessitant la création de nouveaux supports graphiques et la diffusion d'informations auprès des communes du territoire et du grand public.

À noter : *Tout comme la mise à jour des documents déjà existants (affiches, flyers, plaquettes d'informations, guide du CIAS, cartes de visite, cartons de correspondance, etc.), les nouveaux supports de communication ont été réalisés en interne par la direction de la Communication du Grand Annecy.*

Les actions phares

1. Dans le cadre du Plan de relance national, le service « Prévention Aide aux aidants » du CIAS a recruté une conseillère numérique. Sa mission : faire découvrir les outils numériques aux personnes âgées de 60 ans et plus de notre territoire afin qu'elles sachent comment bien les utiliser. Une intervention qui se fait à la demande des communes du Grand Annecy.

Dispositif de communication mis en place :

- envoi d'un e-mail (+ une relance) à toutes les communes pour leur présenter ce nouveau service ;
- création d'affiches et de flyers personnalisés pour chaque commune participante ;
- post Facebook, actu sur le site Internet, communiqués aux médias pour faire connaître cette animation au grand public.

Ces coups de pouce numériques ont remporté un succès immédiat avec l'adhésion de 11 communes et 70 interventions programmées sur fin 2021 / début 2022.

2. Le Bus des seniors a également repris la route afin d'animer son action de prévention santé, distiller des infos pratiques aux aidants ou encore sensibiliser au tri et à la réduction des déchets. Pour attirer un maximum de visiteurs lors de son passage, des affiches et des flyers ont été réalisés et envoyés aux communes en amont, puis le circuit de diffusion de l'information habituel a été enclenché : actu sur le site Internet, post Facebook, communiqués envoyés aux communes, aux relais territoriaux et aux médias.

3. L'année 2021 est aussi marquée par l'organisation de la première journée des aidants à Annecy, pilotée par la direction Prévention santé et Bien vieillir à domicile, qui a nécessité une communication en trois temps :

- bien en amont, afin de sensibiliser et d'inciter les partenaires du CIAS à participer ;
- quelques jours avant l'évènement, pour diffuser l'information auprès du grand public (e-mails, communiqués auprès des médias et des communes, post Facebook, actu sur le site Internet, affiches, flyers) ;
- le jour J avec la distribution du programme de la journée, la signalétique des stands, la prise de photos et retour à la presse (*Dauphiné Libéré* et *Essor*).

4. Réalisation d'un mini film avec la mission locale pour faire connaître les métiers.

À noter : *Si l'envoi aux communes des fichiers numériques des supports de communication est privilégié, 660 affiches et 5 500 flyers ont été imprimés en 2021.*

Concernant les ressources humaines :

- Présence au sein de l'IUT d'Annecy-le-Vieux afin de présenter le CIAS et participation au *job dating*,
- BIJ participation au *job dating* « spécial emploi d'été » en visio,
- Mise en place d'ateliers de découverte des métiers en partenariat avec Pôle emploi.



Les perspectives

Ressources humaines

Devant les difficultés que connaît le CIAS pour compléter et renforcer ses équipes de soignants, notamment dans les Ehpad, la communication autour du recrutement et de la connaissance des métiers sera une priorité en 2022.

Les objectifs pour aller dans ce sens sont :

- élaborer un plan de communication et d'action dans le cadre d'un travail entre les élus, les directions du CIAS et de la Communication, afin de rendre le CIAS plus visible et attractif en tant qu'employeur ;
- poursuivre le travail engagé et rapproché avec le Grand Annecy sur la Marque employeur ;
- poursuivre le développement des collaborations avec les partenaires institutionnels, les écoles, lycées et organismes de formation afin de faire connaître le CIAS et ses métiers aux jeunes étudiants ;
- intensifier l'accueil des stagiaires et des apprentis au sein des établissements et services ;
- valoriser les métiers par tous moyens ;
- développer l'utilisation des réseaux sociaux.

En direction des personnes âgées et leurs aidants :

- relancer une communication active sur les services existants et zoomer sur des actions phares ;
- projeter l'organisation d'une formation pour des référents de proximité (dans les communes) qui auraient pour mission d'apporter un premier niveau d'information.

ET DEMAIN ?

EN BREF

L'année 2022 s'annonce riche en promesses de voir avancer et surtout finaliser des dossiers en attente depuis maintenant plusieurs années.

Une fois ceux-ci terminés et au-delà de la gestion très lourde de l'ensemble de ces services opérationnels, les professionnels du CIAS pourront, au côté des élus en charge du Grand âge et de l'autonomie, se tourner définitivement vers demain et collaborer pour relever les défis qui les attendent.

Principaux objectifs stratégiques

1. Des audits et études sont à conduire pour 2022

- Un audit patrimonial et organisationnel prenant en compte l'état du bâti, les rénovations à venir, l'état d'occupation des établissements et des effectifs de personnel. Rendu final : automne 2022 / AMO.
- Une étude financière au regard de la subvention allouée au CIAS pour conduire la politique Grand âge et autonomie / conduite en interne CIAS été 2022.
- Une analyse des prestations du domicile et des résidences autonomie / conduite en interne et un rendu en automne 2022.
- Un plan de communication externe en faveur du recrutement / début de mise en œuvre au second semestre 2022.

2. CPOM : un Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens sera à élaborer durant l'année 2022 avec l'ensemble des établissements, services du domicile et services supports du CIAS pour une signature fin 2022 avec l'ARS et le CD74.

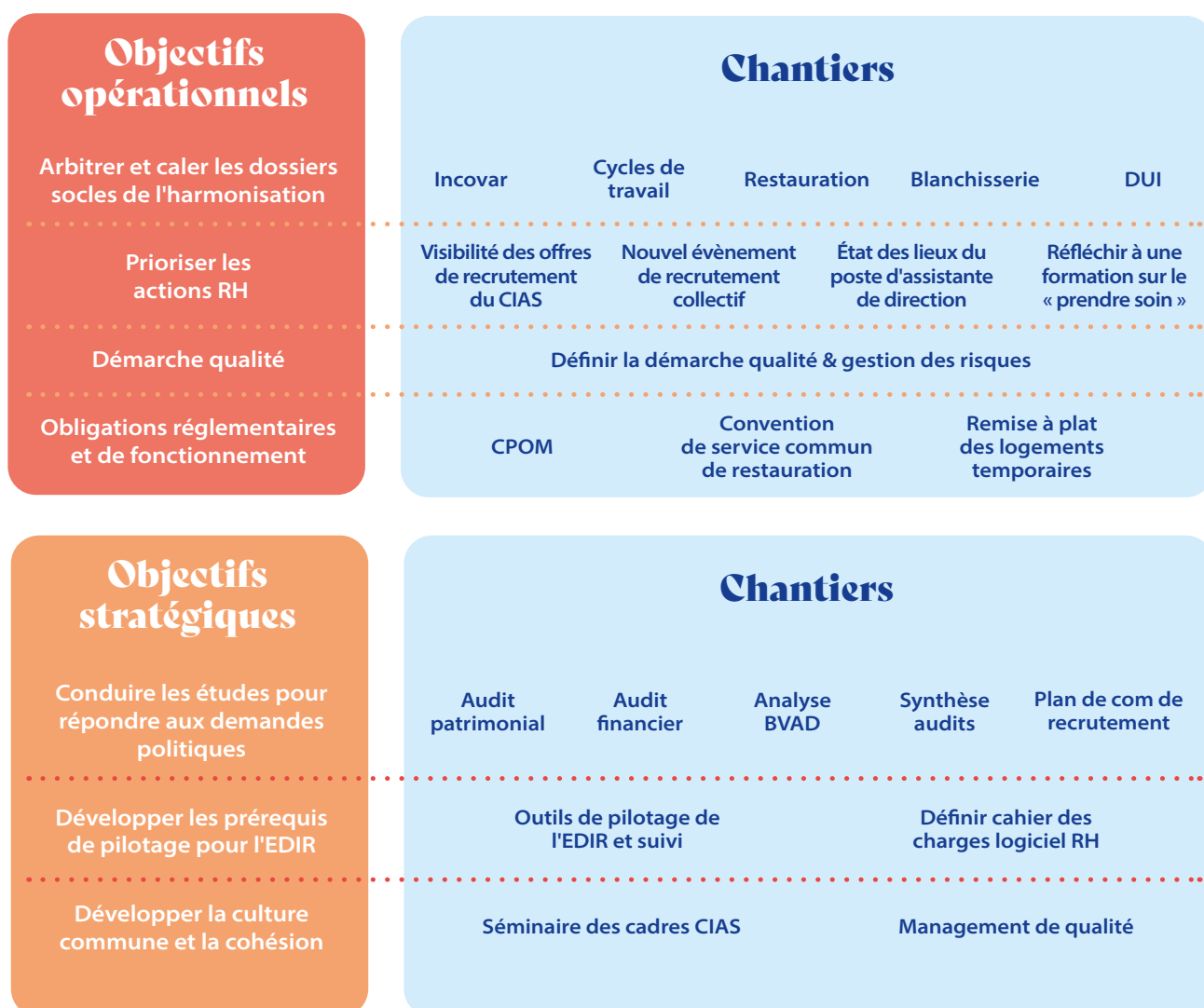
3. S'impliquer pleinement dans les travaux d'élaboration de la Marque employeur conduite au sein du Grand Annecy.

4. Être acteurs de la mise en œuvre des projets identifiés dans le projet de territoire concernant les seniors.

Principaux objectifs opérationnels :

1. **Conduire et finaliser les dossiers socles d'harmonisation des pratiques** liés à l'élargissement du périmètre du CIAS intervenu mi-2019 : logiciel de gestion de plannings, harmonisation des cycles de travail, traitement et circuit du linge...
2. Mettre en œuvre le **basculement de la production de la restauration** d'un partenaire privé vers le service commun Ville d'Annecy / Agglomération du Grand Annecy.
3. Réécrire la convention de service commun pour la restauration Ville d'Annecy / Agglomération du Grand Annecy.
4. **Prioriser et conduire les chantiers RH** en faveur du recrutement et de la fidélisation des professionnels / Dynamiser les ateliers permanents de formation pour en faire de réels outils de professionnalisation et d'accueil des nouveaux professionnels.
5. Poursuivre le déploiement et l'animation **des séminaires des cadres CIAS**.
6. Lancer de façon effective, **la démarche transversale qualité et de gestion des risques du CIAS**.
7. **Choisir le logiciel DUI** dans un cadre interne concerté et lancer son déploiement.

Objectifs & Chantiers prioritaires pour 2022





Siège du Grand Annecy
46 avenue des Îles, BP 90270
74007 ANNECY Cedex
Tél. : 04 50 63 48 48

www.grandannecy.fr